


SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON D.C.



Historia naturali. Regnum animale
Class. III. De amphibiis in gen. 316.

HISTOIRE

NATURELLE

DES REPTILES.

TOME SECOND.

ON SOUSCRIT

A PARIS,

Chez { Dufart, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, N° 22;
Bertrand, Libraire, quai des Augustins, N° 35. }

A ROUEN,

Chez Vallée, frères, Libraires, rue Beffroi, N° 22.

A STRASBOURG,

Chez Levrault, frères, Imprimeurs-Libraires.

A LIMOGES,

Chez Bargeas, Libraire.

A MONTPELLIER,

Chez Vidal, Libraire.

Et chez les principaux Libraires de l'Europe.

641
D23
Rept.

HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE

DES REPTILES;

Ouvrage faisant suite à l'Histoire Naturelle générale et particulière, composée par Leclerc de Buffon, et rédigée par C. S. Sonnini, membre de plusieurs Sociétés savantes.

Par F. M. DAUDIN,

MEMBRE DES SOCIÉTÉS D'HISTOIRE NATURELLE ET PHILOMATIQUE DE PARIS.

TOME SECOND.



A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE F. DUFART.

AN X.

QL641
.D23

BIBLIOTHECA

QL
641
D35
1802
c. 1
t. 2
SCNHRB

HISTOIRE

NATURELLE

DES REPTILES.

ORDRE PREMIER.

REPTILES CHÉLONIENS.

CORPS renfermé dans une boîte osseuse, des pieds.

Les animaux qui sont maintenant désignés sous le nom de *chéloniens*, et qui sont aussi connus sous la dénomination de *tortues*, doivent occuper le premier rang dans la classe des reptiles, parce que leur organisation est plus parfaite que celle des sauriens, des ophidiens et des batraciens. Ils peuvent en quelque sorte être regardés comme intermédiaires entre les oiseaux nageurs et les crocodiles. En effet, les chéloniens ont leurs os maxillaires enveloppés de gencives cornées, tranchantes et robustes, comme les mandibules des oiseaux rapaces, ainsi que les marins l'ont eux-mêmes reconnu, en donnant à une espèce de tortues marine

l'épithète de *bec-à-faucon.* Quelquefois le tranchant de ces mandibules cornées est un peu dentelé en scie, à peu près comme dans les couroucous, le touraco; ou muni d'une dent vers leur extrémité, comme dans les pie-grièches. Quelques tortues terrestres ont en dedans de leurs gencives quelques aspérités, que Perrault a pris à tort pour de véritables dents. Ces mandibules sont d'une telle force dans la plupart des chéloniens, que ces animaux peuvent broyer presque sans effort des coquillages marins. De même que les crocodiles et les sauriens, ils ont le corps soutenu sur quatre membres, terminé par une queue, et recouvert dans presque tous par des écailles; ils ont huit paires de côtes et un sternum, deux oreillettes au cœur. Ils s'accouplent réellement : la fécondation a lieu intérieurement, et la femelle pond ensuite dans le sable des œufs à coquille calcaire solide; les petits éclosent sans incubation, mais seulement à l'aide de la chaleur du soleil ou de l'atmosphère, et ils ne subissent aucune métamorphose, parce qu'en naissant ils ont la forme de leurs parens.

Les chéloniens diffèrent principalement des autres reptiles,

1°. Parce que leur corps est renfermé dans

DSI

une boîte osseuse recouverte de lames écailleuses à la plupart, recouverte entièrement d'un cuir à la tortue luth, à la tortue molle ou féroce et à la tortue à bec; ou recouverte d'un cuir, excepté dessus les os du dos qui sont nus, à la tortue chagrinée.

2°. Parce que les pieds des tortues marines sont plats, élargis en nageoires.

3°. Parce qu'ils ont tous un estomac beaucoup plus volumineux que les autres reptiles, et que leur canal intestinal est garni d'un cœcum.

La boîte osseuse des tortues est formée de la carapace ou bouclier supérieur, et du plastron ou sternum.

Celles qui ont des plaques écailleuses ont presque toutes leur carapace recouverte de cinq plaques vertébrales, et de huit plaques latérales, disposées sur deux rangs, ce qui fait treize plaques dorsales. Cette carapace est bordée de vingt-trois à vingt-cinq plaques marginales.

Leur plastron est composé de cinq à six paires de plaques séparées par une suture longitudinale, et par quatre ou cinq transversales. J'ai désigné ces différentes paires de plaques par les noms suivans :

La paire de plaques collaires.

La paire de plaques brachiales.
La paire de plaques pectorales.
La paire de plaques abdominales.
La paire de plaques fémorales.
La paire de plaques caudales.

Le plastron de ces tortues à plaques écailleuses est soudé aux côtés de la carapace, sous les flancs par deux ailes, qui sont recouvertes chacune dans quelques espèces par une autre rangée de petites plaques.

Sous ces plaques écailleuses de la carapace et du plastron, sont placées des pièces osseuses, engrenées les unes avec les autres par des sutures. Les pièces osseuses dorsales sont nues et raboteuses à la tortue chagrinée.

Presque toutes les tortues d'eau douce et terrestres ont la faculté d'alonger leur tête et leurs pieds au dehors de leur boîte osseuse, ou de les retirer en dedans à volonté.

Elles se nourrissent presque toutes en grande partie de végétaux; quelques-unes cependant, telles que la tortue caouane et la tortue luth, préfèrent les coquillages.

GENRE PREMIER.

TORTUE. *Testudo.*

Corps renfermé dans une boîte osseuse, recouverte d'un cuir, ou de plaques écailleuses.

Quatre pieds pourvus de doigts, tous ou presque tous onguiculés.

SECTION PREMIÈRE.

CHÉLONES OU TORTUES MARINES.

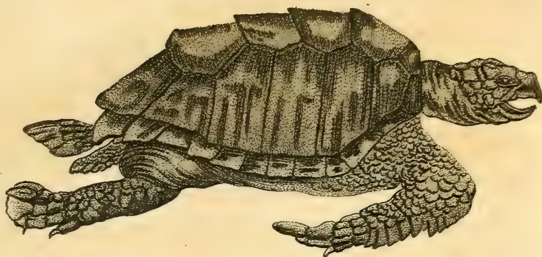
Pieds aplatis en nageoires écailleuses; doigts inégaux, alongés, élargis, réunis entre eux, ayant de vrais ongles très-petits sur leur bord extérieur, et terminés par des lames écailleuses, larges et aplaties.

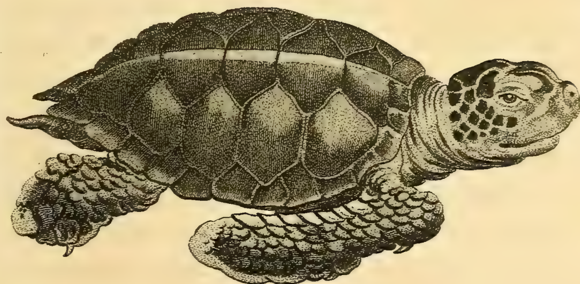
LA TORTUE FRANCHE OU MYDAS (1).

La tortue franche surpasse de beaucoup toutes les autres espèces du même genre par son volume quelquefois colossal, et aussi par son poids énorme. Quoiqu'elle parvienne

(1) *Testudo mydas, scutis non imbricatis nec carinatis, scutis tredecim dorsalibus; pinnis anticis bi-ungulatis.*

Testudo mydas. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1037. — *Idem.* Schœpff, Hist. testud. pl. XVII, fig. 2, pag. 73. — *Idem.* Seba, Mus. tom. I, planche LXXX, fig. 9. — *Testudo viridis.* Schneider, Schildkrœt, tom. II, pag. 299. — *Testudo atra.* Lin. Amœn. acad. pag. 137 et 138. — *Idem.* Musœum, ad. frid. 1, pag. 50. — *Testudo macropus.* Walbaum, Chelonograph. pag. 112. — *Testudo marina.* Gesner, Quadrup. pag. 78. — *Idem.* Aldrovande, pag. 712, pl. DCCXIV. — *Idem.* Olearius, Mus. 27, pl. XVII, fig. 1. — *Idem.* Bradley, Natur. pl. IV, fig. 4. — *Id.* Ray, Syn. quad. pag. 254. — *Idem.* Catesby, Hist. nat. Carolin. tom. II, pag. 38. — *The green turtle.* P. Brown, Natur. Hist. of Jamaïc. pag. 465. — *Idem.* Hans Sloane, Voy. aux Barbades, etc. 1725, tom. II, pag. 331. — *Jurucuja.* Marcgrave, Brasil. hist. p. 241.





De Seve del. E. Voysard S.

1. TORTUE FRANCHE.
2. TORTUE CAOUANNE.

ordinairement à quatre pieds environ de longueur totale, on en a cependant vu quelquefois qui avoient jusqu'à six ou sept pieds de longueur, et qui pesoient environ sept ou huit quintaux.

Lemaire, dans son Voyage aux îles Canaries, assure qu'auprès du cap Blanc, les tortues sont d'une telle grosseur que leur carapace n'a pas moins de quinze pieds de circonférence, et que la chair d'une seule suffit pour rassasier une trentaine d'hommes: d'autres auteurs ont même prétendu qu'on en a quelquefois trouvé d'assez grandes pour nourrir une centaine de personnes; mais, quelque exagérée que soit cette dernière assertion, il n'est pas moins certain que la tortue franche (1) est la plus grosse espèce connue.

La tête de la tortue franche est arrondie et assez petite, en comparaison de celle des autres tortues marines.

Sa carapace est ovale, un peu en forme de cœur, peu convexe, et à proportion plus aplatie que celle du caret, relevée en dos d'âne dans le milieu de sa longueur, avec ses

(1) La tortue franche est la même que la tortue écaille verte des naturalistes français.

bords découpés et comme marqués de vingt-cinq festons.

Les plaques du *disque*, ou du milieu de cette couverture supérieure, sont au nombre de treize, comme dans presque tous les autres animaux de ce genre; et si le nombre de ses plaques varie, c'est par une difformité. Ces plaques ou lames écailleuses se détachent quelquefois, ainsi que celles de la circonférence, par diverses causes accidentelles, ou par une forte dessication. Les quatre premières plaques vertébrales ont une forme hexagone élargie, et la cinquième imite un segment de cercle tronqué à sa pointe; les huit autres plaques latérales sont seulement pentagones : celles du bord de la carapace sont au nombre de vingt-cinq petites, carrées, un peu saillantes en dehors, et de telle manière que ce bord est festonné.

Les plaques ou écailles de la tortue franche sont très-transparentes, et plus agréablement nuagées que celles du caret; mais, comme elles sont très-minces, on ne peut les employer avec avantage que pour faire du placage et de la marqueterie.

La couleur de la carapace est plus ou moins roussâtre ou brunâtre, ou même d'un verdâtre foncé, lorsque l'animal est dans

l'eau; et on y voit alors quelques taches jaunâtres, selon Fougeroux de Bondaroy.

Le plastron de la tortue franche est plus court que la carapace; et on y compte depuis vingt jusqu'à vingt-quatre plaques placées sur quatre rangées longitudinales.

Les pieds sont en forme de rames horizontales, recouvertes d'un cuir mou, écailleux; les antérieurs ont une longueur égale aux deux tiers de la carapace, et ils sont comme lancéolés; tandis que les pieds postérieurs sont courts et plus larges. Chaque pied antérieur a seulement deux ongles aplatis et obtus, et les postérieurs n'en ont qu'un seul.

Les tortues franches, ainsi que les autres tortues marines, sont donc, comme les phoques, des animaux dont les pieds doivent être comparés à de vraies nageoires, parce qu'ils ne peuvent guère se servir de leurs pieds que pour nager, et qu'ils n'en font que très-difficilement usage pour sortir de l'eau et pour se traîner sur la terre à de très-courtes distances.

La queue est courte et un peu terminée en pointe.

La tortue franche est très-commune sur les rivages bas et sabloneux des deux continens, principalement sous la zone torride;

jamais on ne la rencontre au delà du cinquantième dégré près des poles, à moins qu'elle y ait été apportée par une tourmente ou par d'autres causes. On a pêché, il y a près de dix-huit ans, de grandes tortues auprès de l'embouchure de la Loire. En 1752, on prit dans le port de Dieppe une tortue qui pesoit de huit à neuf cents livres, et qui avoit environ six pieds de long sur quatre de largeur. Deux ans après on pêcha dans le pertuis d'Antioche une autre tortue plus grande encore, qu'un nommé de Laborie avoit embarqué vivante à Saint-Domingue en 1742, et qui s'échappa dans ce même pertuis d'Antioche lorsque le vaisseau qui l'avoit apportée y fit naufrage.

Comme les autres tortues marines, la franche préfère le voisinage des îles et des côtes désertes, les rochers et les récifs où l'homme ne peut arriver sans danger; lorsqu'elle a besoin de se rendre sur terre, elle y va avec une extrême lenteur, se repose plusieurs fois dans sa route, et n'ose y demeurer long-tems, parce qu'elle a plusieurs ennemis puissans à y redouter.

Lorsque les tortues marines ont demeuré à sec pendant un certain tems, elles ont d'abord beaucoup de peine à s'enfoncer sous

l'eau malgré leurs efforts pour plonger; soit parce qu'elles sont remplies d'un grand volume d'air, soit aussi parce qu'elles perdent par la dessication de leur carapace au moins un seizième de leur poids, selon la remarque du professeur Lacépède; et que d'ailleurs leur pesanteur spécifique est peu considérable dans l'eau, eu égard au volume de leur corps. Catesby a vu, entre les îles Açores et celles de Bahama, harponner une tortue caouane qui dormoit sur la surface de la mer.

Dans certains tems de l'année, les tortues marines quittent comme spontanément le fond de la mer, et vont quelquefois en grand nombre à l'embouchure des grands fleuves pour y chercher de l'eau douce; et quoiqu'elles paroissent alors s'y complaire, elles n'osent pas y séjourner, parce qu'elles craignent d'être prises par des pêcheurs. Malgré cette défiance nécessaire, elles n'ont qu'un instinct très-borné. Ainsi ce n'est pas pour vivre en sociétés qu'elles se réunissent par bandes; c'est seulement l'abondance des vivres qui les rassemble. Protégées et comme renfermées dans leur boîte osseuse, elles n'ont aucun ennemi à craindre au fond de la mer; les poissons les plus voraces ne

peuvent les attaquer ; aussi sont-elles d'un naturel très-paisible : elles cherchent à se sauver et n'osent jamais se défendre.

Les tortues marines sont très-craintives, excepté lorsqu'elles sont accouplées ; car alors, selon Catesby (1), elles résistent avec fureur et bravent tout danger. Le mâle s'unit à sa femelle et se crampone après la peau charnue du cou de celle-ci à l'aide des ongles qui font partie de ses nageoires antérieures. Les naturalistes sont encore incertains si les tortues s'accouplent plastron contre plastron, ainsi que le professeur Lacépède l'a prétendu dans son Histoire natnrelle des quadrupèdes ovipares, ou si le mâle s'accroche et se crampone sur le dos de la femelle, comme Valmont de Bomare l'a écrit dans son Dictionnaire d'histoire naturelle. Ce dernier mode d'accouplement me paroît d'autant plus convenir aux tortues aquatiques, qu'il faut que la femelle soit placée sous son mâle de manière à pouvoir de tems en tems, comme les grenouilles, venir aspirer l'air à la surface des flots : d'ailleurs le mot de *cavalage*, employé par

(1) Catesby, Hist. natur. Carolin. etc. pag. 37.

les

les marins qui ont vu des tortues accouplées, indique assez clairement que la tortue mâle est alors sur le dos de sa femelle, comme l'étalon sur sa *cavale*. Catesby prétend que les tortues marines restent accouplées pendant plus de quatorze jours. Elles ne vont à sec sur les rivages de la mer que pendant le mois d'avril pour y faire leur ponte : elles creusent alors dans le sable un trou profond de deux pieds au moins, y pondent pendant une seule nuit plus de cent œufs; et elles sont tellement occupées de leur travail, qu'on ne peut que très-difficilement les distraire (1).

---

(1) La tortue, qui sent que le tems est venu de se débarrasser de ses œufs, vient quelquefois reconnoître le terrain la veille du jour où elle doit commencer sa ponte, et revient le lendemain pour l'effectuer ; elle est seule ; le mâle ne l'accompagne jamais quand elle va à terre : elle commence à sortir de la mer après le coucher du soleil; en approchant du rivage elle lève la tête hors de l'eau, et regarde de tous côtés : lorsqu'elle s'est un peu avancée, elle s'arrête encore ; et si elle aperçoit un homme, elle reprend aussitôt le chemin de la mer. Si, au contraire, tout lui paroît tranquille et sûr, elle remonte jusqu'au dessus de la ligne de la plus haute marée, parce que c'est là qu'elle se propose de déposer ses œufs, que la mer montante ne pourra pas atteindre et noyer ; mais elle est si pesante qu'elle ne parvient à cette distance qu'après

Elles font ainsi trois pontes, et mettent entre chacune un intervalle de quatorze jours environ, ou quelquefois de trois semaines; puis elles recouvrent leurs œufs avec du sable et s'en retournent ensuite à la mer. Labat, dans sa Description de l'Afrique occidentale, prétend que les tortues sur la côte d'Afrique font dans leur trois pontes jusqu'à deux cents cinquante œufs, et quelquefois plus. Leurs pontes ont lieu pendant la nuit; et il paroît qu'un seul accouplement suffit pour les féconder. Les œufs éclosent le plus souvent au bout de trois semaines; ils sont ronds, de deux à trois pouces de diamètre, enveloppés d'une membrane molle, assez semblable à du parchemin mouillé, et renfermant une liqueur albumineuse que le feu ne peut durcir, et un jaune qui s'y durcit.

Les œufs n'éclosent pas régulièrement à

---

s'être reposée trois ou quatre fois dans le trajet. Avant de pondre, elle creuse le sable avec ses ailerons ou nageoires; et, après avoir fait un trou d'environ deux pieds de profondeur, et d'un ou deux pieds de largeur, en forme de cône renversé, elle y dépose ses œufs. On dit que quelques-uns de ces trous, et surtout à l'île de l'Ascension où les tortues sont fort grosses, ont jusqu'à quatre pieds de diamètre. (Voyage de Marchand, notes de Fleurieu, tom. II, pag. 491.)

une époque fixe; cette époque doit sans doute varier suivant la latitude, la saison de la ponte, et selon la chaleur de l'atmosphère. Ainsi à Saint-Vincent, l'une des îles du cap Verd, les petites tortues sortent de leurs œufs au bout de dix-sept jours; le terme ordinaire est de vingt-quatre à vingt-cinq jours; et dans l'Encyclopédie on a reculé, mais sans doute à tort, ce terme jusqu'à quarante jours.

Les petites tortues sortent du sable presqu'en même tems, et vont directement se jeter dans la mer, quelque chose qu'on fasse pour les en détourner. « Nous avons quelquefois pris plaisir, dit Leguat, à porter des petites tortues marines à un demi-quart de lieue du rivage de l'île Rodrigue, sur la montagne; et d'abord que nous les mettions à terre, elles prenoient le droit chemin de la mer. Ces jeunes tortues marchent plus vîte que lorsqu'elles sont devenues grosses ». Comme elles ont d'abord beaucoup de difficulté à s'enfoncer sous les vagues, un grand nombre d'entre elles devient la proie des oiseaux rapaces, des mouettes, des fous, des cormorans, etc. Ces tortues nouvellement écloses ont la forme de leurs parens adultes, mais leur carapace est d'abord couverte

d'une peau blanche et transparente qui brunit peu à peu, et qui forme des rides ou plis transversaux : cette peau s'épaissit ensuite, se durcit et se divise en plaques écailleuses.

Claret Fleurieu, membre de l'institut national, a donné dans le tome II du Voyage de Marchand, page 487, des détails très-curieux sur l'histoire naturelle des tortues marines ; et il a sur-tout présenté avec intérêt le résumé des observations déjà faites par plusieurs navigateurs sur les voyages de ces animaux.

» Dampier, dit-il, a remarqué, comme une chose très-surprenante, que, lorsque la saison de la ponte approche, les tortues, non pas en totalité, mais en très-grand nombre, s'éloignent pour deux ou trois mois des parages où la qualité des herbes, qui tapissent le fond de la mer, les invite à établir leur résidence habituelle : elles se portent souvent à de grandes distances de leur domicile, et seulement pour y déposer leurs œufs qu'elles abandonnent après la ponte. Le mâle accompagne la femelle dans son voyage, et ne la quitte pas qu'elle ne soit de retour. Il passe pour constant que, durant leur absence, les tortues ne mangent point : ce qui est certain,

c'est que, lorsqu'elles reparoissent dans les parages qu'elles affectionnent, elles sont extrêmement maigres; la femelle l'est cependant moins que le mâle; mais sans doute les fatigues de l'amour, jointes à celles du voyage, ont amaigri celui-ci à un tel point, que, dès son arrivée, personne ne voudroit en manger. Dampier observe encore que, lorsque les tortues font le trajet pour aller pondre, elles sont accompagnées par une infinité de poissons, et principalement de goulus ou requins; et qu'en leur absence les eaux qu'elles fréquentoient semblent entièrement dépeuplées. On ne voit pas quel peut être pour les poissons l'attrait des tortues : à leurs excrémens près, ils n'ont rien à en attendre, pas même du frai qu'elles ne répandent point au dehors; et elles sont emballées dans une armure impénétrable qu'elles opposent à la voracité des grandes espèces de poissons. On pourroit croire que la même saison, qui détermine la ponte des tortues, décide aussi les poissons voraces à se porter dans les parages où la multiplication actuelle des espèces inférieures leur assure, pour quelque tems, une subsistance facile et abondante.

» Les lieux les plus remarquables où les

tortues vont faire leur ponte, sont, suivant le rapport de Dampier, les îles des Caïmans dans la mer des Antilles, et celle de l'Ascension, au milieu de l'océan Atlantique équinoxial; mais elles n'y ont pas plutôt déposé leurs œufs, que toutes s'en retournent. On ne peut pas douter qu'elles ne traversent à la nage une grande étendue de mer; car souvent on a remarqué, dans la saison de la ponte, que toutes les espèces de tortues, à l'exception des carets qui rarement se mêlent avec les autres, se trouvent réunies et confondues sur les îles des Caïmans. Le terrissage des tortues commence dans le parage de ces îles à la fin d'avril, et se prolonge jusqu'au mois de septembre : les unes abordent plus tôt, les autres plus tard; et c'est alors que l'on peut en prendre et qu'on les trouve en abondance. Celles qui y arrivent ont dû faire un trajet de quarante lieues au moins, de cent peut-être; car cette première distance est celle des points les plus prochains d'où elles puissent partir; c'est la distance des petites îles méridionales de Cuba à celles des Caïmans où la prodigieuse quantité de tortues qui viennent dans cette saison y déposer leurs œufs, ne pourroit trouver à y subsister pendant toute l'année. Mais celles

qui vont pondre à l'Ascension font bien plus de chemin encore; car la terre la plus proche du côté de l'Afrique ou de celui de l'Amérique se trouve située à un éloignement de près de trois cents lieues; et comme l'on sait que dans les parages où la tortue s'établit à demeure, elle se tient habituellement à proximité des rivages, on peut compter que son voyage, aller et retour, est d'environ six cents lieues.

» Dans le grand Océan équinoxial, les canaux que laissent entre elles les îles de los Galapagos, sont constamment peuplés d'innombrables tortues franches; et c'est sur des terres éloignées de cent quarante lieues, sur les côtes de l'Amérique, qu'elles vont déposer leurs œufs, dans la même saison à peu près que celle où les tortues de la mer des Antilles viennent pondre sur les îles des Caïmans. Il est probable que, dans d'autres parages du grand Océan, situés à de très-grandes distances des terres, dans la mer des Indes, dans la mer de la Chine et le grand archipel d'Asie, les tortues de mer ont pareillement des îles de choix, solitaires et tranquilles, qu'elles affectionnent pour y faire leur ponte; et que, dans la saison indiquée par la nature, elles s'y transportent

des parages éloignés où elles font leur résidence.

» Ce pélerinage annuel de la plupart des tortues de mer me paroît mériter de fixer l'attention des naturalistes; mais c'est aux navigateurs à leur fournir des faits bien constatés et en nombre suffisant, pour qu'ils puissent en tirer des conséquences satisfaisantes. Il paroît, d'après les observations et le témoignage de Dampier, que cet amphibie va déposer ses œufs sur une terre que l'on peut appeler pour lui une terre étrangère; qu'il n'y séjourne que le tems nécessaire pour la ponte, et qu'il s'empresse de revenir dans ses eaux. C'est sur cette terre éloignée que ses œufs, abandonnés aux soins de la Nature, attendent que la chaleur du soleil supplée à l'incubation, développe les germes et fasse éclore les petits. Mais quel est le sort de ces tortues orphelines qui, dès en naissant, sont des tortues parfaites, et qui, n'ayant pas de mère pour les guider aussitôt qu'elles sont sorties de leur enveloppe, s'acheminent par instinct vers les eaux auprès desquelles fût placé leur berceau? Sans doute elles ne se fixent pas dans le voisinage de l'île qui les vit naître; elles n'y trouveroient pas la subsistance qui leur est propre : on

peut donc croire que le même instinct qui les porte à quitter la terre natale, et à gagner l'humide élément aussitôt qu'elles ont vu la lumière, les porte aussi vers les parages qu'occupent les tortues mères. Et s'il en étoit autrement, comment se repeupleroient ces parages où l'homme fait aux tortues une guerre continuelle, et d'où celles qui échappent à la destruction s'éloignent dans la saison où elles sont appelées à se reproduire, et vont déposer sur des rivages lointains les générations qui doivent les remplacer? C'est aux marins à rassembler les traits particuliers de l'histoire de cet amphibie; et les naturalistes, en les rapprochant, en les combinant, parviendront quelque jour à connoître les moyens que la Nature, toujours variée, quoique toujours la même, a su mettre en usage pour maintenir la population des tortues dans les lieux où elles ne se produisent pas.

» Quand on s'est assuré que, chaque année, la plupart des tortues voyagent pour aller faire leur ponte, on n'est plus étonné que des navigateurs aient rencontré, à plus de sept cents lieues de toute terre, des tortues de mer de l'espèce des tortues franches; quoiqu'ils en aient même trouvé dans des

parages assez élevés en latitude où elles dormoient paisiblement à la surface des eaux. Il n'est pas prouvé que toutes parviennent à leur destination : on peut croire que des coups de vent, une mer agitée et ces courans marins dont l'action imprévue porte quelquefois les vaisseaux à cent, deux cents lieues et plus de leur route apparente, détournent aussi les tortues flottantes de la direction sur laquelle l'instinct leur indique qu'elles trouveront des plages propres à recevoir le dépôt de leur postérité et à lui donner l'existence. On a remarqué que presque toutes les tortues que l'on rencontre ainsi égarées en pleine mer, sont endormies : elles justifieroient donc le dicton trivial : *qui dort dîne ;* car, accoutumées à brouter ces algues qui croissent en abondance à peu de distance des rivages, sur des fonds où l'eau n'a pas plus de cinq ou six brasses de profondeur, elles chercheroient inutilement au fond des profondes mers l'espèce d'aliment qui leur convient.

» Un des plus beaux présens que la Nature ait faits aux habitans des contrées équatoriales, dit le professeur Lacépède, une des productions les plus utiles qu'elle ait déposées sur les confins de la terre et des eaux, est la

grande tortue de mer à laquelle on a donné le nom de *franche*. L'homme emploieroit avec bien moins d'avantage le grand art de la navigation, si, vers les rives éloignées où ses desirs l'appellent, il ne trouvoit dans une nourriture aussi agréable qu'abondante un remède assuré contre les suites funestes d'un long séjour dans un espace resserré, et au milieu des substances à demi-putréfiées, que la chaleur et l'humidité ne cessent d'altérer. Cet aliment précieux lui est fourni par les tortues franches, et elles lui sont d'autant plus utiles, qu'elles habitent sur-tout ces contrées ardentes, où une chaleur plus vive accélère le développement de tous les germes de corruption ».

On emploie avec beaucoup de succès la chair et les bouillons de tortues dans la pulmonie, le scorbut, et dans toutes les autres maladies qui exigent des remèdes incisifs et adoucissans, même dans la lèpre et le mal vénérien.

Quelques voyageurs ont donné à cette première espèce de tortue les noms de *tortue à écaille verte* et de *tortue verte*, parce qu'on en trouve quelquefois qui ont une couleur rembrunie et un peu verdâtre lorsqu'elles flottent sur la mer, ou même parce

qu'elles ont souvent leur chair ou leur graisse d'un verd plus ou moins foncé. F. Leguat rapporte que la graisse de la tortue franche de l'île Rodrigue est si verte qu'on n'ose pas d'abord en manger ; et que dès qu'on en a goûté, on lui trouve ensuite le goût du meilleur beurre d'Europe : ce voyageur ajoute aussi que cette graisse est si fortement imprégnée de la couleur verte, que l'urine de ceux qui en ont mangé a la couleur de l'émeraude.

Lorsque le capitaine Cook (1) étoit sur la rivière Endeavour, dans la nouvelle Hollande, les gens de son équipage trouvoient des tortues en abondance, et tous convenoient qu'elles étoient beaucoup meilleures que celles qu'on mange en Angleterre ; et suivant eux, ce bon goût ne provenoit que de ce qu'ils les mangeoient aussitôt qu'elles étoient pêchées, et avant qu'elles eussent perdu leur graisse naturelle ou leur première saveur. Ces tortues étoient des tortues vertes, et pesoient deux à trois quintaux ; en les ouvrant on les trouva toujours remplies d'*herbes-à-tortue*, espèce de conferve. Deux d'entre elles étoient des tortues à grosse tête :

---

(1) Voyage de Cook, in-8°, tom. VII, chap. 4.

la chair en étoit moins agréable, et on ne trouva dans leur estomac que des coquillages.

Il y a à Batavia (1) des tortues marines, mais elles ne sont, selon Cook, ni aussi grasses ni aussi tendres que celles des îles d'Amérique, même telles qu'on les mange à Londres; les matelots anglais regardoient ces tortues comme un très-bon aliment, quoique les hollandais de Batavia n'en mangent pas; sans doute parce qu'on trouve dans ces parages des tortues marines de mauvais goût et malfaisantes.

Les tortues, sur-tout les marines, ont une odeur musquée plus ou moins forte, suivant la saison où on les prend; il paroît aussi que dans certains parages on rencontre des tortues franches dont la chair est malsaine, puisqu'elles étoient regardées comme un poison par les espagnols et par les américains qui habitoient les côtes occidentales du Mexique, dans la mer du sud près de Panama, lorsque le commodore Anson y arriva en 1740.

Les tortues franches sont fort recherchées, non seulement par les navigateurs, mais

(2) Voyage de Cook, in-8°, tom. VIII, chap. 11.

aussi par les habitans des colonies européennes, aux Antilles et à l'île de France. On les conserve dans diverses îles, sur-tout à la Jamaïque, dans des *parcs à pêcher*; leur chair y est étalée en vente dans les boucheries, et son prix est inférieur à celui de la viande de bœuf et de mouton. Les colons de la Jamaïque vont s'approvisionner de tortues parmi les cayes et les petites îles qui sont sur la côte méridionale de Cuba.

Plusieurs vaisseaux vont tous les ans se charger de tortues aux îles du cap Verd, où elles sont très-communes, et les salent, pour approvisionner les colonies d'Amérique. Selon Fleurieu, l'île de France tire aujourd'hui ses tortues des îles Séchelles, où, chaque année, des bâtimens vont en former d'amples cargaisons : elles sont d'une excellente qualité, et leur chair, après qu'on en a fait du bouillon, se mange encore avec le même plaisir que celle d'un bon mouton, dont elle a la saveur. Outre que la graisse fraîche des tortues marines est bonne à manger, on en peut retirer aussi une huile qui sert à brûler. Une grosse tortue fournit trente pintes d'huile, et même quelquefois plus.

Pline et Diodore de Sicile ont écrit que

les peuples chélonophages ou *mangeurs de tortues*, qui habitoient près de l'Ethiopie sur les bords de la mer Rouge, savoient employer en guise de nacelle la carapace des grandes tortues marines; et Dampier cite à l'appui de cela l'exemple suivant. « J'ai entendu dire que le fils du capitaine Roch, à l'âge de neuf ou dix ans, se servoit de la carapace d'une grande tortue verte, pour aller, comme dans un bateau, de la terre au vaisseau de son père qui étoit à l'ancre à un quart de mille de Port-Royal dans la baie de Campêche ». Selon Pline, on s'est aussi servi dans quelques parties de l'Afrique des grandes carapaces de tortues pour couvrir des huttes, et des petites pour faire des boucliers aux guerriers.

On prend les tortues marines qui sont à terre, en les *chavirant* sur le dos avec des pieux ou leviers, lorsqu'elles sont trop grandes pour être retournées sans effort. Il faut mettre beaucoup de célérité dans cette opération quand elles sont sur le sable, parce qu'elles le font quelquefois jaillir en abondance autour d'elles à l'aide de leurs pieds en nageoires.

Labat, dans son Voyage aux îles de l'Amérique, tom. I, pag. 324, dit que les tortues

ainsi chavirées peuvent être conservées en vie quinze ou vingt jours, pourvu que l'on ait l'attention de les arroser d'eau de mer quatre ou cinq fois par jour ; mais elles maigrissent dans cette position.

Pour pêcher les tortues au milieu des eaux, on lance une *varre* ou un harpon sur la tortue avec une telle force, que ce harpon perce la carapace et s'enfonce dans la chair. La tortue se sentant blessée se précipite au fond de l'eau, et entraîne la corde qui est attachée au harpon, jusqu'à ce qu'elle soit affoiblie par la perte de son sang : on la tire alors dans la chaloupe ou sur le rivage.

Dans quelques parties de la mer du sud, selon le voyageur Anson, un plongeur hardi se jette dans la mer, à quelque distance de l'endroit où il voit des tortues surnager endormies : il reparoît contre la tortue, et la saisit par la partie postérieure de la carapace ; la tortue, ainsi enfoncée par derrière, se réveille et se soutient assez de tems sur l'eau pour qu'on puisse la prendre avec le plongeur dans un bateau.

La Borde, ancien médecin à Cayenne, a donné les détails suivans au professeur Lacépède, sur la manière de *foler* les tortues.

» Sur les côtes de la Guiane on prend les tortues

tortues avec une sorte de filet nommé *fole*; il a quinze à vingt pieds de largeur, et quarante à cinquante de longueur. Les mailles ont un pied d'ouverture en carré, et le fil a une ligne et demie d'épaisseur. On attache de deux en deux mailles deux *flots* d'un demi-pied de longueur, faits d'une tige épineuse, que les indiens nomment *moucou-moucou*, et qui tient lieu de liège. On attache aussi au bas du filet quatre ou cinq pierres très-pesantes pour le tenir bien tendu. Aux deux bouts, qui sont à fleur d'eau, on met des *bouées*, c'est-à-dire, de gros morceaux de moucou-moucou, qui servent à marquer l'endroit où est le filet. On place ordinairement les foles fort près des îlots, parce que les tortues vont y brouter les fucus qui y croissent. On peut foler la tortue franche pendant les cinq premiers mois de l'année. Les pêcheurs visitent de tems en tems la fole, et se hâtent de la retirer lorsqu'elle *cale*, c'est-à-dire, lorsqu'elle s'enfonce plus d'un côté que de l'autre ».

DES VARIÉTÉS

Parmi les TORTUES FRANCHES.

IL existe sans doute plusieurs variétés de tortues franches, puisque ces animaux sont si multipliés ; mais les naturalistes n'en ont encore décrit aucune, et il n'y a que les marins qui en connoissent quelques-unes. Voici les recherches qui ont déjà été faites sur cet objet par C. Fleurieu, dans ses notes insérées à la suite du Voyage de Marchand, tome II, page 467.

« Les îles de los Galapagos (des tortues), situées sous l'équateur, à 140 lieues de la côte du Pérou, laissent entre elles de larges canaux où les vaisseaux peuvent passer ; mais, en de certains endroits, l'eau n'a pas plus de trois, quatre ou cinq brasses de profondeur, et le fond présente de vastes prairies d'herbes à la tortue : c'est là que la tortue franche paît en liberté, et nulle part peut-être elle ne trouve une nourriture plus abondante et plus facile ; aussi y est-elle

prodigieusement multipliée. Dampier ajoute que cette tortue est une sorte de *tortue franche bâtarde* : elle est plus grande que toutes les autres tortues de la même espèce qui appartiennent au deux continens; elle a communément deux ou trois pieds d'épaisseur, et sa carapace en a cinq de largeur.

» On connoît dans le grand Océan une tortue franche qui n'est pas aussi grande que le plus petit caret; elle se trouve à l'île de la Plata, située vers un dégré un quart de latitude sud, à quatre ou cinq lieues dans l'ouest-sud-ouest du cap San-Lorenzo : on la trouve également dans les environs de cette île; elle vit de mousse; aussi est-elle très-puante, mais elle est très-grasse. La tortue de la Plata et celle de Galapagos ont, dans leurs habitudes, une différence marquée avec toutes les autres tortues franches : le mâle et la femelle viennent à terre ensemble en plein jour, et s'y reposent au soleil : par-tout ailleurs il n'y a que la femelle qui aille à terre, et seulement pour faire sa ponte; encore n'y vient-elle jamais que durant l'obscurité de la nuit, et avant le lever de l'aurore elle est retournée à l'eau.

» Les côtes occidentales du Mexique, sur

le grand Océan, offrent aussi une petite tortue franche dont la chair est un excellent manger ».

Walbaum a indiqué deux variétés dans la tortue franche, savoir : 1° la tortue franche à bec d'oie, et 2° la tortue franche à bec de poule.

LA TORTUE RIDÉE (1).

Le naturaliste Van-Ernest a rapporté de l'océan Indien en Hollande une nouvelle espèce de tortue, qu'il regarde comme très-voisine de la tortue franche, et qui en diffère par les écailles de sa carapace, qui sont d'un châtain un peu clair, avec trois plis légers, bruns et transversaux assez semblables à des rides sur chacune de ces écailles, et par le cercle de la carapace jaunâtre, et enfin par sa petite taille.

Cette tortue a neuf pouces de longueur, sept de largeur et trois de hauteur.

Son plastron ne diffère de celui de la tortue franche que par sa couleur, qui est d'un verd uniforme sombre.

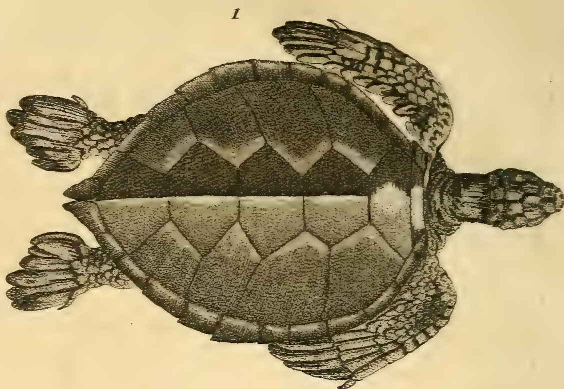
Les nageoires sont variées de teintes jaunâtres, sur-tout en dessous; les antérieures

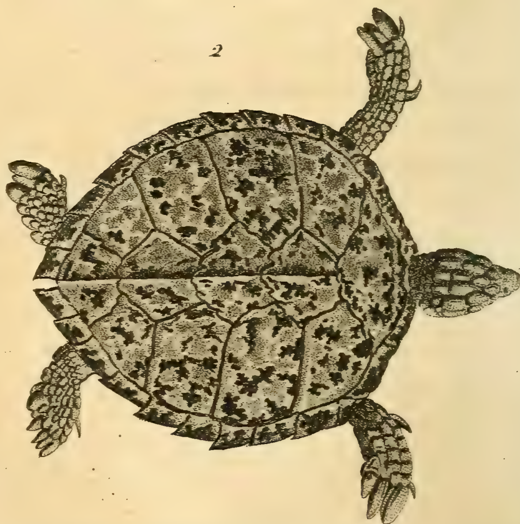
(1) *Testudo rugosa, squammis tri-rugosis, rugis transversalibus atris : colore castaneo, margine flavescente. Van-Ernest.* Description manuscrite communiquée.

ont trois ongles courts, et les postérieures quatre.

Van-Ernest a pris un individu de cette espèce dans la mer des Indes, sur des algues flottantes, près de la ligne à environ trois dégrés des îles Maldives. Il y avoit sur cette tortue à la base de ses cuisses et sur les côtés de son cou plusieurs petites sangsues nouvelles dont la couleur étoit noire, avec une ligne longitudinale d'un beau rouge de chaque côté du dos, et de plus avec le ventre jaune.

Je dois observer que les jeunes tortues franches, les jeunes carets et caouanes ont deux plis transversaux seulement sur chacune de leurs plaques latérales ; tandis que cette tortue, qui est aussi un jeune individu, en a trois ; ce qui suffit déjà pour indiquer qu'elle doit constituer une espèce nouvelle.





De Seve del. E. Voysard S.

1. TORTUE CÉPÉDIENNE.
2. TORTUE CARET.

LA TORTUE CARET (1).

L'HISTOIRE naturelle des tortues a déjà été examinée fort en détail par plusieurs

(1) *Testudo caretta, scutis dorsalibus tredecim imbricatis; testâ ellipticâ, subcarinatâ, serratâ.*

La tuilée. Daubenton, Dict. erpet. Encycl. méth. — *Le caret.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. — *Caret.* Du Tertre, Antill. tom. II, pag. 229, n° 24. — *Idem.* Labat, Voyage aux Antill. pag. 315. — *Idem.* Valmont de Bomare, Dict. d'hist. nat. — *Testudo caretta.* Catesby, Hist. nat. de la Caroline, tom. II, pag. 39. — *Idem.* Gronovius, Zooph. n° 72. — *Idem.* Ray, Synops. anim. quadrup. pag. 258. — *Idem.* Sloane, Voyage aux Barbades. — *Idem.* Knorr, Del. natur. pl. L. — *Testudo imbricata.* Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. — *Idem.* Schneider, Schildkr. 3, pag. 309. — *Idem.* Walbaum, Chelonogr. pag. 46 et 110. — *Idem.* Schœpff, Hist. testud. p. 83, planche XVIII. — *Testudo marina americana.* Seba, tom. I, planche LXXX, fig. 9. — *A scaly tortoise shell.* Grew. Mus. pag. 38, pl. III, *a.* — *Hawsbill turtle.* Brown, Jam. pag. 465, n° 1. — *Karet schildkrœte.* Schedels, Waren-lexic. 2, 1791, pag. 482. — *Bec à faucon des marins.*

savans d'une grande réputation, et cependant il reste encore beaucoup de doutes que les voyageurs pourront seuls éclaircir. A ne considérer les tortues marines que dans les collections, et seulement d'après leurs enveloppes, on pourroit croire que les espèces sont nombreuses, et cependant il n'y en a encore que cinq ou six de connues. Peut-être même n'en existe-t-il plus d'autres à découvrir; mais ce qui induit en erreur au premier coup d'œil ceux qui n'ont pas observé ces animaux vivans, c'est qu'ils ne peuvent les suivre dans les différens états où ils passent avant de parvenir à leur dernier accroissement; ainsi toutes les tortues marines ont une ressemblance presque parfaite entre elles dans les premiers tems de leur enfance, et ce n'est que très-lentement que leurs lames écailleuses se développent et achèvent de se former. Schœpff a représenté dans une même planche de son ouvrage (1) un petit de la tortue franche, du caret et de la caouane, et l'on ne trouve entre eux que de très-foibles différences. Le jeune du caret a, comme la tortue franche, treize écailles non imbriquées sur la carapace; et ce n'est

(1) Schœpff, Hist. testud. in-4°, pag. 72, pl. XVII.

qu'après une certaine croissance que ces écailles s'élargissent, s'alongent postérieurement l'une au dessus de l'autre et se recouvrent alternativement comme les tuiles de nos toits.

La tortue caret est moins grosse que la tortue franche ; car il est très-rare d'en trouver du poids de trois à quatre cents livres.

La carapace du caret est ovale, un peu en forme de cœur, foiblement sinuée en devant, et plus étroite en arrière : son disque est un peu convexe, couvert de treize plaques ou écailles épaisses de deux ou quatre lignes, transparentes, lisses et imbriquées, avec leur bord postérieur tranchant, et entier dans les jeunes, ou souvent rongé dans les adultes. Les cinq écailles vertébrales sont d'inégales dimensions et de forme différente, avec une saillie longitudinale un peu en dos d'âne. La première écaille est très-large et a quatre faces, dont l'antérieure est plus grande et demi-circulaire. Les trois écailles suivantes sont hexagones, plus longues que larges ; et la cinquième est seulement à cinq angles, dont un est dirigé en arrière et prolongé un peu en pointe.

Les huit écailles latérales sont très-larges

celles des extrémités sont quadrangulaires; et les intermédiaires ont cinq angles; d'ailleurs elles sont très-irrégulières, lisses, planes, déprimées et imbriquées postérieurement.

Les écailles marginales sont au nombre de vingt-cinq, savoir : 1° une écaille très-large, étroite, à bord lisse au dessus du cou; 2° trois écailles disposées en long, à bord lisse et non imbriquées, au dessous de chaque bras; 3° quatre écailles imbriquées postérieurement, et semblables pour le reste aux précédentes, au dessus de chaque flanc; 4° quatre autres écailles élargies, avec leur bord un peu tranchant, et prolongé en un angle aigu en arrière au dessus des cuisses; 5° et enfin deux écailles caudales, larges, demi-circulaires, et rapprochées de manière à former un rond dont le bord est simplement tranchant.

La couleur de toutes les écailles de la carapace est noire, avec des taches irrégulières et transparentes plus ou moins roussâtres. On estime davantage les écailles épaisses, claires, transparentes, d'un jaune doré, et jaspées de rouge et de blanc, ou d'un brun presque noir.

Le plastron est arrondi et un peu saillant en devant, alongé et un peu obtus en arrière,

avec douze plaques très-larges, imbriquées, blanchâtres et coriaces. Chaque aile qui joint le plastron à la carapace, est recouverte par quatre petites plaques carrées.

La tête est alongée, plus amincie par devant, et plus convexe en dessus que celle de la tortue caouane, dont je donnerai ci-après la description : cette tête du caret est recouverte d'écailles non imbriquées. Les mâchoires sont saillantes, et l'inférieure est recourbée en en haut, de telle manière que les marins donnent le nom de *bec-à-faucon* à cette tortue. Le cou est plus extensible que dans les autres tortues marines, et recouvert d'une peau ridée.

Ses quatre pieds en nageoires, sur-tout les antérieurs, sont plus étroits et plus longs que ceux des autres tortues marines, souvent munis de deux ongles, et quelquefois de quatre selon Bonaterre et Schneider.

Le caret est assez commun près des îles et des côtes de l'Amérique, sous la zone torride, dans la mer Atlantique; il préfère sur-tout les îles des Caïmans et d'autres petites îles de la baie de Honduras; les côtes de la Vera-Crux dans le golfe du Mexique; le nord de la Jamaïque; les côtes de Guinée et l'ocean Indien. « Le philosophe, dit La-

cépède, mettra toujours au premier rang la tortue franche, comme celle qui fournit la nourriture la plus agréable et la plus salutaire; mais ceux qui ne recherchent que ce qui brille préféreront la tortue caret : c'est principalement celle-ci que l'on voit revêtue de ces belles écailles, qui, dès les siècles les plus reculés, ont décoré les palais les plus somptueux».

C. Fleurieu donne, dans ses notes sur le voyage de Marchand, les détails suivans sur le caret : « Si le caret est recommandable pour sa dépouille qui est recherchée par le commerce, et payée à un prix plus ou moins élevé, suivant sa qualité et la beauté de ses nuages colorés, il n'en est pas de même de sa chair communément jaune, principalement le gras, qui est un manger au dessous du médiocre, désagréable, et souvent nuisible.

» Dampier dit que dans plusieurs parages, et sur-tout entre les Sambales et Porto-Belo, le caret est une nourriture très-malsaine, que sa chair purge ceux qui se permettent d'en manger, et que souvent même elle cause de violens vomissemens. Labat, en parlant du caret de la Martinique, assure que cette espèce a une forte vertu purga-

tive : ceux qui en ont mangé se trouvent bientôt couverts de clous lorsqu'ils ont quelque humeur dans le corps; ils sont ordinairement attaqués d'une fièvre violente qui n'est cependant pas dangereuse ; c'est une crise salutaire pour les malades que la vigueur de leur constitution met en état de résister à l'activité du remède. Suivant le même voyageur, la chair du caret est moins purgative quand elle est salée ; mais elle l'est encore. Dampier attribue cette qualité presque venimeuse de la chair de certains carets à la mauvaise qualité des plantes dont ces individus se nourrissent dans les parages ou ne croît pas l'herbe à tortue, et dans ceux où elle est trop rare pour fournir à la subsistance d'une nombreuse population. Dans la disette, le caret se rabat sur la mousse des rochers et sur quelques herbes ou plantes sauvages : son écaille se ressent alors de cette mauvaise nourriture ; elle est couverte de taches obscures, mais sans couleurs ; elle perd sa transparence, n'est même plus susceptible d'un beau poli ; et dans le commerce elle ne peut soutenir la concurrence avec l'écaille des carets qui paissent dans ces prairies toujours renaissantes, toujours vertes, dont le fond de la mer est tapissé

dans le voisinage de certaines côtes ; mais les œufs de la tortue caret ne participent jamais de la qualité nuisible de sa chair ; ils passent même pour être plus délicats que ceux des autres espèces de tortues. On prétend que sur les côtes de la Guiane et du Brésil, le caret se plaît moins dans la mer que sur les terres noyées, où il trouve apparemment une nourriture plus abondante ou plus convenable à son goût.

» Selon Catesby, le caret mange un fungus que les americains nomment *oreille de juif*. Tout le monde connoît les différens usages auxquels les arts et les métiers savent employer l'ecaille de la tortue caret qui, de toutes les écailles est la plus belle et la plus recherchée : on en fait des boîtes, des étuis, des peignes, des manches de couteau ou d'autres instrumens tranchans, des garnitures de miroirs et de coffrets ; on en orne des cartels de pendules, des bureaux à écrire, des cabinets pour des médailles ou des coquilles, et tous ces meubles que le talent inimitable de Bowl a sauvés du malheur de vieillir, attaché à tant d'ouvrages de fantaisie auxquels la mode ne peut donner qu'une valeur aussi peu solide qu'elle-même est peu durable, etc. ; ainsi, le

bouclier que la Nature avoit donné à la tortue pour la mettre à l'abri de la dent des poissons voraces de la mer, de même que les défenses qu'elle avoit accordées à l'éléphant pour repousser son ennemi, étoient réservés à fournir au luxe de l'homme qui asservit la Nature entière à ses besoins et à ses plaisirs.

» La dépouille d'un caret, c'est-à-dire, ses écailles, pèse communément trois à quatre livres : Dampier dit que cependant toutes ne vont pas à ce poids; mais que quelquefois aussi on en rencontre qui ont leurs écailles si épaisses, qu'elles pèsent toutes ensemble jusqu'à sept et huit livres. On enlève les écailles de dessus la carapace du caret, en mettant du feu dessous; elles se soulèvent d'elles-mêmes, et dans cet état on les détache sans peine avec la main.

» Lorsqu'on emploie l'écaille de tortue en marqueterie, et qu'elle est mince et transparente, on lui donne la couleur que l'on souhaite, par le moyen de feuilles teintes et mises dessous; mais, pour cela, on choisit l'écaille de couleur fauve, transparente, sans veines, et non pas celle qui est de couleur vineuse ou pleine de nuages. Pour façonner l'écaille à volonté, on la mollit dans de l'eau

bouillante; et en la mettant ensuite dans un moule de fer chauffé dans la même eau, on lui en fait prendre la forme à l'aide d'une bonne presse de fer, le moule et la presse plongés dans l'eau : c'est ainsi qu'on la façonne en tabatière, etc. Par un procédé semblable, les fragmens de l'écaille, les rognures, les copeaux enlevés sur le tour, les rapures mêmes sont employés utilement : ces parties se fondent ensemble et forment une écaille continue; c'est ce qu'on appelle de l'*écaille fondue*; mais, dans cet état, elle perd totalement sa transparence; elle est noire, ne prend pas un beau poli, et devient très-cassante. Nos tabletiers sont parvenus à faire prendre à l'écaille diverses couleurs qu'ils y incorporent; et en la moulant, elle reçoit toutes sortes d'empreintes en bas-relief. Les écailles sans taches et épaisses sont réservées pour faire ce qu'on appelle *l'écaille blonde*, qui se moule en tabatières, en bonbonnières, etc. »

J'ai observé dans le cabinet de l'institut au Louvre la carapace d'une jeune tortue marine, qui m'a paru devoir être séparée du caret, par sa forme presque orbiculaire un peu aplatie, et sur-tout par ses écailles vertébrales plus larges que longues, et terminées

en

en angles très-aigus entre le haut des plaques latérales. Les écailles du disque, au nombre de treize, commencent à se former; elles naissent à la partie postérieure de chaque plaque; elles sont polies, rayées en long de rougeâtre et de brun. Le bord antérieur est tronqué, et le postérieur est foiblement dentélé ou plutôt festonné. Les huit plaques marginales postérieures sont plus larges, surtout les deux caudales; tandis que les antérieures sont à proportion plus longues. J'ai compté en tout vingt-cinq plaques marginales. Cette carapace est rapportée à tort à la tortue marine nommée *caouane*.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur de cette carapace	1	1	3
Sa largeur		10	9
Sa hauteur		3	3

LA TORTUE CÉPÉDIENNE (1).

Je possède dans ma collection une jeune tortue marine qui doit, sans contredit, former une nouvelle espèce, à cause de plusieurs caractères fixes qu'elle présente, et qui suffisent pour la séparer de la tortue franche et du caret, avec lesquels cependant elle a beaucoup d'affinité. La carapace est en forme de cœur, et presque orbiculaire.

Ainsi que la jeune tortue caret, elle a les plaques du disque au nombre de treize, non imbriquées et couvertes de quelques rides ou plis élevés; mais on reconnoît assez clairement, en examinant la nature de ces plaques, qu'elles doivent se séparer par écailles dans les adultes. Leur couleur est d'un brun foncé, presque noirâtre et luisant, avec quelques taches transparentes d'un brun roussâtre. Ces treize plaques ont la même forme que celles d'un jeune caret; les cinq

(1) *Testudo cepediana, pedibus pinniformibus, ungue unico munitis; 14 lamellis sternalibus.*

vertébrales sont un peu pliées en dos-d'âne, et la première d'entre elles est un peu bombée.

J'ai compté ving-cinq plaques marginales; les onzes antérieures sont épaisses et arrondies sur leur bord; tandis que les autres sont tranchantes, et qu'elles forment un très-petit feston; les deux caudales sont un peu avancées, et laissent entre elles une légère échancrure.

Le plastron ressemble par sa forme à celui de la tortue caouane, mais il est moins concave dans son milieu; de plus il est couvert de quatorze plaques d'un blanc jaunâtre, et semblables à du parchemin. Les deux plaques surnuméraires sont placées comme un triangle en avant des plaques collaires. Chaque aile du plastron a, en avant de ses quatre grandes plaques, cinq autres plaques plus petites dont une est hexagone.

La tête est à proportion plus grosse et plus obtuse que celle de la caouane : elle a une grande plaque cervicale surmontée d'une petite saillie disposée en longueur; tandis que la petite bosse de la caouane est transversale. Le dessus et les côtés de la tête sont d'un brun foncé; les écailles des joues et la mâchoire supérieure sont bordées de jaunâtre.

Toute la peau du dessous du corps, du cou et de la mâchoire inférieure est très-ridée et d'un blanc jaunâtre. Le cou est un peu plus court que la tête. La queue est triangulaire, et longue de deux lignes.

Les pieds en nageoire n'ont qu'un ongle chacun : les antérieurs sont un peu plus longs que la moitié de la carapace, étroits et courbés en fer de faulx ; les postérieurs sont plus courts et larges, sur-tout à leur bout.

J'ai donné à cette nouvelle espèce le nom de *cépédienne*, pour rendre hommage aux vastes connoissances du professeur Lacépède, qui a enrichi l'histoire naturelle d'un ouvrage très-précieux sur les quadrupèdes ovipares, les serpens et les poissons, et qui a bien voulu me donner des preuves de son amitié, en me permettant d'examiner et de décrire tous les reptiles du museum d'histoire naturelle de Paris.

J'iguore quelle est la patrie de cette tortue.

Dimensions de la tortue cépédienne en jeune âge.

	pouc.	lig.
Longueur totale	8	9
Epaisseur	2	6

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace	6	
Largeur de la carapace	5	
Longueur du cou et de la tête	2	9
Longueur des mâchoires	1	2
Longueur des pattes de devant	3	7
Largeur des pattes de devant	1	
Longueur des pattes de derrière	2	2
Largeur des pattes de derrière	1	2

LA TORTUE CAOUANE (1).

Linnæus, Daubenton et d'autres naturalistes ont donné à cette tortue le nom de *caret;* mais c'est une erreur que le professeur Lacépède a redressée avec raison, en lui substituant la dénomination de *tortue caouane*, sous laquelle on la connoît dans presque tous les pays où elle habite.

(1) *Testudo caouana, testâ ovato-cordatâ, serratâ, scutis disci quindecim, vertebralibus posticè gibbis.*

Le caret. Daubenton, Dict. erpet. Encycl. méthod. — *La couane, la nasicorne.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. — *Tortue caouane.* Rochefort, Hist. nat. des Antill. pag. 248, fig. — *Testudo caretta.* Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. — *Idem.* Walbaum, Chelonograph. pag. 4 et 95. — *Idem.* Schœpff, Hist. testud. pag. 67, pl. XVI. — *Testudo caouanna.* Ray, pag. 257. — *Idem.* Catesby, pl. XL. — *Idem.* Bonaterre, Dict. erpet. pl. XXV, fig. 2, n° 3. — *Testudo marina.* Caldesi, Osserv. anatom. — *Idem.* Gottwald, fig. 1, 2 et 3. — *Testudo cephalo.* Schneider, Schildk. pag. 303, n° 2. — *Logger-head turtle.* Brown, Jam. pag. 465, n° 3. — Gronovius, Mus. ichth. tom. II, n° 69. — Zoophyt. n° 71. — *Mediterranean tortoise.* Pet. Brown, New. illustr. of zool. pl. XLVIII, fig. 3

La carapace est ovale en forme de cœur, plus large à sa partie supérieure et vers son milieu, étroite et comme terminée en pointe dans sa partie postérieure. La boîte osseuse a en longueur trois fois environ son épaisseur : le devant de la carapace est tronqué au dessus du cou.

Les plaques dorsales ou du disque sont au nombre de quinze, disposées en long sur trois rangs, comme dans les autres tortues. Les cinq plaques vertébrales sont toutes hexagones, presque d'égale longueur, avec leur milieu muni d'une carêne tranchante et très-relevée sur la partie postérieure de chaque plaque; cette saillie élevée de chaque carêne est plus pointue dans les adultes, et plus arrondie dans les jeunes. J'ai aussi remarqué que la carêne vertébrale des vieilles tortues caouanes est quelquefois plus émoussée et moins relevée que dans les adultes : les deux rangées latérales sont composées de

(jeune.) — *Testuggine di mare.* Cetti, Storia di Sardegna, tom. III, pag. 12. — *Die meer-schildkrote.* Meyer, Zeitvertr. pl. xxx et xxxi. — *Canuaneros et juruca*, aux Antilles, selon Valmont de Bomare. — *Kaouane.* Dutertre, pag. 228. — *Testudo corticata vel corticosa.* Rondelet, Hist. des poissons. — *Testudo macropus.* Walbaum, Chelonograph. pag. 112.

dix plaques à cinq angles, plus larges que longues; les deux premières plaques sont plus petites et les intermédiaires plus grandes. Je dois observer ici que les tortues caouanes, que j'ai déjà vues, avoient toutes quinze plaques dorsales; tandis que je n'en ai jamais compté plus de treize à la tortue franche et à la tortue caret.

Le bord de la carapace est composé de vingt-cinq plaques: les sept antérieures sont simplement épaisses, et les autres sont un peu tranchantes, aplaties, et forment chacune une dentelure ou feston; les deux dernières de ces plaques laissent entre elles une petite échancrure formée par le rapprochement des deux festons. Toutes les plaques marginales sont d'ailleurs carrées et à peu près d'égal volume.

Le plastron est ovale alongé, plus étroit et plus saillant en arrière, entouré d'une saillie ou carêne, un peu creusé dans son milieu: il est composé de douze grandes plaques coriaces, jaunâtres et assez semblables à du parchemin épais; on y voit de plus deux petites plaques dessous chaque bras, et trois plaques sur chaque aile du plastron. Ces ailes sont larges et assez grandes.

La tête est grosse, ovale un peu alongé,

recouverte en dessus par une grande plaque cervicale bombée, entourée de douze petites écailles. Le bec est saillant, et ressemble beaucoup à celui d'un perroquet; mais seulement avec cette différence, que le bord de la mâchoire supérieure est droit, et non recourbé en en bas à son extrémité comme dans le perroquet. Les deux narines sont percées au dessus du bec dans une petite masse charnue.

Le cou est épais, plus court que la tête; recouvert d'une peau ridée, épaisse et garnie de très-petites écailles calleuses; il en est de même de la peau qui est sous les cuisses, l'anus et la queue qui est à peine distincte, parce qu'elle est fort courte.

Les pieds antérieurs sont des nageoires larges, minces, aussi longues que la moitié de la carapace, et un peu arquées en fer de faulx. Les nageoires postérieures sont plus courtes, aplaties, élargies à leur bout et comme spatulées. (1). Ces quatre pieds en nageoires sont couverts, dans leur milieu,

(1) On peut distinguer les pieds de la caouane par la phrase latine suivante : *Palmæ elongato-falcatæ; plantæque spatulatæ.*

dessus et dessous, de petites écailles arrondies et nombreuses, et sur leur pourtour de grandes écailles plattes : ils ont de plus chacun deux petits ongles sur leur bord extérieur.

La couleur de la carapace est d'un roussâtre plus ou moins rembruni, tacheté de noirâtre lorsque l'animal est dans l'eau.

Walbaum, qui a donné une description anatomique assez complette de cette tortue, prétend qu'elle est sujette à varier dans ses couleurs : il en a observé une qui étoit en dessus d'un bai obscur parsemé çà et là de stries obscures et divergentes jaunes, et en dessous d'un blanc jaunâtre. Une autre plus petite étoit d'un bai roussâtre clair, avec des stries jaunâtres disposées en rayons sur les plaques dorsales ; ses plaques marginales étoient brunâtres, avec leur bord teint de jaunâtre. Gottwald dit que la caouane est quelquefois brunâtre ; c'est aussi ce que j'ai observé plusieurs fois. Van-Ernest m'a envoyé de Hollande une note très-courte sur une caouane qu'il n'a rencontrée qu'une seule fois dans l'océan Indien près de Ceilan, et qui ne diffère de la vraie caouane que parce qu'elle a une carapace rousse, avec deux larges bandes transversales brunâtres et avec

une tache noire arrondie entre l'œil et la région du tympan.

La caouane est moins abondante et moins répandue que les tortues dont j'ai parlé précédemment; on ne la trouve assez communément que dans la Méditerranée, sur les côtes de Sardaigne, vers le quarante-unième dégré de latitude : on en pêche assez souvent près de Cagliari qui pèsent de trois à quatre cents livres. On rencontre aussi des caouanes dans diverses parties du golfe du Mexique, sur les côtes de la Jamaïque et même plus au nord vers la Floride.

La caouane est la plus vorace et la plus courageuse de toutes les tortues : elle se nourrit principalement de coquillages, surtout de buccins, qu'elle peut broyer très-facilement, selon Catesby, à l'aide de ses mâchoires robustes et très-dures. Quelquefois on trouve sur sa carapace des serpules, des balanes et d'autres coquilles parasites, selon Schœpff. Sa chair est huileuse, rance, coriace, et a le goût de marée; elle sent assez fortement le musc; aussi n'est-elle pas recherchée de la plupart des marins; quelques-uns prétendent cependant en avoir mangé sans dégoût lorsqu'elle est nouvellement pêchée : ses œufs sont excellens à

manger. L'huile qu'on retire des caouanes, selon Lacépède, est fort abondante; elle ne peut être employée pour les alimens, parce qu'elle sent très-mauvais; mais elle sert à brûler, à préparer les cuirs, et à enduire les vaisseaux qu'elle préserve, dit-on, des tarets, à cause de sa fétidité. L'écaille de la caouane n'est pas employée avec succès dans la marqueterie, parce qu'elle est trop mince, et remplie d'inégalités et de plis.

Outre la caouane à deux bandes brunes, dont j'ai déjà fait mention d'après Van-Ernest, j'en ai encore remarqué dans les collections qui sont à Paris, deux autres variétés, savoir: 1° une caouane brune, qui a trois ongles aux nageoires antérieures, et deux ongles aux postérieures; 2° un autre individu qui n'a que six festons sur chaque côté de sa carapace au lieu de huit. J'ignore dans quelque partie du globe elles ont été prises.

Le savant et respectable professeur Lacépède, dans son Histoire naturelle des tortues, a cru devoir séparer d'avec les vraies caouanes une tortue marine qu'il a nommée *nasicorne*, parce qu'elle a un tubercule charnu qui s'élève au dessus de son museau, et dans lequel sont placées les narines. Il la regarde

comme plus voisine de la tortue franche que de la caouane, parce que sa chair est bonne à manger. On la trouve sur les côtes de l'Amérique près de l'équateur.

En attendant qu'on ait établi d'une manière certaine tous les caractères qui doivent servir à séparer la tortue nasicorne de la caouane, je crois devoir les réunir comme une même espèce ; d'autant plus que les caouanes ont toutes, lorsqu'elles sont vivantes, leurs narines percées dans une masse charnue, qui s'enfonce et disparoît entièrement après leur mort. Schœpff a observé le premier ce caractère du nez à la tortue caouane qu'il a figurée, et qui avoit été pêchée dans le port de Livourne.

Je crois, avec les naturalistes modernes, qu'il faut rapporter à la caouane, comme variété, la tortue coffre ou à bahut, de Catesby, et la tortue à grosse tête de Dampier. Toutes deux deviennent très-grosses et ont la carapace beaucoup plus convexe que celle des autres tortues marines : elles ont mauvaise odeur et mauvais goût ; mais on en peut retirer beaucoup d'huile à brûler.

La tortue à longues nageoires, *testudo macropus* de Walbaum, est aussi une caouane.

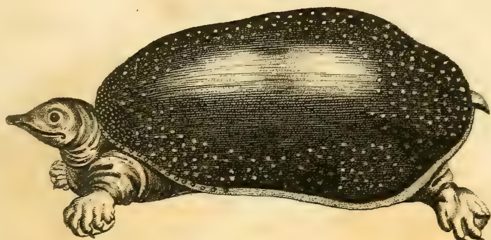
LA TORTUE LUTH (1).

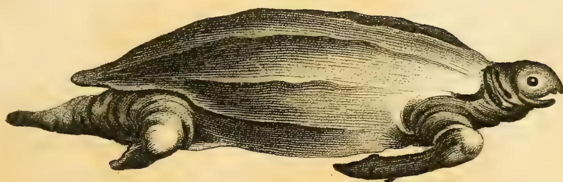
PARMI les tortues marines, il n'en est aucune qui ait plus d'analogie avec les lamantins et les phoques, et qui soit par conséquent plus remarquable dans sa forme que la tortue luth. Son corps est à la vérité renfermé, comme celui des autres tortues, dans une boîte osseuse ; mais cette boîte n'est pas recouverte par des plaques écailleuses, mais seulement par un vrai cuir dur, noir, ayant cinq grandes stries longitudinales sur le dos. Cette tortue présente donc une exception dans son genre, parce

(1) *Testudo coriacea, corpore coriaceo, non scutato, per longitudinem striato ; pedibus pinniformibus.*

Tortue luth. Daubenton, Dict. erpet. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. fig. — *Testudo lyra.* — *Rat de mer* et *tortue à clin*, par les pêcheurs de plusieurs contrées. — *Tortue couverte* ou *tortue mercuriale.* Rondelet, Hist. des poissons. — — *Testudo coriacea.* Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. — *Idem.* Vandelli, ad. Linn. Padoue, 1761, in-4. — *Idem.* Schneider, Schildkroet. pag. 312.

2.





1.

De Sève del. Berthault S.

1. TORTUE LUTH.
2. TORTUE MOLLE.

que son corps n'est pas recouvert de plaques écailleuses ; mais ce n'est pas la seule espèce connue qui ait ce singulier caractère : la tortue féroce qui habite dans quelques eaux douces de l'Amérique septentrionale , est aussi revêtue d'une peau coriace.

La tortue luth ne peut pas retirer sous sa carapace sa tête ni ses pattes : cette carapace, ou plutôt le dessus de son corps, est convexe, arrondi dans une partie de son contour , et terminé par derrière en une pointe si aiguë et si prolongée , qu'on croit voir une seconde queue placée au dessus de la véritable , selon la juste remarque de Lacépède. La partie inférieure du corps est aplatie ; la tête, les pattes en nageoire et la queue sont aussi couvertes d'une peau coriace comme le corps. Quoiqu'on ait prétendu que ses nageoires n'ont pas d'angles, il paroît cependant qu'elle a une membrane en forme d'ongle aux nageoires postérieures. La partie supérieure du museau est fendue de manière à recevoir l'extrémité de la mâchoire inférieure qui est recourbée en haut.

La tortue luth existe dans la Méditerranée et dans l'océan Atlantique, mais elle y est rare : il paroît qu'elle va faire sa ponte dans le sable sur les côtes de Barbarie. Rondelet

a vu un individu long de cinq coudées, qui avoit été pêché à Frontignan. Dans le Journal de physique de 1779, Amoureux a décrit un autre individu long de cinq pieds cinq pouces, pris dans le port de Cette. Le 4 août 1729 on prit un tortue luth à treize lieues de Nantes, au nord de l'embouchure de la Loire; et M. Delafont, qui en fit alors la description, écrivit à l'académie des sciences que cette tortue, longue de sept pieds un pouce, poussoit de tels cris quand on lui cassa la tête à coups de crochet de fer, que ses hurlemens auroient pu être entendus à un quart de lieue; et sa gueule exhaloit une vapeur très-puante. Vers la fin de l'été de 1756, on prit aussi sur les côtes de Cornouailles, en Angleterre, une assez grande tortue luth; et Pennant en a décrit et figuré une jeune, longue seulement de trois pouces trois lignes, dans les Transactions philosophiques de 1771, tome LXI. D'après un mémoire manuscrit que Fougeroux de Bondaroy a communiqué au naturaliste Lacépède; il paroît qu'on trouve aussi cette même tortue sur les côtes de l'Amérique et de l'Afrique, qui sont situées dans l'océan Atlantique sous la zone torride.

« La tortue luth, dit Lacépède, est une

de

de celles que les anciens grecs ont le mieux connues, parce qu'elle habitoit leur patrie. Tout le monde sait que, dans les contrées de la Grèce, ou dans les autres pays situés sur les bords de la Méditerranée, la carapace d'une grande tortue fut employée par les inventeurs de la musique comme un corps d'instrument, sur lequel ils attachèrent des cordes de boyaux ou de métal. On a écrit qu'ils choisirent la couverture d'une tortue luth ; et telle fut la première lyre grossière qui servit à faire goûter, à des peuples peu civilisés encore, le charme d'un art dont ils devoient tant accroître la puissance. Aussi la tortue luth a-t-elle été, pour ainsi dire, consacrée à Mercure, que l'on a regardé comme l'inventeur de la lyre. Les modernes l'ont même souvent, à l'exemple des anciens, appelée *lyre*, ainsi que *luth* ; parce qu'ils convenoient que son nom rappeloit le noble et brillant usage que l'on fit de son bouclier, dans les premiers âges des belles régions baignées par les eaux de la Mediterranée ».

Dimensions de la tortue luth, qui est au Museum d'histoire naturelle de Paris ; par Lacépède.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale....................	7	5	2
Grosseur...........................	7		1

	pieds	pouc.	lig.
Epaisseur	1	8	
Longueur de la carapace	4	8	2
Largeur de la carapace	4	4	
Longueur du cou et de la tête	1	5	
Longueur des mâchoires		8	6
Grosseur du cou	2	11	
Grand diamètre des yeux		2	
Longueur des pattes de devant	3	1	
Grosseur des pattes de devant	1	11	
Longueur des pattes de derrière	1	6	
Grosseur des pattes de derrière	1	7	10
Longueur de la queue	1	1	

NOTE sur deux nouvelles espèces de Tortues marines, dont je n'ai pas pu me procurer la description.

Le naturaliste J. D. Schœpff, dans les premiers fascicules de son *Historia testudinum*, imprimés à Erlang en 1792, avoit promis de décrire deux nouvelles espèces de tortues marines dans la suite de son ouvrage; elles sont indiquées dans son avant-propos : *Testudo marina*, *nov. sp. Testudo japonica*, *Thunbergii.* Cet observateur, recommandable par ses savantes recherches, vient de mourir depuis peu, et sa précieuse collection a été achetée pour le cabinet d'histoire naturelle de Berlin. Espérons que quelque savant de cette ville publiera bientôt la suite de l'ouvrage de Schœpff, et procurera aux naturalistes la description des nouvelles espèces de tortues recueillies par cet observateur.

SECTION DEUXIÈME.

TORTUES D'EAU DOUCE. Pieds ayant des doigts très-distincts, terminés presque tous par des ongles crochus. Ces doigts sont palmés dans les unes, demi-palmés ou même non palmés dans les autres.

LA TORTUE MOLLE OU FÉROCE.

La tortue que je vais décrire, a déjà fourni le sujet de plusieurs discussions que de nouvelles observations pourront seules terminer. Toutes les descriptions qui en ont été faites d'après nature, ne sont nullement conformes entre elles; et même en les comparant toutes ensemble, on pourroit croire qu'elles doivent se rapporter à plusieurs animaux différens. C'est pourquoi, en attendant des renseignemens suffisans, je ne crois pouvoir mieux faire que d'indiquer successivement les diverses descriptions déjà publiées; telles sont celles de Pennant, de Bartram, etc.

LA TORTUE DE PENNANT (1).

Le docteur Garden, naturaliste contemporain et disciple de Linnæus, rapporta en Europe deux tortues *à écailles molles*, qui avoient été trouvées dans les rivières du sud de la Caroline; il fit présent d'un individu à Ellis, et de l'autre à Pennant, qui l'a décrit dans les Transactions philosophiques de 1771.

L'enveloppe du corps étoit longue de vingt pouces et large de quatorze pouces et demi. L'animal pouvoit alonger son cou de treize pouces et demi, et son poids étoit de vingt-cinq livres; mais on prétend qu'il devient

(1) *Testudo ferox, testa cartilagineâ ovata, pedum unguibus tribus, naribus tubulatis prominentibus.*

Testudo ferox. Pennant, Act. angl. tom. LXI, pag. 266, pl. x, fig. 1 et 3. — *Idem.* Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. pag. 1039. — *Idem.* Schneider, Schilkr. pag. 330. — *Idem.* Schœpff, Hist. testud. pl. xix, pag. 88. — *La tortue molle.* Lacépède, Hist. des quadr. ovip. in-12, tom. I, pag. 170, pl. v, fig. 1. — *Idem.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 165.

beaucoup plus gros, et qu'il pèse jusqu'à soixante-dix livres.

Le milieu de la carapace étoit dur et osseux, mais tout le reste étoit cartilagineux et flexible à peu près comme un cuir épais de soulier; sur le devant et le derrière de cette carapace molle il y avoit des tubercules lisses, oblongs et nombreux.

Le plastron, cartilagineux et flexible dans sa partie antérieure, dépassoit de deux ou trois pouces le devant de la carapace, et servoit en quelque sorte de soutien à la tête. Sa partie postérieure, dure et osseuse, ressembloit un peu par sa forme à une selle, et avoit deux parties sur lesquelles les cuisses s'appuyoient.

La tête, un peu plus petite en proportion du corps, avoit une forme un peu trigone, amincie en devant et plus large en arrière. Le nez formoit un museau cylindrique, cartilagineux, long de neuf lignes, et placé en avant de la lèvre supérieure; ses deux narines, situées à côté l'une de l'autre, étoient séparées par une cloison frangée. Ce nez alongé ressembloit beaucoup à celui de la taupe, mais il ne pouvoit sans doute pas lui servir à fouiller la terre, parce qu'il étoit mince, mou et cartilagineux. Les yeux

placés dessus la partie antérieure de la tête, étoient assez près l'un de l'autre; ils avoient une petite prunelle, l'iris rond et d'un jaune vif, deux grandes paupières mobiles, et en outre une paupière clignotante, qui se fermoit lorsque l'animal étoit effrayé ou qu'il s'endormoit.

La queue étoit courte, épaisse et large.

Les membres, gros et robustes, avoient chacun cinq doigts, dont les trois premiers, plus forts et plus courts, étoient armés d'ongles crochus; les deux autres doigts étoient sans ongles; tous servoient à étendre une forte et large membrane, laquelle formoit sur le côté extérieur des pieds de devant un double appendice qui ressembloit un peu à deux faux doigts; les pieds de derrière ne différoient des antérieurs que parce qu'ils avoient un seul appendice digitiforme.

La couleur de la tortue féroce de Pennant est, dessus la tête, le corps et les pieds antérieurs, d'un brunâtre foncé légèrement teint de verdâtre; tout le dessous est d'un blanchâtre uniforme et sans taches, même les pieds de derrière et la queue.

La tortue féroce habite dans les rivières du sud de la Caroline; on la trouve en grand nombre dans les rivières de Savannah et

d'Alatamaha : on a aussi assuré au docteur Garden qu'elle est très-abondante dans la Floride orientale. Ce naturaliste a gardé une tortue de cette espèce pendant trois mois, sans qu'elle ait voulu prendre aucune nourriture. Peu de jours avant sa mort, elle pondit quinze œufs; et en examinant l'intérieur de son corps, on trouva encore quinze autres œufs. Comme elle est farouche et robuste, elle se défend avec courage, se redresse sur ses pieds, s'élance contre son ennemi, et le mord avec violence.

Bosc qui s'est occupé de l'histoire naturelle avec succès lorsqu'il étoit consul à Charles-Town, m'a assuré que toutes les tortues féroces, au dessous de deux ou trois ans, sont poursuivies et dévorées par les crocodiles; et qu'ensuite, lorsqu'elles sont parvenues au delà de cet âge, elles se nourrissent à leur tour des petits crocodiles.

La tortue féroce est un excellent manger, bien préférable, dit-on, à la tortue franche.

Je dois ajouter à ces détails le fait suivant, annoncé par Lacépède dans son histoire des quadrupèdes ovipares, lequel fait semble indiquer que l'animal habite aussi sur les bords de l'Oyapock dans l'Amérique méridionale. » Tandis que le chevalier de Wi-

derspach, correspondant du muséum d'histoire naturelle, étoit dans cette partie du nouveau continent, ses nègres lui apportèrent la tête et plusieurs autres parties d'une tortue d'eau douce qu'ils venoient de dépécer, et qu'il a cru reconnoître depuis dans la tortue de Pennant».

LA TORTUE DE BARTRAM (1).

Elle a deux pieds et demi de longueur sur un pied et demi de largeur; lorsqu'elle est parvenue à sa dernière croissance, elle pèse depuis vingt jusqu'à trente et quarante livres.

L'enveloppe de son corps est ovale, aplatie, un peu mince et molle ou cartilagineuse, à l'exception d'une rangée longitudinale formée de dix écailles imbriquées qui sont au dessus de la colonne vertébrale; les extrémités antérieures et postérieures de la carapace sont parsemées de verrues tuberculeuses, dures comme de la corne.

(1) *Testudo Bartrami, cartilaginea mollis, pedibus quinque digitatis; digitis omnibus unguiculatis; naso elongato, maxillâque inferiore cirrhosa, cirrhis retractilibus.*

Tortue à écailles douces. W. Bartram, Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale, traduct. tom. I, pl. II, pag. 307. — *Testudo (ferox?) verrucosa Bartrami.* Schœpff, Hist. testud. pag. 90.

Le plastron est petit, à demi-cartilagineux, à l'exception d'une bande transversale, dure et osseuse, qui sert à l'attacher avec la carapace.

La tête est grande, massive, presque ovale; la mâchoire supérieure est alongée, cylindrique et tronquée à son extrémité comme le groin d'un porc; les deux narines sont placées à son bout; aux deux côtés, vers la base de cette trompe, on voit de grands yeux; la partie supérieure de la bouche est crochue et aiguë à peu près comme le bec d'un oiseau de rapine; les lèvres et les coins de la bouche sont enflés, ridés et garnis de longs barbillons assez durs, qui s'alongent et se contractent à volonté; le cou peut s'alonger considérablement.

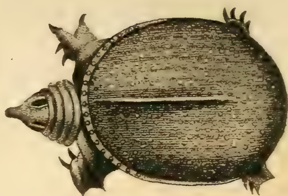
La figure de cette tortue ne représente pas la queue; les pieds sont très-larges, tous avec cinq doigts palmés et ouguiculés : le pouce est plus court que les autres. Sur le côté extérieur des pieds de devant on voit deux appendices membraneux, tandis que sur le même côté des pieds postérieurs il n'y a qu'une simple expansion membraneuse.

Bartram n'a pas parlé de la couleur de cette tortue.

On trouve la tortue de Bartram dans

toutes les rivières de la Floride orientale; elle se tient dans les profondeurs des lacs et des rivières; on l'y voit de tems en tems élever la tête hors de l'eau, et soufler avec un bruit à peu près pareil à celui du marsouin, soit pour jouer, soit même pour renouveler l'air contenu dans ses poumons. Elle se nourrit de tous les petits animaux qu'elle peut attraper, sur-tout de poissons, de grenouilles et de jeunes canards; elle est excellente à manger et très-grasse, mais il faut en manger modérément, parce qu'elle est indigeste et qu'elle purge. Lorsqu'on fait bouillir l'enveloppe cartilagineuse, elle se réduit facilement en gelée.

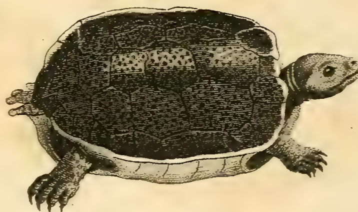
1.



2.



3.



De Seve del.   Berthault S.

1. TORTUE *à bec vue en dessous*.
2. TORTUE CHAGRINÉE.
3. TORTUE RABOTEUSE.

LA TORTUE A BEC (1).

Quoique Latreille ait paru croire, dans son intéressante histoire naturelle des reptiles, que la *tortue membraneuse* de Blumenbach et la *tortue cartilagineuse* de Boddaert, peuvent être des espèces voisines et différentes de la tortue à bec, parce que les auteurs qui les ont décrites, ne sont pas d'accord sur la patrie qu'elles habitent; j'observerai cependant que toutes les descrip-

(1) *Testudo rostrata, testâ orbiculari ovata, coriaceâ, carinatâ; rugis obliquis è punctis elevatis striata, scabra; naso cylindrico; pedibus triunguiculatis.*

Thunberg, Act. acad. suec. tom. VIII, pag. 179, pl. VII, fig. 2 et 3. — Schœpff, Hist. testud. pag. 93, planche XX. — *Testudo membranacea.* Blumenbach, Naturgesch. pag. 257, n° 1. — *Idem.* Schneider, Schildkr. pag. 45 et 46, pl. I. — *Idem.* Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. — *Testudo cartilaginea.* Boddaert, Schrift. berl. naturf. tom. III, p. 265. — *Idem.* Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. — *Testudo Boddaerti.* Schneider, Leips. Magaz. zur. naturg. 1786, 3. pag. 263, pl. II. — *Testudo triunguis.* Forskal, Faun. arabica. pag. 9.

tions et les figures de ces tortues sont tellement conformes entre elles, qu'il est impossible de douter que ce ne soit une seule espèce indiquée sous différens noms.

La carapace est ovale ou plutôt orbiculaire, carénée en long sur le dos, sans plaques écailleuses ni échancrure : elle est coriace, avec des lignes élevées obliques, formées de points ronds ou oblongs, saillans et rapprochés, de sorte que la surface de la carapace est striée et rude au toucher. La partie antérieure de cette carapace jusqu'au milieu est un peu convexe et plus ridée ; l'autre partie, c'est-à-dire, la moitié postérieure est plus aplatie, élargie et plus lisse.

Le bord de la carapace est entier, sans aucune échancrure, et quelquefois un peu relevé sur les côtés.

Le plastron est en dedans aussi prolongé et aussi large que la carapace, avec sa surface plate, lisse, sans écailles, ni échancrure et blanchâtre. Son milieu est oblong, un peu convexe, de forme presque carrée, de substance dure et osseuse, ainsi que les ailes qui l'unissent à la carapace. Tout le reste est cartilagineux.

La tète est lisse, déprimée, petite, munie

de deux yeux un peu saillans, et rétractile sous la peau du cou qui est lâche et plissée. Les narines sont placées au bout d'une petite saillie cartilagineuse et cylindrique, très-semblable à celle qu'on remarque à la tortue molle, à la matamata, et même à la tortue caouane, ainsi que je l'ai déjà prouvé précédemment.

Les pieds sont très-courts, palmés, à cinq doigts, dont trois seulement onguiculés. La membrane qui réunit les doigts se prolonge un peu au delà sur les côtés des pieds. La queue est élargie, très-courte et à peine prolongée jusqu'au bord postérieur de la carapace.

Cette tortue, dont la longueur totale est de deux pouces six lignes et la largeur de deux pouces deux lignes, paroît varier un peu dans le ton de sa couleur; car l'individu de Thunberg est brun, celui de Blumenbach d'un brun pâle, ceux que j'ai observés dans la galerie du muséum d'histoire naturelle de Paris, ainsi que celui qu'à figuré Schœpff, d'un gris jaunâtre pâle, avec la tête brunâtre.

Il paroît que cette tortue parvient à une taille un peu plus grande que celle indiquée ci-dessus; car celle de Thunberg avoit quatre

à cinq pouces de longueur. Dans les individus conservés au Museum d'histoire naturelle de Paris, la partie postérieure de la carapace est un peu échancrée.

Comme Blumenbach a pensé que cette tortue n'est qu'une jeune tortue molle, il lui a assigné, ainsi que d'autres naturalistes, la Guiane et la Floride pour patrie; mais il paroît qu'elle habite plutôt en Egypte dans le Nil, selon Forskœl. Cet auteur l'a ainsi décrite.

Tortue à trois ongles, *testudo triunguis*.

Pieds pinniformes (ou plutôt palmés) ayant chacun trois ongles; carapace ridée, orbiculaire, un peu déprimée et lisse sur ses bords; nez prolongé et cylindrique.

Cette tortue, nommée *tirse* par les égyptiens, est assez rare dans le Nil.

LA TORTUE CHAGRINÉE (1).

Cette tortue, très-remarquable par la forme singulière de sa carapace, a trois pouces neuf lignes de longueur, sans y comprendre la tête, et trois pouces six lignes de largeur; aussi a-t-elle une forme à peu près orbiculaire.

Lacépède observe, dans la description qu'il a publiée de cette tortue, qu'elle paroît composée, pour ainsi dire, de deux carapaces placées l'une sur l'autre, et dont la supérieure seroit plus étroite et plus courte. Celle-ci, qui représente le disque, est longue de deux pouces huit lignes, large de deux pouces, un peu saillante, osseuse, parsemée d'un

(1) *Testudo granulata, scutis dorsalibus granulatis, nudis, osseis; margine testæ sternoque cartilagineis.*

La *tortue chagrinée*, *testudo punctata*. Lacépède, Hist. des quadrup. ovip. in-12, tom. I, pl. VII, fig. 1, pag. 209. — *Idem*, *testudo scabra*. Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 164.

grand nombre de petits grains qui la font paroître chagrinée. Ce disque est composé de vingt-trois plaques nues, c'est-à-dire, non recouvertes de lames écailleuses. A la partie antérieure du disque on voit une plaque étroite, longue et transversale; puis il y a derrière trois rangées disposées en long, savoir : une rangée vertébrale formée de dix petites plaques oblongues, entre deux autres rangées latérales, composées de chacune de huit plaques longues et disposées en travers.

Les bords de la carapace, cartilagineux et un peu transparens, laissent apercevoir les côtes qui sont au nombre de huit paires, et qui forment de petites saillies transversales en soulevant la peau de chaque côté.

Lacépède remarque ensuite que le plastron est plus avancé par devant et par derrière que la couverture supérieure; qu'il est un peu échancré par devant, cartilagineux, transparent et garni de sept plaques osseuses, chagrinées, semblables aux plaques dorsales, différentes entre elles par leur grandeur et par leur forme, placées trois sur le devant, deux au milieu et deux vers le derrière du plastron.

La tête est semblable à celle de la bourbeuse; les pattes et la queue ne sont pas

connues; mais il paroît assez certain, d'après la nature même de l'enveloppe et sa forme, que cette tortue vit dans l'eau douce; elle a d'ailleurs quelques rapports avec la tortue à bec (*testudo rostrata*) de Thunberg.

La tortue chagrinée a été trouvée dans les grandes Indes par le voyageur Sonnerat. On peut en voir un individu dans la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris.

J'ai observé, dans le cabinet de l'institut à Paris, la carapace d'une tortue que je crois devoir regarder comme la tortue chagrinée adulte; et l'individu, décrit précédemment d'après Lacépède, m'a paru être un jeune animal.

Le disque est osseux, d'un gris roussâtre, parsemé sur toute sa surface de petits tubercules nombreux irrégulièrement disposés en long; de telle sorte que cette surface ressemble beaucoup à celle des vieux bois de cerfs. Ce disque est peu bombé, presque orbiculaire, tronqué en devant.

J'ai compté neuf pièces osseuses sur chaque côté du disque; ces pièces sont longues et étroites, engrenées par une suture semblable à celle qu'on observe aux pièces osseuses des autres tortues: les pièces latérales entourent les vertébrales.

Les pièces vertébrales sont au nombre de sept : elles sont très-étroites, puisque les plus grandes n'ont pas plus de cinq à six lignes de largeur ; leur longueur est de neuf lignes au plus.

Les pièces osseuses, placées sur les côtés du disque, ont toutes un pouce au plus de largeur, et les plus grandes ont jusqu'à deux pouces huit lignes de longueur.

Sous ce disque osseux j'ai compté huit paires de côtes, qui se prolongent d'un pouce environ dans le cuir, placé au dessus des flancs.

Ce disque osseux est entouré d'un cuir épais, assez parsemé de rides très-petites et à peine visibles; de sorte qu'il paroît lisse à la surface. Ce cuir est très-étroit en arrière, et il va en augmentant progressivement de largeur jusques sur le cou où il est très-large, et où il y a trois ou quatre rangées longitudinales de petits tubercules arrondis et à peine saillans. Sa couleur est brune, parsemée de points ronds, nombreux et grisâtres.

Dimensions des diverses parties de la carapace de la tortue chagrinée, qui est conservée dans le cabinet de l'institut.

	pouc.	lign.
Longueur du disque osseux...............	6	9

	pouc.	lign
Largeur du disque osseux, sans y comprendre le bout des côtes	5	8
Largeur de ce disque jusqu'au bout des côtes.	7	10
Sa longueur jusqu'aux bords du cuir	10	
Largeur du cuir en arrière		4
Sa largeur à la sixième paire de côtes		8
Sa largeur à la quatrième paire	2	3
Sa largeur à la seconde paire	2	8
Sa largeur en devant, en y comprenant une partie du cuir qui recouvre le cou.	5	3

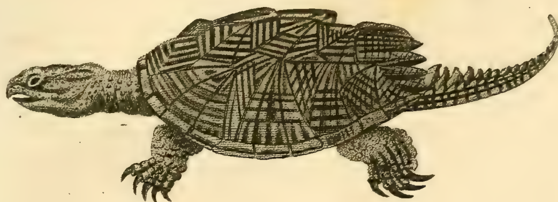
* LA TORTUE MATAMATA (1).

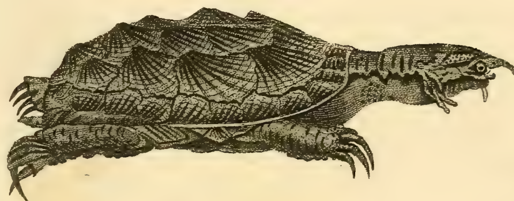
Le genre de la tortue est beaucoup plus nombreux en espèces qu'on le pense communément; on en trouve par-tout, excepté dans les pays froids, mais c'est principalement dans les lacs et les marécages de la zone torride que leurs espèces sont plus variées dans leur forme, plus nombreuses et plus fécondes qu'ailleurs. Les habitans de Cayenne, outre les tortues de mer communes aux côtes de l'Amérique, en connoissent encore onze espèces dans les rivières du continent qui les

* *Nota.* Cette description a été faite par Bruguière.

(1) *Testudo matamata, pedibus sub-digitatis, naso cylindrico proboscideo; collo utrinque fimbriato : testâ ovali sub-convexâ trifariam carinatâ.*

Testudo matamata. Bruguière, Journal d'hist. nat. n°. 7, pag. 253, planche XIII. — *Testudo fimbriata.* Schneider, Schildkrœt. pag. 349. — *Idem.* Schœpff, Hist. test. pag. 97, pl. XXI. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. — *Testudo terrestris major, sive Raparapa.* Barrère, Hist. de la France équinoxiale, pag. 163. — Fermin, Surin. pag. 51. — Schneider, Schildkrœt, pag. 350.





De Seve del. Duhamel S.

1. TORTUE *matamata*.
2. TORTUE *serpentine*.

avoisine; et il est vraisemblable que, ne comprenant dans ce nombre que celles dont le volume est assez considérable pour être aperçues de loin, ou celles dont ils font usage dans les alimens, ils négligent les autres dont la petitesse ou les mauvaises qualités ne leur présenteroient pas les mêmes avantages.

La tortue dont il va être parlé, appartient à ces mêmes contrées; elle est nommée *matamata* par les naturels du pays, et se distingue des autres, tant marines que fluviatiles, par la saillie extraordinaire du corps de l'animal hors de son test, qui est telle que, dans les instans de contraction et même lorsqu'il se sent blessé, il ne peut en faire rentrer qu'une petite partie; il en diffère aussi par la largeur et l'aplatissement disproportionnés de sa tête avec les autres parties du corps, par la configuration de son museau, et enfin par la grosseur de son cou et par les appendices frangés dont il est orné sur les côtés, au dessous de sa gorge, et même jusqu'aux bords de sa mâchoire inférieure; caractères qui lui sont communs avec la tortue féroce que Bartram a figurée dans son Voyage en Floride.

Quoiqu'il semble, d'après cette organisation, qu'on ne peut la comparer qu'à la tortue

de Bartram, il n'en est pas moins vrai cependant que plusieurs motifs se réunissent pour faire douter si ce ne seroit pas la même que Linnæus a désignée sous le nom de *testudo scorpioides*, tortue scorpione. On voit, par la courte description de cet auteur, que la carapace de sa tortue, d'une forme ovale oblongue, porte trois ongles longitudinaux peu sensibles sur sa convexité, et que les écailles dont elle est revêtue ressemblent par leur figure à des écussons d'armoiries; que sa tête est couverte d'une callosité trilobée sur le derrière; que ses pieds sont munis de cinq doigts armés d'ongles aigus, excepté le doigt intérieur des pieds de derrière qui en est dépourvu; et enfin que le bout de sa queue est armé d'un onglet crochu, qu'il semble avoir comparé, par le nom de *scorpioides* qu'il donna à cette espèce, à l'aiguillon qui termine la queue du scorpion.

Il est sans doute digne de remarque que tous ces caractères, à l'exception du dernier qui concerne l'onglet de sa queue, se rencontrent aussi dans la tortue matamata; car, en supposant que cet onglet se seroit détaché par quelque accident des deux individus de différens âges que j'ai été à portée de voir, il sembleroit dès lors raisonnable d'admettre

l'identité des deux espèces. Cependant, si on réfléchit aux particularités qu'on remarque sur notre tortue, et sur-tout à la configuration très-frappante de son museau, qui consiste, comme dans la tortue féroce, en un appendice cylindrique, long de dix lignes et terminé par les narines, il sera bien difficile de se persuader que Linnæus, dont le tact étoit si sûr, eût négligé d'en parler dans sa courte description; tandis qu'aucun de ces caractères n'étoit applicable à aucune des espèces qu'il avoit déjà vues. Malgré donc les traits d'analogie qu'on peut saisir dans la description du *testudo scorpioides* de Linnæus entre cette espèce et la nôtre, il est plus que probable qu'elles sont différentes, qu'elles s'accordent à la vérité dans presque toutes les parties mentionnées par cet auteur, quoique d'ailleurs elles puissent être très-différentes dans d'autres parties aussi nombreuses et non moins essentielles.

On peut conclure, de ce qui vient d'être dit, que les descriptions comparatives dont Linnæus a fait un si grand usage, doivent être réputées nulles lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'une figure qui supplée aux lacunes qu'elles laissent, et qu'elles ont au moins cet inconvénient de ne fournir que

des notions imparfaites, et de favoriser le mélange d'une ou de plusieurs espèces, par cela seul qu'elles auroient entre elles de l'analogie dans les seuls caractères mentionnés.

La tortue matamata étoit commune autrefois dans les rivières qui entourent l'île de Cayenne; mais les poursuites obstinées des chasseurs, à qui elle fournit un aliment sain et recherché, l'en ont peu à peu éloignée: on ne la trouve plus maintenant avec quelqu'abondance que dans les lacs de Mayacaré, dans la crique de Boutomina et dans le fond de la rivière de Houassa, à environ vingt-cinq lieues au sud de Cayenne; elle y pâture pendant la nuit, s'éloigne peu des rivières et se nourrit des herbes qui croissent sur leurs bords. Celle dont on va lire la description, et dont la dépouille, parfaitement conservée, a fait partie du cabinet de Gautier, ancien directeur de la compagnie du Sénégal à Cayenne, étoit une femelle; elle lui avoit été apportée vivante, et vécut encore quelque tems chez ce zélé amateur de l'histoire naturelle, qui la nourrissoit de pain et d'herbes avec beaucoup de facilité: elle finit par pondre chez lui cinq à six œufs, dont un vint à éclore, à l'instant qu'il y pensoit le moins, dans un tiroir où il avoit été renfermé. Il y

a deux tortues matamata dans la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris.

La carapace de la tortue matamata est peu convexe, composée de treize écailles sur le disque, disposées sur trois rangs : ces écailles du disque sont quatre fois plus grandes que celles du bord, inégales entre elles, presque coniques et relevées en trois arêtes longitudinales, un peu plus saillantes vers la queue que sur la partie antérieure; les arêtes latérales sont composées de quatre écailles : celle du milieu en a cinq, toutes ridées vers leur circonférence et régulièrement dentées à leur bord postérieur.

Il y a vingt-cinq écailles ou petites plaques marginales, presque carrées, ridées en rayons obliques à leur superficie, et dentées sur leur bord intérieur.

Le plastron est de forme ovale oblongue, aplatie, terminé du côté de la queue par une échancrure profonde qui le rend fourchu; de plus il est recouvert de treize plaques disposées sur deux rangs, avec l'écaille impair placée en avant et figurée en coin.

La couleur de l'animal est d'un brun foncé uniforme en dessus, et un peu plus pâle en dessous.

La tête est grande, aplatie, arrondie en

avant en segment de cercle, terminée sur les côtés par deux ailerons membraneux horizontaux; sa surface est ridée et verruqueuse; elle est couverte en arrière par une callosité saillante et divisée postérieurement en trois lobes.

Le museau est cylindrique, en forme de trompe longue de dix lignes, tronqué au bout, et divisé en deux narines séparées par un cartilage.

Les yeux sont ronds, situés à la base de la trompe, et distans de dix lignes l'un de l'autre.

Le cou est très-saillant, large de quatre pouces et demi, un peu plus alongé, un peu aplati en dessus et verruqueux, avec six appendices membraneux frangés de chaque côté, dont trois alternativement plus grands et trois plus petits, disposés sur sa longueur. La face inférieure du cou est unie, avec quatre appendices tendineux vis-à-vis les deux ailes latérales de la tête, et avec autant de rides longitudinales.

La bouche est grande, très-fendue, avec ses mâchoires également avancées, simples, sans crénelures apparentes; on remarque en dessous de la mâchoire inférieure, près du bord, deux appendices tendineux tournés en avant.

Les pieds antérieurs sont parsemés d'écailles et de tubercules ; ils ont cinq doigts onguiculés, à peine séparés et armés d'ongles forts, longs de dix lignes, très-pointus, convexes en dessus, plats en dessous. Les pieds postérieurs sont écailleux, a quatre doigts onguiculés, avec un cinquième intérieur ou le pouce, petit et sans ongles.

La queue est longue d'un pouce, granuleuse à sa surface et légèrement arquée.

Dimensions de la tortue matamata.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale....................	2	3	8
Longueur de la carapace...........	1	3	
Largeur de la carapace...............		11	
Longueur du cou....................		7	
Largeur du cou.......................		4	6
Longueur de la queue................		1	
Longueur du plastron................	1	2	
Largeur du plastron.................		6	

LA TORRTUE DOUBLE-ÉPINE (1).

Le naturaliste Ruiz de Xelva, qui a séjourné pendant plusieurs années dans le Mexique, et qui s'y est occupé avec quelque succès de la zoologie dans ce vaste pays, a reçu du Brésil, depuis son retour en Espagne, une nouvelle espèce de tortue assez voisine de celle que Bruguière a nommée *matamata*, et qui doit être placée dans la section des tortues d'eau douce. Voici la description que cet observateur en a faite.

La tortue double-épine que je possède, a un pied et demi de longueur totale; mais il paroît croyable qu'elle est encore plus grande lorsqu'elle est parvenue à son entier accroissement.

(1) *Testudo bi-spinosa; scutis dorsalibus* 13 *elongatis, posticè sub-imbricatis, rugosis et acutè carinatis; scutellis binis bifurcatis, acutis, marginalibus suprà caudam.* Note manuscrite communiquée.

Elle est très-facile à reconnoître et à distinguer de la matamata, parce qu'elle a sa carapace un peu aplatie, assez large, tronquée en devant et fourchue en arrière, recouverte sur le disque de treize plaques écailleuses d'un brun roussâtre, parsemées de rides nombreuses et divergentes qui vont se réunir aux aréoles, qui sont relevées en une carêne assez saillante et prolongée en une pointe un peu inclinée en arrière. Les cinq écailles vertébrales sont plus longues que larges, presque hexagones, imbriquées l'une sur l'autre comme les tuiles d'un toit; la cinquième est seulement pentagone; et son angle postérieur est le plus obtus. Les huit plaques latérales sont aussi ridées, munies d'une carêne pointue, et imbriquées; elles ressemblent assez bien à celles de la matamata.

Les plaques marginales sont au nombre de vingt-cinq: la première collaire est assez large et peu avancée; mais les vingt-deux suivantes sont alongées, imbriquées et forment chacune un feston et non une dentelure sur le bord de la carapace; les deux dernières, celles qui sont au dessous de la queue, au lieu de former chacune un feston comme les précédentes, sont prolongées en deux pointes divergentes

longues de sept lignes, et un peu courbées vers les cuisses. Ces vingt plaques marginales sont brunâtres et régulièrement ridées en travers.

Le plastron est ovale oblong, plat et assez lisse, d'un blanc sale uniforme et tirant sur le jaunâtre; il est recouvert de douze plaques; sa partie antérieure est arrondie et la postérieure fourchue.

Cette tortue double-épine ressemble d'ailleurs infiniment à la matamata de Bruguière par la forme de sa tête, de ses pieds et de sa queue; mais je n'ai pas remarqué sur la tête les deux aillerons membraneux, ni la callosité trilobée placée sur l'occiput. Sur chaque côté du cou j'y ai trouvé huit appendices frangés d'égal volume, et quatre autres appendices non frangés en dessous.

Les mâchoires sont un peu crénelées sur leurs bords; la supérieure est la plus avancée et la plus robuste; le museau cylindrique est muni d'un petit tubercule au dessus des narines.

Dimensions de la tortue double-épine.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale....................	1	7	3
Longueur de la carapace............	1	4	6

Sa

	pieds	pouc.	lig.
Sa largeur	1	1	9
Longueur de la tête		1	9
Sa largeur		1	8
Longueur du museau			5
Longueur du cou		2	
Sa largeur		1	3
Longueur de la queue			9
Longueur du plastron	1	1	
Sa largeur en devant		6	
Sa largeur en derrière		7	

LA TORTUE SERPENTINE (1).

La description que le célèbre naturaliste suédois, Linnæus, a donnée de la tortue serpentine, quoique incomplette, se rapporte évidemment à la tortue que quelques naturalistes ont trouvée dans les eaux douces et les marais de diverses parties de l'Amérique septentrionale. L'individu que Linnæus a observé faisoit partie du muséum du prince Adolphe-Frédéric, et étoit regardé à tort comme habitant des eaux douces d'Alger et de la Chine.

La tortue serpentine parvient à quatre

(1) *Testudo serpentina, scutis dorsalibus posticè sub-carinatis, loricâ dorsali posticè quinque aut sex-dentatâ, pedibus digitatis.*

Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. — Schœpff, Hist. testudinum, pag. 28, planche VI. — Schneider, Schildkroet. pag. 337. — *Tortue serpentine.* Daubenton Dict. erpet. Encyclop. méthod. — *Idem.* Lacépède Hist. des quadr. ovip. — *Testudo serrata.* Pennant, Suppl. arct. zool. — *Snapping turtle*, au New-Yorck. *Alligator tortoise*, en Caroline.

pieds de longueur totale, et sa carapace est alors longue de deux pieds environ : on prétend aussi qu'elle pèse quelquefois au delà de vingt livres.

La carapace est un peu déprimée, surtout à sa partie inférieure ; sa forme est ovale, presque sub-quadrangulaire, tronquée et un peu plus étroite en devant.

Les plaques du disque sont au nombre de treize, toutes munies à leur partie postérieure d'une carêne ou saillie granulée, d'où partent des rides peu marquées et disposées en rayons ; ces rides sont entrecoupées de petits plis concentriques. Les quatre plaques vertébrales antérieures sont carrées, et la cinquième est pentagone élargie. Les deux plaques latérales antérieures ont presque la forme d'un quart de cercle, et les trois autres sont quadrangulaires, alongées et transversales.

On compte vingt-cinq plaques marginales, qui forment un bord lisse, à l'exception des six postérieures, qui sont plus larges et qui ont chacune une grande dentelure pointue.

Toutes les plaques de la carapace sont minces, un peu transparentes, assez semblables à de la corne, et d'une couleur brune plus ou moins foncée. On trouve assez souvent en Amérique des tortues serpentines

dont les écailles sont ôtées, et il est à croire qu'il en renaît de nouvelles.

Le plastron est petit, rhomboïdal, alongé ou même un peu en forme de croix, à cause de ses deux ailes étroites et alongées. Les plaques du plastron sont seulement au nombre de dix, savoir : 1° deux collaires très-petites ; 2° deux grandes plaques brachiales alongées ; 3° deux plus grandes plaques pectorales presque carrées ; 4° deux autres grandes plaques abdominales ; 5° et deux plaques fémorales triangulaires, alongées ; les caudales manquent à toutes les tortues serpentines ; chaque aile du plastron est un support ou une lame osseuse plate, qui est recouverte du côté du plastron par une plaque, et contre la carapace par deux autres petites plaques. Toutes ces plaques du plastron sont lisses, minces et pareilles à du parchemin jaunâtre.

La tête de la tortue serpentine est ovale, aplatie, tuberculeuse au milieu de son sommet, et brunâtre avec des bigarrures blanchâtres sur les côtés de la mâchoire inférieure et en dessous. La mâchoire supérieure est plus large que l'inférieure ; elles forment un bec avancé, assez semblable à celui d'une buse, et terminé par deux barbillons

comme dans quelques autres tortues du même pays.

Le cou est au moins aussi long que la tête, très-rétractible sous la carapace, très-plissé et rugueux.

Toutes les pattes sont recouvertes d'écailles larges, saillantes, et de tubercules écailleux, rangés avec ordre sur-tout en dessous. Tous les pieds ont cinq doigts palmés et munis d'ongles forts, excepté le petit doigt des pieds postérieurs qui est mutique.

Bosc prétend que la tortue serpentine est nommée dans la Caroline *alligator tortoise* (tortue alligator), à cause de sa queue aussi longue que le corps, très-épaisse à sa base, surmontée en dessus d'une espèce de crête formée par une suite d'écailles saillantes, faites en coin, et qui diminuent d'épaisseur et de hauteur vers la pointe; les côtés ont deux ou trois rangées d'écailles plus petites, qui se convertissent vers l'extrémité en tubercules d'abord petits et pointus, ensuite larges et aplatis.

On trouve la tortue serpentine dans les eaux douces de l'Amérique septentrionale; elle y est rare, parce qu'elle est fort recherchée à cause de sa chair qui procure aux habitans une excellente nourriture. C'est une

espèce méchante et vorace; elle dévore les petits canards et les poissons, et attaque même sa propre espèce. Elle s'écarte quelquefois assez loin des eaux ; elle saisit sa proie en se soulevant sur ses pieds postérieurs, et en alongeant son cou avec rapidité. On prétend qu'elle a un cri assez semblable à un siflement, et que, lorsqu'on l'irrite , elle mord avec une telle fureur qu'on ne peut lui faire lâcher prise qu'avec beaucoup de peine. Lorsque Schœpff étoit en Amérique, il en éleva plusieurs chez lui dans une chambre, et il remarqua qu'elles se plaisoient davantage dans les coins les plus sombres et dans les cendres de la cheminée. Les naturalistes Bosc et Beauvois ont rapporté de la Caroline plusieurs tortues serpentines empaillées, et ce dernier m'a fait présent d'une carapace. L'individu que Latreille a fait graver dans son histoire naturelle des reptiles, a été dessiné et décrit par Bosc; et la description que j'ai donnée précédemment de la tête, du cou, des pieds et de la queue,est en partie extraite de la sienne.

Pennant a décrit, dans le supplément de sa Zoologie arctique, une tortue dont la carapace est postérieurement dentelée en scie, et qui doit être rapportée à la serpentine, selon Schœpff, qui en a vu le dessin.

LA TORTUE SPENGLERIENNE (1).

Il y a, dans la magnifique collection d'histoire naturelle de Spengler, la boîte osseuse d'une tortue très-rare que J. J. Walbaum a fait connoître dans l'ouvrage cité ci-dessous.

Selon ce naturaliste, la tortue spenglerienne ressemble beaucoup à la tortue serpentine ; quoique cependant elle en différe essentiellement par la forme de sa carapace qui a postérieurement dix dentelures aiguës, et par l'arrangement de ses plaques écailleuses. D'après cette opinion de Walbaum, il faut ranger cette tortue près de la serpentine parmi les tortues d'eau douce, et non

(1) *Testudo Spengleri, testâ flavâ sub-carinatâ, posticè acutè* 10 *dentata ; squammis imbricatis.*

Spenglerischen schildkrote. J. J. Walbaum, Schrift. der berl. naturf. tom. VI, pag. 122, pl. III. — *Testudo Spengleri.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1043, n° 17.

parmi les terrestres, comme il paroît cependant le croire.

La carapace est jaune, lisse, mince, grosse à peu près comme le poing, presque ovoïde, avec trois carênes longitudinales sur ses plaques dorsales, avec ses bords latéraux tranchans, et avec sa partie postérieure munie de dix longues dentelures courbes, qui vont en montant : le bord antérieur est au contraire foiblement dentelé. Cette carapace est peu bombée, un peu plus large en derrière, un peu plus haute en devant. La carêne qui est sur les plaques vertébrales est plus saillante, plus large et plus longue à proportion que celle des plaques latérales. Les cinq plaques vertébrales et les huit latérales ont en devant des stries circulaires et concentriques; tandis qu'elles sont pointillées et imbriquées l'une sur l'autre à leur partie postérieure. Les cinq vertébrales sont presque également grosses, mais plus petites que les six premières plaques latérales; elles ont sur leur milieu une carêne lisse et presque aussi arrondie qu'un tuyau de plume; elles sont de plus unies sur les côtés, et tronquées devant et derrière, excepté la dernière qui se termine en angle très-aigu.

Le bord de la carapace est par-tout de

largeur égale, arrondi et incliné sur les côtés, échancré et muni d'une petite plaque collaire ainsi que de deux petites dents de scie en devant; par derrière il forme un angle aigu, échancré sur la queue avec dix longues dents de scie, pointues et courbées.

Le plastron est lisse, presque aussi long, mais moins épais que la carapace : il est composé de six paires de plaques collaires, séparées par un petit sillon longitudinal et par cinq sillons transversaux : le lobe antérieur du plastron est un peu relevé avec ses deux plaques collaires petites. A son extrémité postérieure, entre les deux plaques caudales, il y a une échancrure angulaire dans laquelle la queue est reçue. Les plaques collaires sont les plus petites, et les collaires sont les plus grandes.

La première plaque marginale collaire est très-petite et plus longue que large; les deux secondes surpassent toutes les autres en grandeur, ont cinq côtés et cinq angles, dont le plus aigu se prolonge d'une ligne et demie sur le bord, en forme de dent de scie. Les deux troisièmes écailles sont un peu moins grandes, et ont seulement quatre côtés inégaux, dont l'antérieur est plus grand, un peu arrondi, avec son angle un peu saillant

sur le bord. Les cinq plaques marginales qui suivent de chaque côté, sont les plus petites, et ont une forme carrée. Enfin, les dix dernières plaques sont en lozange, un peu plus longues que les antérieures, avec leur extrémité formant des dents de scie, courbées à l'extérieur et éloignées les unes des autres.

La couleur de la carapace est semblable à celle de la cire jaune, marbrée çà et là de très-petites taches nombreuses, anguleuses et d'un gris brun. Presque tout le plastron est d'un brun marron, avec une bande d'un jaune citron, dentelée en scie sur ses deux côtés.

J. J. Walbaum n'a pu savoir où cette tortue a été trouvée; mais il regarde comme assez vraisemblable qu'elle habite aux Indes orientales. Bosc a regardé comme synonyme de la tortue spenglerienne la tortue à bords en scie, qu'il a trouvée assez abondamment aux Etats-Unis d'Amérique; mais il est facile de se convaincre qu'elle doit être une espèce différente, en comparant la description que j'en ai faite avec celle de la tortue spenglerienne.

LA TORTUE JAUNE (1).

La boîte osseuse de cette tortue a au plus huit pouces de longueur sur cinq pouces environ de largeur. Sa forme est ovale dans les adultes, ou presque orbiculaire dans les jeunes, et assez convexe.

(1) *Testudo flava; lorica dorsali atra sive badia, punctis lineisque flavis radiatim dispositis.*

La *tortue jaune*. Lacépède, Hist. des quadrup. ovip. pag. 135, pl. IV.

Latreille, Histoire des reptiles, in-18, tom. I, pag. 103. — *Testudo orbicularis.* Lin. Syst. natur. edit. 10 et 12. — Gmelin, edit. 13, pag. 1039. — *Testudo europæa.* Schneider, Schildkrœt. pag. 323, n° 5. — *Idem.* Schœpff, Hist. testud. pag. 1, pl. I. — *Testudo lutaria.* Marsigl. Danub. illust. 4, pl. XXXIII et XXXIV. — *Idem.* Brunnich, Spol. mar. adriat. pag. 90. — *Testudo punctata.* Gottwald, Schildkrœt. planche XII. — *Sceletirte wasser Schildkrœte.* Mayer, Zeitvertr. I, pl. XXIX. — *Tortue ronde.* Daubenton, Diction. erpétologique. Encyclop. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. des quadrup. ovip. pag. 126, pl. II, fig. 2. — *Idem.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 107. — *Testudo orbicularis.* Wulff, Icthyologia, regn. boruss. cum. amphibiis.

Dans les adultes la carapace est lisse, tandis que celle des jeunes a des écailles marquées de sillons parallèles à leur bord, sur-tout à la partie postérieure du dos et sur les côtés. Marsigli a prétendu aussi que ces rides ou sillons sont plus apparens dans les mâles que dans les femelles.

Les grandes plaques de la carapace sont au nombre de treize, savoir : une rangée de cinq plaques dorsales entre deux autres rangées latérales, formées chacune de quatre plaques. La première plaque dorsale est pentagone ; les seconde, troisième et quatrième sont hexagones ; la cinquième est irrégulièrement pentagone, quelquefois marquée dans son milieu d'une ligne saillante longitudinale. Les deux premières plaques latérales sont grandes, carrées, irrégulières et arrondies sur la face qui joint au bord de la carapace ; les deux secondes et les deux troisièmes sont grandes, pentagones et alongées ; enfin, les deux dernières sont de moyenne grandeur, et quadrangulaires ellipsoïdes.

Le bord de la carapace est composé de vingt-cinq plaques toutes carrées. La première est petite, comme dans la plupart des tortues terrestres et d'eau douce. Les deux troisièmes, neuvièmes et suivantes sont

carrées équilatérales, et plus larges à proportion que les autres qui sont oblongues. Le bord de la carapace, quoique tranchant, excepté sur les flancs, n'est pas dentelé sur les cuisses.

Le plastron est aussi long que la carapace, un peu moins large, ovale oblong, arrondi en devant, tronqué et presque sans échancrure en arrière.

La tête est aplatie en dessus et sur les côtés, et prolongée en un triangle un peu obtus au nez, qui a deux petites narines rondes et séparées par une cloison mince; la peau du cou est épaisse, lâche, ridée, lisse et non écailleuse comme Schœpff l'a cependant prétendu.

Les pieds sont couverts d'écailles, et demi-palmés, avec des ongles apparens et presque droits. On compte cinq doigts aux pieds antérieurs et quatre seulement aux postérieurs.

La queue est petite, écailleuse, longue d'un pouce et demi, ou de trois pouces au plus.

La carapace est noire, ou brune, ou d'un verd d'herbe un peu foncé selon Lacépède; elle est très-agréablement tachetée de points et de traits jaunâtres et nombreux, disposés sur des lignes rayonnées. La tête

et les membres sont brunâtres, parsemés çà et là de points jaunâtres. Le plastron est jaunâtre, avec quelques teintes brunes.

Cette jolie tortue que j'ai appelée *jaune*, d'après Lacépéde, n'habite réellement pas en Amérique comme il l'a cependant prétendu, mais seulement dans les parties tempérées de l'Europe, sur-tout en Hongrie, en Allemagne, en Prusse, en Italie et en Sardaigne. Elle vit, comme la tortue bourbeuse, dans les eaux bourbeuses et les marais, et s'y nourrit de petits insectes, de buccins d'eau, de petits poissons et d'herbes. Sa chair est bonne à manger; aussi vend-on cet animal dans divers marchés d'Allemagne, et le nourrit-on dans des viviers ou des jardins avec des laitues, des légumes et du pain. Ses œufs renferment l'albumen et le jaune; ils sont gros à peu près comme des œufs de pigeon, mais plus oblongs. La femelle les dépose dans un sable exposé aux rayons du soleil, et ils n'éclosent, selon Marsigli, qu'au bout d'un an environ.

La tortue jaune est sujette à varier, relativement aux couleurs de sa carapace et à ses taches jaunes.

1°. Le professeur Targioni Tozzetti a envoyé de Hongrie à Schœpff plusieurs indi-

vidus dont la carapace étoit baie, avec des lignes rayonnées jaunâtres.

2°. Je possède une carapace de tortue jaune qui a cinq pouces de long sur quatre pouces de large; sa couleur est d'un noir foncé, avec des lignes rayonnées jaunes et sans points.

3°. La tortue ronde, décrite par Lacépède, est évidemment un jeune animal de cette espèce, et qui ne présente d'autres différences bien remarquables que d'avoir vingt-trois plaques seulement autour de sa carapace: quant à sa forme très-bombée presque ronde, à sa queue très-courte, et à l'ouverture ombilicale qu'on distingue entre les avant-dernières pièces de son plastron, elles indiquent suffisamment que l'animal qui a servi pour la description qu'en a faite Lacépède, étoit très-jeune. On sait que tous les petits nouveaux-nés des tortues, des sauriens et même des serpens ont une ouverture ombilicale qui s'efface assez promptement. J. Chr. Wulff, dans son *Ichthylogia regni Borussici*, dit que les paysans de la Prusse engraissent la tortue orbiculaire pour la vendre dans les principaux marchés, et qu'ils en gardent quelquefois dans des auges pendant deux années. Il importe d'observer ici que le *testudo orbicu-*

laris de Linnæus est le même reptile que notre tortue jaune.

4°. La tortue, décrite par Gottwald, Marsigli et Mayer, est évidemment une variété de la tortue jaune, parce que toute sa carapace est couverte de points jaunâtres, sans aucune ligne de cette même couleur.

Je ne sais si l'on doit rapporter à la tortue jaune, comme l'a fait Gmelin, deux tortues que Gronovius a décrites; car les caractères qu'il leur assigne sont si obscurs et si légers qu'ils pourroient également appartenir à plusieurs autres espèces de tortues. Comme Schœpff a confondu, quoiqu'à tort, sous le nom de *testudo europæa*, la tortue jaune et la bourbeuse, il a rangé dans sa synonymie la *testuggine di fiume*, décrite par Cetti dans son ouvrage intitulé, *Storia di Sardegna*, tom. III, pag. 92; mais, comme Cetti n'a pas annoncé que cette tortue soit tachetée ou ponctuée de jaunâtre, elle doit plutôt se rapporter à la bourbeuse.

Un naturaliste espagnol, Ruis de Xelva, qui a bien voulu me communiquer une partie de ses observations sur l'histoire naturelle du Mexique et de l'Espagne, m'a remis une note assez curieuse sur une tortue qui existe dans certains marais de ce dernier pays, et

qui

qui paroît être très-voisine de notre tortue jaune, si du moins elle n'en est seulement qu'une variété. Voici la description qu'il m'a donnée de ce reptile.

« La tortue d'eau que j'ai trouvée une seule fois dans l'une des sources de la Guadiana, rivière de la Castille qui passe à Badajoz, a quatre pouces et demi de longueur et trois et demi de largeur, ce qui lui donne en quelque sorte une forme orbiculaire, d'autant plus qu'elle est assez bombée.

» Elle ressemble beaucoup à la tortue bourbeuse des provinces méridionales de France; mais elle en diffère principalement parce que les plaques de sa carapace sont légèrement striées, et un peu protubérantes dans leur milieu. De plus, chaque plaque est entièrement noire, avec une rangée transversale de petites taches rondes jaunâtres, et comme effacées sur le bord des plaques marginales de la carapace; les plaques du milieu sont noires et sans taches; tout le plastron et le dessous des pieds est d'un jaunâtre tirant un peu sur le roux.

» Les pieds antérieurs sont demi-palmés, à cinq doigts onguiculés, et les pieds postérieurs sont au contraire palmés, seulement à quatre doigts aussi onguiculés.

» Lorsque je pris cet animal, il jetoit par intervalle un petit bruit qui sembloit sortir du fond de sa poitrine ; et en le disséquant, je trouvai dans son estomac des débris de petits coquillages et des restes d'herbes ».

Dimensions de la tortue jaune.

	pouc.	lig.
Longueur totale	10	5
Longueur de la carapace	7	
Sa largeur	5	
Hauteur de la boîte osseuse	3	6
Longueur du plastron	6	
Sa largeur en devant	5	
Sa largeur de derrière	4	
Longueur de la queue	3	

LA TORTUE BOURBEUSE (1).

Cette tortue, quoique très-semblable à la précédente, par le nombre et la forme de ses écailles ou plaques, par les stries dont ces plaques sont marquées, par la forme de son plastron, par le nombre de ses doigts qui sont demi-palmés, en diffère cependant; 1° par sa carapace moins bombée, dont les plaques sont foiblement pointillées dans le

(1) *Testudo lutaria; loricâ atrâ unicolore, digito exteriore palmarum mutico.*

La *tortue bourbeuse.* Daubenton, Diction. erpétol. Encyclop. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. des quadr. ovip. planche III, fig. 1. — *Idem.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 112. — *Idem.* Rondelet, Hist. des poissons, 1558, 2e partie, pag. 170. — *Testudo lutaria.* Lin. Syst. natur. — *Idem.* Amæn. academ. 1, pag. 139. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1040, n° 7. — *Idem.* Schneider, Schildkrœt. — *Testudo aquarum dulcium, sive lutaria.* Ray, Synops. quadr. pag. 254. — *Testuggine.* Cetti, Storia di Sardegna, pag. 12. — *Testuggine di fiume.* Cetti, Storia di Sardegna, tom. III, pag. 92?

centre, avec une petite arète longitudinale sur les cinq plaques dorsales; 2° par sa couleur noirâtre, uniforme, plus ou moins foncée et sans aucune tache; 3° par sa taille plus petite, puisqu'elle a au plus huit pouces de longueur sur quatre pouces de largeur; 4° parce qu'elle n'a ordinairement pas d'ongle au doigt extérieur des pieds de devant.

Linnæus et Gmelin ont prétendu que cette tortue diffère des autres tortues parce qu'elle a postérieurement trois plaques surmontées d'une carêne; mais je n'ai rien vu de semblable, sinon sur les trois dernières plaques vertébrales, aux cinq individus que j'ai déjà observés.

La peau est noirâtre; celle de son cou est plissée et épaisse; celle de ses pattes est écailleuse : sa queue est lisse et comme annelée à cause des vertèbres qui soulèvent un peu la peau. La longueur de cette queue est d'environ le tiers de celle de la carapace. Comme elle tient cette queue roide, horizontale et toujours dirigée en arrière, quelques anciens auteurs, tels que Rondelet, l'ont nommée *mus aquatilis*, rat aquatique.

Le plastron est arrondi et comme tronqué en devant, et fourchu en arrière. Le trou

ombilical est assez long-tems à disparoître, parce que cette tortue est lente dans sa croissance et qu'elle grossit pendant un certain nombre d'années. On prétend que ce reptile peut vivre quelquefois pendant plus de quatre-vingts ans; ce qui démontre suffisamment que toutes les autres tortues doivent également atteindre à une longue existence.

La tortue bourbeuse est assez commune dans diverses parties de l'Europe méridionale ; et il paroît, selon Gmelin, qu'elle habite aussi des climats assez froids, puisqu'on la trouve quelquefois dans les rivières de la Silésie, dans les fleuves Tanaïs, Volga, Oural, Lawbe et les lacs voisins, et dans le pays des Kirguis. On a prétendu qu'elle habite même dans le Japon, et qu'elle y est connue sous le nom de *jogame* ou *doogame* ou *doocame* ; mais il seroit possible que ce nom appartînt à une autre tortue, car on sait que ce royaume en a plusieurs espèces.

Cette tortue d'eau douce aime sur-tout les marais et les eaux dormantes, parce que les insectes aquatiques y sont plus abondans que dans les eaux courantes. Lorsqu'elle est dans une rivière ou dans un étang, alors

elle attaque tous les poissons indistinctement, même les gros; elle les mord sous le ventre, les y blesse fortement, et lorsqu'ils sont épuisés par la perte de leur sang, elle les dévore avec une grande avidité, et ne laisse guère que les arêtes, la tête du poisson, et même sa vessie natatoire, qui remonte quelquefois à la surface de l'eau.

Comme on élève cette tortue en domesticité dans divers jardins, sur-tout dans le midi de la France, parce qu'elle détruit un grande nombre d'animaux nuisibles tels que des limaçons, des limaces, des lombrics, des insectes, il importe beaucoup de l'empêcher d'entrer dans les viviers à cause des dégâts qu'elle pourroit y faire; mais alors il faut lui donner au moins un baquet plein d'eau pour qu'elle puisse quelquefois s'y baigner. Lorsque sa nourriture devient peu abondante, on peut lui donner du pain mouillé et de la pâtée de son ou de l'avoine.

Elle marche avec une certaine vîtesse sur les terrains unis: lorsqu'on la tourmente, ou qu'elle éprouve quelque besoin, elle jette un petit siflement entrecoupé comme plusieurs autres tortues.

Ainsi que la tortue jaune d'Europe, elle s'engourdit pendant l'hyver, et quoiqu'elle

aime beaucoup à séjourner dans l'eau, elle se creuse cependant, pour hyverner, un trou profond de six ou huit pouces dans de la terre sèche, et elle y travaille quelquefois pendant un mois environ.

Lacépède a écrit, d'après Detouchy, membre de l'ancienne société de Montpellier, que la tortue bourbeuse passe souvent l'hyver sans être entièrement cachée, parce que la terre ne retombe pas toujours sur elle lorsqu'elle s'est placée au fond de son trou. Dès les premiers jours du printems elle quitte son asyle, et passe une grande partie du tems à la surface de l'eau, sur-tout pendant les chaleurs. En été elle est presque sans cesse à terre.

L'accouplement de cette tortue dure ordinairement pendant deux à trois jours, et dans l'eau. Lorsqu'ensuite le tems de la ponte est venu, la femelle se rend à terre et dépose ses œufs dans un trou de sable exposé au midi, et les recouvre après avec du sable sec. La couleur de ces œufs est blanche, un peu nuancée de gris plus ou moins foncé. Il faut environ trois mois de chaleur continue pour faire éclore ces œufs, et les petits qui en sortent ont environ huit lignes de longueur totale.

La tortue bourbeuse paroît éprouver assez violemment le sentiment de l'amour; les deux sexes s'unissent assez promptement, et la femelle multiplie considérablement; car, selon l'ancien président de la Tour d'Aygue, on trouva, il y a environ vingt ans, une si grande quantité de tortues bourbeuses dans un grand marais situé dans la plaine de la Durance, que ces animaux suffirent pendant plus de trois mois à la nourriture des paysans des environs.

On fait avec la chair de cet animal des bouillons qui sont fort estimés pour les maladies de poitrine, et qui sont employés avec assez de succès par les personnes d'une santé délicate, qui sont menacées de la pulmonie.

L'un de mes correspondans, C. S. Rafinesque de Marseille, m'a déjà envoyé un certain nombre de descriptions très-soignées de diverses oiseaux qu'il a observés soit dans la Provence, soit en Toscane; et il m'a aussi fait passer, dans une lettre datée de Livourne le 4 septembre 1801, la description d'une petite tortue d'eau douce, qu'il regarde comme différente de celles qu'il a déjà observées en Provence.

En comparant avec attention la descrip-

tion que ce zélé ornithologiste m'a communiquée avec celle que les naturalistes ont donnée de la tortue bourbeuse, j'ai cru y reconnoître des rapports assez marqués pour la regarder au plus comme une variété de la bourbeuse.

Cette tortue a sept pouces de longueur totale, en y comprenant la tête et la queue.

Sa carapace est ovale, arrondie, un peu plus large à son extrémité postérieure; elle est convexe, arrondie à ses deux extrémités, recouverte d'un grand nombre de plaques écailleuses peu distinctes, irrégulières, d'un brun très-sale et peu foncé; sa longueur est de quatre pouces, et sa largeur de trois pouces au milieu, ou de deux pouces six lignes seulement tant vers les pattes antérieures que vers les postérieures.

Le plastron est entièrement aplati, légèrement échancré aux deux extrémités dont l'antérieure est arrondie et la postérieure tronquée; il est couvert de douze plaques écailleuses, régulières, bien marquées et d'une couleur jaunâtre cornée, séparées par des sutures noirâtres dont une longitudinale et cinq transversales droites, excepté la plus postérieure et la plus antérieure qui sont anguleuses: la longueur de ce plastron est de

trois pouces trois lignes, et sa longueur de deux pouces.

La tête est assez grosse, longue d'environ un pouce, aplatie par dessus, avec le museau aussi aplati; la bouche est assez bien fendue, et les yeux sont renfoncés.

Les membres sont d'un brun foncé, parsemés de verrues jaunâtres; le cou en est presque entièrement couvert, mais la queue n'en a que fort peu. Selon Rafinesque, cette tortue a des jambes de lézard, repliées, écailleuses, verruqueuses : les jambes antérieures sont un peu plus courtes et ont cinq doigts; les postérieures ont environ deux pouces de longueur et n'ont que quatre doigts : ces doigts sont tous palmés par une membrane épaisse, et terminés par des ongles courbés, noirâtres.

La queue, assez semblable à celle d'un lézard, est longue de deux pouces, alongée, acuminée, inflexible, épaisse à sa base; et elle se replie à gauche lorsque les membres se retirent sous la carapace.

Cette petite tortue fut trouvée au sec, dans un bois auprès de Livourne : C. S. Rafinesque l'a gardée plusieurs jours en vie; mais le changement de nourriture et le manque d'eau la firent bientôt mourir; elle

retiroit ses membres dans son écaille au moindre attouchement, et elle avoit une démarche moins lente à proportion que celle des autres tortues.

C. S. Rafinesque, dans une autre lettre datée de Livourne le 30 octobre 1801, m'annonce qu'il vient de voir une autre tortue d'eau douce, qui a près d'un pied et demi de longueur totale sur six pouces de large, et dont la carapace est variée d'écailles noirâtres et jaunâtres. Comme cet observateur n'a pu me procurer d'autres détails sur cette tortue, je ne puis la regarder que comme appartenant à la tortue jaune.

LA TORTUE CASPIENNE (1).

Voici une espèce de tortue d'eau douce qui ne paroît avoir été observée et décrite que par S. G. Gmelin lorsqu'il voyageoit sur les bords de la mer Caspienne. Il paroît qu'elle a des caractères distinctifs, bien suffisans pour ne pas être confondue avec la tortue jaune, avec la bourbeuse, ni avec toutes les autres espèces qui sont décrites dans cet ouvrage.

La carapace, longue de huit pouces au moins et large de sept pouces, est convexe, variée de noir et de verd; son disque est couvert de cinq plaques écailleuses presque carrées, avec leurs sutures tantôt droites et

(1) *Testudo caspica; testâ orbiculari, palmarum unguibus guinis, plantarum quæternis; capite squamato, caudâ nullâ.*

S. G. Gmelin, It. russ. tom. III, pag. 59, pl. x et xi. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1041.

tantôt courbes; les plaques marginales, au nombre de vingt-cinq, ressemblent par leur forme à des parallélogrammes.

Le plastron a sept pouces de longueur et au delà, sur trois pouces de largeur; sa surface est très-lisse, noirâtre, tachetée de blanc, tronquée et munie d'une plaque triangulaire à sa partie antérieure, couvert en outre de dix autres plaques, dont les deux postérieures laissent entre elles une forte échancrure angulaire.

Sa tête est recouverte d'écailles; ses pieds antérieurs ont cinq ongles, et ses postérieurs n'en ont que quatre; on ne lui voit aucune apparence de queue, de manière qu'on pourroit la nommer *tortue écaudée* (*testudo ecaudata*).

Le voyageur S. G. Gmelin assure qu'elle habite dans les eaux douces de l'Hircanie, et qu'elle devient quelquefois assez grosse pour pouvoir porter plusieurs hommes sur son dos.

L'éditeur Gmelin a ajouté une note dans la treizième édition du *Systema naturæ*, relativement à la tortue caspienne. Il doute s'il faut y rapporter comme synonyme la tortue suivante, qui a été trouvée dans la

mer Caspienne, et que Blumenbach lui a fait connoître.

Cette tortue de la mer Caspienne a les mêmes caractères spécifiques; mais elle en diffère par sa carapace brune, variée de taches foncées, et par son plastron bordé de blanc. Sur le milieu de son disque il y a une plaque pentagone et trois hexagones, toutes entourées par neuf autres plaques plus petites, et imitant des trapèzes pentagones.

Les plaques marginales sont au nombre de vingt-cinq, blanches, tachetées de brun, presque toutes d'égale grandeur, et à peu près carrées.

Peut-être faut-il rapporter aussi, comme synonymes de la tortue caspienne, les autres tortués que S. G. Gmelin a vues dans la province de Masanderan en Perse, et qu'il a seulement indiquées dans la Relation de son voyage, parce qu'il n'a pas eu l'occasion de les bien décrire. Ces grandes tortues, selon lui, détruisent beaucoup de serpens; aussi sont-elles recherchées par les persans, et élevées chez eux en domesticité. On les apprivoise aisément; elles peuvent également vivre dans l'eau douce et sur les terrains plats ou montueux.

Quoique ces tortues ne soient pas encore suffisamment connues des naturalistes, puisque la description ci-jointe est incomplette, cependant il est facile de reconnoître qu'elles appartiennent à la seconde section, et qu'elles doivent avoir beaucoup d'analogie avec la tortue bourbeuse d'Europe.

LA TORTUE A TÊTE NOIRE (1).

La nouvelle espèce de tortue, dont je donne ici la description, a beaucoup de rapports avec la tortue d'Europe; sa forme et le nombre de ses plaques sont absolument semblables; et elle ne paroît en différer que par sa taille moindre, par ses couleurs et par sa queue courte.

Elle a au plus quatre pouces et demi de longueur totale; sa boîte osseuse est longue de trois pouces neuf lignes, et large de près de trois pouces.

Sa couleur générale est d'un châtain uniforme en dessus, d'un jaunâtre nuancé de brun roussâtre en dessous; la tête est noire, avec un trait jaune derrière chaque œil; les pieds sont noirs ainsi que la queue.

Van-Ernest a observé à Batavia cette jolie petite tortue de marais; elle avoit été apportée vivante d'une des îles Moluques ou Philippines.

(1) *Testudo melanocephala, castanea, capite pedibusque nigris; caudâ brevi.*

Van-Ernest, Descript. manuscrite communiquée.

LA

LA TORTUE RABOTEUSE (1).

PARMI les diverses tortues qui ont été décrites par Linnæus dans l'édition 12 de son *Systema naturæ*, il n'y en a sans doute aucune qui ait occasionné autant de contestations parmi les naturalistes que la tortue raboteuse (*testudo scabra*); et ce qui doit sur-tout étonner, c'est que l'on ait prétendu y rapporter comme synonyme trois autres espèces assez différentes. La tortue raboteuse de Linnæus est la même que celle de Seba, de Gronovius et de Lacépède.

La tortue raboteuse de Gmelin a pour synonyme la tortue à verrues de Walbaum;

(1) *Testudo scabra, loricâ superiore scabrâ; flavescens maculis lineisque fuscis irregulariter marmoratâ, squammis marginalibus* 25, *pedibus palmatis, digito posteriore mutico.*

Tortue raboteuse. Daubenton, Dict. erpet. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. des quadr. ovip. in-12, tom. I, pl. VI, fig. 1. — *Idem.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 148. — Gronovius, zooph. 74. — *Testudo terrestris amboinensis minor*, Seba, mus. 1, pl. LXXIX, fig. 1 et 2.

je la décrirai sous ce dernier nom. Gmelin a regardé comme variété de sa tortue ronde la raboteuse de Linnæus.

La tortue raboteuse de Retz, que Schœpff a figurée dans son *Historia testudinum*, doit être nommée *tortue à casque* d'après ce dernier auteur.

Enfin la tortue raboteuse de Thunberg tortue écrite.

Mon estimable ami Latreille a très-bien éclairci ces doutes dans son Histoire des reptiles.

La tortue raboteuse a environ trois pouces de longueur totale sur deux de largeur.

Sa carapace est très-large, orbiculaire, peu bombée, rude au toucher, échancrée antérieurement; les plaques dorsales sont au nombre de treize; les cinq qui sont sur les vertèbres sont surmontées d'une carène saillante et longitudinale; les plaques marginales sont au nombre de vingt-cinq, lisses en devant et sur les côtés, et un peu dentelées par derrière.

Le plastron est long de deux pouces trois lignes; il est arrondi et un peu festonné en devant, échancré en arrière, et légèrement concave dans son centre.

La tête est un peu alongée, amincie en

devant, assez lisse, avec son cou plus petit et couvert d'une peau plissée. La queue est très-courte et presque conique.

Les pieds sont couverts d'écailles en dessus, tous munis de cinq doigts palmés, surtout les postérieurs ; ces doigts sont armés d'ongles pointus, excepté le doigt extérieur des pieds de derrière qui en est dépourvu, soit dans l'individu qui m'a servi à faire cette description, soit dans celui que le professeur Lacépède a observé au muséum d'histoire naturelle de Paris.

La couleur de la carapace et de la peau est d'un jaunâtre pâle, variée et comme marbrée en divers sens par de très-petites bandes et des taches brunes ou noirâtres, plus larges sur la tète et les pieds.

Seba qui a connu le premier cette tortue, a prétendu l'avoir reçue d'Amboine ; mais on peut douter qu'elle habite dans ce pays, avec d'autant plus de raison que souvent Seba a été trompé sur le pays des animaux qu'il a figurés ; que d'ailleurs Linnæus l'a reçu de la Caroline, et que l'individu que je possède a été apporté de Surinam : elle y vit dans les savannes noyées assez avant dans l'intérieur du pays ; ses mœurs sont à peu près semblables à celles de la bourbeuse.

LA TORTUE ROUSSÂTRE (1).

Cette tortue a été trouvée dans l'Inde par Sonnerat ; et le professeur Lacépède a ensuite publié la description d'un individu que ce voyageur naturaliste avoit donné au muséum d'histoire naturelle de Paris, et que je n'y ai cependant pas retrouvé.

Selon Lacépède, la carapace est aplatie, longue de cinq pouces six lignes et large d'autant ; le disque est recouvert de treize lames, et les plaques marginales sont au nombre de douze. Ce dernier caractère, s'il est exact, est sans doute bien suffisant pour séparer cette tortue de toutes les espèces déjà connues, et pour la faire aisément reconnoître.

(1) *Testudo subrufa, castanea ; scutellis disci complanatis, in medio lævibus, margine substriatis ; sterno tredecim scutellis ; digitis omnibus 5 unguibus.*

Lacépède, Hist. des quadr. ovip. in-12, tom. I, pag. 212. — Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 120.

Lacépède annonce ensuite que ces plaques ou écailles sont minces, légèrement striées, unies dans leur centre, d'une couleur roussâtre, très-semblable à celle du marron.

Son plastron est couvert de treize plaques; sa partie postérieure est échancrée.

La tête est plus platte que celle de la plupart des autres tortues.

Les cinq doigts des pieds de devant, ainsi que ceux des postérieurs, sont garnis d'ongles longs et pointus.

La queue avoit été enlevée à l'individu qui avoit été apporté par Sonnerat.

Le savant professeur, qui a fait connoître cette nouvelle tortue aux naturalistes, a cru avec raison, d'après l'aplatissement de la carapace, et sur-tout d'après les ongles qui ne sont pas émoussés, que l'animal est plutôt d'eau douce que terrestre. L'individu décrit étoit femelle, car son plastron étoit plat, et il avoit dans son intérieur plusieurs œufs mous, ovales et longs d'un pouce.

Peut-être conviendroit-il de placer cette tortue roussâtre, parmi les tortues à boîte, à côté de la noirâtre; mais il faut attendre, pour décider, qu'elle soit mieux connue.

LA TORTUE A VERRUES (1).

Nous avons remarqué précédemment dans l'article de la tortue raboteuse, que Gmelin a eu tort de confondre la tortue verruqueuse de Walbaum avec la raboteuse de Linnæus, et de substituer la description de Walbaum à celle que Linnæus avoit donnée dans son *Systema naturæ*, edit. 12.

La tortue à verrues est très-petite, puisqu'elle n'est pas plus longue que le petit doigt. Sa carapace ovale a vingt-deux lignes de long sur quinze de large ; elle est foiblement tronquée en devant, convexe et crénelée dans sa circonférence, arrondie en arrière, un peu dentée en scie et échancrée, avec sa surface couverte de plaques angu-

(1) *Testudo verrucosa ; cute verrucoso-squammata, testâ margine crenulatâ ; pedibus omnibus tetradactylis.*

Testudo verrucosa. Walbaum, Chelonograph. p. 116. — *Testudo scabra.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1040. — La *tortue à verrues.* Latreille, Hist. des reptiles, tom. I, pag. 156.

leuses, parsemées de verrues : de plus elle est carénée et raboteuse ; les plaques marginales sont au nombre de vingt-cinq ; le plastron est échancré et crénelé postérieurement ; la peau est parsemée çà et là d'écailles et de verrues ; la tête est lisse et diversement colorée ; enfin les pieds sont couverts d'écailles, et munis chacun seulement de quatre doigts et de quatre ongles. Comme Walbaum a écrit que les pieds de cette tortue sont palmés, il est à croire qu'elle doit être mise au rang des tortues d'eau douce.

On ne sait pas encore quelle est la véritable patrie de cette tortue.

LA TORTUE A CASQUE (1).

CETTE espèce que Retz a confondue avec la tortue raboteuse de Linnæus, en diffère cependant beaucoup, ainsi que Schœpff l'a justement remarqué.

Sa longueur totale est au plus de trois pouces et demi. Sa boîte osseuse est déprimée, ovale, longue de deux pouces et demi, large de deux pouces et haute d'un pouce. Au mois de juin 1790 elle pesoit neuf drachmes et demie. La caparace est tronquée en devant. Les grandes plaques dorsales sont au nombre de treize, toutes finement pointillées dans leur centre, et légèrement striées sur leur bord; les trois

(1) *Testudo galeata, depressâ ovali, scutis dorsi intermediis tribus acutè carinatis, scutellis marginalibus 24, capite cataphracto, cirris filiformibus maxillæ inferiori.*

Testudo galeata. Schœpff, Hist. testud. planche III, fig. 1, pag. 12. — *Testudo scabra.* Retz. — *Tortue à casque.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 152.

plaques vertébrales intermédiaires sont munies d'une petite carêne longitudinale aiguë; les deux autres plaques, savoir, la première et la cinquième, sont aussi carénées en partie. Les plaques marginales sont lisses, et au nombre de vingt-quatre.

Le plastron, arrondi en devant et tronqué en arrière, est composé de douze plaques: son milieu est légèrement concave.

La tête est lisse, cuirassée en dessus; son museau est court, avec les narines cylindriques. Les yeux sont assez grands, ouverts en sens oblique et situés près du museau. Au dessous du bouclier qui recouvre la tête, on voit sur le tympan une tache blanchâtre ovale, entourée d'une ligne un peu enfoncée. Au dessus de chaque œil il y a une suture qui se prolonge jusqu'au museau. Sur le bord de la mâchoire inférieure on voit deux barbillons charnus, filiformes, courts, et qui peuvent se contracter en forme de verrues. Ce caractère se rencontre aussi dans la tortue matamata et dans plusieurs autres. Le cou est un peu mince, à proportion de la tête.

Les pieds sont palmés; les cuisses sont ridées, et les jambes couvertes d'écailles.

La tortue casquée a les cuisses ridées, les

jambes et les bras écailleux, les pieds munis chacun de cinq doigts palmés et tous armés d'ongles pointus qui paroissent sortir d'une petite gaine. La queue est conique, pointue, et elle dépasse à peine l'extrémité de la carapace.

La couleur de cette tortue est en dessus d'un cendré livide, varié de points noirs, avec des lignes courtes, saillantes et dirigées vers le centre de chaque plaque dorsale, qui est bordée d'un noirâtre luisant; les plaques sont cendrées livides, bordées de blanc, avec leurs sutures noires. Le plastron est mélangé çà et là de blanc et de brun, avec les sutures de ses plaques d'un brun livide. Le casque ou bouclier est de la même couleur que la carapace; le reste de la tête, le bord de la mâchoire supérieure, la gorge et le cou sont blanchâtres. Les pieds sont bruns en dessus, d'un blanchâtre sale en dessous.

Cette tortue a été apportée des Indes orientales en Angleterre, où Retz l'a gardée vivante pendant deux années. Quoiqu'elle aimât beaucoup l'eau douce, cependant elle se tenoit quelquefois à sec pendant plusieurs heures. Pendant l'hyver elle vivoit dans l'eau près d'un poële, et faisoit entendre alors des sons rauques et affoiblis. On la nourrissoit

avec du pain de froment et de seigle. Elle mangeoit aussi des mouches, mais elle rejetoit les pattes et les ailes. Elle ne prenoit aucune nourriture depuis le mois d'octobre jusqu'au milieu du mois de mai; pendant tout ce tems de jeûne elle ne rendoit aucun excrément; rarement elle venoit respirer à la surface de l'eau; dans les autres mois elle rendoit de petits excrémens blancs, arrondis et réunis plusieurs en chapelet. Elle se plaisoit infiniment au soleil, se redressoit alors sur ses pieds de derrière pour sortir hors de l'eau; puis elle ouvroit et fermoit ses yeux avec lenteur.

LA TORTUE ÉCRITE (1).

Le naturaliste Thunberg, qui possède cette petite tortue, et qui l'a communiquée à Schœpff, l'a confondue avec la tortue raboteuse. C'est une erreur que Schœpff a relevée dans son bel ouvrage sur les tortues.

Sa carapace orbiculaire, aplatie et crénelée sur son bord qui est composé de vingt-cinq plaques, n'a environ qu'un pouce et demi de diamètre. Sa couleur est jaunâtre, avec des lignes brunes tortillées et imitant en quelque sorte des caractères d'écriture. Toute la boîte osseuse est jaunâtre en dessous, marquée sous chaque plaque du bord de la carapace d'une tache brune et ronde.

(1) *Testudo scripta, testâ orbiculari, depressâ; scutellis omnibus supernè characteribus notatis; marginis 25 infernè guttatis.* Schœpff, Hist. testud. pag. 16, pl. III, fig. 4 et 5.

Testudo scabra. Thunberg. — *Tortue écrite.* Latreille, Hist. des reptiles, tom. I, pag. 151; tom. II, pag. 288.

Le plastron est très-grand et très-large, sans aucune échancrure; aux deux côtés il est uni à la carapace, non seulement par le milieu de ses parties latérales, mais de plus par un prolongement de ces mêmes parties; de sorte qu'il tient aux cinquième, sixième, septième et huitième plaques de chacun des deux côtés du bord de la carapace. Le plastron est jaunâtre pâle, avec deux petites taches brunes à sa partie antérieure, deux autres sur son milieu et deux autres sur chaque côté.

La peau de cette tortue est d'un gris foncé, un peu jaunâtre dessus la tête seulement; la queue est un peu alongée, terminée en pointe; les doigts des pieds sont tous unis ensemble par une membrane; ce qui prouve suffisamment qu'elle vit dans l'eau douce.

On ignore quelle est la patrie de la tortue écrite.

LA TORTUE PORPHYRÉE (1).

CETTE jolie tortue dont je dois la connoissance à Christian Hayes, jeune anglais très-zélé pour l'histoire naturelle, qui l'a reçue de la nouvelle Hollande, est très-voisine par les caractères de la tortue écrite principaux de sa forme.

La forme de sa boîte osseuse est orbiculaire, déprimée.

Son diamètre est au plus de trois pouces.

Elle ne paroît différer de la tortue écrite que par les caractères suivans.

Les deux plaques du bord antérieur de la carapace au dessus du cou se prolongent chacune en une petite pointe, de manière à former ensemble une fourche arrondie.

La queue est garnie en dessus d'une petite carêne longitudinale, comme celle de la tortue serpentine.

(1) *Testudo porphyrea, rubro-ochracea, viridi-obscuro fulvoque sparsim maculata; tuberculi quatuor squammosi ad anum.*

Toute sa carapace est d'un rouge ochracé, marqué çà et là, comme du porphyre, de petites taches fauves et d'un verd foncé; mais c'est principalement sur la rangée dorsale des écailles de la carapace que ces taches vertes sont plus nombreuses et plus apparentes.

Toute la peau de la tête, du cou et des pattes est cendrée pâle, et couverte de très-petits tubercules assez semblables à ceux du petit crapaud cendré ; le plastron est entièrement brunâtre.

De plus, on trouve près de l'anus, sous la base de la queue, une rangée transversale de quatre tubercules écailleux et brunâtres.

Comme la tortue écrite, celle-ci a tous les pieds palmés et propres à nager; ce qui suffit sans doute pour prouver que cette espèce vit dans les eaux douces de la nouvelle Hollande.

LA TORTUE RÉTICULAIRE (1).

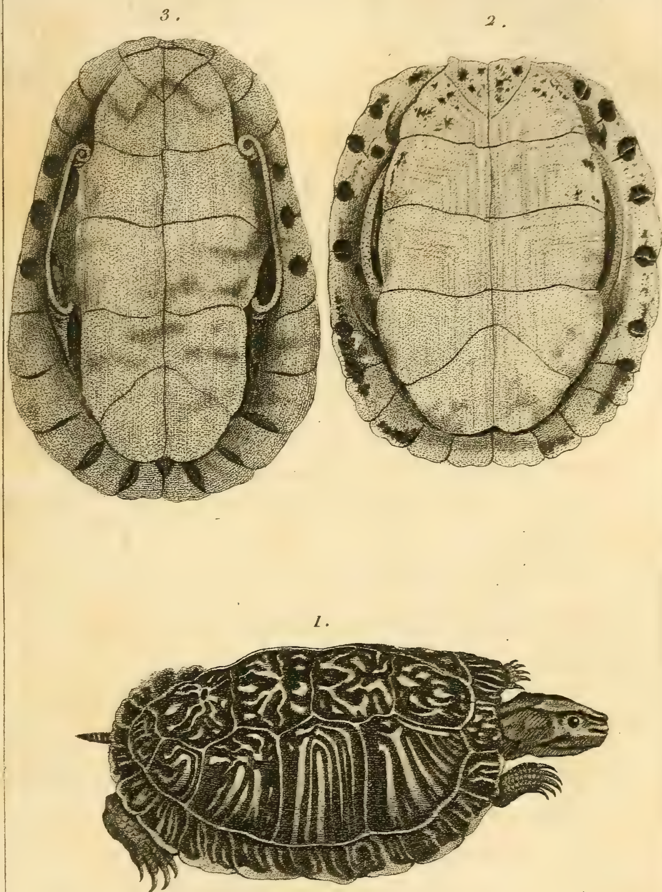
Le naturaliste Bosc m'a prêté deux tortues qu'il a rapportées de l'Amérique septentrionale, et qui sont assez voisines. Il a décrit l'une sous le nom de *tortue réticulaire*, et j'appellerai l'autre *tortue à bord en scie*, parce que les plaques marginales postérieures de sa carapace ont chacune deux petites dentelures.

La carapace de la tortue réticulaire est un peu bombée, ovale, alongée, plus large à sa partie postérieure et sans aucune carêne.

Les treize plaques dorsales sont grandes, raboteuses parce qu'elles sont toutes couvertes d'un grand nombre de petites stries parallèles.

(1) *Testudo reticulata; loricâ dorsali striato-reticulatâ fusco-atrâ, lineis rectis, tenuibus flavescentibusque in medio scutellarum; margine non denticulato, ad junctionem sterni tri-maculato.*

Tortue réticulaire, testudo reticularia. Latreille, Hist. des reptiles, tom. I, pag. 124. — *Testudo reticulata.* Bosc, Description manuscrite communiquée.



De Sève del. M.lle Tardieu S.

1. TORTUE À BORDS EN SCIE.

2. *Plastron et bord du dessous de la Carapace.*

3. *Plastron de la tortue réticulaire et bord du dessous de la carapace.*

parallèles. La première plaque vertébrale est presque pentagone; la seconde hexagone, a sa face antérieure marquée d'un double sinus; la troisième hexagone, a sa face postérieure un peu rentrante; la quatrième hexagone, a sa face antérieure plus large et arrondie, et sa face postérieure plus étroite et échancrée; enfin la cinquième plaque est comme rhomboïdale transverse; arrondie sur les deux faces antérieures, et un peu anguleuse sur chacune de ses deux faces postérieures.

Les huit plaques latérales sont carrées et grandes; les quatre du milieu ont leur face supérieure un peu anguleuse.

La carapace a son bord composé de vingt-cinq plaques; le bord est simplement tranchant, sans aucune échancrure ni dentelure, avec les plaques qui sont au dessus des cuisses, plus grandes que les autres.

Le plastron est alongé un peu ovale, presque aussi large à ses plaques fémorales qu'aux brachiales; il a douze plaques, presque lisses et assez grandes. Les deux collaires ont en avant, près de leur insertion, au bord des brachiales, une très-petite saillie dirigée en devant, et l'extrémité postérieure de ce plastron est arrondie sans échancrure.

Tout le dessus de la carapace est d'un brunâtre foncé uniforme, avec quelques traits jaunâtres croisés, qui se continuent, sur toutes les plaques dorsales, en forme d'un très-large réseau; il a de plus un trait jaunâtre continu sur toute la longueur du dos. Toutes les plaques marginales sont divisées en travers par un trait jaune en dessus.

Le plastron et le dessous des plaques marginales sont presque lisses, et de la même couleur que la cire jaune; sur les bords des plaques marginales, près de chaque côté du plastron, il y a trois taches rondes et noirâtres, et deux autres taches noirâtres alongées sur les ailes du même plastron. Je nomme ici *ailes du plastron* les deux saillies osseuses qui l'unissent à la carapace. Les plaques marginales de la carapace ont en dessous sur leur jonction une tache elliptique noirâtre; ce qui fait en tout neuf taches elliptiques.

Je ne connois pas l'animal qui habite dans cette boîte osseuse que je viens de décrire; mais je puis cependant assurer qu'il ne doit différer de celui que je vais décrire ci-après sous le nom de *tortue à bord en scie,* que par la distribution de ses couleurs.

La tortue réticulaire habite en Caroline, où elle est très-rare, selon Bosc.

Dimensions de la boîte osseuse de la tortue réticulaire.

	pouces	lign.
Longueur de la carapace	7	
Largeur de la carapace contre son insertion antérieure au plastron	3	6
Largeur de la carapace à sa partie postérieure la plus large	4	6
Longueur du plastron	5	9
Sa largeur près de sa jonction antérieure et postérieure avec la carapace	2	6
Hauteur de la boîte osseuse	2	9

LA TORTUE

A BORD EN SCIE (1).

En décrivant la tortue précédente, j'ai déjà indiqué que celle-ci ne doit pas lui être rapportée, parce qu'elle a plusieurs caractères très-différens : c'est ce que je vais prouver ici en détail.

La tortue à bord en scie a les dimensions suivantes :

Dimensions d'un gros individu.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale	1	1	
Longueur de la carapace		10	6
Sa largeur		8	
Longueur du plastron		9	
Sa largeur à sa partie antérieure		4	5
Sa largeur à sa partie postérieure		5	

(1) *Testudo serrata; suprà fusco et flavo transversim fasciata, scutellis marginalibus posticis bi-dentatis; margine laterali ad junctionem sterni quinque maculato.*

	pieds.	pouc.	lig.
Hauteur de la boîte osseuse.........		5	
Longueur de la tête................		2	3
Longueur de la queue..............		1	6

Dimensions d'un moyen individu.

	pouc.	lign.
Longueur totale.........................	7	
Longueur de la carapace................	5	
Largeur de la carapace prise dans son milieu.	4	4
Longueur du plastron....................	4	9
Largeur du plastron, près de sa jonction antérieure et postérieure avec la carapace.	2	8
Hauteur de la boîte osseuse..............	2	6
Longueur de la tête et du cou............	2	3
Longueur de la queue.....................	1	

La carapace de cette tortue est ovale, presque orbiculaire; elle est un peu bombée, à peine plus large en arrière, avec une carène longitudinale sur le milieu des plaques vertébrales.

Ces cinq plaques vertébrales ne diffèrent de celles de la réticulaire que parce qu'elles sont à proportion moins grandes, carénées, et aussi parce que la première est carrée.

Les plaques latérales ont des stries nombreuses, aussi apparentes que dans la réticulaire; elles ont d'ailleurs la même forme. Il en est de même des plaques marginales,

qui sont de plus simplement tranchantes en devant et sur les flancs ; tandis que les dix postérieures ont chacune deux petites dentelures sur leur bord.

Le plastron ne diffère de celui de la réticulaire que par sa forme un peu plus large et foiblement échancrée en arrière. Il a d'ailleurs aussi deux petites saillies à la paire de plaques collaires.

Selon Bosc, la tête est brune en dessus, avec un grand nombre de lignes jaunes et très-peu marquées, qui la parcourent dans sa longueur ; les côtés sont colorés de noir, et ont en outre, derrière les yeux, une raie jaune large, et qui prend naissance d'une tache pareillement jaune. Cette couleur domine sous la partie inférieure de la tête, et y forme avec des lignes brunes différens dessins ; les yeux offrent aussi un semblable mélange ; leurs paupières sont brunes avec de petits traits jaunes ; les narines ont peu de relief.

Le cou a les mêmes couleurs que la tête. Les pattes antérieures sont brunes, avec une raie en dessus et huit à neuf fascies en dessous, d'un jaune citron ; les doigts sont au nombre de cinq, tous palmés et onguiculés. Les pattes postérieures sont presque sem-

blables aux antérieures; le dessus est brun et le dessous jaunâtre avec sept à huit lignes ou bandes d'un jaune citron; leurs pieds sont larges, cinq doigts palmés, dont quatre seulement munis d'ongles. La queue est petite, rayée de brun et de jaune.

J'ajouterai à cette description de l'animal, que la peau des membres et de la queue est garnie d'écailles imbriquées ou hexagones.

La couleur de tout le dessus de la carapace est brunâtre foncé, avec des raies irrégulières, jaunâtres sur les plaques vertébrales, et avec de longues bandes alternativement brunes et jaunâtres, disposées sur la longueur des plaques latérales. On voit des raies jaunâtres sur le milieu des plaques marginales.

Tout le plastron et le dessous des plaques marginales sont de la couleur du miel jaunâtre ou de la paille, avec 1° une tache ronde et noirâtre sur chaque pièce collaire; 2° deux taches noirâtres sur chaque aile du plastron; 3° au moins cinq taches rondes et noirâtres sous les plaques marginales près de chaque flanc, à leur jonction entre elles.

Bosc a rapporté de la Caroline cette nouvelle espèce de tortue, qui y est assez com-

mune. Il est évident qu'elle vit dans l'eau douce et les marais, ainsi que la réticulaire; elle est voisine de la tortue à lignes concentriques du même naturaliste. Cette tortue parvient à une grosseur assez remarquable; et elle est assez forte pour marcher en portant un homme sur son dos.

J'ai observé dans la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris, une grande carapace qui appartient à cette nouvelle espèce que Bosc a confondue à tort avec la tortue spenglerienne.

LA TORTUE

A LIGNES CONCENTRIQUES (1).

La nouvelle espèce de tortue qui va faire le sujet de cette description a été découverte par le naturaliste Bosc, qui a bien voulu me faire présent d'un individu, et qui m'a communiqué, avec une complaisance vraiment affectueuse, tous les reptiles qui font partie de sa collection. Ses observations multipliées sur diverses parties de l'histoire naturelle, son zèle infatigable, et l'empressement à concourir aux progrès de cette vaste et inépuisable science, lui assignent sans contredit une place parmi les naturalistes les plus distingués de la France.

(1) *Testudo centrata, lineis duabus aut quatuor atris, circulariter centratis, in scutellis loricæ superioris et marginis ; sterno flavo, immaculato, posticèque marginato.*

Bosc, Description manuscrite communiquée. — Latreille, Histoire naturelle des reptiles, in-18, tom. I, pag. 145, pl. VI, fig. 2.

La tortue à lignes concentriques est très-voisine de la tortue peinte, et sur-tout de la terrapine décrite et figurée par Schœpff dans son *Historia testudinum*; peut-être même doit-elle y être rapportée, car elle ne paroît en différer que par la couleur du plastron qui est entièrement jaune et sans taches.

La carapace ovale, peu bombée, un peu échancrée en devant et presque lisse de cette tortue, a treize plaques dorsales qui ressemblent absolument par leur forme à celles de la tortue ponctuée; mais avec cette différence que les quatre premières plaques vertébrales ont dans leur milieu une légère protubérance noirâtre, un peu prolongée en avant. On voit sur ces treize plaques et sur-tout sur les latérales cinq à sept stries circulaires et concentriques, à peine creusées.

Les vingt-cinq marginales ont quelques stries longitudinales creusées; la plaque collaire est un peu large et carrée; les latérales sont les plus étroites et légèrement bordées; les huit postérieures sont plus larges que les autres et forment comme autant de festons très-peu distincts.

Le plastron est presqu'aussi long que la carapace, ovale oblong, tronqué en devant,

échancré en arrière. Ses douze plaques sont toutes assez grandes et semblables à un parchemin lisse, jaunâtre sans taches, avec leurs sutures noirâtres.

La couleur de tout le dessus de la carapace est d'un gris verdâtre sale et luisant, avec trois à quatre lignes irrégulières noirâtres, qui forment sur chaque plaque des cercles concentriques. Les plaques marginales n'ont seulement que deux de ces lignes concentriques, soit en dessus, soit en dessous: il en est de même des plaques qui sont sur les ailes du plastron; mais il faut observer que le dessous des plaques marginales et les ailes du plastron ont ces lignes sur un fond jaunâtre très-lisse.

Selon Bosc, le corps de la tortue à lignes concentriques est cendré; ses écailles ont des taches noirâtres, quelquefois grises à leur centre, irrégulières, réunies quelquefois deux à deux, ou formant des marbrures; la tête est large, obtuse, avec des taches noires sur les côtés et en dessous; les lèvres ou gencives cornées sont blanches; les yeux sont petits et de couleur grise.

Les pattes ont cinq doigts palmés : tous les doigts des pattes antérieures sont munis d'ongles aigus ; mais ceux des pattes posté-

rieures ne sont pas tous onguiculés, car il y en a un qui n'a pas d'ongle.

La queue est un peu courte, amincie, écailleuse et carénée en dessus.

La femelle a la tête plus obtuse que le mâle, les taches du corps plus larges, avec sa carapace plus carénée et moins colorée.

Je dois ajouter à tous ces détails, que la tortue à lignes concentriques a autour de la jonction des plaques collaires et brachiales un large cercle presque quadrangulaire, à peine distinct, et qui n'est produit que parce qu'on aperçoit, à travers ces plaques minces et à demi-transparentes, le contour d'une pièce osseuse qu'on pourroit nommer *pièce osseuse claviculaire*. J'ai trouvé aussi cette espèce de cercle dans les tortues peinte, réticulaire, à bord en scie, etc.

Cette espèce, selon Bosc, habite les grands marais de la Caroline, où il est très-difficile de la pêcher. On la voit lorsque le soleil brille, et souvent en grand nombre, sur les arbres morts et renversés, ou sur les mottes de terre.

Cette tortue est d'un naturel craintif, et moins méchant que les autres espèces.

La chair est fort estimée, moins cependant que celle de la tortue à bord en scie, qui est

d'ailleurs plus grosse et plus facile à prendre, parce qu'elle voyage beaucoup sur terre.

Première variété.

Tortue à lignes concentriques, n'ayant que les trois plaques vertébrales intermédiaires carénées.

Deuxième variété.

Tortue à lignes concentriques, ayant la plaque marginale collaire double.

La première variété appartient à Bosc, et Van-Ernest a observé la seconde dans un cabinet d'histoire naturelle en Hollande.

Troisième variété.

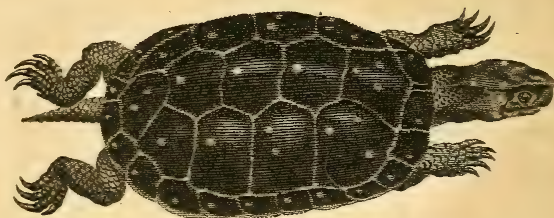
Tortue à lignes concentriques, ayant sur chaque plaque du plastron deux traits noirâtres, et une teinte orangée sur un fond jaunâtre.

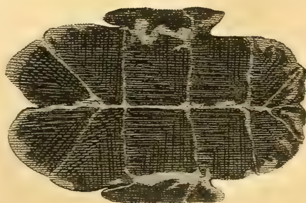
C'est le *testudo terrapin* décrit par Brown dans son Histoire naturelle de la Jamaïque, pag. 466, n° 4; par Schœpff, dans son Histoire des tortues, pag. 64, pl. XV; la terrapène de Daubenton et de Lacépède; et la *testudo palustris* de Linnæus. Je dois

observer que le nom anglais *terrapin* n'appartient pas à une seule espèce de tortue des Etats-Unis d'Amérique, mais bien à plusieurs espèces indistinctement. Henri Muhlenberg, qui a envoyé plusieurs individus de cette huitième variété à Schœpff, lui a marquédans une note particulière que la terrapène vit dans les eaux salées; et Schœpff en a lui-même trouvé une dans les eaux presque douces de l'île Longue.

Dimensions de la tortue à lignes concentriques.

	pouc.	lig.
Longueur totale	8	6
Longueur de la carapace	6	8
Largeur de la carapace	4	8
Longueur du plastron	5	6
Largeur du plastron	3	2
Longueur de la tête et du cou	2	6
Longueur de la queue	1	3





De Seve del. Duhamel S.

I. TORTUE PONCTUÉE.
II. SON PLASTRON.

LA TORTUE PONCTUÉE (1).

COMME les reptiles sont en général plus abondans sous la zone tempérée et dans les contrées les plus chaudes des deux continens, et que d'ailleurs la chaleur paroît leur être absolument nécessaire pour conserver en eux cette activité des sens qui est si nécessaire à leur existence, il paroît aussi assez vraisemblable que les tortues terrestres et d'eau douce soit moins nombreuses, et leurs espèces plus rares dans l'Amérique septentrionale. Cependant, si l'on veut passer en revue toutes les espèces déjà découvertes dans cette seule partie du nouveau continent,

(1) *Testudo punctata, ovata, modicè convexâ, loricâ dorsali capiteque lævibus, nigris flavo punctatis.*

Testudo punctata. Schœpff, Hist. testud. pag. 25, planche v. — *Testudo guttata.* Schneider, Schrift. der berl. naturf. fr. 4, B 3, st. p. 264. — *Testudo anonyma.* Schneider, Schildkr. Iter beytr. pag. 30. — *Testudo terrestris amboinensis.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXX, fig. 7. — *Tortue ponctuée.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. I, pag. 110.

on en trouvera au delà de douze espèces; tandis que l'Europe n'en renferme à peine que trois ou quatre.

C'est aussi dans l'Amérique septentrionale qu'on trouve les plus jolies tortues; presque toutes ont des formes agréables ou des couleurs disposées avec art; et sans entreprendre ici l'énumération de toutes ces espèces, il suffit seulement de citer la tortue peinte, et sur-tout la ponctuée dont je vais donner la description.

La tortue ponctuée est assez rare dans les collections d'histoire naturelle, et cependant j'en ai déjà observé sept individus. Celui que j'ai choisi de préférence pour le décrire, m'a été prêté par Bosc. Voici ses dimensions.

	pouc.	lig.
Longueur totale........................	6	3
Longueur de la carapace................	4	
Longueur du plastron...................	3	
Longueur de la queue...................	1	9
Largeur de la carapace.................	2	9
Largeur du plastron....................	2	
Epaisseur de la boîte osseuse..........	1	8

Cette tortue a beaucoup de ressemblance avec la tortue peinte. Sa carapace est lisse, et seulement un peu plus bombée; ses treize plaques

plaques dorsales sont à peu près d'égale grandeur, et les vingt-cinq plaques marginales ont leur bord un peu moins tranchant ; de plus, la petite plaque marginale antérieure est très-étroite. On ne voit pas d'échancrure en devant ni en arrière.

Le plastron est composé de douze plaques très-finement striées ; il est foiblement enfoncé vers son milieu, et l'on distingue avec peine un cercle cordiforme, comme à la tortue peinte, autour de l'insertion des six plaques antérieures du plastron. Il est tronqué en devant, échancré en arrière.

La tête est lisse ; la peau du cou est finement granulée. La queue et les pieds sont revêtus d'une peau écailleuse, à écailles petites, excepté dessus les côtés des pieds antérieurs vers le cou, où elles ont la forme de lames transversales et imbriquées. Sous les talons, les écailles sont assez grandes et carrées. Les pieds ont une forme alongée, sur-tout les postérieurs, qui n'ont que quatre doigts onguiculés, tandis que les antérieurs en ont cinq : ces doigts sont simplement joints ensemble et sans aucune apparence de membranes.

La couleur de la tortue ponctuée est d'un noir luisant uniforme, avec un ou plusieurs

points jaunes sur chaque plaque écailleuse de la carapace, dessus et derrière la tête sur les tempes, et sur les bords de la mâchoire inférieure. Le dessous des plaques marginales, des pieds et des cuisses est jaunâtre; et le plastron est noirâtre, avec quelques teintes jaunes.

La couleur varie du noir au brun, mais alors, selon Schœpff, les individus noirs ont des points jaunes, et les bruns ont des points orangés. Le nombre de ces points est sujet à varier; et cependant le moindre nombre qu'on observe le plus souvent dans cet animal est le suivant. On voit trois points disposés en triangle sur la première plaque vertébrale, trois ou cinq points sur les premières plaques latérales; trois points disposés en une rangée oblique sur les secondes plaques latérales, et un point sur chaque autre plaque de la carapace.

On trouve cette tortue dans les marais de l'Amérique septentrionale; Bosc l'a rapportée de la Caroline, et l'individu que je possède a été pris dans les environs de Québec en Canada.

Schœpff a vu près de Philadelphie, pendant le mois de mai 1778, plusieurs jeunes tortues de cette espèce, qui étoient grosses

comme un œuf de pigeon; leur boîte osseuse étoit très-courte, noire et marquée élégamment de petites taches safranées.

C'est sans doute à tort que Séba a prétendu que cette tortue est terrestre, et qu'elle habite à Amboine. Comme l'individu que cet auteur a figuré étoit conservé dans une liqueur spiritueuse, il n'est pas surprenant que la carapace soit devenue d'une couleur baie, ternie, avec des taches jaunâtres.

Première variété.

Tortue ponctuée, ayant sa carapace noire, avec plusieurs points sur chacune des treize plaques dorsales.

Elle est figurée dans l'ouvrage de Schœpff.

Deuxième variété.

Tortue ponctuée, baie, ayant quelques points d'un jaune doré, et des rides peu marquées sur les bords des plaques dorsales; avec le plastron noirâtre, marqué d'une tache couleur de sang sur son milieu, et d'une autre sur sa partie antérieure.

Schœpff a reçu cette variété de Muhlenberg, qui l'a trouvée dans l'eau. Schneider s'est donc trompé en assurant que la tortue ponctuée est terrestre.

LA TORTUE PEINTE (1).

Cette tortue est facile à distinguer des autres par les couleurs qui la décorent.

Elle a cinq pouces et demi de longueur totale, près de quatre pouces de largeur, et seulement un pouce et demi d'épaisseur.

Sa carapace est oblongue, convexe, lisse, sans aucune apparence de sillons ni de points. Ses plaques, au nombre de treize, sont presque toutes quadrangulaires, excepté les trois antérieures et deux de la rangée vertébrale, lesquelles ont leurs angles obtus avec leurs sutures sillonnées.

---

(1) *Testudo picta; loricâ dorsali oblongâ convexâ, lævissimâ, scutis subquadrangularibus, flavo marginatis; sterno longitudine scuti.*

Testudo picta. Lin. Syst. nat. — *Id.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1045. — *Idem.* Schœpff, Hist. testud. pl. IV, pag. 20. — *Idem.* Schneider, Schildkrœt. pag. 348. — *Testudo novæ Hispaniæ, lusitanis* ragado d'agno *appellata.* Seba, Thes. I, pl. LXXX, fig. 5. — *Tortue peinte.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 141. — C'est le *flat booch turttle* des habitans de la Pensilvanie.

Le bord de la carapace est tranchant, excepté seulement sur les flancs, et il est composé de vingt-cinq plaques.

Le plastron est aussi long que la carapace; sa forme est oblongue; les deux plaques du cou sont arrondies, et les deux caudales sont tronquées. Toutes les plaques, au nombre de douze, sont marquées d'une strie; de sorte qu'on pourroit croire que ces plaques sont au nombre de dix-huit.

Les pieds sont couverts d'écailles, ainsi que la queue qui est courte; ils sont munis de cinq doigts légèrement demi-palmés, et muni d'un ongle un peu courbé et pointu, excepté le doigt latéral extérieur qui est dépourvu d'ongle.

La couleur générale de cette tortue est brunâtre, plus foncée sur la tête et les membres. Toutes les plaques de la carapace sont bordées de jaunâtre; de sorte que l'animal paroît en dessus marqué de larges bandes qui se croisent. Les plaques marginales sont jaunâtres, avec des cercles concentriques irréguliers et noirâtres. Le plastron est d'un gris jaunâtre. Sur les côtés de la tête et des mâchoires on voit quelques traits jaunes; et la queue est marquée de quatre lignes longitudinales d'un jaune clair.

On trouve cette tortue dans l'Amérique septentrionale; elle paroît se plaire beaucoup dans les ruisseaux tranquilles et profonds et dans les lieux solitaires. Lorsque le ciel est serein, et l'air suffisamment échauffé, elle sort en petites troupes hors des eaux, et va se reposer sur les troncs d'arbres et les rochers voisins; puis, au moindre bruit ou à l'approche de l'homme, elle se plonge avec rapidité dans l'eau. Elle nage avec vîtesse, et marche lentement; elle peut vivre longtems sous les eaux; mais elle ne peut exister au sec que pendant un petit nombre de jours.

Cette tortue dont la forme est élégante et la couleur agréable, est regardée comme très-vorace; on prétend même qu'elle saisit par les pieds les petits canards qui nagent au dessus d'elle, et qu'elle les entraîne au fond des eaux pour les y dévorer. Sa chair est regardée, par beaucoup d'américains, comme une nourriture saine et délicate.

Schœpff a donné dans son Histoire des tortues une description complette de cette espèce; il s'est de plus appliqué à en reconnoître la synonymie. Il a remarqué que Séba l'a décrite sous le nom de *tortue de la nouvelle Espagne*. Cet auteur a prétendu que les

portugais la nomment *radago d'agno;* il en a donné une figure assez correcte.

La tortue peinte d'Hermann et de Gmelin est certainement la même espèce; mais c'est sans doute un jeune individu qu'ils ont décrit, puisqu'ils lui donnent seulement la grosseur d'une pomme ordinaire. Tous les autres caractères ressemblent aux précédens, à l'exception de la tache double d'un bleu noirâtre qu'ils ont observée sur chaque côté de la carapace.

Schœpff a reçu de la Pensilvanie un jeune individu dont la carapace étoit longue de quatre pouces, large de deux pouces neuf lignes, et épaisse d'un pouce deux lignes. Ses couleurs claires étoient d'un jaune assez vif; le plastron étoit blanc; la tête marquée de points jaunes; les pieds ornés de stries rougeâtres. Henri Muhlenberg a assuré à Schœpff qu'elle est aquatique, qu'elle habite pendant l'été dans des buttes de terre, et qu'elle se cache dès le mois d'octobre dans les lieux marécageux pour y passer l'hyver.

Je possède une carapace et un plastron de cette espèce de tortue, et j'y trouve trop de différences avec celles décrites précédemment d'après Schœpff, pour passer sa description sous silence.

Première variété.

Tortue peinte ayant dix-sept plaques dorsales, et vingt-cinq plaques marginales dont l'antérieure échancrée. Le plastron n'a au contraire que douze plaques, parce que les portions des deux plaques brachiales, des deux abdominales et des deux fémorales sont soudées ensemble ; sa couleur est d'un jaune clair uniforme.

Deuxième variété.

Tortue peinte à plastron brun. Elle ne diffère de la tortue figurée par Schœpff, d'après Hermann, que par la couleur de son plastron.

Brown a décrit dans ses New illustrations of zoology, pag. 115, pl. XLVIII, fig. 1 et 2, sous le nom de *cinereous tortoise*, une jeune tortue peinte; et tous les naturalistes (1) ont continué, d'après lui, de la regarder comme

(1) *Tortue cendrée.* Bonaterre, Dict. erpét. Encycl. méthod. fig. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 142. — *Testudo cinerea ;*

une espèce particulière. C'est une erreur que Palissot Beauvois a relevée pendant le séjour qu'il a fait aux Etats-Unis d'Amérique ; il a reconnu que les tortues peintes, nouvellement écloses, ressemblent parfaitement à la tortue cendrée de Brown, et à celle que Schœpff a figurée dans son ouvrage sur les tortues.

---

testa ovata, depressa, integerrima, lævi ; carinâ et scutellorum suturis albo fasciatis. Schœpff, Hist. testudinum, pag. 18, pl. III, fig. 2 et 3. — *Idem.* Schneider, Schrift. berl. naturf. tom. IV, pag. 268.

TORTUES A BOÎTE.

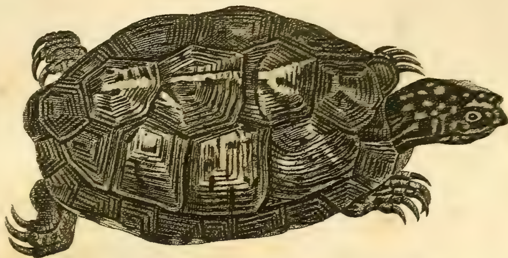
Testudines clausae.

Les animaux qui doivent être compris dans cette section, vivent tous dans l'eau douce; et c'est principalement dans les contrées septentrionales de l'Amérique qu'on les trouve. Ils sont tous à peu près de même grosseur, et ils sont à peine aussi grands que la tortue grecque d'Europe; tels sont les trois premières espèces qui seront bientôt indiquées. Les autres tortues à boîte sont environ une fois plus petites, ainsi que je le prouverai dans la suite.

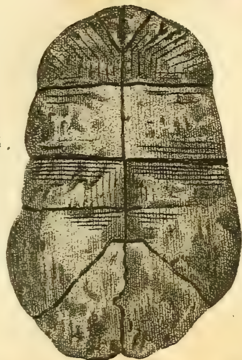
Les tortues à boîte sont ainsi nommées parce que leur plastron a sa partie antérieure ou ses deux extrémités mobiles sur les pièces abdominales, à peu près comme le seroit un battant à charnière ligamenteuse. Chaque battant mobile peut se rabattre sur la carapace, et la fermer assez parfaitement pour que la tortue puisse s'y mettre à l'abri de ses ennemis.

Le plastron est presque aussi long et aussi large que la carapace, excepté dans les

1



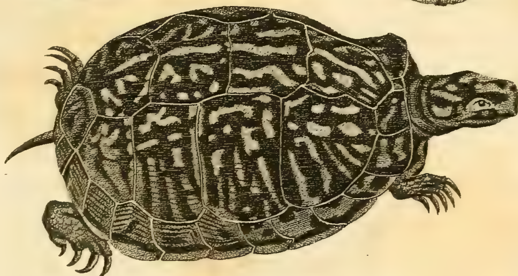
4.



2



3



De Seve del. Hubert S.

1. TORTUE À BOÎTE; 2. son Plastron.
3. TORTUE À GOUTELETTES; 4. son plastron.

tortues rougeâtre et odorante. Il dépasse même un peu la partie antérieure de la carapace dans les tortues à un seul battant; mais dans celles qui ont deux battans, le plastron est plus court et plus étroit.

Les tortues à boîte, que j'ai déjà pu observer d'après nature, sont au nombre de huit espèces, et doivent être ainsi rangées.

Tortues à boîte dont le devant et le derrière du plastron sont également mobiles.

Elles ont toutes onze plaques seulement au plastron, parce qu'il n'y a qu'une seule pièce collaire; elles sentent aussi assez fortement le musc lorsqu'elles sont vivantes. Il ne faut pas confondre ici avec la tortue rougeâtre, 1° celle que le naturaliste Bosc a nommée *odorante*, et qui en diffère par son plastron à un seul battant; 2° la tortue que j'ai appelée *tortue à battant soudé.*

1. Tortue retzienne, *testudo Retzii.*

2. Tortue à trois carênes, *testudo tricarinata.*

3. Tortue rougeâtre, *testudo pensylvanica.*

Tortues à boîte, dont le devant du plastron est seul mobile.

La première a onze plaques au plastron, la suivante en a treize, et les autres douze.

4. Tortue odorante, *testudo odorata.*

5. Tortue noirâtre, *testudo subnigra.*

6. Tortue à goutelettes, *testudo virgulata.*

7. Tortue à boîte, *testudo clausa.*

8. Tortue courte-queue, *testudo brevicauda.*

Je dois prévenir ici que la tortue à goutelettes est une espèce voisine, et cependant différente de la tortue à boîte proprement dite, que Bosc a rapportée de la Caroline; je soupçonne aussi qu'elle doit être la même que la plupart des *testudines carolinæ* que j'ai citées, d'après Schœpff, dans la synonymie de la tortue à boîte; mais, comme je n'ai pas eu le tems de faire toutes les recherches nécessaires pour éclaircir ces doutes, je n'ai pas osé établir de changemens dans la synonymie. C'est aussi la tortue bombée, *test. carinata* de Lacépède.

J'ai nommé *tortue retzienne* la tortue à trois carênes que Schœpff a décrite d'après Retz; et j'ai donné de préférence ce nom

de *tortue à trois carênes* à une espèce voisine de la tortue retzienne, qui en diffère cependant par la forme de ses plaques vertébrales et par celle de son plastron, ainsi que je le démontrerai par la suite.

J'ai observé et décrit, d'après nature, les sept premières tortues à boîte déjà connues, même la tortue retzienne, d'après un individu qui a appartenu à feu Hermann, qui professoit récemment encore l'histoire naturelle à Strasbourg. Cet observateur, également recommandable par sa profonde érudition et par ses travaux, a enrichi l'histoire naturelle d'une foule de découvertes très-précieuses et de mémoires instructifs. Sa mort prématurée a causé des regrets bien sincères aux élèves qu'il instruisoit, aux naturalistes qu'il a formés, et aux savans qui savent apprécier tout ce qu'il a fait pour les progrès de l'Histoire naturelle.

Il existe peut-être encore d'autres tortues d'eau douce ou de marais qui appartiennent à cette section; mais elles ne sont pas connues; car j'ai assez bien examiné toutes les tortues qui sont décrites dans cet ouvrage, pour assurer qu'aucune autre, parmi elles, ne doit réellement pas appartenir à la section des tortues à boîte.

LA TORTUE RETZIENNE (1).

Cette tortue a sa boîte osseuse longue d'un pouce six lignes, large d'un pouce trois lignes, et haute d'environ sept lignes.

La carapace est presque orbiculaire, un peu convexe et munie de trois carênes longitudinales, parce que toutes les plaques du disque sont carénées. Ces plaques, au nombre de treize, sont rudes et comme ridées. Les cinq vertébrales ont une carêne plus apparente et obtuse, et leur direction est transversale; tandis que, dans la vraie tortue à trois carênes, elles sont dirigées en long. La première de ces plaques plus grande, et la cinquième plus petite, sont presque pentagones, tandis que les trois autres sont hexagones. Vers la partie postérieure de ces cinq

(1) *Testudo Retzii, testâ orbiculari, loricâ dorsali tricarinatâ; scutis vertebralibus transversis.*

Testudo tricarinata Retzii. Schœpff, Hist. testud. pag. 9, pl. II. — *Tortue à trois carênes.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 118.

plaques, il y a des aréoles assez grandes, couvertes de points et de verrues, et entourées de rides linéaires qui se prolongent jusqu'au bord des plaques.

L'aréole de chaque plaque latérale est à peu près semblable; les plaques marginales sont au nombre de vingt-trois, et forment un bord tranchant et non dentelé.

Le plastron est ovale oblong, plus étroit que la carapace, un peu déprimé dans son milieu, arrondi en devant, tronqué et non échancré en arrière. Les plaques collaires sont triangulaires, et forment entre elles deux un large triangle; dans ma tortue à trois carênes, cette pièce est un peu ovale et plus grande. Les auteurs qui ont décrit cette tortue d'après nature, n'apprennent pas si le devant de ce plastron est mobile comme un battant à charnière; mais je crois pouvoir le soupçonner à cause de la figure qu'en a donné Schœpff, et de son analogie avec plusieurs tortues à boîte, sur-tout avec la rougeâtre, *testudo pensylvanica*.

La carapace est entièrement d'un bai foncé ou marron, avec le dessous de ses plaques marginales et son plastron jaunâtres, tachetés çà et là de brun.

La tête de l'animal est assez grosse, brune,

variée de blanc sur les joues et en dessous. Il a le front lisse, les orbites ovales, les narines saillantes au dessus de la mâchoire supérieure, les mâchoires simplement tranchantes. La peau du cou est lâche, verruqueuse sans écailles, et brune striée de blanc en dessous. Les membres sont rudes, un peu écailleux sur-tout en dessus : on compte cinq doigts onguiculés et palmés aux pieds de devant, et seulement quatre onguiculés et palmés avec un rudiment de doigt sans ongle, à ceux de derrière. La queue courte, conique et pointue, est entourée d'écailles.

La patrie de cette tortue est inconnue ; il est seulement facile de reconnoître qu'elle vit dans l'eau douce. La figure et la description de Schœpff ont été faites sur un individu conservé dans l'esprit de vin par feu Hermann, de Strasbourg, qui l'avoit étiqueté sous le nom de *tortue ronde* (*testudo orbicularis*) ; mais à tort, car la tortue ronde de Linnæus en diffère beaucoup, et est la même espèce que la tortue jaune d'Europe, ainsi qu'il est prouvé dans l'histoire naturelle de cette dernière.

Retz est le premier naturaliste qui ait observé cette tortue, et il a envoyé à Schœpff une note indicative des caractères qui sont propres

propres à un individu conservé dans le muséum de Londres. C'est Retz qui l'a nommé *testudo tricarinata*. Voici un extrait de sa description.

Variété.

Tortue retzienne, ayant seulement vingt-deux plaques marginales.

Dimensions de la tortue retzienne, décrite par Schœpff sous le nom de testudo tricarinata.

	pouc.	lig.
Longueur totale	2	2
Longueur de la carapace	1	6
Largeur de la carapace	1	3
Epaisseur de la boîte osseuse		7
Longueur du plastron	1	2
Largeur du plastron prise dans son milieu, y compris les ailes qui l'unissent à la carapace		11
Largeur du plastron prise vers les plaques brachiales et fémorales		6

Nota. La variété a des dimensions presque semblables; mais Schœpff a prétendu que sa description et celle de Retz ont été faites sur des individus encore jeunes.

LA TORTUE A TROIS CARÊNES (1).

L'INDIVIDU qui fait partie de ma collection, a sa boîte osseuse longue de quatre pouces et demi, large de trois pouces et haute de deux pouces.

La carapace est ovale, convexe, et lisse sur ses bords; ses grandes plaques sont au nombre de treize, toutes striées sur leurs bords, lisses dans leur milieu, imbriquées postérieurement l'une sur l'autre, et ayant chacune une carène tellement disposée, que la carapace est munie sur toute sa longueur de trois carènes, écartées entre elles seulement d'un demi-pouce : les plaques verté-

(1) *Testudo tricarinata; testâ ovali, loricâ dorsali longitudinaliter tricarinatâ; scutis vertebralibus oblongis, posticèque imbricatis.*

La tortue scorpion. Daubenton, Dict. erpét. Encyc. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. — *Idem.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 99. — *Testudo scorpioides.* Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat.

brales sont longues et étroites, tandis que les latérales sont très-grandes.

Les plaques marginales sont petites, étroites, striées, excepté les latérales qui sont lisses; leur nombre est de vingt-trois; l'avant-dernière plaque marginale de chaque côté est plus grande que les autres, et forme une échancrure arrondie dans la dernière plaque latérale de la carapace : ces plaques marginales sont aussi imbriquées postérieurement.

Le plastron est ovale oblong, un peu plus étroit près des cuisses, avec une échancrure très-peu apparente à l'extrémité des plaques caudales; les deux plaques collaires sont plus petites que les autres, comme soudées ensemble, et elles ont une forme ovale irrégulière; de plus, elles sont lisses et simplement striées, ainsi que les caudales : quant aux autres, elles sont partagées à leur surface par une strie oblique, et elles ont en outre d'autres stries anguleuses; la paire de plaques abdominales est très-grande.

La carapace est entièrement brune, tirant un peu sur la couleur marron, et un peu plus claire sur sa partie antérieure; le plastron est jaunâtre, avec des teintes brunâtres sur les stries de ses plaques.

La tortue tricarinée fait partie de ma collection : elle habite dans les marais et les savannes noyées de la Guiane ; elle n'a jamais plus de huit pouces de longueur totale.

Il ne faut pas confondre avec cette nouvelle espèce la *testudo tricarinata Retzii* que Schœpff a figurée dans son ouvrage, et que Latreille a décrite depuis dans son Histoire naturelle des reptiles sous le nom de *tortue à trois carênes*. Je l'ai nommée tortue retzienne et je l'ai placée ci-après ; elle diffère de la mienne par plusieurs caractères très-remarquables, ainsi que je viens de le prouver dans la description précédente.

J'ai observé depuis peu que cette tortue a été décrite par Linnæus, Daubenton, Lacépède et Latreille sous le nom de *tortue scorpion*, et qu'ils l'ont ainsi caractérisée : *Testudo scorpioides, loricâ dorsali tribus lineis longitudinalibus elevatis, scutis vertebralibus elongatis ; callo frontali trilobo ; caudâ apice unguiculatâ.*

Elle a d'abord été trouvée dans la colonie hollandaise de Surinam ; mais on l'a depuis apportée plusieurs fois de la Guiane où elle paroît assez commune dans les savannes. J'en ai trouvé trois carapaces avec leurs plastrons dans la galerie du muséum d'histoire natu-

relle de Paris; la plus grande a six ou sept pouces de longueur sur quatre ou cinq de largeur.

La tortue scorpion est, selon Linnæus, recouverte en devant par une peau calleuse qui est divisée sur le front en trois lobes.

Les pieds ont cinq doigts un peu séparés, et tous onguiculés, excepté le pouce des pieds postérieurs qui n'a pas d'ongle.

La queue est terminée par une espèce d'ongle corné et recourbé, comme dans quelques petites tortues des marais de l'Amérique septentrionale, telles que la tortue rougeâtre, la tortue odorante, etc.; c'est à cause de cette espèce de corne qu'elle a été nommée par quelques naturalistes *tortue scorpion*.

Dimensions de la boîte osseuse de la tortue à trois carênes.

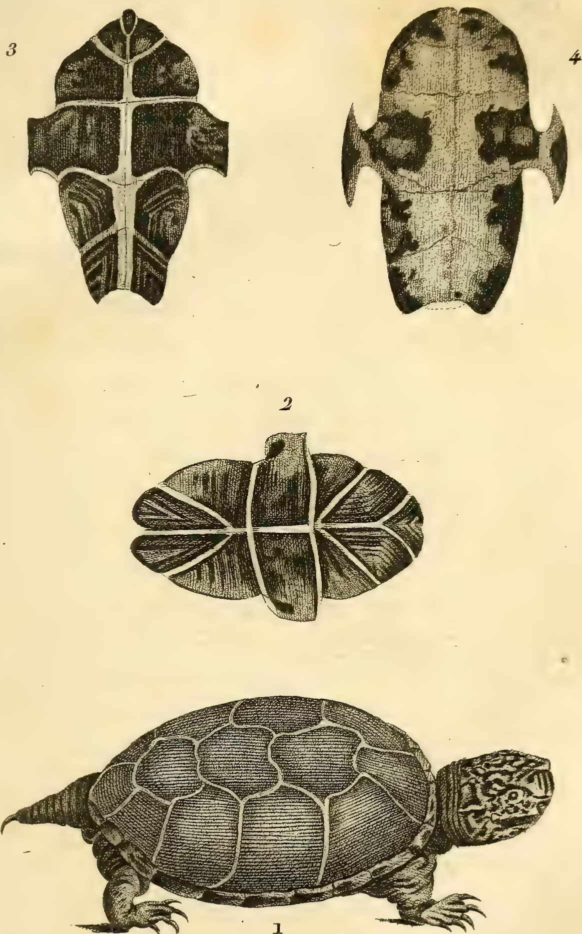
	pouc.	lign
Longueur de la carapace	4	6
Largeur de la carapace	3	
Hauteur de la carapace	2	
Longueur du plastron	4	
Largeur de la partie antérieure des pièces abdominales	2	
Largeur de la partie postérieure des mêmes pièces	1	8

LA TORTUE ROUGEÂTRE (1).

Les naturalistes qui se sont occupés de l'histoire naturelle des tortues, ont tous décrit cette tortue d'après la figure qu'en a donné Edwards dans ses Glanures d'histoire naturelle. Schœpff est le premier qui ait fait connoître exactement la tortue rougeâtre; et sa description a été faite d'après un indi-

(1) *Testudo pensylvanica; loricâ superiore lœvi, sub-rubrâ unicolore, in medio planiusculâ; scutis vertebralibus* 2, 3 *et* 4. *hexagonis oblongis posticè sub-imbricatis*, 1 *et* 5. *elongatis sub-trigonis; scutis marginalibus* 23; *caudâ apice ungulatâ.*

Testudo pensylvanica. Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. pag. 1042. — *Idem.* Schœpff, Hist. testud. pl. XXIV, fig. A, pag. 107, 108 et 109. — *Testudo lutaria pensylvanica.* G. Edwards, Glanur. part. II, 77, pl. CCLXXXVII. — *Die kleine morast-schildkrœte.* Seligmann, Av. 8, planche LXXVII. — Schneider, Schildkr. pag. 347. — *Tortue rougeâtre.* Daubenton, Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. des quadrup. ovip. — *Idem.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 133.



De Seve del. Hubert S.

1. TORTUE ROUGEÂTRE, 2. son Plastron.
3. Plastron de la tortue Odorante
4. Plastron de la tortue à battans Soudés.

vidu qui lui avoit été donné par H. Muhlenberg. J'ai maintenant sous les yeux deux autres individus assez bien conservés, que le naturaliste Beauvois a bien voulu me communiquer.

La tortue rougeâtre a une forme ovale; sa carapace est un peu convexe, lisse en devant, d'une seule couleur tirant sur le rougeâtre ou le brun; les deuxième, troisième et quatrième plaques vertébrales sont presque aplaties, hexagones, alongées et un peu imbriquées en arrière; les deux angles antérieurs de ces plaques sont arrondis, et les deux latéraux sont pointus; la première et la cinquième plaques sont étroites, alongées, et imitent un triangle dont le sommet est tronqué. Toutes les plaques latérales sont grandes, transversales, à cinq angles, excepté la première de chaque rangée qui est simplement quadrangulaire: peut-être même pourroit-on aussi regarder la dernière comme quadrangulaire, si l'un de ces angles n'étoit échancré par une plaque marginale.

Les plaques marginales, au nombre de vingt-trois, sont alongées et forment autour de la carapace un petit bord étroit et appliqué sur elle.

Le plastron alongé est composé de onze

pièces seulement, attendu qu'il n'y a qu'une seule plaque triangulaire sous le cou. Il a deux battans, savoir, 1° un battant antérieur composé des plaques collaires, brachiales et pectorales ; 2° un battant postérieur formé de deux plaques caudales qui forment une échancrure, et de deux fémorales qui forment chacune un petit cran sur le bord. Les plaques sont striées et d'un brun tirant sur la poix, excepté à leur partie extérieure qui est lisse et jaune.

La tête est brunâtre en dessus, jaunâtre variée de points bruns et nombreux sur les côtés, avec plusieurs petites raies brunes et jaunâtres sous la mâchoire inférieure dont l'extrémité est très-recourbée en en haut : la queue est grosse à sa base, mince et munie d'un petit ongle corné à sa pointe ; la peau est brune en dessus, grisâtre sous le corps.

Les pieds antérieurs ont cinq doigts séparés, onguiculés, dont les deux extérieurs plus courts.

Les pieds postérieurs sont palmés ; ils ont quatre doigts onguiculés, et un cinquième extérieur sans ongle. Leur talon est garni de quelques écailles imbriquées. Le derrière de leurs cuisses et de leurs jambes est aussi muni de petites callosités rudes, écailleuses.

Cette petite tortue vit dans les marais de la Floride, de la Caroline et de diverses autres contrées de l'Amérique septentrionale; elle se tient cachée et engourdie pendant tout l'hyver dans la bourbe, et en sort dès le commencement des chaleurs, à la fin du mois de février, selon Bosc. Elle s'accouple vers la fin de mars, et fait sa ponte en mai.

On prétend que l'animal vivant a une odeur musquée; Palissot Beauvois, associé de l'Institut de France, me l'a assuré; mais Bosc paroît douter du fait, et il ne regarde comme vraiment musquée que la tortue qu'il nomme *odorante*, et à laquelle nous conservons ce nom spécifique.

La tortue rougeâtre de Schœpff est exactement semblable à la mienne.

La description que Bosc a insérée dans le travail de Latreille est très-semblable à celle que je viens de donner de la rougeâtre; mais, comme la sienne a été faite sur une tortue vivante, je crois convenable d'ajouter d'après lui les caractères suivans, que je n'ai pu reconnoître sur l'individu empaillé qui m'a servi.

1°. Le menton a quatre barbillons jaunes.

2°. L'iris des yeux est jaune.

3°. Le cou est brun, garni de papilles.

4°. Les pattes sont couvertes d'écailles nombreuses et inégales en dessous et sur les côtés : toutes les quatre sont palmées.

5°. Il n'est pas fait mention du cinquième doigt sans ongle aux pattes postérieures.

6°. La queue est chargée de plusieurs rangs de papilles en forme d'épines.

7°. Les treize plaques dorsales sont d'un brun verdâtre et bordées de noir.

8°. Le devant de la carapace est échancré.

9°. Les plaques marginales sont au nombre de vingt ; ce qui démontre clairement que c'est une variété de la rougeâtre.

Première variété.

Tortue brunâtre, ayant la cinquième plaque vertébrale divisée en trois parties.

C'est au naturaliste Beauvois qu'appartient cette variété brunâtre, dont une plaque de la carapace a été séparée en trois, sans doute par accident.

Deuxième variété.

Tortue noirâtre, avec ses plaques marginales d'un jaunâtre sale, et le plastron brunâtre.

Elle fait partie de ma collection de tortues.

Je l'ai achetée, chez un marchand de curiosités, à Paris. Sa boîte osseuse est longue de trois pouces neuf lignes; mais elle est d'ailleurs parfaitement semblable à la tortue rougeâtre.

Troisième variété.

Tortue rougeâtre, n'ayant que vingt plaques marginales.

C'est cette tortue que j'ai décrite d'après Bosc.

Schœpff a décrit, comme variété de la tortue rougeâtre, une petite tortue qui ne paroît que par son plastron plus étroit et sans battant.

Latreille en a décrit une autre d'après Bosc, et elle ne diffère de celle à plastron immobile, que parce qu'elle a un battant antérieur; c'est la tortue odorante.

Quoique je soupçonne ces deux tortues n'être que de simples variétés de la rougeâtre, cependant je crois devoir les décrire comme des espèces, et céder ainsi à l'opinion déjà émise par Schœpff, Bosc et Beauvois.

La tortue prisonnière, décrite par Bonaterre, est la même que notre rougeâtre, ainsi que Latreille l'a reconnue.

Dimensions de la tortue rougeâtre.

	pouc.	lig.
Longueur totale	5	3
Longueur de la carapace	3	3
Largeur de la carapace	2	4
Longueur du plastron	2	10
Largeur du même aux plaques pectorales	2	
Hauteur de la boîte osseuse	1	7
Longueur de la tête et du cou	1	
Longueur de la queue	1	

LA TORTUE ODORANTE (1).

C'est au naturaliste Bosc qu'on doit la découverte de cette espèce, qui avoit été confondue, selon lui, avec la tortue rougeâtre, parce qu'elle n'en diffère que par son plastron plus étroit, plus échancré par derrière, avec un battant seulement à sa partie antérieure. Ses mâchoires sont aussi moins courbées.

Je dois observer ici que l'individu décrit par Bosc, et qu'il a bien voulu me communiquer, a plusieurs caractères qui dénotent que c'est un jeune individu de deux années au plus, car on voit encore la place ombilicale. J'en possède un semblable plus grand, et dont les caractères sont un peu différens.

---

(1) *Testudo odorata; loricâ superiore lævi fuscescente unicolore, in medio planiusculâ; sterno anticè solum mobili; scutis marginalibus 23; caudâ apice ungulatâ.*

Tortue odorante. Bosc, Description manuscrite communiquée. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 122.

Ma tortue odorante a les dimensions suivantes :

	pouc.	lig.
Longueur totale	5	6
Longueur de la carapace	3	8
Largeur de la carapace	2	5
Longueur du plastron	3	
Largeur du même aux plaques pectorales	1	6
Hauteur de la boîte osseuse	1	9
Longueur de la tête et du cou	1	
Longueur de la queue		6

Celle de Bosc a la carapace longue de trois pouces, et large de deux et demi. Son plastron n'a qu'un pouce deux lignes de large aux plaques pectorales.

La carapace de la tortue odorante, semblable à celle de la tortue rougeâtre, ne paroît en différer que par sa couleur brune ou noirâtre, ou par une petite carêne lisse, disposée en long sur les plaques dorsales, et plus apparente en devant et sur-tout en arrière.

Le plastron est facile à distinguer d'avec celui de la rougeâtre, par les caractères suivans :

1°. Sa plaque collaire est triangulaire, très-petite; dans la rougeâtre elle est grande.

2°. Les deux plaques brachiales sont aussi plus petites, et moins prolongées en pointe

à leur jonction inférieure que dans la rougeâtre.

3°. La tortue odorante a ses plaques pectorales presque carrées, à quatre angles. Dans la rougeâtre, au contraire, elles sont triangulaires, étroites.

4°. Les cinq premières plaques forment un battant plus petit que dans la rougeâtre.

5°. Ses deux plaques abdominales sont à proportion plus grandes, et d'une forme carrée plus régulière, plutôt disposées en long qu'en travers.

6°. Les plaques fémorales sont carrées oblongues, et dans la rougeâtre leur forme est triangulaire.

7°. Enfin la tortue odorante a l'extrémité de ses plaques caudales plus fourchue que dans la rougeâtre.

Selon Bosc, la tortue odorante a la tête aplatie, pointue, brune, avec deux lignes jaunes et un peu fléchies de chaque côté; elles partent du nez, l'une au dessus, l'autre au dessous, renferment l'œil et disparoissent vers l'oreille : la ligne supérieure a la forme d'un Y; le menton a quelques tubercules jaunes en forme de barbillons.

Les pattes sont brunes, avec des nuances plus pâles; les pieds antérieurs ont cinq

doigts séparés et armés d'ongles; les postérieurs sont palmés et à quatre ongles comme à la rougeâtre.

La queue est très-courte, chargée de tubercules charnus, blanchâtres, en forme d'épines, et terminée par une très-petite pointe cornée.

Bosc a trouvé cette espèce dans les eaux stagnantes et bourbeuses de la Caroline, où elle est rare : lorsqu'elle est vivante, elle sent une légère odeur musquée, un peu agréable.

Van-Ernest m'a envoyé récemment la description d'une variété de la tortue rougeâtre, qui doit plutôt être regardée comme voisine de celle-ci à cause de son plastron étroit et à un seul battant.

Première variété.

Tortue odorante, n'ayant que vingt-une plaques marginales, avec le devant de sa carapace un peu échancré.

Deuxième variété.

Tortue odorante, ayant son plastron entièrement brun.

Elle appartient aussi au naturaliste Van-Ernest, qui l'a reçue, avec la précédente, du Canada.

La

La tortue à battans soudés est peut-être la même que la tortue odorante, ou n'en diffère que par le sexe, ou comme variété; mais quelque fondés que puissent paroître ces soupçons, je crois qu'il faut, en attendant de nouveaux éclaircissemens, la ranger ici provisoirement comme espèce douteuse. En effet, on ne peut l'écarter de l'odorante, parce qu'elle n'en diffère que par son plastron sans battans, ou dont les battans sont soudés, et aussi parce qu'elle a trop d'analogie avec la tortue rougeâtre, pour être reportée dans une autre section.

LA TORTUE A BATTANS SOUDÉS (1).

Cette tortue, d'abord décrite par Schœpff dans son ouvrage, comme voisine de la rougeâtre, est semblable presqu'en entier à notre tortue odorante, et ne paroît en différer que par les caractères suivans :

1°. La couleur de sa carapace est d'un gris de parchemin sur les plaques latérales, avec une teinte brunâtre claire sur les plaques vertébrales ; la suture de toutes ces plaques est noirâtre.

2°. Toutes les onze pièces du plastron sont comme soudées ensemble par une substance osseuse.

3°. La partie postérieure, qui est composée de deux plaques fémorales et de deux cau-

(1) *Testudo glutinata ; testudini odoratæ sterno immobili solùm differens.*

Testudo pensylvanica, sterno immobili. Schœpff, Hist. testud. pl. XXIV, fig. B, pag. 110.

dales, est plus large et plus carrée que dans la tortue odorante, et son échancrure postérieure est plus large et plus arrondie.

4°. La tête a ses machoires d'un gris de corne, ses joues grises pointillées de noirâtre, avec le nez un peu obtus, et la mâchoire inférieure recourbée en en haut.

5°. La peau du cou et des membres est brunâtre foncé.

6°. Les doigts des pieds ont cinq doigts onguiculés fendus; les pieds postérieurs ont cinq doigts dont quatre onguiculés palmés. Le côté intérieur des cuisses est granulé comme du chagrin, et sous le talon il y a plusieurs écailles imbriquées.

7°. La queue ne diffère de celle de la tortue rougeâtre que par de petites écailles placées en dessus, et par son extrémité qui est à peine ongulée.

Cette tortue m'a été communiquée par le naturaliste Palissot Beauvois, qui l'a trouvée dans les Etats-Unis d'Amérique; elle sent un peu le musc.

La même tortue a été également décrite par Schœpff, sous le nom de *tortue de Pensilvanie, à plastron immobile*; elle lui a été envoyée de ce pays par Henri Muhlenberg. La description de Schœpff n'est pas parfaite,

puisqu'il a comparé cette tortue avec la rougeâtre, quoiqu'elle ait beaucoup plus d'analogie avec la tortue odorante dont elle n'est peut-être qu'une variété.

Dimensions de la tortue à battans soudés.

	pouc.	lig.
Longueur totale	5	6
Longueur de la carapace	3	8
Largeur de la carapace	2	6
Longueur du plastron	2	6
Largeur du même aux plaques pectorales	1	4
Largeur du même aux plaques fémorales	1	1
Hauteur de la boîte osseuse	1	6
Longueur de la tête et du cou	1	9
Longueur de la queue	1	3

LA TORTUE NOIRÂTRE (1).

PARMI les tortues qui sont déposées dans la belle galerie du muséum d'histoire naturelle de Paris, il y en a une que le professeur Lacépède a fait connoître aux naturalistes sous le nom de *tortue noirâtre*.

La carapace a cinq pouces quatre lignes de longueur sur à peu près autant de largeur : sa forme est orbiculaire, un peu bombée, d'une couleur très-foncée et noirâtre. Les treize plaques dorsales sont épaisses, striées dans leur contour, et si polies dans le reste de leur surface qu'elles ont un aspect gras au toucher. Les cinq plaques vertébrales ont toutes dans leur centre une petite saillie, ce

(1) *Testudo subnigra; loricâ dorsali rotundatâ, convexâ, scutis margine striatis, medio nitentibus, squamis vertebralibus carinatis; loricâ inferiore tredecim squamatâ.*

La tortue noirâtre. Lacépède, Hist. des quadrup. ovip. in-12, tom. I, pl. VII, fig. 2, pag. 213. — *Idem* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 89.

qui forme une arête longitudinale. On compte vingt-quatre plaques marginales. Le plastron est arrondi en devant, échancré en arrière, et couvert de treize plaques: ses deux portions antérieure et postérieure sont mobiles, ce qui indique qu'elle vit dans l'eau douce.

On ne sait pas encore quelle est la patrie de la tortue noirâtre; elle est voisine de celle que les naturalistes nomment *rougeâtre* (*testudo pensylvanica*); elle vit pareillement dans les eaux douces, ainsi qu'on peut le reconnoître à la forme de ses pieds dont les cinq doigts sont demi-palmés et munis d'ongles crochus, excepté le doigt latéral extérieur des pieds de derrière qui est sans ongles, selon le naturaliste Van-Ernest, qui en a observé un individu très-bien conservé dans le cabinet du stathouder en Hollande.

Je possède la boîte osseuse d'une tortue qui me paroît devoir appartenir à la tortue noirâtre : voici sa description.

La carapace a une forme ovale arrondie, un peu plus large en arrière, avec une petite carène longitudinale sur le milieu des plaques vertébrales. Toutes les treize plaques du disque ont des stries divergentes nombreuses sur leurs bords, et des points granulés dans leur milieu. Les trois plaques

vertébrales intermédiaires sont plus petites que les autres : les plaques marginales sont au nombre de vingt-quatre, non dentelées, et plus larges au dessus des bras et sur-tout au dessus des cuisses.

Le plastron a une forme ovale oblongue, arrondie en devant, échancrée en arrière. Il est composé de treize plaques, parce que la plaque collaire a ses angles séparés de manière à former deux autres pièces. Ce plastron a seulement un battant antérieur formé de sept plaques : et quoique les quatre plaques postérieures ne forment pas un battant, il paroît cependant qu'elles peuvent se fléchir un peu et se rapprocher contre la carapace.

La couleur de cette tortue est d'un brun marron uniforme, assez luisant, avec les plaques collaires, brachiales, pectorales, abdominales et fémorales, à moitié brunes et jaunes. En examinant de près les plaques marginales, on voit de petits traits bruns divergens, sur un fond plus clair.

Dimensions de la boîte osseuse qui est dans ma collection d'histoire naturelle.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace...............	2	9
Largeur de la carapace en devant.........	2	
Largeur de la carapace en arrière........	2	3
Longueur du plastron..................	2	7
Sa largeur aux plaques pectorales.........	1	6
Sa largeur aux plaques fémorales.........	1	3
Hauteur de la boîte osseuse..............	1	2

LA TORTUE A GOUTELETTES (1).

CETTE espèce de tortue a été jusqu'à présent mal observée par les naturalistes; je vais donner la description de sa carapace qui fait partie de ma collection d'histoire naturelle. Je l'ai achetée chez un marchand de curiosités à Paris; et j'en ai observé plusieurs autres individus trouvés dans diverses parties de l'Amérique septentrionale par les naturalistes Bosc et Palissot Beauvois. Elle paroît être assez commune dans cette partie du nouveau monde.

Quoique voisine de la tortue grecque, elle en diffère cependant par un certain nombre de caractères bien tranchés, ainsi que je vais le prouver.

La carapace de la tortue à goutelettes est

(1) *Testudo virgulata, fusco-atra, guttis luteis numerosis maculata; scutis vertebralibus in medio longitudinaliter sub-carinatis.*

longue de cinq pouces, large de quatre pouces au plus, et haute de deux pouces trois lignes. Sa forme est assez semblable à celle de la tortue grecque; mais elle est un peu moins bombée. Le dos est couvert de treize plaques; les cinq vertébrales ont chacune vers leur centre une légère carêne longitudinale : la première de ces plaques est à cinq angles, avec ses deux faces latérales et la postérieure légèrement arrondies. Les deux suivantes sont grandes, hexagones et alongées en travers. Toutes ces cinq plaques sont garnies de stries circulaires, comme à la tortue grecque; les autres plaques dorsales ont aussi des stries assez nombreuses; mais elles sont d'ailleurs presque lisses et très-grandes, excepté la dernière de chaque rangée.

Les plaques marginales sont au nombre de vingt-cinq; elles sont plus grandes au dessus des bras et des cuisses, et assez tranchantes, excepté sur les flancs.

Le plastron est seulement attaché sur ses côtés à la carapace par une membrane ligamenteuse; ses six plaques antérieures forment une pièce mobile.

La couleur de la carapace et des plaques marginales dessus et dessous est brune, avec des goutelettes jaunes, arrondies ou alongées

et nombreuses : les carênes vertébrales sont jaunes. Le plastron est aussi d'un jaune uniforme.

La tête est alongée, aplatie en dessus, brune marquetée de jaune, avec une grande tache jaune sur chaque côté du nez, et sur la mâchoire inférieure qui a de plus trois petits traits bruns.

Les membres sont bruns et courts, surtout la queue qui est à peine apparente au dehors : la peau qui recouvre les membres postérieurs est revêtue d'écailles un peu plus petites que celles des membres postérieurs. Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq, et ceux des pieds de derrière au nombre de quatre : tous les ongles sont forts et crochus, excepté ceux des petits doigts qui sont très-courts. Ces doigts sont dépourvus de membranes à leur base, mais ils sont presque entièrement joints ensemble.

Cette tortue, qui fait partie de ma collection, a été trouvée dans une savanne de la Floride méridionale. Le naturaliste Bosc a aussi trouvé la variété suivante dans les grands bois de la Caroline ; mais il assure qu'elle y est rare. Elle est très-voisine de la tortue à boîte et de la tortue courte-queue.

Première variété.

Tortue à goutelettes, ayant ses plaques sans stries bien apparentes, avec le dessous des plaques marginales d'un jaune uniforme comme le plastron (1).

Cette variété est un peu plus petite que l'individu décrit précédemment; sa carapace est plus bombée, plus lisse et munie d'un bord moins large et moins tranchant. Il seroit possible qu'elle ne soit qu'un individu plus jeune. Bosc m'a communiqué l'individu qui lui a servi dans sa description. Les goutelettes jaunes sont très-tranchées sur le fond brun de la carapace, mais elles sont comme effacées sur sa partie postérieure.

Latreille, dans son Histoire naturelle des reptiles, lui a donné le nom de tortue à petites raies, quoiqu'elle n'en ait réellement aucune, car ces taches sont assez semblables à des gouttes jaunes.

---

(1) *Tortue à petites raies.* Latreille, Histoire des reptiles, in-18, tom. I, pag. 100. — *Testudo virgulata.* Bosc, Description manuscrite communiquée. — *Testudo carinata.* Linnæus, syst. nat. — *La bombée.* Lacépède, Hist. des quadrup. ovip. in-12. tom. I, pag. 203.

Deuxième variété.

Tortue à goutelettes, ayant une carêne dorsale saillante.

Lorsque Carver voyageoit dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale, il observa plusieurs fois sur les rivages du lac Ontario, une espèce de tortue assez remarquable par des taches jaunes qui ornoient assez régulièrement sa carapace, et par son plastron mobile. Il l'a communiquée à son retour en Angleterre à Van-Ernest, qui m'en a envoyé la description. Cette tortue est absolument de la même espèce que la tortue à goutelettes, et elle doit être regardée comme une variété, à cause de sa carêne dorsale plus saillante.

Troisième variété.

Tortue à goutelettes, ayant le bord de sa carapace composé seulement de vingt-trois plaques noirâtres uniformes.

Cette tortue, qui fait partie de ma collection d'histoire naturelle, m'a été donnée par un anglo-américain qui l'avoit trouvée dans le Canada : elle paroît assez différente de la tortue à goutelettes des États-Unis,

pour être regardée par quelques naturalistes comme une espèce distincte ; d'autant plus que sa taille n'excède jamais trois pouces et demi, et que sa forme est un peu moins bombée et à proportion plus étroite. Cependant ce qui m'a déterminé à la regarder comme une variété, c'est que le nombre des plaques marginales de la carapace des tortues, surtout de celles d'eau douce et de terre, est sujet à varier quelquefois. J'ai, par exemple, deux individus de la tortue peinte, qui ne diffèrent entre eux que par le nombre des plaques marginales ; l'un en a seulement vingt-deux, et l'autre vingt-cinq. On ne doit donc employer qu'avec beaucoup de circonspection ce caractère secondaire dans la détermination des espèces de tortues.

Quatrième variété.

Tortue à goutelettes, n'ayant que vingt-quatre plaques marginales, parce qu'elle est dépourvue de la petite plaque étroite antérieure.

Un de mes amis possède cette carapace, et je crois qu'elle ne diffère de la vraie espèce que par une conformation incomplette qu'on pourroit presque appeler une difformité.

LA TORTUE A BOÎTE (1).

ET

LA TORTUE COURTE-QUEUE (2).

Ces deux espèces de tortues sont tellement voisines l'une de l'autre, soit par la forme de leur enveloppe, soit par leurs dimensions, qu'on ne peut, en quelque sorte, les

(1) *Testudo clausa; fuscescens, scutis dorsalibus flavescentibus striatis, scutis vertebralibus longitudinaliter sub-carinatis, medioque sterni sub-compresso.* Tortue à boîte.

(2) *Testudo carolina; fusco-badia, suprà lineis maculisque luteis, scutis dorsalibus striatis, vertebralibus longitudinaliter sub-carinatis, lateralibus sub-gibbosis.* Tortue courte-queue.

Testudo virginea. Grew, Musæum 38, pl. III, fig. 2. (*Ad t. pusillam Linnæo citata.*) — *Testudo tessellata minor caroliniana.* Edwards, tav. 205. — Seligmann, 6, pl. c. — *Testudo carolina, pedibus digitatis, testâ gibbâ, caudâ nullâ.* Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1041, n° 11. — *Testudo caroliniana.* Schneider, Schildkr. p. 334, n° 7. — *Testudo*

distinguer l'une de l'autre, et rapporter à chacune la synonymie qui doit lui convenir ; c'est pourquoi, afin de ne pas courir le risque de commettre quelque erreur, j'ai cru qu'il seroit convenable de réunir ci-dessous les deux synonymies en une seule, comme l'a fait Schœpff dans son *Historia testudinum* ; et je vais donner toutes les descriptions qui ont été faites de ces deux tortues, afin de mettre les naturalistes plus à portée de pouvoir faire de nouvelles recherches sur ces espèces de tortues.

Le naturaliste Bosc a rapporté de la Caroline une tortue qu'il croit avec raison être la vraie *testudo clausa* : voici la description que j'en ai faite sur l'animal :

---

clausa, disci scutellis carinatis, sterno vix repando, valvularum ope ad scutum apprimendo. Lin. Syst. nat. edit. Gmel. pag. 1042, n° 25. — *Testudo clausa, testa ovali gibba, dorsi scutis carinatis, sterno bivalvi loricam occludente.* Schœpff, Hist. testudinum, pag. 32, pl. VII. — *Tortue courte-queue.* Daubenton, Dict. erpét. — Bonaterre, n° 23. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. pag. 169. — *Idem.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, tom. I, pag. 127. — *Tortue prisonnière striée.* Bonaterre, Encycl. n° 25. — *Wood-turttle*, par les habitans du New-Yorck et de Pensilvanie. — *Terrapin*, par les habitans de la Caroline, selon Edwards.

La

La tortue à boîte de Bosc a cinq pouces et demi de longueur, sans y comprendre la tête; sa largeur prise au milieu du corps est de quatre pouces, et sa hauteur seulement de deux pouces.

Elle se rapproche beaucoup par sa forme de la tortue à goutelettes; et si les couleurs ne différoient beaucoup entre elles, il seroit assez difficile de les séparer l'une de l'autre. Les plaques vertébrales sont un peu carénées en long comme dans la tortue à goutelettes; toute la carapace est aussi striée, très-foiblement ponctuée au milieu de ses plaques, mais elle est un peu plus échancrée; son bord, également composé de vingt-cinq lames, est plus large au dessus des membres, et même un peu relevé en gouttière au dessus des cuisses.

Le plastron est ovale oblong, sans échancrure, avec sa partie antérieure formant un battant mobile composé de six plaques; l'autre partie est un peu enfoncée dans son milieu et aussi composée de six plaques, dont les deux postérieures sont jointes par une suture dentée.

Quoique le plastron ait été séparé de la carapace, je crois qu'il y tenoit par une membrane ligamenteuse, comme dans la

tortue à goutelettes; mais je n'ose cependant l'affirmer.

Les pieds sont semblables à ceux de la tortue à goutelettes, mais ils sont seulement un peu plus robustes : ont voit cependant à la base de deux doigts des pieds postérieurs une très-petite membrane.

La carapace a ses treize plaques dorsales jaunâtres, salies, et entourées d'une teinte brunâtre, effacée, et peu tranchée sur le jaune; le bord de la carapace est presque entièrement brunâtre en dessus, jaunâtre sali en dessous; le plastron est aussi jaunâtre, sali et lavé de brunâtre.

La tête est brune, avec des taches d'un jaune orangé assez vif en dessus, savoir huit taches rondes sur le crâne, trois taches rondes orangées en long sur le front, un trait orangé dessus chaque orbite. On voit de plus d'autres taches jaunes sur les joues, les mâchoires et la gorge; les pieds antérieurs sont couverts de petites taches jaunes, et les postérieurs sont bruns en dessus et grisâtres en dessous : elle habite dans la Caroline, selon Bosc.

La tortue, qui me paroît se rapporter à la courte-queue, est celle que Schœpff a nommée *testudo clausa*, d'après Bloch.

Elle a quatre pouces neuf lignes de longueur, trois pouces six lignes de largeur, et seulement deux pouces d'épaisseur : jamais elle n'a plus de cinq à six pouces de longueur.

La carapace est ovale et bombée, avec une échancrure presque nulle en devant ; elle ne paroît différer de la précédente que par les caractères suivans :

1°. Les plaques latérales sont un peu plus bombées vers leur partie supérieure.

2°. Les vingt-cinq plaques marginales sont moins grandes et non relevées au dessus des membres.

3°. Le plastron est uni à la carapace par une membrane ligamenteuse.

4°. La couleur de la carapace est d'un bai rembruni ; le dessus est parsemé de taches et de traits jaunâtres pâles, et les côtés sont variés assez agréablement de traits jaunâtres ondulés sur un fond bai clair ; la carêne dorsale est presque entièrement jaunâtre ; toutes les plaques de la carapace sont d'ailleurs entourées de brunâtre effacé.

5°. Le plastron est jaunâtre, avec quelques nuances brunes.

Quoique Schœpff n'ait pas figuré la tête et les pieds de l'animal, il dit que leur couleur est brune, tachetée de jaune ; et par les

autres détails qu'il en donne, il est certain qu'ils sont faits de même que ceux de la tortue à boîte.

Cette tortue habite dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale : elle paroît se plaire dans les marais, mais on la rencontre aussi dans les lieux secs, même dans ceux qui sont élevés et exposés à l'ardeur du soleil. Comme elle nage avec peine, il est à croire qu'elle va souvent à terre, ainsi que l'indique la forme de ses pieds. Sa boîte osseuse est tellement épaisse que l'animal peut supporter un poids de cinq à six cents livres, et marcher avec lui. Henri Muhlenberg assure que cette tortue mange du crotin de cheval, des scarabées, des loirs, et qu'elle dévore même des serpens longs de quatre à cinq pieds, après les avoir tués et étouffés en les serrant par le milieu de leur corps entre sa carapace et le battant de son plastron. Son accouplement dure pendant quatorze jours. Il est reconnu qu'elle peut vivre jusqu'à quarante-six ans. On peut l'élever dans les jardins comme la tortue bourbeuse, pour y détruire les limaçons et les mulots. Beaucoup de personnes prétendent que sa chair a un goût rance; c'est pourquoi les anglo-américains ne mangent que ses œufs

qui sont exquis, nombreux et gros comme ceux de pigeon : elle est sujette à varier par la disposition de ses couleurs.

La description suivante, donnée par Edwards, peut se rapporter à la tortue courte-queue, à la tortue à boîte, et même à celle que j'ai nommée *tortue à goutelettes*.

La petite tortue à plaques de la Caroline a sa carapace très-convexe, brune, tachetée de jaune; ses plaques sont sillonnées, excepté sur leur centre.

Son plastron, uni aux côtés de la carapace par une membrane plissable, est divisé en deux parties mobiles, à l'aide desquelles l'animal peut s'enfermer en entier dans sa boîte comme une huître dans sa coquille.

La tête est brune en dessus, jaune en dessous, avec des taches noires; les yeux sont jaunes; le cou et les cuisses sont revêtus d'une peau lâche dont la couleur imite de la corne pourprée; les bras et les jambes sont couverts d'écailles jaunes et dures : on compte cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière, tous munis d'ongles crochus; la queue est presque nulle.

Edwards a reçu de la Caroline cette tortue, qu'il assure être nommée dans le pays *terrapin*; mais ce nom appartient plutôt à

l'espèce que les naturalistes appellent *tortue terrapène*. Il est vraisemblable que la variété qu'Edwards a indiquée, et qu'il dit habiter près du détroit d'Hudson, est une autre espèce, puisqu'elle est entièrement jaune et sans taches, ou bien elle se rapporte à la variété suivante dont Schœpff a parlé, et qui a fait partie de ma collection.

Première variété.

Tortue à boîte, ayant les plaques de sa carapace jaunes entourées de brunâtre.

Linnæus a donné pour caractère à sa *testudo carolina* le corps dépourvu d'une queue; mais c'est sans doute une erreur : il est à croire que l'animal qu'il a décrit avoit rentré sa queue sous sa carapace. Cet auteur a regardé, mais à tort, comme synonymes deux autres tortues. La première figurée par Seba, tome I, pl. LXXX, fig. 1, est sans contredit la tortue grecque; l'autre n'est pas de la section des tortues à boîte, ou au moins elle diffère des tortues à boîte, à goutelettes et courte-queue, à cause de son plastron bifide postérieurement. Quant à la tortue de Virginie, décrite par Grew, je l'ai rangée d'après Schœpff parmi les synonymes.

Deuxième variété.

Tortue à boîte, ayant les plaques de sa carapace lisses et brunes, parsemées de bandes jaunes, prolongées et comme coulées en en bas. (Bonaterre, n° 24.)

Troisième variété.

Tortue à boîte, ayant toute sa carapace brune, avec le milieu des trois plaques dorsales antérieures lavé de jaunâtre.

Cette variété fait partie de ma collection; elle m'a été donnée par un jeune naturaliste qui a beaucoup voyagé dans le Canada.

Latreille a reporté à la tortue courte-queue la description que Schœpff a donnée de la *testudo clausa*; et sa tortue à boîte est celle que Bloch a décrite, et sur laquelle Camper a donné quelques renseignemens. Cette dernière diffère des précédentes assez pour devoir en être séparée, et elle doit plutôt être regardée comme variété de la rougeâtre, sinon comme une espèce distincte.

LA TORTUE ÉCAILLEUSE DE BONTIUS (1).

Bontius a prétendu, dans son ouvrage sur l'histoire naturelle de Java, avoir trouvé dans les fleuves de cette île une tortue dont le corps est ovale et recouvert en dessus d'écailles, ainsi que le cou, les pieds et la queue; tandis qu'il est lisse et mou en dessous.

Selon cet ancien auteur, la tortue écailleuse a de plus la tête petite et assez semblable à celle d'un serpent, les yeux petits et mobiles, les mâchoires munies de *dents aiguës*, et des écailles plus petites vers la tête.

Lorsqu'elle voit des petits cochons d'Inde ou cabiais sur les rivages, elle leur donne la chasse, et tâche de les attraper pour s'en

(1) *Testudo squamata; corpore ovato, supernè unà cum collo caudâ et pedibus squamato, infernè lævi et molli.* Bontius, Jav. n° 82. — Schneider, Schildkr. pag. 340. — Gmelin, Syst. nat. pag. 1040, n° 21.

nourrir : elle dévore aussi les poissons. Sa chair est très-délicate.

Gmélin prétend que cette tortue peut servir à rapprocher les tortues des lézards, parce qu'elle a quelque analogie, selon lui, avec le stellion orbiculaire.

Les naturalistes qui voyageront dans l'île de Java, sont invités à prendre tous les renseignemens nécessaires pour constater l'existence de cette tortue très-singulière, et à en faire une description plus complette que celle qui a été donnée par Bontius.

SECTION TROISIÈME.

TORTUES TERRESTRES.

Pieds ayant des doigts non distincts, et réunis en un moignon écailleux d'où partent des ongles.

LA TORTUE GRECQUE (1).

Quoique cette tortue terrestre soit assez commune dans toutes les parties méridio-

(1) *Testudo græca; hemisphærica, scutellis disci subconvexis, vertebralibus sub-gibbosis, scutellis marginalibus* 25 *ad latera obtusis; omnibus luteis et nigris.*

Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. — Schœpff, Hist. testud. pag. 38, pl. VIII, *a, b.* — Knorr, Delic. nat. tom. II, pl. LII, fig. 1, pag. 103. — Schneider, Schildkr. pag. 358. — *Tortue grecque.* Daubenton, Dict. erpétol. Encycl. méthod. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. — *Testudo terrestris vulgaris.* Ray, Synops. quadr. pag. 243. — *Testudo geometrica.* Brunnich, Spol. mar. adriat. pag. 92. — *Testudo Hermanni.* Schneider, Schildkr. pag. 348. — *Idem.*

nales de l'Europe, et que les naturalistes aient pu l'observer dans les cabinets d'histoire naturelle, cependant ils ont presque tous confondu, sous le nom spécifique de *tortue grecque*, trois espèces différentes et voisines : Schœpff est le premier observateur qui ait séparé convenablement ces trois espèces, et qui les ait bien su décrire.

La vraie tortue grecque, celle qui fut si connue des anciens grecs, celle que Phidias plaça sans doute comme le symbole de la douceur aux pieds de sa Vénus, a été d'abord décrite par Ray sous le nom de *tortue terrestre commune*. Cet auteur ancien prétend qu'elle est reconnoissable par les taches, ou plutôt par les aréoles jaunes et noires qu'elle a sur le dos ; par sa boîte osseuse très-bombée en dessus, plate en dessous ; par sa petite tête assez semblable à celle d'un serpent, qu'elle peut alonger ou retirer sous sa caparace à volonté ; par le manque de paupière supérieure et de tympan. Ray ajoute qu'elle passe tout

---

Gmelin, Syst. nat. — *Testudo terrestris major.* Seba, Mus. tom. I, pl. LXXX, fig. 1. — *Landschilkrœte.* Mayer, Zeitvertr. tom. I, pl. XXVIII. — *Testuggine di terra.* Cetti, Hist. nat. di Sard. tom. III, pag. 9 et 10.

l'hyver engourdie dans la terre, et qu'elle peut vivre long-tems sans manger.

La plus grande tortue grecque que j'aie vu, n'avoit que dix pouces de longueur totale: celle figurée par Schœpff en avoit seulement sept; sa carapace étoit longue de quatre pouces dix lignes, large de trois pouces et demi, et haute de deux pouces neuf lignes; le sternum ou plastron avoit trois pouces et demi de longueur, et sa largeur étoit de deux pouces une ligne en devant; de deux pouces quatre lignes en arrière, et de trois pouces trois lignes dans le milieu.

La tortue grecque a sa carapace ovale et très-bombée dans toutes les parties de son disque et de son bord. Les treize plaques dorsales sont entourées de stries nombreuses et concentriques, avec leur centre bombé sur-tout aux plaques vertébrales postérieures; le milieu de ce centre est pointillé, grenu, et un peu enfoncé; tandis que son bord est lisse et un peu relevé. La première plaque vertébrale est pentagone, les trois suivantes sont hexagones, et la cinquième est tétragone; cette dernière plaque a sa face antérieure très-large et presque demi-circulaire. Les deux premières plaques latérales ont presque la forme d'un quart de cercle, tandis

que les six autres latérales ressemblent à un carré oblong.

Les plaques marginales sont au nombre de vingt-cinq, toutes carrées oblongues, profondément striées en travers dans une moitié et à peine striées en long dans l'autre moitié. Ce bord de la carapace est entièrement incliné sur les flancs et la queue, et dans une inclinaison oblique au dessus du cou, des bras et des cuisses. Ces dernières plaques placées au dessus du cou et des membres sont très-foiblement festonnées et tranchantes sur leur bord : au dessus du cou il y a une foible échancrure élargie ; tandis que les plaques, qui sont dessus les membres, sont plus alongées que les autres, avec leur bord très-légèrement relevé.

Le plastron de la tortue grecque, d'après les dimensions données précédemment par Schœpff, devroit avoir en longueur les trois quarts au plus de celle de la carapace ; et cependant j'ai observé constamment que le plastron de cette tortue est presque aussi long que la carapace : je crois donc reconnoître d'où a pu provenir l'erreur de Schœpff par rapport à cette trop grande disproportion ; Schœpff aura compris sans doute dans la mesure de la carapace sa longueur et sa

convexité : ainsi, par exemple, un individu, dont le plastron est long de quatre pouces trois lignes, a sa carapace longue de quatre pouces neuf lignes mesurée à plat, et de six pouces mesurée sur sa convexité.

Le plastron est séparé en deux grandes portions par un sillon longitudinal ; il est composé de douze plaques, toutes striées en deux sens comme les plaques marginales de la carapace. Les deux plaques collaires sont très-petites, triangulaires, un peu calleuses et tronquées en devant ; les deux brachiales sont un peu grandes, carrées oblongues, et disposées sur le plastron en sens un peu oblique ; il en est de même des deux pectorales, mais elles sont seulement plus étroites et plus longues. Les deux plaques abdominales sont grandes, carrées et recourbées vers les côtés de la carapace dans les ouvertures par où sortent les cuisses. Les deux fémorales ressemblent un peu aux deux brachiales ; et enfin les deux caudales sont rhomboïdales obliques, de telle manière qu'elles laissent à l'extrémité du plastron une forte échancrure angulaire.

La couleur des plaques vertébrales est jaune, avec la partie antérieure et latérale noire ; les plaques latérales et marginales

sont jaunes, avec les stries de leur côté antérieur noires : de plus, le centre des plaques du disque est relevé par une petite tache noire irrégulière. Le plastron a toutes ses plaques jaunes, avec une très-grande tache noire sur le milieu de chacune. Le jaune et le noir paroissent colorer autant de surface l'un que l'autre ; tandis que le noir domine dans la tortue bordée et dans la tortue à marqueterie.

La tête de la tortue grecque dont Schœpff a donné la description est longue d'un pouce, large de neuf lignes, et haute de sept. Le dessus de la tête est un peu convexe, et recouvert par quelques grandes écailles ; le front est un peu penché ; le bec tronqué, avec les narines rapprochées et non saillantes. Les deux mandibules sont très-foiblement dentées en scie sur leurs bords, et la supérieure a de plus vers son bout deux dents latérales. Le cou peut s'alonger d'un pouce ou à peu près, et il est recouvert d'une peau écailleuse très-lâche, qui se replie en capuchon derrière la tête au gré de l'animal.

Les pieds antérieurs sont courts, robustes, garnis de petites écailles, et terminés par un moignon sans doigts apparens, muni d'ongles courts, droits, un peu élargis, tronqués, au

nombre de quatre, selon Schœpff, ou plus ordinairement de cinq, selon Cetti, qui en a observé un grand nombre d'individus dans le jardin botanique de Saint-Pierre près Sassari. Les pieds postérieurs sont alongés, plus robustes, avec de plus petites écailles, et avec des moignons munis de quatre à cinq ongles, qui ne diffèrent de ceux des pieds antérieurs que parce qu'ils sont un peu plus alongés et légèrement courbés.

La queue est longue d'un pouce et demi au plus, épaisse, un peu conique, avec son extrémité munie d'une corne recourbée en dessous et jaunâtre.

Les écailles de la peau sont plus apparentes sur la tête, les bras et l'extrémité des cuisses, et plus petites sur le cou, les épaules, la queue, etc. Cette peau est d'une couleur plus obscure sur les parties postérieures, et jaunâtre en dessous.

La femelle a l'extrémité postérieure du plastron plus écartée du bord postérieur de la carapace que le mâle.

La tortue grecque habite dans les diverses contrées qui avoisinent la mer Méditerranée; on la trouve encore à l'état sauvage en Dalmatie, en Sardaigne, en Portugal, sur les côtes de la Barbarie, et peut-être aussi en

Egypte,

Egypte, s'il faut regarder comme synonyme la tortue terrestre nommée *zolhafœ* par les arabes, et que Forskœl n'a fait qu'indiquer dans sa Faune d'Arabie.

La tortue terrestre zolhafæ, selon Forskœl, est longue d'un pied; le plastron du mâle est plat, et celui de la femelle un peu concave. La ponte est de trente ou quarante œufs, gros à peu près comme un œuf de pigeon. Elle est rare au Caire, mais on la trouve assez communément près d'Alep et vers le mont Liban. On la vend dans les marchés en Egypte. Les grecs s'en nourrissent pendant leur jeûne, parce qu'ils la regardent comme une chair maigre ainsi que le poisson. Ils font cuire ses œufs pour leur repas, et boivent son sang cru.

La tortue grecque ne pèse pas au delà de trois livres (ou quarante-huit onces), selon Cetti. On l'élève rarement dans les jardins de France et d'Allemagne; mais on la trouve assez fréquemment dans ceux d'Italie, ou Targioni Tozzetti, professeur de médecine à Florence, l'a examinée avec quelque attention. Cet observateur annonce qu'elle s'y multiplie, qu'elle croît très-lentement, et qu'elle peut vivre pendant quarante années et même bien au delà. Cetti en a vu une,

dans l'île de Sardaigne, qui avoit plus de soixante ans.

Elle s'enfonce dès le mois d'octobre à deux pieds environ sous terre, et ne reparoît qu'en avril. Shaw assure que la tortue grecque hyverne aussi en Barbarie : il est facile de conclure de là que cette tortue hyverne dans tous les pays qu'elle habite, et que cet engourdissement n'a pas lieu seulement dans les pays où le froid se fait sentir (1). Les mâles trottent quelquefois, en faisant des petits bonds, sur la terre ; mais on ne sait pas s'ils sont alors animés par la colère ou par l'amour. Lorsque plusieurs mâles sont réunis ensemble dans un même endroit, ils s'attaquent avec opiniâtreté, se battent à coup de tête et se mordent avec fureur.

Cette tortue se retire de préférence dans les bois et sur les terrains élevés : elle y mange également des racines d'herbes, des fruits, des insectes et des vers. Elle peut aisément broyer, à l'aide de ses fortes mâchoires, les coquilles d'escargot pour en avaler l'animal. Comme elle ne va jamais

---

(1) Voyez ce que j'ai écrit sur l'engourdissement de certains animaux, et des reptiles en particulier, daus le tome précédent, tom. I, pag. 200.

dans l'eau, elle ne mange pas de poissons ; et ses habitudes sont assez douces ; aussi l'elève-t-on en domesticité plutôt que la tortue bourbeuse. On la tient renfermée dans les jardins, parce qu'elle y détruit une grande quantité d'insectes nuisibles et qu'elle n'y fait aucun tort. Si elle éprouve la disette pendant plusieurs jours, on peut lui donner du son humecté avec un peu de lait ; ou même on ne court aucun risque de la laisser jeûner pendant quelques mois, sur-tout si une partie de l'automne est passée ; car alors elle est tellement remplie de graisse, que le jeûne et une torpeur de quatre ou cinq mois sont absolument nécessaires à sa conservation. G. Blasius annonce, dans son *Anatome animalium*, qu'il a gardé chez lui pendant dix mois une tortue de terre sans qu'elle ait voulu prendre aucune espèce d'aliment. Elle mourut à cause de la rigueur du froid ; et, en l'ouvrant, on trouva dans ses intestins des excrémens noirâtres, verds et jaunes.

J'ai précédemment indiqué la tortue zolhafæ de Forskœl comme pouvant peut-être appartenir à la tortue grecque ; mais alors Forskœl auroit commis une erreur, en prétendant qu'elle pond trente ou quarante œufs. Cetti assure au contraire que la tortue

grecque pond en Sardaigne, vers la fin de juin, seulement quatre ou cinq œufs blancs et gros comme ceux du pigeon. Ces œufs, déposés dans un trou et recouverts de sable, éclosent dès la fin de septembre; et les petits qui en sortent ne sont pas alors plus gros qu'une coque de noix.

Il existe plusieurs variétés de la tortue grecque; mais Schœpff est le seul naturaliste qui en ait déjà fait connoître quelques-unes. A l'aide de comparaisons très-étendues, il indique six variétés de la tortue grecque, et j'en ai ajouté deux aux siennes.

Première variété.

Tortue grecque sans échancrure apparente sur le devant de la carapace, avec le milieu de ses plaques dorsales poli et comme usé.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace.	6	6
Sa largeur.	4	6
Sa hauteur.	3	

Deuxième variété.

Tortue grecque, ayant sa carapace sans échancrure sur le devant; plus large à sa

partie postérieure, avec les plaques vertébrales très-bombées, et sans aréole pointillée à leur centre.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace.	6	
Sa largeur.	4	4
Sa hauteur.	3	

Troisième variété.

Tortue grecque dont les aréoles et le pointillé sont très-apparens sur les plaques de la carapace.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace.	5	6
Sa largeur	4	3
Sa hauteur.	2	4

Quatrième variété.

Tortue grecque, ayant sur les plaques de sa carapace des aréoles sans pointillé.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace.	5	6
Sa largeur	4	
Sa hauteur.	2	4

La carapace de cette variété est donc à proportion moins large que celle de la troisième.

Cinquième variété.

Tortue grecque, ayant toutes ses plaques vertébrales aplaties, avec des aréoles pointillées verruqueuses très-distinctes, excepté celles des deux plaques antérieures.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace.	4	6
Sa largeur	3	8
Sa hauteur.	2	

Sixième variété.

Tortue grecque, ayant toutes les plaques de sa carapace assez bombées et munies d'aréoles pointillées dans leur milieu; excepté sur les deux plaques vertébrales antérieures où ces aréoles sont comme effacées.

	pouces.
Longueur de la carapace.	4
Sa largeur.	3
Sa hauteur.	2

Septième variété.

Tortue grecque, ayant seulement vingt-quatre plaques marginales, savoir, une collaire pointue, vingt-deux latérales et une caudale assez large.

Cette variété est dans ma collection d'histoire naturelle.

Huitième variété.

Tortue grecque, ayant seulement vingt-trois plaques marginales, savoir, vingt-deux latérales et une caudale assez large, un peu recourbée en dessous : la plaque collaire manque.

Il ne faut pas la confondre avec les deux espèces suivantes. Je l'ai observée dans le muséum d'histoire naturelle de Paris.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace	5	3
Sa largeur	4	4
Sa hauteur	2	9

Lacépède, dans son Histoire naturelle de la tortue grecque, a cru convenable de rapporter à cette espèce les tortues terrestres du Japon, d'Amboine, de Ceilan, des îles de la Réunion et de l'Ascension, de la côte de Coromandel. Il paroît croire que la tortue grecque existe dans plusieurs parties de l'Amérique, et qu'elle n'y a éprouvé que quelques légères différences, dépendantes de la diversité du climat. Je partage bien

l'opinion de cet illustre savant relativement aux désavantages qui doivent résulter de la multiplicité des espèces pour les progrès et l'étude de l'histoire naturelle; mais je ne puis me persuader que les tortues d'Amboine, de Coromandel, etc. ne sont que des tortues grecques entièrement changées de forme et de volume par la diversité du climat, et je les regarde toutes, non comme des variétés, mais comme des espèces plus ou moins différentes de la tortue grecque.

LA TORTUE BORDÉE (1).

CETTE tortue terrestre doit évidemment former une espèce différente de la tortue grecque, ainsi que Schœpff l'a démontré le premier. Elle a une grande ressemblance avec elle; mais elle en diffère cependant, parce que sa carapace est plus alongée et resserrée de chaque côté vers ses flancs. Toutes les plaques de sa carapace sont marquées de stries beaucoup plus saillantes, avec les aréoles lisses sur leur bord, et pointillées dans leur centre. Les treize plaques dorsales sont très-grandes, un peu bombées dans leur milieu; les vingt-trois ou vingt-quatre plaques marginales sont aussi très-

(1) *Testudo marginata; testâ oblongâ, convexâ gibbosâ; scutellis dorsalibus fusco-nigris in medio luteis, scutellis marginalibus* 23 *aut* 24 *obliquè nigris et luteis.*

Testudo marginata. Schœpff, Hist. testud. pag. 52, pl. 11. — *Tortue grecque.* Lacépède, Hist. des quadr. ovip. planche VIII, pag. 145 et 146. — *Testudo graja.* Hermann. — *Pfuhl-schildkrœte.* Mayer, Zeitvertr. tom. II, pl. LXI et LXIII.

grandes, excepté la plaque collaire qui est très-étroite, et même un peu prolongée en pointe dans les individus qui ont acquis tout leur volume. Il n'y a que les plaques marginales, placées sur les flancs, qui soient tout à fait inclinées; les autres n'ont qu'une inclinaison oblique, même celles de derrière. Ces plaques sont plus avancées au dessus des membres, sur-tout celles qui sont vers la queue, et elles ont leurs bords tranchans, légèrement festonnés.

Le plastron a ordinairement douze plaques; cependant le professeur Lacépède a observé à Paris un individu vivant qui en avoit treize. Ces douze plaques sont assez semblables par leur forme à celles de la tortue grecque.

Selon ce savant observateur, la tête est en dessus aplatie et triangulaire; les yeux sont garnis d'une membrane clignotante; la paupière inférieure est seule mobile; les mâchoires sont très-fortes et un peu crénelées sur les bords, avec leur intérieur garni d'aspérités; la peau recouvre les trous auditifs comme dans les autres tortues; la queue est très-courte; les pieds antérieurs sont plus longs que les postérieurs; les doigts sont ramassés en moignons écailleux d'où

partent des ongles un peu plus émoussés que ceux des tortues d'eau douce.

Les treize plaques dorsales sont brunes ou plutôt noires, avec leur milieu jaune; et les plaques marginales sont, comme dans la vraie tortue grecque, marquées obliquement de noir et de jaune. Le plastron est à peu près coloré de la même manière que celui de la tortue grecque ; mais avec cette différence remarquable, que la couleur noire occupe sur la boîte osseuse un plus grand espace que la jaune. Une peau grenue et des écailles inégales, dures et d'une couleur plus ou moins brune, couvrent la tête, les pieds et la queue. Selon Lacépède, quelques-unes de ces écailles, qui garnissent l'extrémité de ses pattes, sont assez grandes, assez détachées de la peau et assez aiguës pour être confondues au premier coup d'œil avec des ongles. On compte cinq ongles aux pieds de devant et quatre aux postérieurs.

Dimensions de cette tortue.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale, en suivant la courbure de la carapace	1	3	6
Longueur de la carapace en sens droit.	1	1	
Sa largeur		8	5
Sa hauteur		5	

	pieds	pouc.	lig.
Longueur du plastron................		11	6
Longueur de la tête.................		2	3
Longueur de la queue...............		2	
Longueur des pieds antérieurs.......		4	
Longueur des pieds postérieurs......		3	

La tortue bordée n'est pas commune dans les collections; Schœpff prétend que sa patrie est encore inconnue, et il ajoute qu'il en a cependant vu un individu apporté de l'Amérique méridionale. Il est au moins certain qu'elle n'habite pas les mêmes contrées que la vraie tortue grecque.

Voici ce que Lacépède a observé sur les mœurs de cette tortue : « Elle emploie beaucoup de tems pour parcourir le plus petit espace; mais, si elle ne s'avance que lentement, les mouvemens des diverses parties de son corps sont quelquefois assez agiles; nous lui avons vu remuer la tête, les pattes et la queue avec un peu de vivacité; et même ne pourroit-on pas dire que la pesanteur de son bouclier, ainsi que le poids dont elle est chargée, et la position de ses pattes placées trop à côté du corps et trop écartées les unes des autres, produisent presque seules la lenteur de sa marche.

» Lorsqu'elle marche, elle frotte les ongles

des pieds de devant séparément et l'un après l'autre contre le terrain, en sorte que, lorsqu'elle pose un des pieds de devant à terre, elle l'appuie d'abord sur un ongle intérieur, ensuite sur celui qui vient après, et ainsi sur tous successivement jusqu'à l'ongle extérieur; son pied fait en quelque sorte par là l'effet d'une roue, comme si la tortue cherchoit à élever très-peu ses pattes et à s'avancer par une suite de petits pas, pour éprouver moins de résistance de la part du poids qu'elle traîne.

» Si elle est renversée sur le dos, elle peut reprendre sa première situation, et ne pas rester en proie à ses ennemis comme les tortues franches. Ce n'est pas seulement à l'aide de ses pattes qu'elle s'efforce de se retourner; elle ne peut pas assez les écarter pour atteindre jusqu'à terre; elle se sert uniquement de sa tête et de son cou, avec lesquels elle s'appuie fortement contre le terrain, cherchant, pour ainsi dire, à se soulever, et se balançant à droite et à gauche jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le côté du terrain qui est le plus incliné, et qui lui oppose le moins de résistance; alors, au lieu de faire des efforts dans les deux sens, elle ne cherche plus qu'à se renverser du côté

favorable, et à se retourner assez pour rencontrer la terre avec ses pattes et se remettre entièrement sur le ventre.

Cette tortue ressemble d'ailleurs beaucoup, par le choix de ses alimens et par ses autres habitudes, à la tortue grecque. Si elle habite l'Amérique méridionale, il faut peut-être lui rapporter le passage suivant qui est consigné dans l'Histoire générale des voyages, tome LIII, pag. 438, édit. in-12 : « Il y a au Brésil des tortues de terre qui se nomment *sabutis* dans la langue du pays, et que les habitans du Para préfèrent aux autres espèces à cause du goût exquis de leur chair ; toutes se conservent plusieurs mois à sec, sans prendre de nourriture ». Peut-être aussi ce passage doit être relatif à la tortue ponctulaire que je vais bientôt décrire et qui vit à terre dans la Guiane, ou bien à la tortue à marqueterie.

Première variété.

Tortue bordée, ayant le centre des aréoles de son disque légèrement pointillé et brunâtre.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace.................	3	6
Sa largeur................................	2	4
Sa hauteur................................	2	

Cette variété est dans ma collection. Je la regarde comme un jeune individu, et non pas comme une espèce distincte, ainsi que quelques naturalistes pourroient d'abord le croire. Elle a ses plaques marginales situées au dessus de la queue, entièrement inclinées comme dans la tortue grecque adulte; mais je crois que ces plaques se redressent en sens oblique à mesure que l'animal grossit.

Deuxième variété.

Tortue bordée, ayant ses aréoles jaunes, un peu bombées et polies, sans aucun pointillé.

Longueur de la carapace... 10 pouces au moins.

Cette variété, que je possède aussi, doit avoir acquis une certaine vieillesse, puisque ses aréoles sont polies. Cependant il est certain qu'elle n'avoit pas acquis tout son volume, car j'ai déjà trouvé dans les cabinets de Paris des carapaces longues de quinze pouces. Cette remarque doit encore servir à séparer la tortue bombée de la grecque, parce que cette dernière n'acquiert jamais une aussi grande taille.

Troisième variété.

Tortue bordée, ayant ses plaques marginales antérieures festonnées, et ses mêmes plaques postérieures dentelées. (Schœpff, pl. XII, fig. 1.)

Quatrième variété.

Tortue bordée, ayant les deux plaques collaires de son plastron fort petites et saillantes en avant. (Schœpff, pl. II, fig. 2.)

Quoique le professeur Lacépède ait regardé la tortue hécate de Brown (1) comme une variété de la tortue géométrique, je crois cependant plus convenable de la rapporter à la tortue bordée ou peut-être à la tortue à marqueterie.

La tortue hécate, suivant Brown, est naturelle au continent de l'Amérique, d'où on la porte fréquemment à la Jamaïque; sa carapace est épaisse, et a souvent un pied et demi de long : la surface de cette carapace est divisée en hexagones oblongs; des lignes

(1) *Testudo major oblonga, testâ profundiori, cute loricatâ; unguibus palmarum* 5, *plantarum* 4. Hecatee; Brown, Hist. nat. of Jamaïc, pag. 466, n° 5.

déliées

déliées partent de leurs circonférences et s'étendent jusqu'à leurs centres qui sont jaunes.

Lacépède regarde aussi comme synonyme de l'hécate de Brown les tortues terrapènes de Dampier, dont la carapace est bombée, et qui aime les lieux humides et marécageux. Leur chair est estimée comme aliment; on en trouve beaucoup sur l'île des Pins entre celle de Cuba et le continent de l'Amérique; elles pénètrent dans les forêts où les chasseurs ont peu de peine à les prendre; ils les portent à leurs cabanes, et, après leur avoir fait une marque sur la carapace, ils les laissent aller dans les bois, parce qu'ils sont sûrs de les retrouver à si peu de distance, qu'après un mois de chasse chacun reconnoît les siennes et les emporte à Cuba pour les vendre. Cet usage de marquer les tortues terrestres sur la carapace est aussi établi dans diverses parties de l'Amérique septentrionale : c'est en quelque sorte une prise de possession qui est sacrée parmi les sauvages; et comme ces tortues, ainsi marquées, ne peuvent pas beaucoup s'écarter du lieu où le propriétaire les dépose, il lui est assez facile de les trouver lorsqu'il en a besoin.

LA TORTUE A MARQUETERIE (1).

CETTE tortue, quoique voisine de la précédente, en diffère cependant par plusieurs caractères tranchés, ainsi que je vais le prouver.

La tortue à marqueterie devient aussi

(1) *Testudo tabulata; oblonga, gibba; scutellis disci rectangulis, sulcatis, nigris, areolis luteis, subgibbosis; scutellis marginalibus* 23, *nigris infernè luteis.*

Walbaum, Chelonogr. pag. 78 et 122. — Gmelin, Syst. nat. pag. 1045. — Schœpff, Hist. testud. p. 56, pl. XIII, et pl. XII, fig. 2. — *Testudo americana terrestris, forte jaboti brasiliensibus, cagado de terra lusitanisdicta.* Marcgrave, Kil. Stobæus; Act. litt. et scient. suec. 1730, pag. 59. — Schneider, Nat. gesch. der Schildkr. p. 365. — *Testudo terrestris brasiliensis.* Seba, Thes. tom. I, pl. LXXX, fig. 2. — *Testudo terrestris squammis aureis tessellata.* Plumier. — *Idem.* Gautier, Observat. sur l'hist. nat. tom. I, part. 3, pag. 150, pl. c. — *Idem.* Schneider, Schrift. d. berl. naturf. fr. 4. B. 3. st. pag. 262.

grosse que la bombée; car j'ai observé une carapace longue d'un pied environ dans la collection d'histoire naturelle de Palissot Beauvois, associé de l'institut national. La carapace qu'Hermann, de Strasbourg, possédoit avoit dix pouces six lignes de longueur, six pouces six lignes de largeur, et cinq pouces de hauteur; celle de Stobæus avoit les mêmes dimensions.

La carapace de cette tortue est ovale, alongée, très-bombée, comprimée sur les flancs, très-lourde en comparaison de celle des autres tortues, avec toutes ses plaques marginales entièrement inclinées, excepté les antérieures qui n'ont seulement qu'une inclinaison oblique.

Le disque est composé de treize plaques à peine bombées, marquées sur leur contour de stries concentriques, nombreuses et très-distinctes. Dans la plupart des tortues que j'ai vues, j'ai remarqué que l'aréole de chaque plaque n'est pas exactement placée dans le centre; sur les plaques vertébrales l'aréole est rapprochée du bord postérieur, et l'aréole des plaques latérales est remontée vers la jonction de ces plaques avec les vertébrales. Dans la tortue à marqueterie, au contraire, ces aréoles sont placées exactement dans le

centre de ces plaques, comme dans les jeunes tortues terrestres.

La première plaque vertébrale est pentagone ; les deux suivantes hexagones, régulières, un peu étroites et disposées en travers ; la quatrième plaque est aussi hexagone, mais avec sa face antérieure plus large ; la cinquième est carrée, plus étroite en devant, très-large et un peu arrondie en arrière.

Les plaques marginales sont au nombre de vingt-trois, parce que la plaque collaire manque, et qu'au lieu de deux plaques caudales il n'y en a qu'une seule un peu bombée. Toutes ces plaques sont très-striées, avec leur aréole granulée et placée contre le bord de la carapace.

Le plastron est un peu moins long que la carapace, presque entièrement plat, avec sa partie antérieure un peu redressée et légèrement échancrée en devant des deux petites plaques collaires qui sont un peu plus épaisses à proportion que les autres ; l'échancrure des plaques caudales est très-marquée et angulaire; les douze plaques du plastron sont remarquables par plusieurs stries disposées vers les endroits où ces plaques se joignent ; mais ces stries sont plus profondes et plus nombreuses sur les plaques brachiales et

fémorales, parce que ces parties frottent moins contre terre lorsque l'animal marche. Le milieu des plaques pectorales et abdominales est lisse et très-poli, parce qu'elles servent de point d'appui lorsque l'animal veut se reposer, et qu'elles se frottent contre le sol à chaque pas qu'il fait.

Les différens auteurs qui ont décrit ou figuré cette tortue, ne sont pas d'accord entre eux sur les couleurs de sa boîte osseuse: en effet, ces couleurs sont plus ou moins foncées, suivant l'âge des individus; mais cependant elles ne varient que très-rarement par rapport à la place qu'elles occupent sur la carapace. Ainsi toutes les plaques de la carapace sont d'un beau noir d'ébène, quelquefois brunâtres, avec leurs aréoles d'un beau jaune tirant plus ou moins sur le rougeâtre ou sur l'orangé. Le plastron est ordinairement d'un beau jaune avec une tache brune et carrée dans son milieu: on voit aussi des plastrons entièrement jaunes, selon Gmelin, ou bien brunâtres avec leur bord et leurs ailes jaunes, selon Schœpff.

Kil. Stobæus a décrit l'animal d'après un individu vivant; et il a remarqué que sa tête est assez semblable à celle d'un serpent par sa forme; qu'elle n'a pas de tympan externe

ni de paupière supérieure, et qu'elle est marquée de taches jaunes en dessus et de taches rouges en dessous.

Le bec est court, un peu tronqué en devant, formé de deux mâchoires cornées et marquées sur leur bord tranchant de très-petites dentelures, avec les deux narines rapprochées et situées au dessus de la mâchoire supérieure en devant. La langue est large et ronde ; les yeux sont noirs. L'animal répand souvent des larmes, et fait entendre un siflement en jetant un peu de bave; *sibilus spumeus* est l'expression latine employée par Stobæus.

Le cou peut s'alonger de quatre pouces et se retirer sous la carapace : il est recouvert d'une peau brune, rude, garnie de très-petites écailles, et attaché, selon Stobæus, par synévrose aux omoplates et aux vertèbres dorsales.

La queue est épaisse, de forme conique, longue d'environ un pouce; elle peut s'alonger et se retirer contre l'anus, au gré de l'animal.

Les quatre pieds sont épais, un peu courbés, marqués de taches rouges. Selon Retz, les antérieurs sont comprimés, recouverts de grandes écailles presque imbriquées, avec

cinq ongles tronqués en sens oblique, à leurs moignons ; et chaque pied postérieur a seulement quatre ongles semblables, à son moignon.

Schœpff a décrit et figuré un jeune individu qui est conservé dans la collection de l'académie d'Erlang. Il diffère principalement des adultes, parce que les plaques de sa carapace ont leurs aréoles jaunes, larges, granulées, et seulement entourées par deux larges stries brunâtres. Cette carapace plie assez facilement lorsqu'on la presse entre les doigts.

Le plastron est plat, avec une marque ombilicale ovale sur la jonction postérieure des deux plaques abdominales.

La tête est ovale oblongue, un peu convexe en dessus. Cette partie supérieure de la tête est couverte d'une grande écaille arrondie, bordée en devant de six petites écailles, et en arrière d'une seule courbée en demi-croissant. Toutes ces écailles sont d'un jaune citrin pâle et entourées de brun. Le bec est obtus ; les narines ne sont pas saillantes ; les yeux sont noirs ; le dessous du cou et la gorge sont blanchâtres.

La queue est courte, épaisse à sa base, conique, et dépasse à peine la carapace. Les

pieds antérieurs ont chacun cinq ongles droits et pointus; les postérieurs en ont quatre.

Les naturalistes ne sont pas encore bien sûrs de connoître la vraie patrie de cette tortue. Thunberg prétend qu'elle existe dans l'Afrique australe, et que les femmes hottentotes suspendent la carapace des jeunes individus à leur cou. Seba et Gmelin lui ont au contraire assigné l'Amérique méridionale pour patrie : Schœpff paroît même croire plutôt cette dernière opinion ; car il soupçonne que le *jaboti* des habitans du Brésil est le synonyme de cette tortue, et il y rapporte aussi la *tortue terrestre à écailles dorées* que Plumier a trouvée dans l'Amérique méridionale. Kil. Stobæus a écrit que l'animal qu'il a vu vivant, ne se nourrissoit que de fiente de poules et de pigeons, et de pommes de terre.

LA TORTUE PONCTULAIRE (1).

Cette nouvelle espèce de tortue terrestre a sa carapace ovale, élargie, un peu déprimée, presque tronquée en devant et arrondie en arrière, composée de treize plaques dorsales et de vingt-cinq marginales. Les cinq dorsales sont relevées, sur leur milieu, par une petite carêne lisse et non interrompue; la première est pentagone et assez semblable à un écusson d'armoirie; les deux suivantes sont hexagones, un peu plus longues que larges; la quatrième est aussi hexagone, mais plus large que longue; la cinquième est la plus petite, et elle imite un pentagone régulier. Les six plaques latérales antérieures sont grandes et larges, tandis que les deux dernières sont petites et carrées.

La plaque marginale collaire est très-petite; les quatre autres plaques antérieures

(1) *Testudo punctularia; testâ sub-complanatâ, latâ, paulisper carinatâ; sterno loricâ dorsali vix breviore; capite suprà nigro lineis luteis, subtùs luteo.*

sont larges et tranchantes; toutes les autres plaques qui sont sur les flancs sont carrées, avec leur bord un peu relevé. Les huit postérieures sont carrées, diminuent graduellement de grandeur, et sont tranchantes sur leur bord.

Le plastron est presque aussi long que la carapace, et assez large sur-tout vers sa partie postérieure : sa surface est lisse et luisante. Les deux plaques collaires sont triangulaires, petites, avec une échancrure peu distincte entre elles, et avec une petite saillie ou cran sur le bord antérieur de chacune, comme aux tortues que j'ai décrites précédemment sous les noms de *réticulaire* et de *tortue à bord en scie*. Les plaques brachiales sont un peu plus grandes, triangulaires et un peu obliques; les deux pectorales et les deux abdominales sont grandes, carrées et prolongées sur les ailes du plastron; les deux fémorales sont carrées, moins grandes, avec leur face marginale un peu plus large; les deux caudales sont carrées obliques, et laissent entre elles une échancrure angulaire pour recevoir la queue dans ses divers mouvemens.

Toute la carapace est brunâtre, lisse, plus foncée sur sa carène et sous ses plaques marginales. Le plastron est d'un brun noirâtre

avec une tache longitudinale jaune sur son milieu, et avec le bord de ses plaques de cette même couleur.

La tête est petite, un peu aplatie en dessus et sur les côtés, avec le bec aminci. Le dessus de la tête est d'un brun noirâtre, avec quatre lignes jaunes obliques; il y a une petite tache jaune au devant de chaque orbite, et des traits jaunes longitudinaux sur les joues. La mâchoire inférieure est jaune, avec sa pointe un peu redressée.

Le cou est très-extensible, finement granulé et jaune, avec des lignes longitudinales de points noirs, nombreux en dessous et sur les côtés; le dessus est rude, granulé, noirâtre.

Les pieds sont épais, peu alongés, jaunes pointillés de noir, écailleux, avec les doigts presque entièrement confondus dans les moignons; les écailles sont plus grandes dessus la moitié supérieure des pieds de devant vers le moignon, et sur le pli saillant qui est au côté interne du moignon des pieds postérieurs. Il y a cinq ongles courbés aux pieds antérieurs, et quatre seulement aux postérieurs.

La queue est triangulaire, pointue, longue d'un pouce, couverte de petites écailles rudes, dont quelques-unes sont redressées en pointe.

C'est dans diverses parties de l'Amérique méridionale, sur-tout dans les déserts et les grands bois de la Guiane, qu'on trouve cette tortue terrestre. Quoiqu'elle ait un certain volume, et qu'elle soit recherchée des colons de Cayenne à cause du goût excellent de sa chair, cependant elle a échappé jusqu'à présent aux recherches des naturalistes. L'individu, d'après lequel j'ai fait la description qui précède, a été envoyé, il y a peu d'années, de Cayenne, et il fait partie de la superbe collection du muséum d'histoire naturelle de Paris.

Il est impossible de confondre cette tortue terrestre avec aucune de celles qui sont déjà connues, sur-tout avec la grecque, à cause de la forme déprimée de sa carapace. D'ailleurs son plastron, assez semblable à celui de la tortue réticulaire et de la tortue à bord en scie par la forme de ses deux petites plaques collaires, est bien suffisant pour la séparer de toutes les tortues terrestres que les naturalistes ont déjà découvertes.

M. de la Borde, ancien médecin à Cayenne, a assuré au professeur Lacépède que, dans les parties de l'Amérique méridionale où les tortues terrestres sont très-communes, on les chasse à l'aide de chiens qui les cherchent

à la piste, et qui aboient lorsqu'ils les ont trouvées, jusqu'à ce que les chasseurs s'en soient emparé; elles pèsent cinq à six livres et au delà. On les met vivantes dans un jardin ou dans une espèce de parc; elles s'y nourrissent d'herbes et de fruits, et elles y multiplient beaucoup. Leur chair, quoiqu'un peu coriace, est d'assez bon goût. Les petites tortues croissent pendant sept ou huit ans; les femelles s'accouplent, quoiqu'elles n'aient acquis que la moitié de leur grandeur ordinaire; tandis que mâles ne peuvent s'unir à leurs femelles qu'après avoir acquis presque tout leur développement (1).

Il faut peut-être rapporter à la tortue ponctulaire l'espèce de tortue de terre que Stedman a observée plusieurs fois à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, et dont il a fait mention dans la Relation de son voyage. « La tortue de terre de Surinam, dit-il (2), est de forme ovale, et n'a pas plus de dix-huit ou vingt pouces de longueur. Son écaille

(1) Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. I, pag. 190.

(2) Voyage à Surinam et dans l'interieur de la Guiane, par Stedman, traduct. française, tom. II, pag. 357.

jaune et d'un brun obscur, bien plus convexe que celle de la tortue de mer, offre treize élévations hexagones, et elle est si dure qu'elle peut sans rompre supporter les poids les plus pesans ; son écaille inférieure ou son plastron est un peu concave et d'un jaune clair. La tête de cet animal ressemble à celle de toutes les autres tortues : sa queue est nue et courte ; mais, au lieu de nageoires, il a quatre pieds couverts d'écailles et armés de griffes pointues dont il s'aide pour marcher. Lorsqu'il veut se mettre à l'abri de quelque danger, il se renferme dans son écaille sous sa carapace. Les américains font bouillir la tortue dans cet état sur le feu, jusqu'à ce qu'elle soit cuite ; ce qu'on reconnoît lorsque la partie inférieure se détache de la partie supérieure, qui sert de plat pour ce mets. Une méthode moins cruelle, et que j'employai toujours, est de placer l'animal dans son enveloppe osseuse sur des cendres chaudes ; il sort alors la tête et le cou qu'on lui abat, et l'on se procure l'aliment que fournit son corps sans le tourmenter davantage. Cette tortue peut vivre pendant plus de quatre mois sans manger, et elle conserve encore sa vigueur au point d'être propre à la génération.

» J'ai vu souvent aussi une autre tortue de

terre, appelée ici *alacacca*; elle est d'une forme très-plate, et sa circonférence est moindre que celle de la première. Sa couleur verdâtre n'est pas agréable à la vue, et sa chair n'est pas aussi bonne à manger que celle de l'autre».

On reconnoîtra peut-être par la suite que ces deux tortues, observées par Stedman dans la colonie de Surinam, sont deux espèces nouvelles; car je ne sais ou les rapporter.

Dimensions de la tortue ponctulaire.

	pouc.	lig.
Longueur totale	10	6
Longueur de la carapace	7	3
Sa largeur	5	6
Sa hauteur	3	3
Longueur du plastron	7	
Sa largeur prise en devant	3	
Sa largeur prise en arrière	3	8
Longueur de la tête	1	6
Longueur du cou	2	8
Longueur des pieds antérieurs et des pieds postérieurs	2	6
Longueur de la queue	1	

LA TORTUE GOPHER (1).

Outre la tortue féroce que Bartram a figurée et décrite, il y a encore une autre espèce dont ce voyageur a fait mention dans son ouvrage sur les parties sud de l'Amérique septentrionale, et qu'il assure n'avoir été décrite par aucun naturaliste.

Cette tortue terrestre parvient quelquefois à un pied et demi de long sur dix à douze pouces de large. Sa boîte osseuse est dure, épaisse, semblable par ses pièces et ses sutures à celle des autres tortues, et recouverte d'écailles ou plaques écailleuses minces, dont la couleur générale est d'un léger gris cendré; en sorte que cet animal vu de loin, lorsqu'il est immobile, a l'apparence d'une grosse souche ou d'une pierre.

(1) *Testudo polyphemus; naso tenui acuto, squammis tenuibus, colore cinereo-griseo, unguibus palmarum planis et sub-orbiculatis.*

La *tortue gopher*. Bartram, Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale, traduct. française, tom. I, pag. 55, 314, 315 et 316.

Le

Le plastron est grand, divisé transversalement en cinq parties régulières, qui ne sont point réunies ensemble par des sutures comme les côtes; elles adhèrent les unes aux autres par un cartilage saillant et de substance cornée, qui sert à l'animal comme de gonds quand il veut renfermer son corps dans son écaille. La première portion de ce plastron se termine à peu près en forme de pique : elle s'avance en saillie à peu près de trois pouces sur environ un pouce et demi de large. Son extrémité est un peu bifide. La partie postérieure se prolonge aussi beaucoup en arrière, et est profondément bifurquée.

La tête est de grandeur moyenne; la mâchoire supérieure est un peu courbée, et les bords en sont durs et tranchans; les yeux sont grands, le nez est pointu, et les narines sont très-petites et presque jointes l'une à l'autre.

Les jambes, ainsi que les pieds, sont couverts d'écailles plates. L'animal ne paroît pas avoir de doigts; mais il a de longs talons, avec des écailles aplaties, qui ont quelque ressemblance avec les ongles d'un homme: il en a cinq aux pieds de devant. Les jambes postérieures sont tronquées, et semblent

n'être que des moignons armés, dans tout leur pourtour, d'ongles aigus, forts et aplatis, dont le nombre est irrégulier ou indéterminé.

Cette tortue singulière, que j'ai décrite d'après Bartram, existe dans diverses parties de l'Amérique septentrionale, principalement sur les bords de la rivière Savannah et près de l'Alatamaha. On la trouve toujours réunie en petit nombre dans des terriers ou cavernes qu'elle se creuse sur des collines arides et sabloneuses. On trouve à l'entrée du trou des tas assez considérables de terre que l'animal a jetés au dehors. Il est tellement fort qu'il peut sur un terrain uni porter facilement un homme debout.

Cette tortue est regardée comme un bon manger; aussi est-elle très-recherchée dans les pays qu'elle habite. On ne peut la prendre que pendant la nuit, parce qu'alors seulement elle quitte son terrier profond pour chercher sa nourriture. Les œufs qu'elle pond sont plus gros qu'une balle de mousquet et parfaitement ronds; la coque en est dure.

Cette espèce est terrestre, et ne peut être confondue avec la tortue serpentine, car elle en diffère par plusieurs caractères,

entre autres, parce qu'elle a les ongles des pieds antérieurs plats et tronqués, à peu près comme ceux de l'homme. On ne peut rien décider de positif sur cette espèce, tant qu'on n'aura pas une description plus complette que celle qu'en a donné Bartram. On peut en dire autant de la tortue à écaille douce que le même voyageur a décrite et figurée, et que je place provisoirement après la tortue molle ou féroce.

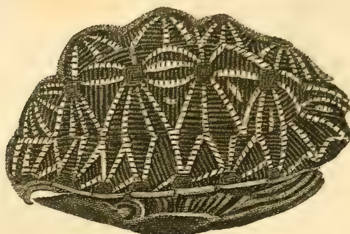
LA TORTUE GÉOMÉTRIQUE (1).

Cette espèce de tortue terrestre est remarquable par la forme élégante de sa carapace, et par les lignes jaunes agréablement disposées en rayons sur chacune de

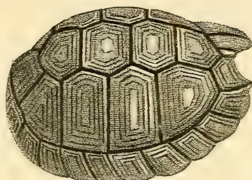
(1) *Testudo geometrica ; scutellis testâ ovatæ omnibus elevatis supernè planis, striis flavis velut e centro stellatim concurrentibus.*

Lin. Syst. nat. — Gmelin, Syst. nat. pag. 1044. — Schneider, Schildkr. pag. 352. — Schœpff, Hist. testudinum, pag. 49, pl. x. — *Testudo nigricantibus et flavescentibus figuris geometricis.* Jaboti, aut sabuti. Pison, Amer. pag. 106, pl. cv, n° 5. s. — *Testudo picta vel stellata.* Wormius, Mus. pag. 317. — *Testudo testa tessellata, major e Madagascar.* Grew, Mus. pl. III, fig. 1 et 2. — *Testudo tessellata minor.* Ray, Quadr. pag. 269. — *Testudo minor amboinensis.* Seba, Mus. I, pl. LXXX, fig. 8. — *Testudo terrestris altera, brasiliensis.* Ibid. fig. 3. — *Tortue géométrique.* Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. I, pag. 195. — *Gesternte Schildkrote.* Gottwald, Schildkr. pl. K, fig. 13 et 16. — Knorr, Delic. nat. tom. II, pl. LII, fig. 3.

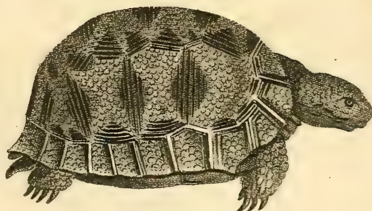
1



3



2



De Seve del. Berthault S.

1. TORTUE *géométrique*.
2. TORTUE *élégante*.
3. TORTUE *lutéole*.

ses plaques écailleuses ; aussi est-elle fort recherchée des curieux. On la voit dans presque tous les cabinets d'histoire naturelle.

La plus grande boîte osseuse que j'aie observée, avoit dix pouces six lignes de longueur, sur huit pouces de largeur, et sur trois pouces neuf lignes de hauteur.

La tortue géométrique ressemble beaucoup à la tortue grecque par sa boîte osseuse ovale, très-convexe, sur-tout vers sa partie postérieure ; par les plaques écailleuses de sa carapace, entourées de stries concentriques nombreuses, de forme semblable ; par ses plaques marginales au nombre de vingt-quatre toutes parfaitement inclinées, excepté les cinq antérieures qui sont dans une direction oblique et penchée, avec le bord de celles des flancs un peu relevé et tranchant.

Son plastron ressemble beaucoup à celui de la tortue à marqueterie ; il a seulement ses plaques plus épaisses, et de plus il a au devant de chaque plaque collaire un petit cran saillant comme aux tortues ponctulaire, réticulaire et à bord en scie.

Les aréoles des treize plaques dorsales sont granulées, aplaties et comme enfoncées dans les jeunes, ou posées sur des plaques très-bombées dans les adultes qui ont acquis

tout leur accroissement. Toutes les plaques dorsales de la carapace ont leurs aréoles jaunes, d'où partent dix ou douze rayons jaunes sur un fond d'un beau noir d'ébène, de sorte qu'elles paroissent chacune comme rayonnées : sur chaque aréole il y a un point central lisse et un peu saillant. Les plaques marginales, ayant leurs aréoles sur le bord inférieur, n'ont alors que trois ou quatre rayons dirigés vers les plaques dorsales, et la plaque marginale, au dessus de la queue, en a cinq.

Le plastron est échancré en arrière, et très-rapproché de l'extrémité de la carapace : sa couleur est jaune, lavé de brunâtre dans son milieu, et moucheté régulièrement de brun vers ses bords.

Aucun auteur n'a encore donné de description complette de l'animal, parce que les voyageurs ont négligé de le faire connoître aux naturalistes, soit en l'apportant empaillé, soit en le conservant dans quelque liqueur spiritueuse. Selon Seba, la tête est d'un jaune pâle en dessus, un peu plus foncé en dessous ; et les pieds sont aussi couverts d'écailles jaunes.

Lacépède a reconnu sur un individu apporté de l'île de l'Ascension au muséum

d'histoire naturelle de Paris, que les doigts de cette tortue, au lieu d'être divisés, sont réunis par une peau couverte de petites écailles, de manière à n'être pas distingués les uns des autres, et à ne former qu'une patte épaisse et arrondie, au devant de laquelle leurs extrémités sont seulement indiquées par les ongles; ce qui prouve évidemment que la tortue géométrique doit être rangée dans la section des tortues terrestres. Ces ongles sont au nombre de cinq aux pieds de devant, et de quatre aux pieds de derrière. D'assez grandes écailles recouvrent le bas des pieds, et comme elles n'y tiennent que par leur base, qu'elles sont épaisses et quelquefois arrondies à leur extrémité, on les prendroit presque, suivant Lacépède, pour des ongles attachés à divers endroits de la peau.

D'après cette description des pieds, il paroît assez croyable que l'animal a beaucoup de ressemblance par sa forme avec la tortue grecque.

On trouve la tortue géométrique en Asie, et en Afrique, vers le cap de Bonne-Espérance, sur l'île de l'Ascension. Selon Bruyère, de Montpellier, elle pond depuis douze jusqu'à quinze œufs. Selon Thunberg, les

hottentots prennent sa boîte osseuse pour y renfermer leur petite provision de tabac; et il ajoute qu'elle est assez commune dans les petits bois près du Cap. Pison assure qu'elle vit aussi en Amérique, et qu'elle y est connue sous le nom de *jaboti* ou *sabuti*; mais il paroît que ce nom appartient à plusieurs tortues du Brésil, car il est aussi donné à la tortue à marqueterie. Seba dit en avoir reçu un individu du Brésil, et un autre d'Amboine. Grew assure qu'elle habite à Madagascar.

J'ai reporté la tortue hécate, trouvée par Dampier en Amérique, à la tortue bombée; et je ne crois pas aussi qu'on puisse rapporter à la géométrique celle qui a été indiquée, comme il suit, dans un Voyage chez les peuples calmouks, publié à Berne en 1792. « Près de Pawlowsk, sur le Don, on rencontre les premières tortues (*t. geometrica*). Il y en a de moyenne grandeur et des petites; mais on en trouve difficilement des grosses. Les figures géométriques, représentées sur leurs écailles, sont, ou des carrés parfaits, ou des parallélogrammes ». Cette tortue appartient sans doute à la seconde section de ce genre, et n'est peut-être que la tortue jaune ou la bourbeuse mal décrite.

Première variété.

Tortue géométrique, dont les plaques marginales sont au nombre de vingt-trois seulement.

C'est à cette variété qu'il faut rapporter la description donnée par Lacépède.

Deuxième variété.

Tortue géométrique, entourée de vingt-six plaques marginales.

Elle a été indiquée par Schœpff.

Troisième variété.

Tortue géométrique, ayant sept plaques vertébrales au lieu de cinq.

Elle fait partie de ma collection des reptiles.

Ces trois variétés ne se multiplient pas constamment les mêmes ; elles doivent plutôt être regardées comme des individus difformes. Schneider en a aussi vu une qui avoit vingt-cinq plaques marginales.

Dimensions d'une boîte osseuse de la tortue géométrique.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace	4	
Sa largeur.	2	10
Sa hauteur	2	6
Longueur du plastron	3	6
Sa largeur en devant	2	
Sa largeur en arrière	2	3

LA TORTUE ÉLÉGANTE (1).

Cette jolie espèce de tortue terrestre a beaucoup de rapports avec la tortue géométrique.

Schœpff en a décrit et figuré un individu qu'il a vu dans un cabinet à Amsterdam. Selon cet auteur, la caparace est longue de deux pouces huit lignes, large de deux pouces trois lignes, et haute d'un pouce cinq ou six lignes. Elle est tellement bombée, qu'en la mesurant par dessus sa courbure, soit en long, soit en large, on lui trouve près de quatre pouces de convexité.

La boîte ou charpente osseuse de cette petite tortue est dure et épaisse. Son disque

(1) *Testudo elegans; testâ hemisphæricâ, scutellis sulcatis, convexis quadrifarians virgatis; areolis planis punctatis, latioribus quàm longis.*

Schœpff, Hist. testud. pag. 111, pl. xxv. — *Testudo terrestris ceilonica elegans minor.* Seba, tom. I, pl. lxxix, fig. 3, pag. 126. — *La jolie tortue terrestre de Madagascar.* Commerson, MSS.

est composé de treize plaques, et ces plaques ressemblent assez à celles de la géométrique par leur forme pentagone ou hexagone, un peu convexe, et par les sillons ou stries concentriques qui sont sur leur bord.

Nous avons remarqué précédemment que dans la tortue géométrique les aréoles sont un peu enfoncées, quoique les plaques du disque soient bombées : dans la tortue élégante, au contraire, les aréoles sont saillantes, un peu aplaties, granulées, rudes, assez grandes par rapport à la surface des plaques, et plus larges que longues, ainsi que les plaques vertébrales.

La couleur principale de la carapace est d'un bai foncé et luisant, plus pâle cependant sur le bord des aréoles. Ces aréoles sont jaunes, avec quatre, cinq ou six lignes de même couleur et divergentes, qui font paroître les plaques de la carapace comme rayonnées.

Les plaques marginales sont au nombre de vingt-trois, parce que la petite collaire, qu'on observe dans la plupart des tortues, manque à celle-ci. Ces plaques, régulièrement colorées de jaune sur un fond bai, ont une forme presque quadrangulaire. Le bord qu'elles forment est incliné sur les côtés et

par derrière, échancré en devant comme dans la géométrique, un peu tranchant et plus ou moins crénelé. La dernière plaque marginale, celle qui est placée au dessus de la queue, paroît plus grande, plus élargie que les autres, et un peu arrondie.

Le plastron est un peu plus court que la carapace, légèrement déprimé et divisé en douze plaques jaunes tachées régulièrement d'une couleur baie bien tranchée contre leurs sutures transverses.

Le lobe antérieur est légèrement relevé, tronqué, avec une petite échancrure au bord de chaque plaque collaire. Le postérieur est plus large à sa base, plus étroit, avec une échancrure angulaire à son extrémité.

La tête est petite, un peu ovoïde, couverte de petites écailles, avec le bec obtus, et le bord de sa mâchoire supérieure strié.

Les pieds antérieurs sont recouverts d'écailles moyennes, et terminés par des moignons munis de cinq ongles. Les postérieurs sont plus courts, couverts de petites écailles, avec quatre ongles à leurs moignons.

La queue est conique, courte et d'une couleur jaunâtre, de même que la tête et les pieds. Il paroît, d'après la figure que

Schœpff a publiée de ce joli petit reptile dans son *Historia testudinum*, que sa queue dépasse à peine l'extrémité de la carapace.

Elle habite sur terre dans les Indes orientales. Seba a prétendu avoir reçu de Ceilan l'individu qu'il a figuré. Schœpff paroît douter que la jolie petite tortue terrestre, trouvée à Madagascar par Commerson, soit un synonyme de la tortue élégante. Ce naturaliste, recommandable par ses nombreuses découvertes en histoire naturelle, par son long séjour dans la grande île de Madagascar, par le voyage qu'il a fait autour du monde sous les ordres du respectable Bougainville, est mort en France en 1773, au moment où il s'apprêtoit à publier le résultat de ses travaux. Il a caractérisé sa tortue ainsi qu'il suit.

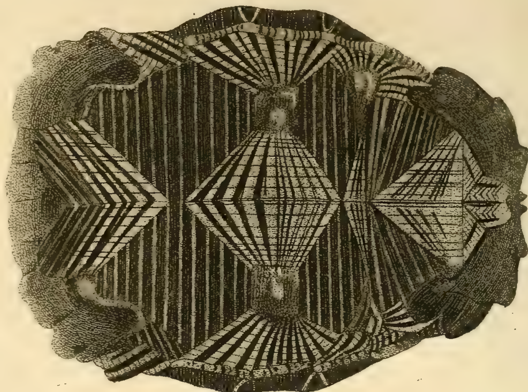
Tortue très-bombée, ayant ses plaques dorsales presque pentagones, striées, noires, avec les aréoles pointillées et des rayons jaunes.

Testudo altè fornicata, dorsi scutis subpentagone striatis nigris, centro punctato radiisque luteis.

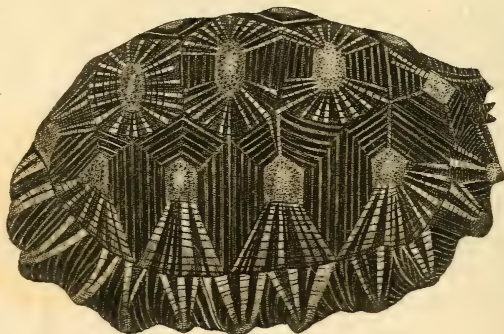
Peut-être conviendroit-il de rapporter plutôt cette tortue de Commerson à la tortue coui ?

Il y a une tortue élégante, conservée dans un bocal d'esprit de vin au muséum d'histoire naturelle de Paris ; sa couleur est plutôt brunâtre que baie, avec des rayons jaunes.

2.



1.



De Sève del. Mlle Tardieu S.

1. TORTUE COUI.
2. TORTUE COUI *vue en dessous*.

LA TORTUE COUI (1).

CETTE nouvelle espèce de tortue terrestre, que j'ai observée dans la galerie du muséum d'histoire naturelle de Paris, et dont j'ignore la patrie, est très-remarquable par la forme arrondie et très-convexe de sa carapace, ainsi que par la disposition très-agréable de ses rayons jaunes et nombreux sur un ou deux côtés seulement de ses plaques écailleuses.

Dimensions de la boîte osseuse de la tortue coui.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace en ligne droite. .	5	6
Sa longueur en y comprenant la convexité .	8	6
Sa largeur en ligne droite	4	3
Sa largeur en y comprenant la convexité .	9	
Longueur du plastron	5	
Sa largeur aux plaques collaires	1	
Sa largeur aux plaques caudales	1	6

(1) *Testudo coui; rotunda, altè convexa; scutellis testæ sulcatis et complanatis; areolis sub-gibbosis rufis, 3 vertebralibus mediis, lateraliter densè flavo radiatis, lateralibusque infernè radiatis.*

	pieds	pouc.	lign.
Sa largeur aux plaques brachiales . .		2	3
Sa largeur aux plaques fémorales . .		2	8
Hauteur de la boîte osseuse		3	6
Circonférence de la carapace prise sur les plaques marginales	1	4	

On voit, par les dimensions ci-dessus indiquées, que cette tortue diffère essentiellement de la tortue géométrique par la convexité de sa carapace, qui est plus grande en largeur qu'en longueur. Je vais maintenant prouver, par la description de ses diverses parties, qu'elle ne doit pas lui être rapportée non plus qu'à la tortue élégante, avec laquelle cependant elle a quelque ressemblance.

La carapace de cette tortue est très-convexe principalement vers les plaques latérales intermédiaires, presque aussi ronde qu'une demi-sphère, et à peu près comme ces couis que les nègres font dans nos colonies avec des moitiés de callebasse, et qui leur servent sur-tout de vase à boire. Elle a treize plaques dorsales et vingt-quatre plaques marginales.

Toutes ces plaques de la carapace ont absolument la même forme que celles de la tortue élégante : elles sont entourées de stries nombreuses et cencentriques ; celles du disque ont

ont seulement leur aréole à peine bombée et pointillée.

Les marginales, qui sont placées contre les flancs, sont plus longues à proportion que les autres, comme dans l'élégante ; elles ont leurs aréoles très-petites et placées sur le bord inférieur. La tortue élégante a sa carapace tronquée en devant, et sans petite plaque collaire ; celle-ci est au contraire un peu échancrée et munie d'une petite plaque collaire en devant ; elle est aussi festonnée sur son bord antérieur et postérieur.

Le plastron a son lobe antérieur plus alongé et plus étroit que dans les tortues géométrique et élégante. La paire de plaques collaires est assez prolongée et rétrécie en devant. Les deux plaques brachiales sont grandes, plus longues que larges, et presque carrées ; les deux pectorales sont très-étroites ; les deux abdominales sont carrées et très-grandes, avec leur aréole un peu bombée ; les deux fémorales sont de moyenne grandeur, un peu moins étendues que les brachiales, et plus larges que longues ; enfin les deux caudales sont petites, et disposées dans une direction oblique, de manière qu'elles forment à l'extrémité du plastron une échancrure angulaire.

La couleur générale de la boîte osseuse de cette tortue est noire, avec les aréoles d'une teinte roussâtre, claire sur la carapace et brunâtre sur le plastron.

La première plaque vertébrale a une aréole carrée, avec un rayon jaune qui part de chaque angle.

Les seconde et troisième plaques ont leur aréole plus large que longue, avec douze rayons jaunes ou environ à chacune de leurs deux extrémités du côté des plaques latérales.

L'aréole de la quatrième plaque est entourée de vingt-quatre à vingt-huit rayons jaunes : celle de la cinquième plaque vertébrale est carrée, avec deux ou trois rayons à ses angles.

De la partie inférieure des aréoles des plaques latérales partent des rayons jaunes, tous dirigés en éventail jusques aux plaques marginales.

Les deux premières aréoles ont environ douze rayons; les deux suivantes en ont sept ou huit, et les deux troisièmes en ont cinq ou six, ainsi que les deux dernières.

Les rayons jaunes des plaques marginales partent du bord de la carapace, et se dirigent jusqu'à l'extrémité des rayons des plaques

latérales. Je n'ai trouvé que deux rayons sur les plaques marginales antérieures et postérieures, quatre ou cinq rayons sur celles des flancs, et jusqu'à sept rayons sur la plaque marginale qui est située au dessus de la queue.

Le plastron est noir et strié comme la carapace ; ses deux plaques collaires sont jaunes. Les deux brachiales ont leur moitié couverte de rayons jaunes et bruns, réunis entre eux de manière à former un triangle ou plutôt une pyramide renversée. Sur les plaques pectorales, il y a une bande transversale, étroite, formée par quatre rayons jaunes rapprochés. Des deux extrémités latérales des aréoles des plaques abdominales partent des rayons nombreux, jaunes et divergens ; les uns se dirigent contre le bord de la carapace, et les autres forment par leur réunion un carré de lignes jaunes sur le centre du plastron. Enfin il y a quatre rayons obliques sur chaque plaque fémorale.

Il résulte de tous ces détails relatifs à la disposition régulière des rayons jaunes sur la carapace presque hémispherique de cette nouvelle espèce de tortue terrestre, que le nom spécifique que je lui ai donné, lui convient d'autant mieux que [illegible]

nègres ont la même forme, avec des dessins presque semblables et jaunâtres sur un fond noir.

Peut-être faut-il rapporter à cette espèce la tortue terrestre trouvée à Madagascar par Commerson, et que j'ai placée provisoirement comme synonyme de la tortue élégante ?

LA TORTUE LUTÈOLE (1).

Comme plusieurs auteurs ont déjà donné l'épithète de jaune à une espèce de tortue, et que d'ailleurs ce nom a été adopté par les naturalistes modernes, j'ai cru convenable d'appeler *lutéole* l'espèce nouvelle dont je donne ici la description, quoique le nom de tortue jaune lui auroit beaucoup mieux convenu qu'à la première, qui est entièrement d'un verd foncé, seulement avec des points jaunes très-nombreux.

La tortue lutéole, qui fait partie de ma collection, a beaucoup de rapports avec la tortue géométrique en moyen âge, soit par sa forme, soit par l'élévation médiocre des écailles de sa carapace, soit aussi par la figure,

(1) *Testudo luteola; rotundata, gibbosa, lutea, squamis sub-gibbosis.*

l'arrangement et le nombre des plaques qui composent son plastron.

La boîte osseuse a au plus trois pouces de longueur, et près de deux pouces et demi de largeur.

En la comparant très-attentivement avec la tortue géométrique, prise à la même grosseur, on n'y trouve d'autres différences bien remarquables que les suivantes.

Les écailles ou plaques qui forment les trois rangées longitudinales de la carapace sont un peu moins élevées, plus étalées; celles qui composent le bord de cette carapace sont plus étroites et plus élevées à proportion; l'échancrure antérieure destinée à recevoir le cou est plus régulièrement demi-circulaire, et la plaque quadrangulaire, qui est au milieu de cette échancrure, est plus petite à proportion que dans la tortue géométrique.

Quant au plastron de la tortue lutéole, il n'offre guère de différence qu'une largeur moins grande.

Quant à la couleur de la boîte osseuse, elle est entièrement d'un jaune de paille uniforme. On parvient à rendre celle de la géométrique d'un jaune semblable, en enlevant

par-tout la partie de la peau agréablement tachetée qui la recouvre ; mais néanmoins les écailles ou plaques supérieures en différeront toujours par leur forme.

J'ignore la patrie de cette jolie petite tortue ; je l'ai achetée chez un marchand de curiosités à Dieppe.

LA TORTUE INDIENNE (1).

PERRAULT a décrit très-au long cette tortue, et s'est occupé avec beaucoup de soin de son anatomie. Elle n'a pas été observée depuis par les naturalistes; et je n'ai pu retrouver sa carapace dans aucun cabinet, pas même dans celui de l'institut où elle devroit cependant être, puisqu'elle a été examinée vers la fin du seizième siècle dans le sein de l'académie des sciences. Voici l'extrait de la description publiée par Perrault.

« Elle avoit quatre pieds et demi de longueur totale; sa boîte osseuse étoit longue de trois pieds, large de deux pieds et haute de quatorze pouces.

(1) *Testudo indica; testâ convexâ, scutellis marginalibus anticis suprà reflexis.*

Schneider, Schildkr. n° 14. — Gmelin, Syst. nat — Schœpff, Hist. testud. pag. 101, pl. XXII. — *Tortue des Indes.* Perrault, Mémoires pour servir à l'hist. des animaux, pag. 395, fig. — *Tortue grecque de la côte de Coromandel.* Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. I, pag. 191.

»La boîte osseuse et tout le reste de l'animal étoient par-tout d'un gris fort brun. La carapace étoit recouverte de plusieurs plaques de figure différente, dont néanmoins la plupart étoient pentagones. Les trois plus grandes plaques étoient en devant sur le dos; elles avoient chacune sur leur centre une bosse ronde élevée de trois ou quatre lignes, et large d'un pouce et demi. Les plaques marginales antérieures étoient relevées en en haut, de telle sorte que l'animal pouvoit redresser sa tête et son cou, et que l'ouverture antérieure étoit plus grande à proportion que dans les autres tortues. Les pièces osseuses de la carapace n'ont qu'une ligne et demie d'épaisseur dans certaines parties, et jusqu'à un pouce et demi dans d'autres.

»Le plastron étoit joint aux deux côtés de la carapace par des ligamens forts et durs, sur lesquels cependant il pouvoit un peu se mouvoir. Son milieu étoit un peu enfoncé, ce qui indique que c'étoit un mâle.

»La peau étoit lâche, couverte de grandes rides et granulée comme du chagrin.

»La tête avoit sept pouces de long sur cinq de large, et ressembloit en quelque sorte à celle d'un serpent : elle n'étoit pas recouverte en dessus par des écailles, mais seu-

lement par une peau très-mince. La mâchoire inférieure étoit presque aussi épaisse que la supérieure. (Ces deux mâchoires cornées, tranchantes et dentelées en scie sur leurs bords, avoient de plus en dedans deux rangs d'aspérités, que Perrault a pris à tort pour de véritables dents. J'ai trouvé des aspérités semblables au dedans des mâchoires de plusieurs tortues terrestres, telles que la grecque, la ponctulaire et la bombée.)

»Les pattes antérieures n'avoient que neuf pouces de longueur, et à l'extrémité de leurs moignons il y avoit cinq ongles émoussés et usés, longs d'un pouce et demi. Les pattes postérieures étoient longues de onze pouces, et avoient chacune quatre ongles semblables à ceux des antérieures. La peau qui recouvre ces quatre pattes est garnie de petites écailles.»

La queue, dont la base avoit jusqu'à six pouces de diamètre, n'étoit longue que de quatorze pouces, et finissoit par une pointe cornée qu'on pourroit en quelque sorte appeler un *ergot*. Cette corne se retrouve dans plusieurs tortues, notamment dans la grecque, dans la rougeâtre, etc.

Cette tortue terrestre fut apportée de la côte de Coromandel en Europe, selon Per-

rault, et elle a vécu pendant plus d'un an à Paris.

Vosmaër a fait connoître à Schœpff la boîte osseuse d'une tortue qu'il a observée dans un cabinet de Hollande, et qui ressemble à beaucoup d'égards à la tortue indienne de Perrault; mais elle en diffère essentiellement, parce que les trois plaques dorsales, placées sur le devant de sa carapace, sont lisses et non relevées par une bosse.

Schœpff a figuré cette carapace au dessous de la tortue de Perrault, et sur la même planche. Il a aussi inséré la note suivante de Vosmaër.

Cette carapace a été apportée du cap de Bonne-Espérance en Hollande. Elle paroît avoir appartenu à une espèce de tortue terrestre.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur de la carapace	2	8	
Sa largeur	1	6	6
Sa hauteur	1	2	

Le disque est recouvert de treize plaques et le bord de vingt-cinq. Les plaques marginales sont ainsi réparties; six en devant de la carapace, neuf en arrière, et quatre sur chaque flanc.

Le plastron a deux grandes plaques au milieu, cinq en devant et sept en arrière: les deux plaques qui touchent aux plaques marginales de la carapace sont plus petites que les autres.

La couleur de la carapace est noirâtre, et celle du plastron cendrée.

J'ai vu dans le cabinet de l'institut national, au Louvre, une très-grosse boîte osseuse, qui m'a semblé devoir appartenir à la tortue indienne de Vosmaër : peut-être même a-t-elle appartenu à l'individu qu'a figuré Perrault; mais alors ce dernier auteur auroit commis une erreur dans la description qu'il a donnée de la carapace, car je n'ai vu aucun tubercule sur les trois plaques écailleuses qui sont sur le devant du disque.

Peut-être faut-il rapporter à cette tortue celles qui se trouvent sur terre dans les îles Galapagos, ou bien celles que Leguat a vues sur l'île Rodrigue.

Il reste sans doute encore quelques espèces de tortues de terre à découvrir ; et peut-être même en trouvera-t-on par la suite d'une taille bien supérieure à celles dont nous avons déjà constaté l'existence. Le voyageur anglais Dampier, qui a fourni aux naturalistes des faits très-curieux sur l'histoire des

tortues marines, affirme dans la Relation de son voyage autour du monde, entrepris en 1779, que les tortues de terre ne sont nulle part aussi abondantes que sur les îles Galapagos : elles y sont si communes, selon lui, que cinq ou six cents hommes pourroient y vivre pendant plusieurs mois sans autre sorte de provision. Les plus grands individus pèsent de cent cinquante à deux cents livres ; ils sont extraordinairement gras et d'un goût si agréable qu'on les savoure avec autant de plaisir qu'on en éprouve à manger le poulet le plus délicat : quelques-unes de ces tortues ont la carapace ou le plastron large de deux pieds et demi ; leur cou est long et menu, et leur tête est petite à proportion du corps.

François Leguat rapporte que, pendant son séjour en 1692 et 1693 à l'île Rodrigue, il y a trouvé trois espèces de tortues de terre qu'il n'a pas décrites. Il y a vu de ces tortues qui pesoient environ cent livres ; et l'astronome Lacaille, en 1761, en a aussi trouvé une du même poids dans la même île. «Il y a dans cette île, dit Leguat, une si grande abondance de ces tortues, que l'on en voit quelquefois des troupeaux de deux ou trois mille ; de sorte qu'on peut faire plus

de cent pas sur leur dos ou sur leur carapace sans mettre pied à terre : elles se rassemblent sur le soir dans les lieux frais, et se mettent si près l'une de l'autre, qu'il semble que la place en soit pavée. (Ce nombre est sans doute beaucoup trop exagéré.) Elles font une chose qui est singulière; c'est qu'elles posent toujours aux quatre côtés, à quelque pas de leur troupe, des sentinelles qui tournent le dos au camp, et qui semblent avoir l'œil au guet; c'est ce que nous avons toujours remarqué, et ce qui paroît d'autant plus difficile à croire, que ces animaux sont incapables de s'enfuir et de se défendre ».

LA TORTUE ARÉOLÉE (1).

L'INDIVIDU que Schœpff a figuré dans son Histoire naturelle des tortues, a été rapporté des Indes orientales par Thunberg. Seba, au contraire, en a figuré un autre individu qu'il a nommé *tortue terrestre du Brésil*.

La carapace est longue de trois pouces trois lignes, large de deux pouces six lignes; et sa hauteur, prise de son bord, est seulement d'un pouce. Cette carapace est oblongue, un peu plus étroite en devant, à peine échancrée au dessus du cou, et peu convexe.

(1) *Testudo areolata; ovato oblonga, modicè convexa, scutellis sub-quadratis, elevatis, profundè sulcatis; areolis depressis scabris.*

Thunberg, Nov. act. acad. suec. tom. VIII, p. 180. — Schœpff, Hist. testud. in-4, pag. 104, pl. XXIII. — *Testudo terrestris brasiliensis.* Seba, Mus. pl. LXXX, fig. 6. — *Tortue carrelée.* Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 157.

Le disque est couvert de treize plaques de forme plus ou moins carrée ou sexangulaire, peu élevées, avec leurs sutures déprimées; le bord de ces plaques est entouré de quelques stries concentriques. Les aréoles, lisses sur leurs bords, ont leur centre légèrement enfoncé et pointillé-rude : sur le centre des aréoles des deux plaques vertébrales antérieures il y a une petite saillie disposée en longueur, qui est ou effacée ou nulle sur les autres plaques. Le centre des aréoles est fauve, leur bord est blanchâtre, et le reste des plaques est d'un bai sali.

Les plaques marginales sont carrées, presque d'égale longueur, et au nombre de vingt-quatre : la plaque marginale collaire est petite et plus étroite; tandis que celle qui est placée au dessus de la queue, a une forme plus élargie que les autres, et elle a sur son milieu un petit sillon qui la fait en quelque sorte paroître comme formée de deux plaques. Les plaques marginales sont de la même couleur que le disque, et en sont comme séparées par un sillon assez marqué.

Le plastron jaunâtre est plat, long de trois pouces, large d'un pouce six lignes sans y comprendre les ailes, tronqué et à peine

échancré en devant, marqué d'une échancrure angulaire en arrière, et recouvert de douze plaques écailleuses qui sont entourées de quelques sillons brunâtres.

Selon Seba, la tête et les membres sont d'une couleur jaunâtre plus pâle que la carapace ; les pieds antérieurs ont cinq ongles, et les postérieurs seulement quatre. L'individu de Thunberg n'avoit plus que ses pieds postérieurs, qui sont terminés chacun par un moignon écailleux garni de quatre ongles, ce qui prouve évidemment que cette tortue est terrestre.

Seba croit qu'il faut rapporter à cette espèce la tortue aquatique que Marcgrave a trouvée au Brésil, et qui est nommée *jurura* par cet auteur; mais c'est une erreur que Schneider a critiquée avec raison (1). Il est aussi fort croyable que Seba aura commis une erreur, en regardant sa tortue comme trouvée au Brésil : je la crois plutôt indienne.

Cette tortue terrestre est assez voisine de la suivante, que le voyageur Levaillant a trouvée en Cafrerie parmi les ustensiles d'un cafre.

Je dois prévenir que la tortue aréolée,

---

(1) Schneider, Leipzig. magaz. 1786, pag. 277.

figurée par Schœpff, est un peu difforme, ainsi que cet auteur l'a fait observer lui-même ; car elle a jusqu'à quinze plaques écailleuses sur son disque, tandis que trois autres individus de cette espèce qu'il a examinés, et un que j'ai vu dans la galerie du muséum d'histoire naturelle de Paris, n'en ont tous que treize seulement.

LA TORTUE CAFRE (1).

Cette tortue d'Afrique est une nouvelle espèce très-jolie, que Levaillant a bien voulu me communiquer.

Elle est très-voisine de la tortue aréolée par sa boîte osseuse qui est un peu aplatie, par la forme et la disposition de ses plaques.

Sa longueur est de quatre pouces, sa largeur de trois, et sa hauteur d'un et demi.

Les treize grandes plaques de sa carapace sont entourées de plusieurs stries, et pointillées dans leur milieu. La dernière plaque de la rangée vertébrale est bombée, ainsi que la partie inférieure des deux dernières plaques latérales : toutes les autres plaques sont aplaties. Outre ces treize plaques, on en voit deux autres petites triangulaires et légèrement saillantes, disposées chacune

(1) *Testudo cafra ; planiuscula, lata, squamis planis, præter ultimâ vertebrali gibbosâ ; colore luteo, punctis nigris eleganter aspersâ ; margini loricæ dorsalis scutellis 27.*

sur les côtés de la première plaque vertébrale. Ce caractère se retrouve aussi dans la tortue cendrée de Brown, qui est la jeune tortue peinte; mais elle a de plus un autre caractère qui m'a paru assez important pour être employé dans l'indication de l'espèce, c'est qu'elle a vingt-sept petites plaques autour de sa carapace; tandis que les autres tortues que j'ai déjà observées n'en ont au plus que vingt-cinq. La partie antérieure du bord de la carapace est un peu basse et prolongée en avant, avec une échancrure dans son milieu; la partie postérieure de ce même bord est au contraire inclinée en en bas, avec les trois avant-dernières plaques de chaque côté légèrement enfoncées.

Le plastron présente dans le nombre et la forme de ses plaques le même caractère que la tortue élégante qui est figurée dans Schœpff, pl. XXV, fig. 3; mais seulement avec ces différences, que la paire de plaques abdominales est plus grande, que les fémorales forment une saillie arrondie à l'ouverture des jambes, et que les caudales ont une échancrure plus apparente.

La couleur de cette tortue est d'un jaunâtre clair, tout parsemé régulièrement en dessus de petites taches rondes noirâtres,

plus nombreuses et très-rapprochées autour de chaque plaque. Le plastron est aussi jaunâtre clair, avec de larges teintes brunâtres.

Levaillant a trouvé une seule fois cette tortue dans la Cafrerie ; un africain en portoit la boîte osseuse suspendue à sa ceinture, et y conservoit une petite provision de graisse pour s'en frotter quelquefois le corps. Levaillant l'obtint par échange, et jamais depuis il n'a pu retrouver cette tortue vivante dans ces voyages.

LA TORTUE

A FASCIES BLANCHES,

DE CEILAN (1).

VOICI encore une nouvelle espèce de tortue terrestre, assez jolie par la disposition des fascies ou barres blanches qui relèvent et décorent le dessus de sa carapace.

La tortue à fascies blanches est assez semblable, par sa forme et par les dimensions respectives de ses diverses parties, à la tortue que le voyageur Levaillant a trouvée dans l'intérieur de l'Afrique, et que j'ai nommée *tortue cafre*.

La boîte osseuse est un peu aplatie, d'un cinquième environ moins large que longue; son disque est composé de quinze plaques écailleuses, semblables par leur forme à celles de la tortue cafre, entourées comme

(1) *Testudo fasciata; fusco-badia, fasciâ albidâ transversali in disci scutellis, carinâque in medio scutelli primi vertebralis; scutellis marginalibus 27.*

elles de plusieurs stries concentriques, avec leurs aréoles lisses et un peu saillantes sur leurs bords, et finement pointillées dans leur centre. Dans la tortue cafre, le centre de ces aréoles est muni d'une petite saillie lisse, entourée de points creusés; ce centre est au contraire entièrement pointillé et sans saillie dans la tortue que je décris maintenant; mais on observe une petite carêne longitudinale, prolongée postérieurement presque en pointe, seulement sur le milieu de la première plaque écailleuse vertébrale. La dernière plaque vertébrale n'est pas bombée comme dans la tortue cafre, mais elle est aussi plate que les autres.

Les plaques marginales, en égal nombre que dans la précédente, sont striées sur leur contour, et sont saillantes sur les bords antérieur et postérieur de la carapace, de manière à former des dentelures assez marquées et presque aussi prononcées que des petites dents de scie. La plaque marginale collaire est très-petite, et assez courte pour laisser une échancrure.

La couleur de la carapace est d'un bai brunâtre, ou d'un marron assez luisant, avec le bord antérieur et lisse des aréoles du disque d'un blanc presque pur et très-tranché sur

le fond. Les plaques marginales sont d'une couleur brune uniforme.

Le plastron ressemble beaucoup par sa forme à celui de la tortue aréolée : ses plaques au nombre de douze sont entourées de stries nombreuses et un peu effacées : sa couleur est d'un marron luisant tirant un peu sur le bai.

La tête de cette petite tortue terrestre est assez forte, un peu arrondie, recouverte en dessus de petites plaques écailleuses au nombre de treize; savoir, une grande plaque octogone un peu bombée, et entourée de douze autres petites plaques. Sa couleur est brunâtre, avec les mâchoires cornées droites, jaunes et légèrement dentelées sur leurs bords tranchans.

Le cou est extensible, granulé et non ridé, ainsi que la peau de la gorge, comme dans la nouvelle espèce de tortue terrestre que j'ai précédemment décrite sous le nom de *tortue ponctulaire*. Les pieds sont aussi granulés, mais ces grains sont plus rudes, avec leurs moignons couverts en partie d'écailles imbriquées. Chaque pied antérieur a cinq ongles alongés et un peu émoussés à leur bout, à cause de leur frottement réitéré sur le sol lorsque l'animal marche. Les pieds de

derrière ont chacun seulement quatre ongles également émoussés, mais plus courts.

La queue est très-courte, presque conique, grosse à sa base, terminée en pointe et granulée; les grains qui revêtent sa partie supérieure sont assez rudes au toucher. Elle est brunâtre ainsi que les pieds; mais le cou et la gorge sont un peu blanchâtres ou d'un cendré pâle.

Le naturaliste Van-Ernest m'a envoyé de Hollande la description de cette petite tortue, qu'il a gardée vivante pendant deux mois environ, et qui avoit été apportée de l'île de Ceilan où elle est assez rare. Selon cet observateur, elle marche avec quelque vîtesse, se remue avec agilité, se retire entièrement sous sa carapace lorsqu'on la tourmente ou lorsqu'elle veut dormir. Quelquefois elle fait entendre un petit grognement très-bas, sur-tout si elle souffre et si on lui pince un peu la queue. Elle aime assez le lait et la patée faite avec de la viande cuite et du jaune d'œuf; mais elle est très-avide de lombrics et limaçons; elle se procure ces derniers animaux en broyant leur coquille entre ses fortes mâchoires. Elle refuse constamment toutes les espèces de chenilles, mais elle mange sans répugnance les larves des

hannetons. Elle paroît très-frilleuse; car, aussitôt qu'elle étoit en liberté chez Van-Ernest, on la voyoit se diriger vers les endroits où le soleil dardoit ses rayons, et elle s'y creusoit un petit enfoncement dans le sable en témoignant une sorte de satisfaction, et en se remuant à peu près comme les poules lorsqu'elles veulent se poudrer dans le sable.

Dimensions de la tortue à fascies blanches.

	pouc.	lig.
Longueur totale	5	9
Longueur de la tête et du cou		10
Longueur de la carapace	3	3
Sa largeur	2	10
Longueur du plastron	2	9
Largeur de son lobe antérieur	1	4
Largeur de son lobe postérieur	1	8
Hauteur de la boîte osseuse	1	6
Longueur des pieds antérieurs et des postérieurs	1	3
Longueur de la queue		8

LA TORTUE VERMILLON (1).

J'ai tiré cette description de l'ouvrage du professeur Lacépède, parce que je n'ai pas pu trouver dans aucune collection cette tortue. J'ai seulement ôté de la synonymie indiquée par cet auteur, la *testudo virginea* de Grew, que j'ai rapportée à la tortue à goutelettes.

Au cap de Bonne-Espérance habite une petite tortue terrestre que Wormius a vue vivante, et qu'il a nourrie pendant quelque

(1) *Testudo pusilla ; scutellis testæ nigro, albo, purpureo, viridi luteoque variis ; sterno albescente, tuberculoque cervicali miniaceo.*

La bande blanche. Daubenton, Dict. erpét. Encycl. méthod. — *Tortue vermillon.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. I, pag. 204. — *Testudo pusilla.* Lin. System. nat. — Gmelin, Syst. nat. — Schneider. — *Testudo terrestris pusilla, ex India orientali.* Wormius, Mus. pag. 313. — *Idem.* Ray, Synops. quadr. pag. 259. — *Testudo tessellata minor, africana ; The african land tortoise.* G. Edwards, Glan. d'oiseaux ; Londres, 1751.

tems dans son jardin. Des marchands la lui avoient vendue comme venant des grandes Indes, où il peut se faire en effet qu'on la trouve.

La couverture supérieure de cette petite et jolie tortue est à peine longue de quatre doigts ; les plaques en sont agréablement variées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre et de jaune; et lorsqu'elles s'exfolient, la carapace présente à leur place du jaune noirâtre. Le plastron est blanchâtre. Sur le sommet de la tête, dont on a comparé la forme à celle de la tête d'un perroquet, s'élève une protubérance d'une couleur de vermillon mélangé de jaune.

Les pieds de cette tortue sont garnis de quatre ongles et d'écailles très-dures; les cuisses sont revêtues d'une peau qui ressemble à du cuir ; la queue est effilée et très-courte.

La Nature a paré cette tortue avec soin; elle lui a donné la beauté; mais, en la réduisant à un très-petit volume, elle lui a ôté presque tout l'avantage du bouclier naturel sous lequel elle peut se renfermer; car il paroît qu'on doit lui appliquer ce que rapporte Kolbe de la tortue de terre du cap de Bonne-Espérance. Suivant ce voyageur,

les grands aigles de mer, nommés *orfraies*, sont très-avides de la chair de la tortue; malgré toute la force de leur bec et de leurs serres, ils ne pourroient briser sa dure enveloppe; mais ils l'enlèvent aisément; ils l'emportent au plus haut des airs, d'où ils la laissent tomber à plusieurs reprises sur des rochers très-durs; la hauteur de la chûte et la très-grande vîtesse qui en résulte produisent un choc violent; et la couverture de la tortue bientôt brisée livre en proie à l'aigle carnassier l'animal qu'elle auroit mis à couvert, si un poids plus considérable avoit résisté aux efforts de l'aigle pour l'enlever dans les nues (1).

De tous les tems on a attribué le même instinct aux aigles de l'Europe pour parvenir à dévorer les tortues grecques ; et tout le monde sait que les anciens se sont plus à raconter la mort singulière du fameux poëte Eschyle, qui fut tué, dit-on, par le choc d'une tortue qu'un aigle laissa tomber de très-haut sur sa tête nue (2).

La tortue vermillon n'habite pas seule-

---

(1) Voyage de Kolbe au cap de Bonne-Espérance, tom. II, pag. 198.

(2) Conrad Gesner, Quadrup. ovip. liv. 2.

ment aux environs du cap de Bonne-Espérance ; il paroît qu'on la rencontre aussi dans la partie septentrionale de l'Afrique. Edwards a décrit un individu de cette espèce, qui lui avoit été apporté de Sancta-Crux dans la Barbarie occidentale (1). (Lacépède, Hist. des quadr. ovipares, in-12, tom. I, pag. 204-207.)

(1) Georges Edwards, Glanur. d'oiseaux ; Londres, année 1751.

LA TORTUE DENTELÉE (1).

CETTE espèce ne paroît avoir été décrite d'après nature que par Linnæus, qui l'a observée dans la collection appartenante à de Géer.

La boîte osseuse de cette tortue est de la grandeur d'un œuf de pintade; sa couleur est d'un cendré pâle et sali; elle est orbiculaire en forme de cœur, tronquée antérieurement,

(1) *Testudo denticulata; loricâ dorsali orbiculato-cordatâ, margine denticulatâ, scutis hexagonis; plantis quatuor unguibus.*

Testudo verrucosa. Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. pag. 1043. — *Idem.* Schneider, Schildkr. nº 17. — *Tortue dentelée.* Daubenton, Encycl. méth. — *Idem.* Lacépède, Hist. des quadr. ovip. in-12, tom. I, pag. 202. — *Idem.* Latreille, Hist. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 159.

Nota. Gmelin a regardé comme variété de la tortue dentelée la tortue empreinte (*testudo signata*) de Walbaum, Chelonograph. pag. 120; quoique je ne sache à quelle espèce la rapporter, je doute fort qu'elle soit une simple variété de la dentelée.

dentelée sur ses bords, et couverte de plaques rudes hexagones.

La queue est plus courte que les pieds: ceux-ci sont petits, épais à leur extrémité, de manière que les doigts ne sont pas distincts. On compte cinq ongles à chaque pied de devant, et quatre seulement à ceux de derrière.

On croit que cette tortue habite en Virginie.

LA TORTUE DE L'EUPHRATE (1).

Nota. Cette tortue doit être placée près de la tortue molle.

Depuis qu'on a imprimé dans ce second volume mon travail sur les tortues, je me suis procuré de nouveaux renseignemens sur une nouvelle espèce voisine de celle que Schœpff a figurée sous le nom de *tortue molle des Etats-Unis d'Amérique*, dans son Histoire naturelle des tortues.

C'est au savant entomologiste Olivier, membre de l'institut national, que je dois les nouveaux éclaircissemens sur la tortue dont il s'agit ici : il m'a communiqué avec beaucoup de complaisance la description et le dessin qu'il en a faits pendant qu'il voyageoit sur les bords de l'Euphrate.

Cette tortue varie en grandeur; celle qui

(1) *Testudo euphratica ; loricâ dorsali viridi-obscurâ, coriaceâ, margine non tuberculosâ ; sterno albido, lævi.*

a servi à la description faite par Olivier, avoit les dimensions suivantes.

Dimensions de la tortue de l'Euphrate.

	pieds	pouc.	lign
Longueur totale	3		
Longueur de la carapace	1	7	6
Sa largeur	1	2	
Longueur du plastron, sans y comprendre le cuir qui l'entoure		10	
Longueur de la tête et du cou	1		
Longueur de la queue		6	

Le corps est ovale, un peu plus large vers la partie inférieure ; sa carapace est lisse, d'un verd foncé obscur, un peu convexe, osseuse dans son milieu, avec ses bords latéraux et sa partie postérieure membraneux ou plutôt coriaces.

Le plastron est osseux, plus petit que la carapace, et il y est joint vers les flancs de chaque côté par une sorte de prolongement cartilagineux. La surface de ce plastron est lisse et blanche.

L'animal peut rentrer sa tête sous la carapace, ou la prolonger d'un pied environ au dehors ; les yeux sont un peu saillans; les mâchoires ont leurs gencives cornées, ou plutôt osseuses, arquées et sans dentelures

sur leur tranchant; les narines sont percées au bout d'une espèce de museau.

Le cou se ride lorsqu'il est contracté, et il paroît un peu plus étroit que la tête lorsque celle-ci est entièrement au dehors.

La tortue de l'Euphrate est donc très-voisine de la tortue molle, qui habite dans les lacs et les fleuves de l'Amérique septentrionale, à cause de sa forme et de son enveloppe coriace; elle lui ressemble beaucoup aussi par la forme de ses pieds qui sont gros, et munis chacun de trois doigts extérieurs armés d'ongles crochus et de deux autres doigts intérieurs sans ongles, tous réunis dans une peau membraneuse large et assez grande. Ces pieds sont parfaitement semblables à ceux de la tortue molle, figurée par W. Bartram dans son Voyage en Floride.

Le queue est grosse, sur-tout à sa base; elle est longue de six pouces environ, et dépasse l'extrémité de la carapace de deux ou trois pouces; mais, ce qui est le plus remarquable dans cet animal, c'est que l'anus et les parties de la génération sont situés vers l'extrémite inférieure de la queue.

Cette tortue habite, selon Olivier, dans le Tigre et l'Euphrate, et il est à croire

qu'elle ne séjourne pas toujours dans l'eau; et qu'elle se rend quelquefois sur le rivage.

Elle doit avoir les mêmes habitudes que la tortue molle, et se nourrir comme elle des poissons et aussi des oiseaux qu'elle peut saisir par les pattes à la surface des eaux sous lesquelles elle est cachée. Les arabes la nomment *rafcht*; ils assurent qu'elle n'est pas bonne à manger, mais que sa graisse peut être employée, avec quelques succès, pour guérir les dartres et les autres éruptions cutanées.

Il résulte aussi de la découverte de cette tortue, qu'il faut assigner pour caractères distinctifs à la tortue molle les suivans :

TORTUE MOLLE OU FÉROCE. Le dessus de son corps est couvert d'un cuir brun foncé, garni en devant et en arrière de petits tubercules alongés, avec des barbillons sur les côtés de la tête et du cou.

Testudo ferox ; loricâ dorsali fuscâ, coriaceâ, anticè et posticè tuberculosâ.

LA TORTUE D'AMBOINE (1).

Nota. Cette espèce doit être reportée parmi les tortues à deux battans mobiles.

Je dois à la complaisance de madame Prosny et de Cuvier la connoissance de cette nouvelle espèce de tortue à boîte, que le naturaliste Riche a observée à Amboine lorsqu'il a séjourné dans cette île, en revenant avec d'Entrecasteaux de chercher les traces de l'infortuné la Pérouse, dans les îles de la mer du Sud.

La tortue d'Amboine a sa carapace convexe, ovale, couverte sur le disque de treize plaques presque quadrilatères, lisses et disposées comme dans les autres tortues, sur trois rangées longitudinales. Les plaques marginales sont au nombre de vingt-quatre, presque quadrilatères et recourbées en des-

(1) *Testudo amboinensis; testâ convexâ lævi fuscâ, sterno bivalvi; margine flavo maculatis; capite compresso, fusco, genis rostroque flavo lineatis pedibus palmatis.* Descript. manuscrite du naturaliste Riche, communiquée.

sous. Tout le plastron est grand, ovale, placé horizontalement, attaché par ses ailes à la carapace à l'aide de sutures cartilagineuses; de plus, ses deux parties antérieure et postérieure forment chacune un battant mobile composé de six plaques.

La couleur de la carapace et du corps est brune, avec la tête rayée de jaune; le bord des plaques marginales et du plastron est aussi tacheté de jaune.

La tête est triangulaire, lisse et longue d'un pouce deux lignes; le bec est obtus; les deux narines sont placées en devant et arrondies; la bouche est de moyenne grandeur; les mâchoires sont nues, osseuses et tranchantes; la langue est papilleuse et attachée à la mâchoire inférieure; le larynx est placé inférieurement en devant du pharynx, prolongé jusqu'à la base de la langue, avec sa fente perpendiculaire comme dans les serpens et les lézards. Le cou est plus court que la tête, rétractible sous la carapace au gré de l'animal, calleux, et transversalement ridé.

Les pieds antérieurs sont comprimés, écailleux; l'avant-bras est court; le bras comprimé et un peu retourné, et la main large, arrondie et munie de cinq doigts palmés,

terminés par de petits ongles. Les pieds postérieurs sont écailleux, avec leur fémur peu saillant, leurs jambes larges, comprimées; la plante des pieds est large, arrondie et munie de quatre doigts palmés, très-courts et onguiculés. La queue est longue de deux pouces, aiguë et pliée sur le côté.

Riche a trouvé cette tortue à Amboine, et il l'a gardée pendant un mois, sans qu'elle voulût prendre aucune nourriture : il la regardoit avec raison comme une espèce aquatique, et vivoit dans les marais. Cet observateur, digne à tous égards des regrets des naturalistes et des personnes qui s'étoient attachées à lui par les liens de l'amitié, a accompagné la description de cette tortue de quelques notes relatives à son anatomie.

1°. Le battant antérieur du plastron adhère au corps par la peau dans sa circonférence, et par la tête intérieure des clavicules qui s'y insèrent intérieurement à un pouce au dessous du bord dans une cavité, et un peu enfin par la base des pectoraux.

2°. Le battant postérieur adhère au corps par la peau, et aussi par deux muscles particuliers et cylindriques, qui aboutissent de part et d'autre à deux légères cavités que l'on remarque à un pouce au dessous

du bord de l'extrémité postérieure du battant.

3°. Deux muscles ventraux, aplatis, longs, partent du bord du bassin, pour se rendre au bord postérieur de l'omoplate.

4°. Les battans ont, ainsi que l'on voit, des muscles pour se fermer, et aucuns pour s'ouvrir : il paroît que la tortue sort et entre dans son enveloppe écailleuse, en dilatant ses poumons, car Riche a remarqué que, lorsqu'elle se contractoit, elle expiroit beaucoup d'air; et il a aussi cru avec raison que la vessie aérienne ajoutée à ses poumons lui sert aussi à cet usage, et qu'elle tient lieu d'un réservoir propre à contenir un peu d'air, qui se répand dans les poumons lorsqu'elle est au fond de l'eau.

	pouc.	lig.
Longueur de la carapace	7	
Sa largeur	6	
Longueur du plastron	6	
Sa largeur	4	

NOTES

Sur quelques espèces de Tortues d'eau douce et terrestres, sur lesquelles je n'ai pas pu me procurer des renseignemens satisfaisans.

1°. La tortue sillonnée (*testudo sulcata*).

Gmelin a décrit dans son *Systema naturæ*, *pag.* 1045, *n°* 31, une espèce de tortue qui a été figurée par Miller, dans l'ouvrage anglais intitulé : *On various subjects*, planche XXVI, fig. *a b c.*

Elle a pour caractères une carapace bombée recouverte de plaques écailleuses, parsemées de lignes saillantes et entourées d'un sillon; les pieds munis de doigts distincts, et le corps terminé par une queue.

Elle habite sur les îles voisines de l'Amérique méridionale.

Nota. Les caractères assignés à cette tortue appartiennent à plusieurs autres espèces,

notamment aux tortues matamata, serpentine, réticulaire, etc. Il faudroit avoir recours à l'ouvrage où elle est figurée pour la mieux connoître; mais je n'ai pas pu me le procurer à la bibliothèque nationale, ni dans aucune autre à Paris.

2°. LA TORTUE LISSE (*testudo planitia*).

Les tortues indiquées par Gronovius, dans ses ouvrages (Zoophyt. n° 76. — Mus. Ichth. 2, pag. 86, n° 70), ont été regardées par Gmelin comme une même espèce, et il les a réunies sous le nom de *testudo planitia*. (Syst. nat. pag. 1045, n° 32).

Cette tortue a sa carapace ovale, convexe et lisse, recouverte de plaques écailleuses égales, élevées et larges.

Son plastron est plus étroit sur les flancs.

La tête est ovale, amincie en devant, aplatie en dessus; les yeux sont grands, ronds et rapprochés; le bout du bec est obtus et saillant; le bord des mâchoires n'est pas dentelé, et l'inférieure a son extrémité redressée en en haut; la langue est cylindrique.

Enfin les pieds sont épais, courts, et munis chacun de cinq ongles aigus et courbés.

Elle habite à Surinam.

Cette tortue est peut-être la même que celle dont j'ai précédemment donné la description sous le nom de tortue ponctulaire; mais comme Gmelin n'a fait connoître que très-imparfaitement la tortue lisse, il est impossible de rien décider à son égard.

ORDRE DEUXIÈME.

LES SAURIENS.

Car. g. Corps revêtu de plaques écailleuses ou d'écailles, sans boîte osseuse, muni de pieds, et terminé par une queue; des dents enchâssées.

Les reptiles qui sont renfermés dans cet ordre, sont assez semblables aux tortues, sinon par leur forme extérieure, au moins par la structure de leurs principaux organes intérieurs. Ces animaux, que le naturaliste Alexandre Brongniart a nommé *sauriens* pour les distinguer d'avec les lézards proprement dits, qui n'en sont qu'un démembrement, ont comme les tortues,

1°. Des os aussi solides que ceux des mammifères.

2°. Des côtes arquées et longues.

3°. Un larynx, un os hyoïde, et une trachée-artère formée d'anneaux cartilagineux, et susceptible de produire une voix, au moins dans quelques individus.

4°. Un cœur à deux oreillettes.

5°. Une verge simple aux mâles.

6°. L'accouplement dans les sauriens a lieu intérieurement, comme dans les tortues; la femelle pond ses œufs séparés, enveloppés d'une coquille ordinairement solide, et elle les dépose sur la terre sèche, ou dans des trous.

7°. Les petits, au sortir de l'œuf, sont organisés comme leurs parens.

Tels sont les caractères les plus saillans, tirés de l'organisation intérieure, qui doivent servir à rapprocher les sauriens des chéloniens; mais si l'on veut comparer ces deux ordres de reptiles avec une plus grande attention, si l'on veut rechercher avec quelque soin toutes les différences qui doivent servir à en écarter les sauriens, et à les ranger dans un ordre particulier, on trouvera,

1°. Qu'ils ont tous le corps plus ou moins alongé, anguilliforme dans quelques-uns, non enveloppé dans une boîte osseuse, mais seulement recouvert d'une peau qui est garnie de plaques nombreuses ou d'écailles proprement dites, et qu'ils ont tous une queue, souvent fort longue.

2°. Que leur squelette ressemble beaucoup, par son ensemble, à celui des mammifères,

puisque, outre leur colonne vertébrale, ils ont des côtes nombreuses, longues et arquées, qui viennent en avant de la poitrine et qui se joignent presque toutes à un sternum.

3°. Que leur mâchoire inférieure a ses deux branches osseuses, et soudées antérieurement.

4°. Que leurs dents sont enchâssées comme celles des mammifères, très-saillantes hors des gencives et pointues, excepté dans la dragone; cet animal, qui tient à la fois des crocodiles et des tupinambis, a des dents calleuses et plates à peu près comme des mollaires.

5°. Qu'ils ont la plupart les pieds assez hauts et assez forts pour soulever quelquefois au dessus de terre leur corps durant la marche.

6°. Que les uns sont, à proprement parler, des *quadrupèdes*, puisqu'ils ont leur corps soutenu sur quatre pieds; tandis que d'autres ne sont, au contraire, que des *bipèdes*, parce que leur corps n'a seulement que deux pieds, soit en devant, soit en derrière.

7°. Que les doigts sont toujours onguiculés, excepté l'un des doigts qu'on voit aux pieds postérieurs des crocodiles; et que leur nombre, ordinairement de cinq à presque

tous les sauriens, est aussi de quatre, de trois, de deux ou même d'un seulement dans le chalcide, nouvellement décrit par le professeur Lacépède sous le nom de *chalcide monodactyle.*

Les animaux qui composent ce second ordre de reptiles, sont très-nombreux en espèces, et leur conformation extérieure est aussi diversifiée que leurs habitudes.

La tête est large et aplatie, avec le museau distinct et proéminent, armé de dents crochues et nombreuses, aux crocodiles : celui du Gange, que les naturalistes nomment *crocodile gavial*, a sur-tout un museau très-long et effilé; d'autres sauriens ont la tête grosse, oblongue, assez semblable à une pyramide couchée, tronquée et à quatre faces, dont la supérieure seroit munie de plusieurs plaques écailleuses, régulières, comme dans la dragone, les tupinambis, les lézards proprement dits, etc.; quelques autres ont leur tête ramassée, un peu grosse, couverte d'écailles nombreuses, et munie au dessus de l'occiput de callosités simples ou épineuses, tels sont les caméléons et quelques iguanes. L'iguane basilic a sur sa tète une très-grosse saillie, assez semblable par sa forme à un capuchon.

La gorge des sauriens est couverte de petites écailles, et ordinairement simple; cependant elle a un ou deux plis à quelques-uns, ou même un goître dilatable aux iguanes, et au lézard goîtreux.

Le corps est presque toujours alongé, cylindrique, ou même anguilliforme aux scinques et aux chalcides : cependant celui des caméléons, des geckos et du stellion tapaye ou orbiculaire est assez court et trapu. Les écailles dont le corps des sauriens est revêtu, ont leur surface, ou lisse, ou raboteuse, ou relevée par une carène qui se prolonge quelquefois en un piquant : celles du dos ou du dessus de la queue dans quelques iguanes et dans les crocodiles forment, par leur carène très-élevée, soit des franges dentées, soit des crêtes hautes et pectinées : la forme des écailles est arrondie, carrée, rhomboïdale, à cinq ou six angles et même plus, ou sémi-circulaire comme aux poissons. Elles sont disposées avec plus ou moins de régularité en sens transversal, longitudinal ou oblique; tantôt elles sont carrelées, c'est-à-dire, placées les unes à côté des autres comme les carreaux d'un parquet, et tantôt elles sont imbriquées comme les tuiles des toits. La grandeur respective des écailles est très-

très-avantageuse pour la détermination de certains genres de sauriens, et elle ne doit pas être négligée ; car tous les auteurs qui se sont déjà occupés de l'histoire naturelle des sauriens ou lézards, se sont servis avec beaucoup de succès de la grandeur, de la forme et de la disposition des écailles pour établir des sections ou des genres. La queue varie considérablement dans sa forme et ses proportions : elle est alongée, même très-longue et cylindrique dans les uns ; verticillée, c'est-à-dire, formée d'anneaux écailleux et petits aux tupinambis et aux lézards proprement dits ; réticulée, c'est-à-dire, couverte d'écailles rhomboïdales très-petites et disposées en sens obliques comme sur un réseau à l'iguane marbré, etc. ; couverte de plaques carrées disposées par bandes transversales, et comprimée latéralement, avec une crête en dessus, aux crocodiles ; courte et grosse à sa base au gecko commun, à la geckotte, au gecko à queue turbinée ; aplatie et bordée de chaque côté d'une large membrane mince et simple au gecko à queue plate ; aplatie et bordée de chaque côté d'une large membrane profondément découpée au gecko à queue crêtée, que Seba a figuré dans son grand ouvrage, tom. II,

pl. CIII, fig. 2; ou bien la queue est couverte d'écailles épineuses aux cordyles et au gecko plâture de la nouvelle Hollande; ou enfin elle est garnie, ainsi que le dos, d'une haute membrane soutenue par des rayons comme aux nageoires des poissons, aux iguanes basilic et porte-crête.

En examinant les diverses espèces de sauriens déjà connues, on trouve à presque tous quatre pieds, plus forts et plus alongés aux individus qui sont placés au commencement de l'ordre, plus courts et plus foibles à ceux qui ont quelque rapports avec les serpens par la forme très-alongée de leur corps, ou même deux pieds très-courts aux sauriens bipèdes.

Latreille, dans son Histoire naturelle des reptiles, tom. I, pag. 178, a fait observer que, dans presque tous les sauriens, les pieds ont cinq doigts, dont l'extérieur est un peu séparé des autres comme une espèce de pouce, et le troisième ainsi que le quatrième sont plus alongés. Leurs doigts ont un nombre plus considérable de phalanges que ceux des quadrupèdes vivipares; car, selon lui, il est quelquefois de quatre : aussi ces animaux ont-ils plus de facilité pour saisir les branches des arbres sur lesquels ils grimpent et courent avec une certaine agilité. Il pré-

tend avec raison que les ongles crochus dont leurs pieds sont pourvus, leur donne le moyen de s'accrocher après des corps qui offrent peu de prise; car on en voit courir sur des rochers escarpés et même sur des murailles. Le plus souvent ces doigts sont séparés; cependant ils sont palmés aux pieds postérieurs des crocodiles et du gecko à queue crêtée. Ordinairement ils sont minces et grêles; ceux des caméléons sont un peu épais, aplatis en dessous, et séparés en deux séries, l'une de trois doigts et l'autre de deux : ceux des geckos sont courts, élargis sur-tout à leur bout, et garnis en dessous de petites lames imbriquées.

Les sauriens ont chacun des habitudes particulières; elles varient plus ou moins dans chaque espèce : leurs mouvemens sont très-prompts, sur-tout lorsqu'ils sont exposés à la chaleur des rayons du soleil; le froid les engourdit, aussi les espèces sont-elles moins nombreuses dans les climats froids; elles habitent presque toutes dans les pays chauds et situés sous la zone torride. Les uns, selon la remarque du savant et respectable continuateur de Buffon (1), passent leur vie dans

(1) Lacépède, Histoire naturelle des quadrup. ovip. édit. in-12, tom. I, pag. 217.

l'eau, ou sur les bords déserts des grands fleuves, des lacs et des marais; d'autres, bien loin de fuir les endroits habités, les choisissent de préférence pour leur demeure. Ceux-ci vivent au milieu des bois, et courent avec vîtesse sur les rameaux les plus élevés; ceux-là ont leurs côtés garnis de membranes en forme d'ailes, par le moyen desquelles ils franchissent avec facilité des espaces étendus, et réunissent ainsi à la faculté de nager et à celle de grimper jusqu'au sommet des arbres, le pouvoir de s'élancer et de voler, pour ainsi dire, de branche en branche.

Les sauriens ne se nourrissent que de matières animales; ainsi, par exemple, les crocodiles dévorent les poissons et tous les moyens quadrupèdes vivipares qu'ils peuvent saisir au bord des eaux; et les autres cherchent avec beaucoup d'avidité les insectes, les chenilles et les vers : les iguanes qui courent sur les arbres se nourrissent des œufs des oiseaux ou des petits qu'ils rencontrent dans les nids. Il paroît aussi que les petites espèces aiment beaucoup à sucer le jus de certains fruits.

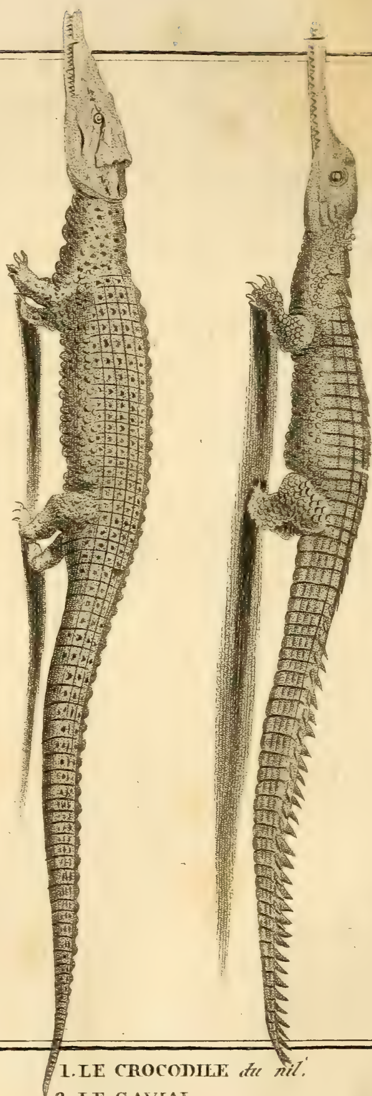
Quoique Lacépède ait rangé, d'après Linnæus, les salamandres dans son ordre des lézards, je les ai cependant reportées dans

celui des batraciens, parce que ces animaux ont la même organisation que les grenouilles, et qu'ils subissent, comme elles, plusieurs métamorphoses avant d'arriver à l'état parfait, ainsi que l'ont successivement prouvé Dufay, Laurenti, et plus récemment encore Alexandre Brongniart dans son Essai d'une classification naturelle des reptiles (1), et Latreille dans son Histoire naturelle des salamandres.

L'ordre des sauriens renferme plusieurs genres qui sont assez faciles à distinguer entre eux ; et quoique Brongniart les ait très-bien caractérisés dans son second Mémoire, qui fait suite à celui que j'ai indiqué précédemment, cependant j'ai cru devoir augmenter le nombre de ces genres dans la suite de cette histoire naturelle des reptiles. Ainsi, par exemple, je placerai la dragone dans un genre particulier, immédiatement après les crocodiles; ensuite viendra le genre des tupinambis, puis les lézards proprement dits, etc. Le basilic, que les naturalistes ont rangé jusqu'à présent parmi les iguanes, formera un genre nouveau comme Laurenti l'a déjà

(1) Ce Mémoire est inséré dans le Magasin encyclopédique, tom. VI, pag. 184 et suivantes.

établi, et je rangerai dans ce même genre l'iguane porte-crête d'Amboine, qui a été d'abord décrit par Schlosser. Quant aux autres genres, j'adopterai tous ceux que Latreille a déjà faits dans son intéressante Histoire des reptiles.



De Seve del. Hubert S.

1. LE CROCODILE *du nil.*
2. LE GAVIAL.

GENRE PREMIER.

Crocodile (*crocodilus*).

Corps couvert de plaques écailleuses, carrelées, disposées en dessus et en dessous sur des bandes transversales : plusieurs carênes longitudinales sur le dos, augmentant en hauteur sur la queue qui est comprimée, et où elles forment d'abord une double crête dentelée, et ensuite une seule jusqu'à son bout.

Tête aplatie, avec des dents crochues et nombreuses ; langue courte, attachée presque entièrement à la mâchoire inférieure.

Quatre pieds trapus ; les antérieurs à cinq doigts séparés, et les postérieurs à quatre doigts palmés ou demi-palmés ; les trois doigts inférieurs de chaque pied sont les seuls pourvus d'ongles.

Les animaux qui doivent entrer dans ce genre sont tellement remarquables par leur taille presque colossale, et sur-tout par leur férocité et par leur appétit insatiable, qu'on ne peut les confondre avec les autres sauriens, et qu'ils doivent en même tems occuper le

premier rang parmi eux. « La Nature, en donnant à l'aigle les hautes régions de l'atmosphère, en donnant au lion, pour son domaine, les vastes déserts des contrées ardentes, a abandonné au crocodile, selon la juste remarque du savant continuateur de Buffon (Lacépède), les rivages des mers et des grands fleuves de la zone torride. Cet animal énorme, vivant sur les confins de la terre et des eaux, étend sa puissance sur les habitans des mers et sur ceux que la terre nourrit. L'emportant en grandeur sur tous les animaux de son ordre, ne partageant sa subsistance ni avec le vautour, comme l'aigle, ni avec le tigre, comme le lion, il exerce une domination plus absolue que celle du lion et de l'aigle; et il jouit d'un empire d'autant plus durable qu'appartenant à deux élémens, il peut échapper plus aisément aux pièges; qu'ayant moins de chaleur dans le sang, il a moins besoin des forces qui s'épuisent moins vîte, et que, pouvant résister plus long-tems à la faim, il livre moins souvent des combats hasardeux.

» Il surpasse, par la longueur de son corps, et l'aigle et le lion, ces fiers rois de l'air et de la terre; et si l'on excepte les très-grands quadrupèdes, comme l'éléphant, l'hippopo-

tame, etc., et quelques serpens démesurés dans lesquels la Nature paroît se complaire à prodiguer la matière, il seroit le plus grand des animaux si, dans le fond des mers dont il habite les bords, cette Nature puissante n'avoit placé d'immenses cétacées. Il est à remarquer qu'à mesure que les animaux sont destinés à fendre l'air avec rapidité, à marcher sur la terre ou à cingler au milieu des eaux, ils sont doués d'une grandeur plus considérable. Les aigles et les vautours sont bien éloignés d'égaler en grandeur le tigre, le lion et le chameau; à mesure même que les quadrupèdes vivent plus près des rivages, il semble que leurs dimensions augmentent comme dans l'éléphant et dans l'hippopotame, et cependant la plupart des animaux quadrupèdes, dont le volume est le plus étendu, sont moins grands que les crocodiles qui ont atteint le dernier dégré de leur développement. On diroit que la Nature auroit eu de la peine à donner à de très-grands animaux des ressorts assez puissans pour les élever au milieu d'un élément aussi léger que l'air, et même pour les faire marcher sur la terre, et qu'elle n'a accordé un volume, pour ainsi dire, gigantesque aux êtres vivans et animés que lorsqu'ils ont dû fendre l'élé-

ment de l'eau, qui, en leur cédant par sa fluidité, les a soutenus par sa pesanteur. L'art de l'homme, qui n'est qu'une application des forces de la nature, a été contraint de suivre la même progression : il n'a pu faire rouler sur la terre que des masses peu considérables ; il n'en a élevé dans les airs que de moins grandes encore ; et ce n'est que sur la surface des ondes qu'il a pu diriger des machines énormes. Mais, cependant comme le crocodile ne peut vivre que dans les climats très-chauds et que les grandes baleines fréquentent de préférence, au contraire, les régions polaires, le crocodile ne le cède en grandeur qu'à un petit nombre des animaux qui habitent les mêmes pays que lui. C'est donc assez souvent sans trouble qu'il exerce son empire : incapable de desirs très-ardens, il ne ressent pas la férocité. S'il se nourrit de proie, s'il dévore les autres animaux, s'il attaque même quelquefois l'homme, ce n'est pas, comme on l'a dit du tigre, pour assouvir un appétit cruel, pour obéir à une soif de sang que rien ne peut étancher, mais uniquement pour satisfaire des besoins d'autant plus impérieux qu'il doit entretenir une masse plus considérable. Roi dans son domaine, comme l'aigle et le lion dans les leurs, il a,

pour ainsi dire, leur noblesse, en même tems que leur puissance. Les baleines, les premiers des cétacées auxquels nous venons de le comparer, ne détruisent également que pour se conserver ou se reproduire; et voilà donc les quatre grands dominateurs des eaux, des rivages, des déserts et de l'air, qui réunissent à la supériorité de la force une certaine douceur dans l'instinct, et laissent à des espèces inférieures et à des tyrans subalternes la cruauté sans besoin» (1).

Les crocodiles l'emportent donc beaucoup sur les autres sauriens, et par la grandeur de leur taille et par l'étendue de leur puissance; ils sont aussi mieux protégés qu'eux par les plaques écailleuses qui recouvrent presque toutes les parties de leur corps. Leur peau, sur-tout celle du dos, est en quelque sorte protégée par de petits boucliers que les balles de fusil peuvent à peine percer (2).

---

(1) Lacépède, Hist. des quadr. ovipares, in-12, tom. I, pag. 229.

(2) Labat et plusieurs autres voyageurs ont remarqué que les écailles du crocodile sont ordinairement à l'épreuve de la balle, à moins que le coup ne soit tiré de très-près, ou le fusil très-chargé. On a même prétendu que les nègres s'en font quelquefois des bonnets ou plutôt des casques qui peuvent résister à

Leur tête large, aplatie, et munie sur le crâne d'une large plaque osseuse recouverte par la peau, présente en avant de sa face un museau plus ou moins prolongé, large ou étroit et dépourvu de gencives; de sorte qu'on aperçoit au dehors de fortes mâchoires armées de dents très-acérées, et qui, s'ouvrant jusqu'au delà des oreilles, font voir un très-vaste gosier. L'extrémité de la mâchoire supérieure présente en dessus une masse spongieuse, noirâtre et arrondie, au milieu de laquelle sont placées les ouvertures des narines. Sa mâchoire inférieure est la seule mobile, et les dents pointues, qui sont vers son extrémité, dépassent les bords de la mâchoire supérieure dans les crocodiles qui habitent l'ancien continent; tandis que toutes les dents des mâchoires sont engrenées entre

---

la hache. Il paroît d'ailleurs que la dureté de ces écailles est relative à l'âge, au sexe, ou peut-être même aux individus. Un ancien correspondant du muséum d'histoire naturelle de Paris, M. de la Borde, a assuré que la peau du crocodile ne peut être percée qu'au dessous des épaules; et la Coudrenière a aussi prétendu qu'elle peut être percée sous le ventre et vers les yeux. (Observations sur le crocodile de la Louisiane, par la Coudrenière, Journal de physique, ann. 1782.)

elles dans ceux du nouveau continent, ainsi que Cuvier l'a prouvé récemment dans un Mémoire rempli de recherches également savantes et instructives sur ces animaux. Il paroît, d'après la forme même de ces dents et d'après le mouvement de haut en bas qu'ont leurs mâchoires, que ces grands reptiles ne peuvent au plus que déchirer et briser leur proie, mais qu'ils ne peuvent la triturer et la mâcher. Ils sont donc semblables en cela aux autres sauriens et aux animaux qui sont compris dans les deux derniers ordres de reptiles, puisqu'ils sont contraints d'avaler et, pour ainsi dire, d'engloutir en entier leur proie dans leurs vastes intestins.

Plusieurs auteurs, qui se sont occupés avec quelque succès de l'histoire naturelle des reptiles, ont prétendu, mais à tort, que les crocodiles n'ont pas de langue ; il est au contraire reconnu maintenant qu'ils ont tous une langue courte, charnue et assez épaisse, attachée presque entièrement en dedans de leur mâchoire inférieure, à peu près comme les batraciens, de sorte qu'ils ne peuvent opérer avec elle qu'une déglutition peu sensible.

Les crocodiles, indépendamment de leur grande étendue et de la couleur livide de leur corps, ont un aspect très-effrayant qui

contribue à les faire regarder comme plus cruels encore qu'ils ne le sont réellement; ils ont tous, si je puis m'exprimer ainsi, quelque chose de terrible dans le regard; et ce qui contribue principalement à augmenter cette crainte qu'ils inspirent au voyageur paisible, c'est sur-tout la forme et la position de leurs yeux : en effet, les crocodiles ont leurs yeux rapprochés l'un de l'autre au dessus de la face et sur le devant du crâne; ils sont dirigés obliquement, plutôt caves que saillans, très-mobiles, protégés par une membrane clignotante comme celle qu'on observe dans les oiseaux, et recouverts par deux paupières dures, ridées en dessus, et comme dentelées sur leurs bords.

Ils ont un cou garni d'écailles nombreuses et rapprochées, avec quelques plaques écailleuses et tuberculées qui varient dans leur nombre et leurs dispositions, selon les espèces de crocodiles. Dans la distinction des diverses espèces qui doivent entrer dans ce genre des sauriens, on peut employer avec beaucoup d'avantage les caractères que présentent ces plaques du cou, joints à la direction des dents et à la forme plus ou moins élargie du museau.

Leur corps est alongé, à peu près cylin-

drique, recouvert en dessus de quatre à six rangées longitudinales de plaques tuberculeuses, carrées, protégé en dessous de bandes transversales, composées d'autres plaques lisses et carrées, et garni sur les flancs d'autres plaques nombreuses, rondes ou arrondies, et plus petites.

Indépendamment de l'aspect vraiment sinistre des crocodiles, on trouve aussi dans leurs mouvemens quelque chose de grave; soit qu'ils marchent sur le bord des fleuves ou des lacs qu'ils ont choisis pour leur demeure, soit qu'ils s'y exercent à nager, ils traînent ou agitent derrière eux leur queue longue, comprimée et verticale, qui est surmontée d'une carêne haute et dentelée. Cette queue est sans doute une espèce de fardeau gênant pour eux lorsqu'ils se promènent sur la terre sèche; mais elle leur est au contraire très-utile lorsqu'ils se remuent dans le sein des eaux : elle leur sert à la fois de rame et de gouvernail; et par des mouvemens successifs, réguliers et rapides ils fendent l'eau avec une vîtesse extrême; ils parcourent à leur gré de grands espaces, et, après leurs premiers efforts, ils semblent comme immobiles dans leur trajet sous l'eau.

Ils ont tous quatre pieds très-robustes, mais également trop courts à proportion de la longueur démesurée de leur corps et de leur queue ; aussi ne marchent-ils qu'avec lenteur, et ne paroissent-ils s'en servir dans l'eau que pour se diriger lorsqu'ils nagent ; car c'est sans doute leur queue qui doit leur être plus nécessaire pour leurs différens mouvemens progressifs. Les doigts de leurs pieds sont assez courts ; ceux des pieds antérieurs sont au nombre de cinq, tous séparés, mais on n'en trouve constamment que quatre aux postérieurs, tous palmés ou demi-palmés. Il est à remarquer ici que les trois doigts, qui sont placés les plus près du corps, à chaque pied, sont terminés par des ongles, tandis que ceux qui sont placés en dehors, en sont dépourvus : c'est un caractère que j'ai observé dans tous les crocodiles que j'ai vus dans les collections d'histoire naturelle.

La couleur des crocodiles, selon la remarque du professeur Lacépède, tire sur le jaune verdâtre, plus ou moins nuancé d'un verd foible par taches et par bandes, ce qui représente assez bien la couleur du bronze un peu rouillé ; le dessous du corps, de la queue et des pieds est d'un blanc jaunâtre. Ce même naturaliste ajoute qu'on a prétendu

que

que le nom de ces grands reptiles venoit de la ressemblance de leur couleur avec celle du safran, en latin *crocus* et en grec *krocos*; ou même aussi qu'il venoit de *krocos*, et de *deilos* qui signifie *timide*, parce qu'on a cru que ces animaux avoient horreur du safran; c'est au moins ce que Gesner a annoncé dans son ouvrage sur les quadrupèdes ovipares. Nous verrons bientôt que cette couleur indiquée ci-dessus ne convient pas également à tous les crocodiles; car le respectable Adanson a trouvé au Sénégal un crocodile qui est noir ou très-rembruni.

Lorsque j'ai donné dans le commencement de ce volume quelques détails sur les différentes habitudes des tortues, j'ai fait observer qu'elles ont toutes un estomac plus grand à proportion que les autres reptiles; mais les crocodiles n'ont pas comme elles un œsophage étroit; il est, au contraire, chez eux très-vaste et susceptible d'une grande dilatation.

Les crocodiles habitent également dans les parties les plus chaudes des deux continens; on les voit le plus communément dans les grands lacs et les fleuves; mais il paroît aussi qu'ils ne craignent point l'eau salée, et qu'ils s'éloignent quelquefois dans la mer à

une certaine distance des lieux où ils ont fixé leur demeure. Lorsque le capitaine Cook (1) se trouvoit à la nouvelle Hollande, il trouva des caïmans dans les rivières et les lacs salés de ce grand continent : ailleurs il ajoute qu'il aperçut deux caïmans nager pendant quelque tems autour de son vaisseau. Il paroît, selon Bartram, que les crocodiles peuvent aussi vivre dans des sources d'eau chaude (2). Lorsqu'il étoit près la rivière Musqueto et de New-Smyrne en Floride, il fit une excursion à trois ou quatre milles pour aller voir une grande source d'eau minérale tiède, ou plutôt chaude, qui sort d'un côteau élevé sur le bord de la rivière, dans une grande anse ou baie ; elle sort avec violence, formant sur le champ un grand bassin circulaire assez large pour contenir plusieurs bateaux ; l'eau s'écoule ensuite avec rapidité vers la rivière, qui en est éloignée de cent cinquante ou deux cents toises ; le ruisseau qui naît ainsi immédiatement de cette fontaine singulière, est assez

(1) Cook, second Voyage autour du monde, in-8°, tom. VII, chap. 6.

(2) Voyage de Bartram en Floride, traduct. franç. tom. I, pag. 255.

large et assez profond pour qu'un sloop puisse y naviguer, et remonter jusques dans le bassin; l'eau en est parfaitement transparente, et toujours remplie d'une prodigieuse quantité de poissons; on les voit à plusieurs pieds de profondeur. Cette eau tiède a un goût très-désagréable; elle est cuivreuse et vitriolique, a une odeur forte et désagréable qui se répand au loin et ressemble à de l'eau qui a servi à laver un canon de fusil. Une substance gélatineuse, d'un bleu pâle ou perlé, recouvre tous les objets inanimés qui se trouvent dans l'eau, tels que les morceaux de bois, les branches d'arbres, etc.: on voyoit dans le bassin plusieurs crocodiles et brochets; il y en avoit jusques dans l'endroit où l'eau sort bouillante d'entre les rochers; on y voyoit de même des poissons d'autre genre; et c'est sur-tout en hyver que ces animaux y abondent. Il est également prouvé, d'après le voyageur Bartram, que ces animaux se réunissent en troupes presque innombrables, à une époque déterminée de l'année, dans la partie des grands fleuves, où les poissons paroissent vouloir se rassembler pour aller delà frayer dans les petits ruisseaux.

Les crocodiles sont, au rapport des voyageurs, d'une audace vraiment surprenante. Bartram rapporte à ce sujet un fait qui mérite d'être cité. « Vers minuit, m'étant endormi, je fus soudainement éveillé et surpris de voir tous mes compagnons armés aux prises avec un grand crocodile qui n'étoit qu'à quelques pas de moi. Un des nôtres, à ce qu'il paroît, s'étoit réveillé, avoit vu le monstre près du camp, et avoit donné l'alarme aux autres qui vinrent volontiers à son secours; les uns prirent des tisons ardens et les jetèrent à la tête de l'animal, tandis que d'autres se faisant des lances avec des perches dont ils endurcirent au feu l'extrémité, les lui enfonçoient dans la gorge, et tâchoient de les pousser jusques dans ses entrailles. Le monstre souffloit et rugissoit d'une manière horrible; mais telles étoient sa force et sa fureur, que, saisissant avec ses dents ces longues perches, il les leur arrachoit des mains, et les agitant avec violence, tenoit ainsi ses ennemis à l'écart; mais enfin on le tua avec une balle de carabine. Ce crocodile avoit environ douze pieds de long: nous supposâmes qu'il avoit été alléché par l'odeur de nos vivres». Ces détails doivent suffire pour faire voir quelles sont l'audace

et la subtilité de ces redoutables et voraces animaux (1) ».

L'observateur qui a donné ces premiers détails sur les mœurs des crocodiles, a été une fois témoin d'un combat entre deux grands crocodiles lorsqu'il voyageoit sur la rivière Saint-Jean en Floride; et voici comme il l'a décrit. « Sur l'eau nageoient de jeunes sarcelles; elles suivoient tranquillement leur mère, et souvent quelques-unes étoient surprises par de grosses truites qui, à leur tour, devenoient la proie de quelque avide crocodile. Je vis un de ceux-ci sortir d'entre les feuilles et les roseaux; il enfloit son énorme corps, derrière lui flottoit sa queue écailleuse qu'il redressoit par intervalles. L'eau sortoit à flots de sa gueule entr'ouverte, et ses larges narines l'exhaloient en vapeurs; un rugissement qu'il poussa fit trembler la côte; à l'instant, près de la rive opposée, partit un rival; ils s'élancèrent l'un vers l'autre. L'onde écumoit à leur passage: alors commença un effroyable combat; entrelacés l'un à l'autre, ils s'enfoncèrent d'abord et disparurent. Du fond s'éleva une vase épaisse

(1) Bartram, Voyage en Floride, traduct. française, tom. I, pag. 426.

qui troubla l'eau à une grande distance. Ils remontèrent bientôt, toujours aux prises, et faisant retentir l'air du bruit de leurs lourdes mâchoires qu'ils ouvroient et refermoient avec violence; ils plongèrent encore, et le combat finit au fond du lac. Le vaincu, profitant de l'opacité des eaux troublées, s'alla cacher dans des marais éloignés. Le vainqueur glorieux reparut sur le champ de bataille : il rugissoit de joie; de nombreux crocodiles, témoins du combat, hurlèrent pour l'applaudir; les échos multiplièrent ces horribles cris qui retentirent au loin dans les forêts (1) ».

J'ai déjà fait observer, dans le commencement de ce travail, que les tortues paroissent éprouver avec une espèce d'ardeur les feux de l'amour, et qu'elles doivent s'unir de préférence en montant l'une sur le dos de l'autre. Dans les crocodiles cet amour, ce besoin de s'unir paroît être aussi violent; lorsque la saison de l'accouplement est venu, le crocodile mâle recherche sa femelle avec une sorte de fureur; il la renverse sur le dos ainsi que les autres sauriens, et ses embras-

---

(1) Bartram, Voyage en Floride, traduct. franç. tom. I, pag. 211.

semens paroissent très-étroits, mais on en ignore la durée : et lorsqu'il a cessé, l'attention du mâle pour sa compagne ne passe pas tout à fait avec ses desirs, car il l'aide à se remettre sur ses pattes, selon Lacépède.

Les naturalistes ont cru pendant long-tems que ces animaux ne faisoient qu'une seule ponte dans le cours de l'année ; mais M. de la Borde a remarqué au contraire que les crocodiles, au moins ceux qui vivent dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, font jusqu'à deux et même trois pontes par an, éloignées l'une de l'autre de peu de jours, et chacune de ces pontes est de vingt à vingt-quatre œufs. Nous avons déjà fait remarquer dans le premier volume de cette histoire naturelle des reptiles, que les crocodiles de l'Amérique septentrionale vont pondre leurs œufs près des eaux sur le sable ; qu'ils les déposent les uns sur les autres, en formant alternativement des couches de mortier et des rangées d'œufs l'une sur l'autre, de manière à former des monticules hauts de quatre pieds et assez semblables à des cônes optus. Nous avons aussi annoncé, d'après Bartram, que les femelles n'abandonnent pas leurs œufs, et qu'elles promènent pendant plusieurs mois leurs petits à leur suite.

Quoique les voyageurs n'aient pas fait jusqu'à présent la même observation sur les autres espèces de crocodiles, cependant il paroît assez vraisemblable qu'ils ont tous à peu près les mêmes habitudes. M. de la Borde a seulement observé que les crocodiles femelles des environs de Cayenne et de Surinam préparent assez près des eaux qu'elles habitent un petit terrain élevé, et creux dans le milieu; elles y ramassent des feuilles et des débris de plantes, sur lesquels elles pondent leurs œufs qu'elles recouvrent avec d'autres feuilles.

Les petits brisent la coque de l'œuf où ils sont renfermés, en l'usant, soit avec leur tête, soit avec les tubercules dont leur dos est garni; ils ont à leur sortie un petit cordon ombilical qui se dessèche peu à peu, et qui tombe ensuite. Ces jeunes crocodiles ont, en naissant, six pouces environ de longueur totale; mais ils ne restent pas long-tems à ce petit volume, car leur accroissement paroît assez rapide, et il ne leur faut que peu d'années pour atteindre à une grande taille. Cependant il est regardé comme constant que ces sauriens ne cessent jamais de grandir, même lorsqu'ils sont parvenus à une longue vieillesse. Bartram assure que les

jeunes crocodiles, à la suite de leur mère, jettent par intervalle des petits cris assez semblables au piaulement des poulets; et plus loin il ajoute que les adultes et les vieux font entendre principalement vers le coucher du soleil des rugissemens épouvantables qu'ils prolongent souvent pendant une partie de la nuit, sur-tout lorsque la lune vient éclairer la contrée, et que l'air est suffisamment échauffé.

Les crocodiles de l'Amérique septentrionale se réunissent en troupes presque innombrables dans un certain moment de l'année; et voici comment le voyageur Bartram, que j'ai déjà cité dans cet ouvrage, s'exprime relativement à ces réunions vraiment extraordinaires de crocodiles dont il a été une fois le témoin dans la rivière Saint-Jean, en Floride. « Le soleil étoit prêt à se coucher, les crocodiles se réunissoient vers mon port, arrivant de tous les côtés. En considérant cela, je me déterminai à achever, au plus vîte, l'expédition que je me proposois de faire dans la lagune pour y prendre du poisson. Ne jugeant pas à propos de prendre avec moi mon fusil, qui eût pu tomber hors du bateau, si, comme j'avois lieu de le craindre, j'étois attaqué en chemin,

je pris seulement un bâton pour ma défense, et je m'embarquois.

» Lorsque j'arrivai à la première ligne de ceux qui m'entouroient, ils s'écartèrent; cependant quelques-uns des plus grands m'ayant poursuivi, je me tins exactement sur mes gardes, et je ramai de tout mon pouvoir vers l'entrée de la lagune dans l'espoir que j'y serois à l'abri de mes assaillans. Mais, avant d'avoir fait la moitié du chemin, je fus attaqué de tous côtés : plusieurs de mes ennemis travailloient même à renverser ma barque. Ma situation devint extrêmement périlleuse; deux des plus grands crocodiles m'assaillirent ensemble, élevant hors de l'eau leurs têtes et une partie de leurs corps ; ils rugissoient d'une manière horrible, et vomissoient sur moi des torrens d'eau; ils ouvroient et refermoient subitement leurs mâchoires avec un bruit épouvantable. Je m'attendois, à tout moment, à être arraché du bateau et dévoré dans la minute; mais je frappai tout autour de moi, quoiqu'un peu au hasard, tant de coups de bâton, que j'eus le bonheur de les tenir un peu à l'écart. Voyant alors qu'ils se disposoient à renouveler leur attaque, je ne vis de salut pour moi qu'à gagner le rivage,

parce qu'en me tenant bien près de la côte, je ne pourrois du moins être attaqué que d'un côté, tandis qu'en pleine eau j'en étois environné; si enfin j'étois serré de trop près, je pouvois me sauver en sautant du canot sur la rive, vu qu'à terre il est aisé de dévancer à la course ces animaux, quoique dans l'eau leur vîtesse égale celle de l'éclair. Je me trouvai très-bien de cet expédient; car sitôt que je fus près de la côte, les crocodiles s'éloignèrent et se tinrent à quelque distance. Ce répit fut pour moi très-heureux; il me rendit un peu de courage et de confiance.

» Devenu plus tranquille, je m'aperçus que j'avois presque gagné l'entrée de la lagune, et je me décidai à y rentrer, si je pouvois, pour prendre un peu de poissons et revenir à mon port pendant qu'il faisoit encore jour. Je voyois alors qu'en usant de précaution, je pouvois naviguer en sûreté en me tenant près de la côte. Dans le fait, il n'y avoit pas d'autre moyen de regagner mon camp, à moins d'abandonner mon bateau et de tâcher de m'y rendre au travers des marais et des roseaux, ce qui, même en supposant que j'en fusse venu à bout, eût été pour moi très-malheureux, puis-

qu'en ce cas je n'eusse eu aucun espoir de recouvrer ma barque, ni de revenir dans les lieux habités. J'avançai donc, et j'entrai dans la lagune sans accident, quoique non sans opposition de la part des crocodiles qui s'étoient formés en ligne au devant du passage; mais, quand une fois je fus entré, ils n'osèrent pas me poursuivre. Tant que j'y restai, ils me laissèrent en repos, quoiqu'il y en eût quelques gros dans une anse, à l'extrémité supérieure. J'eus pris bientôt plus de truites qu'il ne m'en falloit pour le moment; le tems étoit d'ailleurs trop chaud pour que je pusse en conserver long-tems, quand même je les aurois salées ou grillées.

» Je me préparai alors à retourner à mon camp; ce que j'effectuai avec peu de peine en me tenant près du rivage; cependant j'éprouvai quelque opposition pour rentrer de la lagune dans la rivière, et, quoique non fortement attaqué, je fus poursuivi jusqu'au lieu de mon débarquement, sur-tout par un vieux *coquin*, long d'environ douze pieds, qui me serra toujours de près. Lorsque je fus sauté à terre, et que je me retournai pour tirer après moi mon canot, il s'avança jusques près de mes pieds et resta là quelque tems, me regardant en face, la

tête et les épaules hors de l'eau; je résolus de lui faire payer sa témérité ; il y avoit dans mon fusil une forte charge; je courus à mon camp pour le chercher, et à mon retour je vis le crocodile les deux pieds de devant sur le bord de mon bateau et cherchant mon poisson; en me voyant venir il se retira lentement dans l'eau; mais bientôt il revint et reprit sa première position, me regardant tranquillement et sans aucune apparence de crainte : je le tirai alors à la tête, et le tuai probablement.

» Je pensai alors à apprêter mon poisson pour souper; je tirai donc mes truites hors de mon bateau, et, les ayant posées sur le sable, je commençai à les écailler. Dans ce moment, ayant levé les yeux, je vis dans l'eau transparente la tête et les épaules d'un très-grand crocodile qui s'avançoit de mon côté; j'avois à peine eu le tems de me reculer qu'il étoit près du bord, et que, d'un coup de sa queue, il balaya dans l'eau plusieurs de mes poissons; je m'estimai très-heureux d'avoir regardé de ce côté : il est probable que le monstre, si je ne l'eusse vu, m'auroit dans un instant entraîné et dévoré.

» L'incroyable hardiesse de cet ennemi me déconcerta beaucoup; je commençai à

croire qu'il n'y auroit point de sûreté pour moi pendant la nuit, à moins que je ne me tinsse exactement sur mes gardes; aussitôt donc que j'eus préparé mon poisson, je travaillai à me mettre, ainsi que mes effets, en état de défense; je commençai par tirer ma barque sur le rivage, presque hors de l'eau, pour empêcher les crocodiles de la renverser ou de la faire couler bas; j'en enlevai ensuite tous les meubles que je transportai à mon camp qui n'étoit éloigné que de quelques toises; puis, rassemblant du bois sec, je nettoyai le terrain autour de moi, afin de ne laisser en mon chemin aucun obstacle dans le cas d'une attaque nocturne, soit du côté de l'eau, soit du côté de la terre; en effet, je m'étois aperçu que ce petit isthme, à cause de sa situation isolée et de sa fertilité, étoit fréquenté par des ours et des loups. M'étant ainsi préparé de mon mieux, je chargeai mon fusil et me mis à reconnoître les environs de mon camp; je découvris alors que la péninsule et le petit bois, à la distance d'environ cent toises du côté de terre, étoient entourés par un grand marais à cyprès couvert d'eau, qui, plus bas, se joignoit à la côte du petit lac, et plus haut aux marais qui environnoient là

lagune. J'étois ainsi confiné à un îlet extrêmement circonscrit, et je reconnus que je n'avois d'autre ressource, dans le cas où je serois attaqué, que de monter sur un grand chêne, ou de pousser au large avec mon bateau.

» Il faisoit déjà obscur; les crocodiles avoient cessé leurs rugissemens, lorsque je fus de nouveau troublé par un bruit tumultueux qui sembloit naître de mon port, et qui, en conséquence, méritoit toute mon attention; étant de retour au camp, je trouvai tout dans l'ordre où je l'avois laissé; je m'avançai jusqu'à l'extrémité du promontoire; et là je fus témoin d'un spectacle si nouveau, si étrange, que je fus long-tems à pouvoir comprendre ce que je voyois. Cependant je reconnus que ce tumulte provenoit de la grande quantité de crocodiles rassemblés en cet endroit, et dont le nombre excédoit tout ce que j'eusse pu imaginer.

» La rivière, dans toute sa surface, d'un bord à l'autre, et peut-être à un demi-mille, tant au dessus qu'au dessous de moi, sembloit être un banc solide de poissons de différens genres, qui se pressoient dans ce goulet étroit pour passer de la rivière Saint-Jean dans le petit lac, et continuer à des-

cendre la rivière; les crocodiles qui les attendoient étoient en si grand nombre, ils étoient si près les uns des autres, qu'il n'eût pas été impossible de traverser la rivière en marchant sur leurs têtes. Qu'on se figure, s'il est possible, l'horrible carnage qui dût avoir lieu pendant le tems que cette épaisse colonne de poissons mit à forcer le passage; des milliers, des millions sans doute, furent engloutis par les affamés crocodiles : je vis un de ceux-ci jeter hors de l'eau plusieurs grands poissons à la fois, les saisir en l'air et les briser entre ses dents; les queues de deux ou trois grandes truites s'agitoient le long de ses lèvres et lui battoient les yeux, tandis qu'il en avaloit les têtes; leurs mâchoires claquoient avec un bruit horrible : on les voyoit plonger au milieu des bancs enfoncés de ces malheureux poissons, puis reparoître avec leur proie et s'élancer à plusieurs pieds au dessus des flots; des torrens de sang et d'eau sortoient de leurs gueules; leurs narines sembloient vomir des tourbillons de fumée. Ce massacre dura, avec quelques intervalles, pendant presque toute la nuit, tant qu'il y eut des poissons qui cherchèrent à passer. Quelque affreux que fût ce spectacle, il contribua à me tranqui-

liser;

liser : je conçus que la réunion des crocodiles étoit due à ce retour périodique des poissons, et je me persuadai qu'ils étoient trop occupés dans leur propre élément pour que j'eusse lieu de craindre qu'ils me vinssent assiéger » (1).

Quoique les naturalistes n'aient encore pu se procurer aucun renseignement positif sur la durée de la vie des crocodiles, cependant il est facile de présumer qu'ils doivent vivre pendant un grand nombre d'années, peut-être même pendant près d'un siècle, sur-tout si l'on réfléchit que l'accroissement ne se fait que très-lentement dans ces animaux, et qu'il leur faut un grand laps de tems pour parvenir à leur grandeur démesurée : car on sait que les crocodiles, qui n'ont en naissant que six à sept pouces de longueur totale, peuvent atteindre jusqu'à douze, quinze, vingt pieds et même au delà.

D'après ce que j'ai dit précédemment sur les habitudes qui sont propres aux diverses espèces de crocodiles, on a dû reconnoître que ces redoutables animaux paroissent préférer les grands fleuves et les lacs; qu'ils fré-

---

(1) Bartram, Voyage dans la Floride, traduction française, tom. I, pag. 213 et suiv.

quentent même les eaux salées, et qu'on en a aussi trouvé dans des sources d'eau tiède. J'ajouterai ici qu'ils habitent également assez avant dans l'intérieur des deux continens, vers la source des fleuves. Ils semblent se complaire sur les terrains humides, toujours couverts d'une vase limoneuse où ils trouvent des reptiles qui leur procurent une nourriture abondante. Catesby, dans son Histoire naturelle de la Caroline, nous apprend que ces animaux vont se cacher dans des lieux fangeux, baignés par des eaux salées et ordinairement couverts de forêts épaisses. C'est dans ces bois noyés que vivent les poissons les plus voraces et beaucoup d'autres animaux malfaisans, qui s'y font une guerre continuelle. C'est là sur-tout que le crocodile paroît y établir sa domination, et qu'il y vit au milieu du carnage. Si quelques animaux domestiques, tels que les cochons, les béliers et même les bœufs osent s'approcher des lieux où il a fixé sa retraite, soit pour s'y désaltérer, soit pour brouter quelques végétaux, le monstre s'élance sur eux avec rapidité, les saisit dans ses fortes mâchoires, et les entraîne avec lui au fond des eaux où ils sont bientôt dévorés. Lorsqu'il est pressé par la faim, il ose même attaquer les hommes;

et selon le témoignage des colons de Surinam, de Cayenne, etc., c'est sur-tout sur les nègres qu'il se jette de préférence. Le crocodile du Nil dévore très-souvent les femmes qui viennent puiser de l'eau dans le fleuve et les enfans qui se jouent sur ses bords, selon le témoignage d'Hasselquist. On doit donc ne s'approcher qu'avec beaucoup de défiance des eaux qui recèlent des crocodiles, mais il faut sur-tout ne jamais s'y baigner ; et lorsqu'on est poursuivi sur terre par ces animaux, on n'a d'autre moyen pour leur échapper que de s'enfuir en faisant un grand nombre de circuits, car ils ne peuvent se tourner sur terre qu'avec peine. Les grands crocodiles de l'Amérique méridionale sortent des fleuves plus rarement que les petits, selon M. de la Borde, à moins que l'eau des lacs qu'ils habitent ne vienne quelquefois à s'évaporer en entier; mais alors ils se trouvent à sec, et y restent pendant plusieurs mois quand ils ne peuvent regagner aucune rivière. C'est sur-tout alors que leur férocité redouble, et malheur à l'animal qui s'offre à leur dent meurtrière : s'ils sont pressés par la faim, ils dévorent tous les jeunes de leur propre espèce; ils se font entre eux une guerre à

mort, et les vaincus deviennent aussitôt la proie des vainqueurs : lorsqu'ils ne trouvent rien pour appaiser leur faim, ils avalent alors de petites pierres et de petits morceaux de bois capables d'empêcher leurs intestins de se resserrer, selon Brown. Nous connoissons aussi maintenant deux peuples, très-éloignés l'un de l'autre, qui mangent de la terre pure lorsqu'ils sont pressés par la faim ; tels sont, 1° les Otomagues, des bords de l'Orénoque, qui mangent jusqu'à une livre et demie par jour d'une espèce de terre glaise, lorsque le fleuve est trop haut pour y pêcher des tortues. Humboldt, qui a fait récemment cette découverte, ajoute qu'on a prétendu à tort que ces peuples mêlent cette terre avec le gras de la queue du crocodile ; car il a vu chez eux des provisions de cette terre pure, à laquelle ils ne font subir d'autre préparation que de la brûler légèrement et de l'humecter après. 2° Les habitans de la nouvelle Calédonie, qui avalent aussi, pendant la disette des vivres, une assez grande quantité d'une stéatite verdâtre, tendre et friable, selon le témoignage de Labillardière. Cette espèce de stéatite contient une grande quantité de magnésie et de silice, une moindre quantité d'oxide de fer, avec très-peu d'eau,

de chaux et de cuivre, d'après l'analyse qui en a été faite par Vauquelin.

« Il paroît, dit Lacépède, par le récit des voyageurs, que les crocodiles qui vivent près de l'équateur, ne s'engourdissent dans aucun tems de l'année; mais ceux qui habitent vers les tropiques ou à des latitudes plus élevées, se retirent, lorsque le froid arrive, dans des antres profonds auprès des rivages, et y sont pendant l'hyver dans un état de torpeur. Pline a écrit que les crocodiles passoient quatre mois de l'hyver dans des cavernes et sans nourriture, ce qui suppose que les crocodiles du Nil, qui étoient les mieux connus des anciens, s'engourdissoient pendant la saison du froid. En Amérique, à une latitude aussi élevée que celle de l'Egypte, et par conséquent sous une température moins chaude, le nouveau continent étant plus froid que l'ancien, les crocodiles sont engourdis pendant l'hyver. Ils sortent dans la Caroline, de cet état de sommeil profond, en faisant entendre, dit Catesby, des mugissemens horribles qui retentissent au loin (1) ».

Si les crocodiles sont très-dangereux pour

(1) Lacépède, Hist. naturelle des quadr. ovipares, in-12, tom. I, pag. 266.

les hommes et les animaux domestiques, ils ont aussi plusieurs ennemis à craindre; car on prétend que le poisson scie et d'autres grands requins les poursuivent et leur font une guerre à mort lorsqu'ils vont dans la mer près des côtes : s'ils s'écartent, au contraire, un peu des eaux près des bois que fréquentent les quadrupèdes féroces, tels que les panthères, les couguars, etc., ces animaux fondent sur eux et les mettent en pièces avec leurs griffes et leurs dents très-acérées. Enfin, les anciens ont beaucoup parlé d'un certain petit quadrupède qu'ils nommoient *ichneumon*, et qui est maintenant connu sous les noms de *rat de pharaon* et de *mangouste*. Ils prétendoient que ce petit animal pénétroit par la gueule du crocodile dans son corps, et qu'il lui dévoroit les entrailles, ce qui paroît invraisemblable; mais on peut au moins regarder comme certain, que la mangouste creuse la terre près du Nil, pour déterrer les œufs du crocodile dont elle est très-avide.

Les crocodiles, malgré leur extrême férocité, sont souvent attaqués avec succès par les nègres, qui se nourrissent quelquefois de leur chair, et sur-tout de leur graisse qu'ils trouvent assez bonne à manger. Le respec-

table Adanson, membre de l'institut national de France, raconte, dans son Voyage au Sénégal (1), qu'un de ses nègres tua un crocodile long de sept pieds : il avoit aperçu l'animal endormi dans les broussailles, au pied d'un arbre, sur le bord d'une rivière ; le nègre s'en approcha assez doucement pour ne pas l'éveiller, et lui enfonça fort adroitement son couteau, au défaut des os de la tête et des écailles, dans le côté du cou qu'il perça presque entièrement de part en part. L'animal se sentant blessé mortellement, se débattit encore avec force, et renversa à terre d'un coup de sa queue le nègre, qui se releva promptement sans lâcher prise, et qui enveloppa aussitôt la gueule de ce crocodile avec une pagne, pendant qu'un autre nègre lui retenoit la queue. Le nègre lui coupa ensuite la tête. Dans d'autres pays les sauvages creusent des trous profonds, qu'ils recouvrent de feuillages, dans les lieux où les crocodiles sont accoutumés à passer. Selon Félix d'Azara (2), les habitans du Paraguay,

(1) Adanson, Voyage au Sénégal, pag. 148.

(2) Essais sur l'histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay, par Félix d'Azara, traduction par Moreau S. Méry, tom. II, pag. 382.

pour prendre le crocodile qu'ils nomment *yacaré*, ont une flèche construite de manière qu'étant lancée dans le flanc, seul endroit qu'elle puisse percer, elle y laisse le fer dont elle est armée et dont elle se détache, en restant cependant attachés l'un à l'autre par une longue corde; la flèche ainsi attachée, flotte sur l'eau et indique aux sauvages le lieu où l'animal s'est retiré, et alors ils le poursuivent dans des canots et le tuent ensuite à coups de lance. Cet observateur, très-recommandable par ses travaux intéressans sur les animaux du Paraguay, ajoute que les espagnols s'amusent à lui tirer des balles, mais inutilement, parce qu'elles ne peuvent le percer que par les yeux ou les flancs; lorsqu'ils sont parvenus à le blesser, l'animal s'enfonce dans l'eau et y reste. Quelquefois aussi ils mettent dans les poumons d'une pièce de bétail un morceau de bois attaché par son milieu à une longue corde; et en la plaçant dans l'eau, le crocodile vient l'avaler : puis on le tire à sec à l'aide de la corde, et il expire ensuite sous les coups meurtriers de ceux qui s'en sont rendus maîtres.

Nous avons observé précédemment que les animaux qui doivent entrer dans le genre crocodile se trouvent dans toutes les parties

chaudes des deux continens; et quoique ces animaux aient été observés par un grand nombre de voyageurs, et même par des naturalistes très-instruits, cependant on n'a pas encore pu se procurer de notions satisfaisantes sur le nombre d'espèces réellement existantes, ni sur les caractères qui doivent servir à les distinguer. Il seroit néanmoins important, pour les progrès de la science, de connoître chacune de ces espèces. On ne sauroit douter qu'elles doivent être plus nombreuses que les naturalistes ne l'ont cru jusqu'à présent.

Cuvier, dans le Mémoire sur les crocodiles qu'il a lu récemment à l'institut, et qu'il a eu la complaisance de me communiquer, donne à tous les crocodiles pour caractères principaux :

1°. La queue aplatie par les côtés.

2°. Les pieds de derrière palmés ou demi-palmés.

3°. La langue attachée au fond de la bouche, et nullement extensible.

4°. Des dents aiguës, simples.

Selon lui, la réunion des trois premiers caractères détermine le naturel aquatiqne de ces animaux, et le quatrième en fait des carnassiers voraces.

Pour caractères secondaires :

5°. Cinq doigts devant, quatre derrière.

6°. Trois doigts seulement, armés d'ongles à chaque pied ; ainsi deux devant et un derrière sans ongle.

7°. Le corps revêtu dessus et dessous d'écailles carrées.

8°. Les oreilles fermées extérieurement par deux lèvres charnues.

9°. Les narines formant un long canal étroit, qui ne s'ouvre intérieurement que dans le gosier.

10°. Les yeux munis de trois paupières.

11°. Une seule verge dans le mâle.

Pour caractères anatomiques :

12°. Les vertèbres du cou munies de fausses côtes, qui les empêchent de tourner la tête de côté.

13°. Leur sternum, prolongé au delà des côtes, porte des fausses côtes d'une espèce toute particulière, qui ne s'articulent pas avec les vertèbres, et ne servent qu'à garantir le bas ventre, etc.

Cet observateur a établi dans son Mémoire deux espèces distinctes de crocodiles, sans y comprendre l'espèce à longues mâchoires ou gavial.

Crocodile : à museau oblong, dont la mâ-

choire supérieure est échancrée de chaque côté, pour laisser passer la quatrième dent d'en bas ; avec les pieds de derrière entièrement palmés. De l'ancien continent.

CAÏMAN : à museau obtus, dont la mâchoire supérieure reçoit la quatrième dent d'en bas dans un creux particulier qui la cache ; avec les pieds de derrière demi-palmés. Du nouveau continent.

Après avoir examiné, avec une certaine attention, et le Mémoire que Cuvier m'a communiqué, et un certain nombre de crocodiles placés dans diverses collections, je ne crois pas avec lui qu'on doive regarder tous les crocodiles de l'ancien continent comme appartenant, soit à celui du Nil, soit au gavial ; je suis persuadé, au contraire, qu'on trouvera sans doute d'autres espèces dans l'Afrique ou même dans les îles de l'océan Indien ; il est même assez présumable qu'il existe au moins deux espèces de gavial, car le crocodile noir, observé par Adanson au Sénégal, est un crocodile à longues mâchoires. Nous verrons bientôt qu'on pourroit aussi regarder comme deux espèces voisines les deux gavials qui font partie de la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris. Enfin, j'ajouterai qu'on a trouvé en

différentes circonstances en France, en Angleterre, près d'Altorf en Franconie, et nouvellement auprès de Honfleur et de Provins, les ossemens d'une espèce de crocodile assez voisine du gavial, mais qui en diffère cependant par des caractères frappans. On sait aussi que, dans plusieurs pays du nouveau continent où vivent les crocodiles, les habitans en reconnoissent deux espèces : par exemple, Adanson a reconnu dans le fleuve du Sénégal un crocodile semblable à celui du Nil, et un autre entièrement noir, qu'il n'a fait qu'indiquer dans son Voyage : Palissot Beauvois croit avoir trouvé, dans la rivière du Bénin, le crocodile du Nil et l'espèce qui existe aux Antilles : Stedman assure, dans son Voyage à Surinam, qu'il existe dans l'intérieur du pays deux espèces de crocodiles; celui qui est le plus commun est nommé *caïman*, et l'autre qui vit plus avant dans les terres, qui est très-rare et plus grand, est au contraire un crocodile : enfin Félix d'Azara, dans son Essai sur les quadrupèdes du Paraguay, prétend, d'après les habitans de cette contrée, qu'on trouve deux espèces de caïmans ou yacarés : l'une est rouge, rare et féroce, et l'autre qui est noire, a été décrite par cet auteur espagnol.

Il résulte donc, de ce que je viens de dire sur les espèces de crocodiles vraiment existans, que le nombre doit être plus nombreux que Cuvier ne l'a cru ; et quoique je manque de renseignemens suffisans pour distinguer toutes ces espèces entre elles, cependant je crois devoir établir dans le genre crocodile deux sections, sous chacune desquelles on pourra ranger par la suite toutes celles qu'on trouvera.

Je dois inviter ici les voyageurs à tâcher de se procurer des crocodiles adultes dans les diverses parties du globe où il s'en trouve, afin que les naturalistes puissent établir des caractères certains entre tous les crocodiles.

Quand on les aura comparés tous entre eux avec soin, les caractères les plus certains pourront être pris d'après la direction des dents, la forme plus ou moins étroite des mâchoires, le nombre et la disposition des plaques qui sont situées dessus le cou.

PREMIÈRE SECTION.

CROCODILES PROPREMENT DITS.

Ils ont un museau oblong dont la mâchoire supérieure est échancrée de chaque côté pour laisser passer deux dents ou plus de la mâchoire inférieure : leurs pieds postérieurs sont entièrement palmés.

Les animaux de cette section n'habitent que dans l'ancien continent, savoir, en Afrique et dans l'Inde.

LE CROCODILE DU NIL (1), LE CROCODILE DU SÉNÉGAL, LE CROCODILE NOIR ET LE CROCODILE INDIEN.

Le crocodile du Nil, qui paroît maintenant relegué vers les parties de ce fleuve

(1) *Crocodilus niloticus; rostro plano, oblongo; dente quartâ maxillæ inferioris in margine maxillæ superioris erectâ; scutis sex majoribus carinatis suprà collum.*

Le *crocodile*. Perrault, Mémoires pour servir à l'hist. nat. des animaux, tom. III, article du *crocodile*. — Daubenton, Dictionn. erpét. Encycl. méthod. — Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovip. in-12, tom. I, pag. 229. — Latreille, Hist. nat. des reptiles, édition de Buffon par Deterville, in-18, tom. I, pag. 206, figure inexacte. — *Lacerta crocodilus.* Lin. Syst. nat. — *Idem.* Gmelin, Syst. nat. — *Krocodeilos*, par les grecs. — *Crocodilus*, par les latins et par les anciens auteurs. — *Crocodilus niloticus et africanus.* Laurenti, Specimen medic. contin. synops. rept. — *Idem.* Gronovius, Mus. pag. 74. — *Leviathan de l'Ecriture*, suivant Scheuchzer, Physiq. job. — *Alligator*, par les

dans la haute Egypte, et qui se trouve peut-

---

anglais. — *Caïman*, dans l'Inde. — *Diasik*, au Sénégal, suivant Adanson. — *Lagartor*, dans l'Inde, par les portugais. — *Champlum*, en Egypte. — *Kimsak*, en certaines provinces de la Turquie. — *Kimbuta*, dans l'île de Ceilan, selon Ray. — *Caïman de Java.* Bontius, Jav. pl. LV. — *Crocodilus.* Olearius, Mus. 8, pl. VII, fig. 3. — Valisnieri, Nat. 1, pl. XLIII. — Seba, Mus. planche CIII, fig. 1, pl. CIV, fig. 12, et pl. CVI. Selon Cuvier, ces deux derniers crocodiles sont mal représentés, car le peintre a mis à tort un cinquième doigt aux pieds de derrière, mais ils paroissent cependant se rapporter au crocodile du Nil. Le crocodile dont les deux doigts externes seulement sont entièrement palmés, et que Gronovius croit être de Ceilan, d'après le témoignage de Seba, est regardé par Cuvier comme une variété accidentelle du crocodile du Nil. Le crocodile fouette-queue, décrit d'abord par Linnæus, ensuite par Daubenton et Lacépède d'après la planche CVI de Seba, n'est donc qu'un crocodile du Nil mal figuré : on a eu grand tort d'y rapporter l'animal figuré par Feuillée (dans ses Observations botaniques et physiques, tom. I, p. 319), parce que c'est un gecko voisin de celui à queue plate. Enfin le *tokaie* ou *takaie* des siamois doit se rapporter au gecko dont on a donné l'anatomie dans les Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, et non au crocodile du Nil, comme Lacépède l'a cependant cru.

Nota. Une partie de cette synonymie m'a été communiquée par Cuvier.

être

être aussi dans les autres grands fleuves de l'Afrique, de Madagascar, de la nouvelle Hollande et d'autres grandes îles de l'océan Indien, a pour caractères distinctifs les suivans: la quatrième dent, située vers l'extrémité de la mâchoire inférieure, entre dans une échancrure située sur chaque côté du bord de la mâchoire supérieure; la neuvième dent, qui est placée vers le milieu de la mâchoire supérieure, est plus alongée que les autres, et glisse sur les bords de la mâchoire inférieure; la moitié antérieure du dessus du cou et ses côtés au dessus des épaules sont garnis de sept ou neuf rangées transversales, un peu arquées et formées d'un grand nombre de petites plaques légèrement tuberculées, et l'autre moitié postérieure est couverte de six grandes plaques munies chacune d'une carêne longitudinale très-saillante, savoir, deux plaques devant, deux derrière, et une sur chaque côté.

De tous les auteurs qui se sont occupés jusqu'à présent de l'histoire naturelle de ce crocodile, il n'en est aucun qui l'ait décrit d'une manière plus étendue que Perrault, dans les Mémoires pour servir à l'histoire des animaux; et cependant il a omis un certain

nombre de caractères assez importans dans cet animal.

Il paroît, d'après les relations de plusieurs voyageurs, et d'Hasselquist entre autres, que le crocodile du Nil est le plus grand de tous les animaux de ce genre, puisqu'on en trouve de trente pieds et au delà dans la haute Egypte, et que les anciens ont prétendu en avoir vu de vingt-six coudées, ce qui est peut-être trop exagéré: le plus grand que j'aie vu dans les collections, avoit environ seize pieds de longueur totale.

Dimensions d'un crocodile du Nil qui est dans la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris, par Lacépède.

	pieds	pouc.	lign.
Longueur totale	13	9	6
Longueur de la tête	2	3	
Longueur depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau	1	6	6
Longueur de la mâchoire supérieure	1	10	
Longueur de la partie de la mâchoire qui est armée de dents	1	7	
Distance des deux yeux		2	
Grand diamètre de l'œil		1	3
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros	4	4	6
Largeur de la tête derrière les yeux	1	1	6
Largeur du museau à l'endroit le plus étroit		8	

	pieds	pouc.	lign.
Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts.	1	9	
Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts.	2	2	3
Longueur de la queue.	6		3
Circonférence de la queue à son origine.	2	10	

La tête est aplatie, alongée, avec son museau trois fois aussi long que la plaque carrée qui est formée par la saillie du crâne, une fois et demi aussi large derrière les yeux, et d'une largeur égale à celle de cette plaque dans l'endroit de la mâchoire supérieure où sont situées les deux longues dents. Aux individus que j'ai pu observer, je n'ai jamais trouvé plus de soixante-quatre dents, savoir, trente-six à la mâchoire supérieure et vingt-deux à la mâchoire inférieure; tandis que le crocodile, décrit par Perrault, en avoit deux de plus à chaque mâchoire. Dessus le bout du museau il y a une masse charnue au milieu de laquelle sont percées les deux narines qui ont chacune la forme d'un croissant; de chaque narine part une rangée de très-petits tubercules qui se prolonge jusqu'à l'angle antérieur de l'œil.

Les yeux, placés en long dessus la tête, ont leurs deux paupières rudes, également

mobiles, et ils sont renfoncés dans l'orbite de telle manière qu'ils ne peuvent regarder sur les côtés, d'autant plus que le bord extérieur de l'orbite se prolonge en forme d'une petite crête osseuse et un peu tranchante jusqu'à la membrane externe du tympan.

Le nombre des rangées transversales de plaques est de soixante, savoir, dix-huit dessus le dos et les autres autour de la queue. Les plaques du dos sont grandes, de forme carrée, surmontées d'une carène longitudinale, au nombre de quatre sur les parties antérieure et postérieure du dos, et de six sur le milieu. Les plaques disposées au dessus de chaque flanc sont assez petites, ovales et carénées en long : celles des flancs sont encore plus petites, carrées et un peu bombées; les seize rangées antérieures de plaques caudales forment quatre carênes longitudinales en dessus; les six suivantes n'ont au contraire que deux carênes plus élevées, et les autres jusqu'à l'extrémité de la queue n'en ont plus qu'une très-haute et dentelée en scie.

Toutes les plaques écailleuses qui garnissent le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre, le dedans des jambes et même le

dessous de la queue, sont carrées, plus ou moins régulières et lisses; j'en ai compté vingt-huit à trente-deux rangées transversales sous la mâchoire inférieure, quatorze ou dix-huit sous le cou, et quarante à quarante-quatre sous le ventre jusqu'au delà de l'anus; enfin les autres rangées de plaques du dessous de la queue étoient en nombre égal avec celles du dessus.

Les pieds ressemblent, par leur forme, le nombre et la disposition de leurs doigts à ceux des autres crocodiles; ils ont leurs trois doigts intérieurs munis de petits ongles, et les autres en sont dépourvus; les pieds antérieurs ont leurs cinq doigts séparés et munis seulement à leur base d'une très-petite membrane; les postérieurs au contraire sont plus grands, et ont quatre doigts entièrement palmés par une membrane rude et recouverte de petites écailles, selon Perrault

Le crocodile du Nil est ordinairement d'une couleur brunâtre peu foncée, un peu verdâtre sali, variée çà et là de quelques teintes verdâtres un peu claires, avec plusieurs bandes transversales formées de taches noires, arrondies dessus le dos et la queue: le dessous de sa tête, de son corps et de sa queue est au contraire d'un jaunâtre pâle ou

sali, quelquefois assez semblable à la couleur du nankin. On en trouve aussi quelques-uns, sur-tout parmi les vieux, qui ont le dessus de leur corps d'une couleur rembrunie presque uniforme.

Il paroît, d'après les diverses relations qui existent déjà sur l'histoire naturelle de l'Egypte, qu'il faut à présent remonter le Nil jusqu'aux ruines de Memphis, et même se transporter au delà des cataractes du fleuve pour y trouver des crocodiles en certain nombre. Tous les voyageurs qui en ont parlé, ont fait mention du culte que leur rendoient les anciens égyptiens, des soins vraiment ridicules que les prêtres de Memphis en prenoient, des sacrifices et des offrandes qu'une superstition aveugle venoit leur faire, des pendans d'oreilles qu'on suspendoit autour de leur tête, et des divers ornemens précieux dont on les revêtoit lorsqu'on étoit parvenu à les apprivoiser et à les élever dans des bassins au milieu des temples; mais personne ne s'est appliqué à décrire avec soin leurs différentes habitudes.

En examinant les idées superstitieuses des anciens égyptiens relativement aux crocodiles, en se rappelant que cet ancien peuple croyoit à la métempsycose, et en comparant

ces divers faits de l'antiquité avec les coutumes qui existent encore actuellement parmi les indiens qui habitent à Timor, à Céram, à Java, à Sumatra et dans la plupart des îles de la Sonde, coutumes dont le capitaine Cook a rendu compte (1), on pourra facilement conjecturer, et avec assez de vraisemblance, que les anciens égyptiens ont eu la même origine que ces insulaires, ou au moins que ces peuples ont eu entre eux de fréquentes relations dans des tems très-reculés. Nous avons vu dans le volume précédent jusqu'où s'est étendue la superstition des égyptiens pour les crocodiles, puisqu'ils leur consacrèrent une de leurs villes, et qu'ils déposoient les corps des crocodiles sacrés dans les pyramides à côté des tombeaux de leurs rois. Nous avons aussi fait remarquer que l'édile Scaurus, ainsi que les empereurs Auguste et Héliogabale, firent venir à Rome des crocodiles vivans qu'ils donnèrent en spectacle aux romains.

L'individu que Perrault a décrit étoit jeune, car il n'avoit que trois pieds neuf pouces et demi de longueur totale; la queue étoit aussi

(1) Voyez en quoi consistent ces coutumes bizarres dans le tome précédent, pag. 295.

longue que le reste du corps : on l'apporta vivant à Versailles vers la fin de l'année 1681, et il y vécut encore près d'un mois : il ne voulut jamais prendre quelque nourriture ; et après qu'il fut mort, soit de faim, soit même de froid, on trouva dans son estomac du sablon et des petits limaçons dans leur coquille, gros environ comme des pois.

Selon Plutarque, le crocodile est susceptible d'être apprivoisé ; il sait distinguer la voix de son maître, se laisse toucher impunément, et il ouvre même sa gueule pour qu'on puisse lui nettoyer les dents. Aristote a aussi assuré qu'on peut rendre le crocodile privé, en le nourrissant abondamment, en le flattant souvent de la main et en en prenant beaucoup de soin. Geoffroy, professeur de zoologie au muséum d'histoire naturelle de Paris, a essayé récemment, pendant son séjour en Egypte, de dompter et d'apprivoiser des crocodiles à l'exemple des anciens ; mais je ne crois pas que ses tentatives aient été couronnées de tout le succès qu'il auroit pu en espérer.

Comme on n'a pas encore de description bien exacte des crocodiles qui se trouvent dans les autres grands fleuves de l'Afrique, de Madagascar et de l'Inde, je crois

convenable de les rapporter tous provisoirement au crocodile du Nil, et je me contenterai de rendre compte des observations qui ont déjà été faites à leur égard ; mais j'en séparerai cependant, à l'exemple des naturalistes modernes, le crocodile gavial ou à longues mâchoires, qui habite dans le Gange.

On trouve dans le fleuve du Sénégal ou Niger et dans la Gambie des crocodiles qui paroissent augmenter en longueur, à mesure qu'on pénètre plus avant dans les terres : Brue (1) en a vu un dans le Sénégal auprès de Ghiam, qui avoit vingt-cinq pieds de longueur ; Barbot (2) a assuré en avoir trouvé dans le Sénégal ou Niger et dans la Gambie qui n'avoient pas moins de trente pieds de long ; selon Smith (3), il y en a de la même longueur à Sierra-Léon ; et le capitaine Jobson (4) a prétendu avoir mesuré au Sénégal les traces d'un crocodile qui

---

(1) Second Voyage de Brue sur le Sénégal. Hist. générale des voyages.

(2) Voyage de Barbot sur la Gambie. Hist. générale des voyages.

(3) Smith, Voyage en Guinée. *Idem.*

(4) Voyage de Jobson. *Idem.*

devoit être long de trente-trois pieds. Ce dernier voyageur a aussi ajouté que les crocodiles de la rivière de Gambie y sont en grand nombre; que les nègres les nomment *bumbos*, et qu'ils poussent des cris qu'on peut entendre de très-loin, et qui ressemblent, selon lui, à des cris qui sortiroient du fond d'un puit. Adanson (1) nous apprend, dans son voyage au Sénégal, qu'il trouva dans le fleuve, un peu au dessus de l'Escale aux Maringoins, des crocodiles par centaines, et qui avoient depuis quinze jusqu'à dix-huit pieds de longueur totale. Ces animaux paroissoient tous en même tems au dessus de l'eau; mais lorsque le bateau s'approcha d'eux, ils eurent peur et plongèrent; puis ils reparurent bientôt après pour reprendre haleine, car ces animaux ont besoin de venir respirer fréquemment à la surface de l'eau.

Quand ils sont à fleur d'eau, on ne voit au dehors que la partie supérieure de la tête et une petite partie des plaques dorsales, de sorte qu'on les prendroit d'abord pour des troncs d'arbres flottans : et dans

(1) Adanson, Voyage au Sénégal, en 1749, pag. 70 et 146.

cette attitude, selon Adanson, leurs yeux sont assez élevés au dessus de l'eau, pour qu'ils puissent voir tout ce qui se passe autour d'eux; et lorsqu'ils aperçoivent quelque animal qui vient au bord du fleuve pour y boire, ils vont aussitôt vers lui entre deux eaux, le saisissent par une jambe et l'entraînent au milieu de l'eau où ils le dévorent ensuite. Dans la suite de son séjour au Sénégal, ce même voyageur, en revenant de chasser sur l'île de Sor, trouva près de l'eau sur le sable les traces récentes d'un crocodile; et comme il vouloit suivre les traces de l'animal, les nègres qui l'accompagnoient trouvèrent un endroit où le sable venoit d'être gratté; ils jugèrent alors qu'un crocodile venoit d'y pondre; et en effet, après avoir creusé environ un demi-pied, ils trouvèrent une trentaine d'œufs guère plus gros que ceux de l'oie, et qui répandoient une petite odeur musquée assez agréable : les nègres furent très-satisfaits de cette bonne découverte, et les emportèrent pour s'en nourrir. Il faut sans doute rapporter à ce crocodile du Sénégal ceux qui vivent dans les rivières de Volta et de San-Domingo en Guinée, quoiqu'ils ne passent pas la longueur de dix pieds, selon le témoi-

gnage de Paul Isert (1) : il ajoute que les crocodiles de la rivière de Volta sont en très-grande quantité; qu'ils savent happer la main d'un nègre qui rame, quelquefois même le corps tout entier, et l'emporter sous l'eau. Cependant, quelque féroces que soient les crocodiles de cette partie de l'Afrique, ils paroissent néanmoins assez faciles à apprivoiser, suivant le témoignage de Brue (2), qui dit « avoir remarqué avec étonnement dans la rivière de San-Domingo, que les caïmans ou crocodiles, qui sont ordinairement des animaux si terribles, ne nuisent ici à personne ; les enfans en font leur jouet, jusqu'à leur monter sur le dos, et les battre même sans en recevoir aucune marque de ressentiment. Cette douceur leur vient peut-être du soin que les habitans prennent de les nourrir ». Ce passage paroît indiquer que, dans cette partie de la Guinée, les crocodiles y sont encore vénérés, comme ils le sont aussi sur la côte des Esclaves, où, dit-on, le roi de Saba a par magnificence deux étangs remplis de crocodiles.

---

(1) P. Isert, Voyage en Guinée, lettre 6e.

(2) Voyage de Brue aux îles de Bissao, etc. Hist. générale des voyages.

Le savant naturaliste Adanson (1) a également trouvé au Sénégal un autre crocodile presque entièrement noir, *dont les mâchoires sont plus alongées* qu'aux alligators ou crocodiles proprement dits, et qui est d'ailleurs plus carnassier que ces derniers. Quoique je sois persuadé avec Lacépède (2) que ce crocodile noir doive constituer une nouvelle espèce intermédiaire entre celui du Nil et le gavial, je ne puis cependant le séparer maintenant d'avec le premier, parce qu'il n'est pas encore assez connu, et qu'Adanson n'a fait que l'indiquer dans son Voyage.

Il conviendra aussi sans doute de regarder dans la suite comme une espèce différente du crocodile du Nil celui qu'on trouve dans les grandes rivières de Madagascar; mais il faut attendre qu'il soit bien connu. Voici le seul article que j'aie trouvé sur cet animal dans la Collection des voyages (3) : « Sur le bord d'une rivière qui se jette dans la baie

---

(1) Adanson, Voyage au Sénégal, pag. 73.

(2) *Crocodile noir*. Lacépède, Hist. nat. des quadr. ovipares, in-12, tom. I, pag 284.

(3) Voyage du capitaine William Keeling à Bantam et à Banda, en 1607. Hist. générale des voyages,

de Saint-Augustin, île de Madagascar, les gens du capitaine Keeling tuèrent à coups de fusils un alligator, espèce de crocodile, qu'ils virent marcher fort lentement sur la rive. Quoique mort d'un grand nombre de coups, les mouvemens convulsifs qui lui restoient encore, étoient capables d'inspirer de la frayeur; il avoit seize pieds de long, et sa gueule étoit si large qu'il ne parut pas surprenant qu'elle pût engloutir un homme. Keeling fit transporter ce monstre jusqu'à son vaisseau pour en donner le spectacle à tous ses gens; on l'ouvrit: l'odeur qui s'en exhala parut fort agréable; mais, quoique la chair ne le fût pas moins à la vue, les plus hardis matelots n'osèrent en goûter».

Enfin, il faudra sans doute regarder aussi comme espèce nouvelle les crocodiles qui habitent dans les grandes îles de l'océan Indien, et qui paroissent y être assez nombreux. On trouve dans la grande rivière de l'île Célèbes ou Macassar (1), des crocodiles tellement féroces qu'ils ne se bornent pas à faire la guerre aux poissons, car ils s'assemblent quelquefois en troupes et se cachent entre deux

(1) Description de l'île Célèbes ou Macassar. Hist. générale des voyages.

eaux pour guetter les petits bâtimens : et lorsqu'ils en voient un, ils tâchent de l'arrêter au passage; puis ils essayent de le renverser pour dévorer ensuite les hommes et tous les animaux qui s'y trouvent. Il y a encore des crocodiles sur les côtes de l'île de Timor, sur les rivages de la terre des Papous, de la nouvelle Guinée et de la nouvelle Hollande; ils sont même assez communs dans les rivières et les lacs salés de ce dernier pays, selon le capitaine Cook. Il y en a dans les îles de Java, Sumatra, Mindanao, etc. et même en Chine, et sur-tout dans les rivières de la Corée (1), où ils sont, dit-on, quelquefois très-longs.

L'article suivant, que le professeur Lacépède a placé à la fin de sa description du fouette-queue (qui n'est qu'un crocodile du Nil mal figuré par Seba, ainsi que je l'ai déja dit à la page 43), paroît devoir se rapporter réellement au tupinambis indien, et non à une espèce de crocodile (2). « Il y a

(1) « Les rivières de la Corée sont souvent infestées de crocodiles ou alligators, qui ont quelquefois dix-huit ou vingt *aunes* de long ». (Au lieu du mot *aunes*, il faut sans doute mettre *pieds.*) Voyage de Hamel, et Description de la Corée. Hist. génér. des voyages.

(2) Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovip. in-12, tom. I, pag. 294.

dans l'île de Ceilan un grand lézard qui, par sa forme, ressemble beaucoup au crocodile ; mais il en diffère par sa langue bleue et fourchue, qu'il alonge d'une manière effrayante lorsqu'il la tire pour sifler, ou seulement pour respirer. On le nomme *kobbera-guion*. Il a communément six pieds de longueur ; sa chair est d'un assez mauvais goût ; il plonge souvent dans l'eau, mais sa demeure ordinaire est sur la terre où il se nourrit des oiseaux et des divers animaux qu'il peut saisir. Il craint l'homme, et n'ose rien contre lui ; mais il écarte sans peine les chiens et plusieurs des animaux qui veulent l'attaquer, en les frappant violemment avec sa queue, qu'il agite et secoue comme un long fouet ».

SECONDE SECTION.

CROCODILES GAVIALS.

Ils ont un museau alongé, plus étroit que la tête, presque cylindrique ; l'extrémité de leurs deux mâchoires est munie de quatre dents au moins engrenées l'une dans l'autre en sens oblique, avec leurs pointes dirigées en dehors.

Les pieds postérieurs sont presque entièrement palmés.

Ces animaux ne se trouvent qu'en Afrique ou dans l'Inde.

LES CROCODILES GAVIALS

OU

A LONGUES MÂCHOIRES.

A LA fin de son intéressant Mémoire sur les crocodiles, Cuvier examine avec soin tout ce qui a été écrit jusqu'à présent sur les gavials. Il remarque que ceux qui en ont reconnu plus d'espèces les ont réduites à trois, savoir : 1° le grand gavial, 2° le petit gavial, et 3° le cocrodile noir, que j'ai rangé provisoirement à la fin de la description du crocodile du Nil. (1) « La distinction du grand et du petit gavial a été en particulier soutenue par Faujas Saint-Fond : Lacépède, au contraire, les regarde comme des différences d'âge ; mais il en distingue le crocodile noir que Gronovius a réuni au gavial. J'ai d'abord comparé scrupuleusement le grand et le petit gavial du muséum ; et voici les seules différences que j'y ai pu observer (à la gran-

(1) Cuvier, Mémoire manuscrit sur les crocodiles.

deur près, qui est de douze pieds dans l'un et de deux pieds seulement dans l'autre).

» Lé bec du petit est un peu plus alongé que celui du grand ; sa proportion à la longueur totale est comme 1 à 7 ½ dans le grand, et comme 1 à 7 dans le petit. On objectera sans doute que les jeunes individus ont toujours la tête plus longue à proportion que les adultes ; mais on pourroit répondre que l'individu, figuré par Edwards (1) dans les Transactions philosophiques, et qui est encore plus petit pour la taille que notre petit gavial, mais qui paroît être un jeune individu du grand, n'avoit pas le museau plus long que celui-ci.

» Le grand a vingt-huit dents de chaque côté à la mâchoire supérieure, et vingt-cinq à l'inférieure. Le petit en a vingt-sept à l'une et à l'autre.

» Le grand a seulement sur la nuque deux écailles carénées ; le petit en a quatre disposées en carré ; mais en ce point, l'individu d'Edwards ressemble au petit et non au grand.

» Pour tout le reste, ces deux gavials m'ont paru se ressembler entièrement.

---

(1) Edwards, philosoph. Transact. 1756, pl. XIX.

» Gmelin, qui a aussi soupçonné l'existence de deux espèces de gavials, dit que l'une, qui est des Indes, a le bec de la longueur de la tête seulement, et six écussons sur la nuque; mais que l'autre, qu'il suppose apparemment d'Afrique, a le bec deux fois et demi aussi long que la tête, point d'écussons sur la nuque, trente dents de chaque côté à la mâchoire supérieure, et vingt-neuf à l'inférieure.

» Ces déterminations ne peuvent point s'appliquer aux individus que j'ai observés, et je ne vois pas même d'où Gmelin peut les avoir tirées.

» Il est donc à peu près impossible d'obtenir quelque certitude du simple examen de leurs dépouilles, et il faut attendre que quelques voyageurs aient fait, sur les lieux, des observations sur la grandeur à laquelle chacune de ces espèces ou variétés peut atteindre, ou du moins sur sa taille au sortir de l'œuf, et sur la grosseur de l'œuf lui-même. Mais, pour faire ces recherches, il faut être bien assuré de la véritable patrie de l'un et de l'autre. Edwards et Gronovius avoient reçu leurs individus de la côte d'Afrique ».

LE CROCODILE A LONG BEC

OU

LE PETIT GAVIAL (1).

Il résulte donc des propres observations de Cuvier sur les gavials, qu'on peut, à l'exemple de Faujas Saint-Fond et même de Gmelin, regarder le grand et le petit gavial comme devant former deux espèces, surtout si, comme je l'ai écrit précédemment, les caractères de chaque espèce de crocodile doivent être fondés sur la forme des mâchoires, sur le nombre et la disposition des plaques écailleuses qui sont situées dessus la partie antérieure du cou.

La tête de ce petit gavial est plate, presque quadrangulaire, avec le bec effilé, étroit et à peu près deux fois plus long

(1) *Crocodilus longirostris ; rostro capite duplò longiore ; maxillis utroque latere* 27 *dentatis ; quatuor scutis carinatis quadratim dispositis suprà nucham.*

qu'elle ; les deux mâchoires ont sur chacun de leurs côtés vingt-sept dents aiguës.

Je n'ai trouvé que deux petites plaques carénées dessus la partie antérieure du cou, presque derrière l'occiput : Cuvier, dans son Mémoire sur les crocodiles, a prétendu qu'il y en a quatre disposées en carré.

J'ai compté vingt-deux rangées de plaques transversales, carénées en long, dessus le corps, savoir : trois dessus la partie postérieure du cou entre les épaules ; les deux premières rangées du cou et les trois dernières dorsales n'ont chacune que deux plaques carénées ; les cinq dorsales, qui suivent celles du cou, en ont quatre aussi carénées ; enfin les douze autres dorsales ont six plaques carénées.

La queue, qui elle seule est aussi longue que tout le reste de l'animal, a soixante et une rangées de plaques, savoir : huit rangées de plaques surmontées en dessus de la base de la queue par quatre carènes longitudinales, dix rangées suivantes surmontées en dessus de la queue de deux carènes dentées et saillantes, et quarante-trois autres rangées qui sont surmontées en dessus d'une seule carène ou crête très-saillante, dentelée en scie, et qui va, en diminuant progressivement en longueur, jusqu'au bout de cette queue.

Toutes les plaques sont grandes et carrées, excepté celles des flancs et des côtés du cou, qui sont plus petites, rondes et nombreuses; celles du dessous de la gorge qui sont ovales, et celles des membres qui sont aussi petites et rhomboïdales.

Les cinq doigts des pieds antérieurs sont courts et séparés; et les quatre doigts des pieds de derrière sont presque entièrement palmés et alongés.

On ne sait pas au juste quelle est la patrie de ce crocodile; mais il est au moins certain qu'il habite dans l'Afrique ou dans l'Inde, ainsi que le suivant.

Latreille, dans son ouvrage sur les reptiles, cite avec éloge les deux dessins du crocodile du Nil et du petit gavial que Faujas Saint-Fond a fait graver; il les a même fait copier pour son ouvrage; mais je dois observer ici que le crocodile du Nil est inexact, 1° parce que sa crête est double jusqu'au bout de la queue; 2° parce que son crâne n'est pas assez aplati en dessus; 3° parce qu'on lui a mis quatre ongles, au lieu de trois, aux pieds de devant; 4° parce que toutes les petites écailles du cou, des membres et des flancs n'ont pas la forme ni les dimensions qu'elles devroient avoir: enfin les

écailles du cou et des flancs ne sont pas exactement représentées dans la gravure du petit gavial : c'est pourquoi j'ai préféré pour cet ouvrage de faire copier les deux dessins de crocodiles qui ont servi au professeur Lacépède pour son Histoire des quadrupèdes ovipares.

Dimensions d'un jeune individu, appartenant au petit gavial, qui est déposé dans la galerie du muséum d'histoire naturelle de Paris.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale	2	4	6
Longueur du bec		4	3
Sa largeur			5 no 6
Longueur de toute la tête, ou plutôt du crâne jusques derrière les deux plaques carénées du devant du cou		2	2
Sa largeur		1	6
Sa hauteur		1	
Longueur du cou		1	3
Sa largeur		1	
Longueur du corps		7	
Sa largeur		2	
Longueur de la queue	1	2	

LE CROCODILE A BEC ÉTROIT

OU

LE GRAND GAVIAL (1).

Nous avons vu précédemment, aux pages 386 et 387, que ce crocodile gavial paroît devoir former une seconde espèce, parce que son museau est à proportion plus court que celui du précédent, et que ses mâchoires n'ont pas un même nombre de dents; car la supérieure en a vingt-huit (2) de chaque côté et l'inférieure vingt-cinq, selon Cuvier.

---

(1) *Crocodilus arctirostris; rostro coarctato, capitis longitudine; maxillâ superiore 28, inferiore 25 utroque latere dentatis; duabus scutis carinatis suprà nucham.*

Crocodile gavial. Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovipares, in-12, tom. I, pag. 286, pl. VII, fig. 2. — Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 208, fig. — *Lacerta aut crocodilus gangeticus.* Gronovius, Gazoph. tom. II, pag. 11, n° 40. — Merck, Hess. beytr. tom. II, I, pag. 73. — Edwards, Trans. philos. — Gmelin, Syst. nat.

(2) Vingt-neuf de chaque côté, selon Lacépède.

Lacépède a écrit que ce crocodile se trouve dans les grandes Indes, sur les bords et dans les eaux du Gange, où il est connu sous le nom de *gavial* : selon lui, le nombre des bandes tuberculeuses et transversales, qui garnissent le dessus du corps, est plus considérable de plus d'un quart que dans le crocodile du Nil, et les plaques carrées qui composent ces bandes, se touchent toutes et sont plus relevées dans leurs bords sans l'être autant dans leur centre. Il croit que les crocodiles gavials du Gange parviennent à une grandeur plus considérable que ceux du Nil, car il a vu dans la collection du muséum d'histoire naturelle de Paris une portion de mâchoire de gavial des grandes Indes, d'après laquelle il a trouvé que l'animal, auquel elle a appartenu, devoit avoir trente pieds dix pouces.

Le même naturaliste croit que c'est apparemment au crocodile gavial qu'il faut rapporter ceux vus par Tavernier sur les bords du Gange, depuis Toutipour jusqu'au bourg d'Acérat. Ce voyageur aperçut un très-grand nombre de ces animaux couchés sur le sable; il tira sur eux; le coup donna dans la mâchoire d'un grand crocodile et fit couler du sang; mais l'animal se retira dans

le fleuve. Le lendemain, Tavernier, en continuant de descendre le Gange, en vit un aussi grand nombre sur le bord du fleuve; il tira sur deux d'entre eux deux coups de fusil chargé à trois balles, et aussitôt ils se renversèrent sur le dos, ouvrirent leurs fortes mâchoires et moururent.

Il soupçonne aussi que cet animal étoit connu des anciens, parce qu'Elien a fait mention des crocodiles du Gange qui avoient une corne au bout du museau.

Enfin Lacépède a regardé comme synonyme du gavial le petit crocodile *à bec alongé* qu'Edwards a figuré dans les Transactions philosophiques de 1756, et dont il a comparé les mâchoires longues et étroites au bec du harle. Nous avons vu précédemment que cet animal, qu'Edwards avoit reçu d'Afrique, n'est pas assez bien caractérisé pour qu'on puisse le rapporter à l'un des deux gavials du muséum d'histoire naturelle de Paris; car Cuvier a remarqué qu'il ressemble au petit gavial par les quatre plaques qu'il a sur la nuque, et au grand gavial par son bec à peine plus long que la tête. Edwards a représenté sous le ventre de son gavial, qui paroît nouvellement né, une espèce de bourse ouverte, qui n'est sans

doute qu'une ouverture dans laquelle s'inséroit le cordon ombilical.

Dimensions d'un individu qui est conservé dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris, par Lacépède.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale.	11	10	6
Longueur de la tête	2	1	1
Longueur depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau	1	7	9
Longueur de la mâchoire supérieure .	2		6
Longueur de la partie de la mâchoire qui est armée de dents	1	6	
Distance des deux yeux		3	3
Grand diamètre de l'œil		2	
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros	3	6	
Circonférence de la tête derrière les yeux.	2		
Circonférence du museau à l'endroit le plus étroit		6	2
Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts	1	3	7
Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts	1	8	
Longueur de la queue	5	1	
Circonférence de la queue à son origine.	2	8	

TROISIÈME SECTION.

CROCODILES CAÏMANS.

Ils ont un museau obtus, dont la mâchoire supérieure reçoit l'extrémité de la quatrième dent d'en bas dans un creux particulier qui la cache ; les pieds postérieurs sont demi-palmés. Ces animaux n'habitent que dans le nouveau continent.

Le savant observateur que j'ai cité précédemment, en traitant des crocodiles de l'ancien continent, et qui m'a permis de publier dans mon travail un extrait de son Mémoire sur les crocodiles, a remarqué,

1°. Que les crocodiles proprement dits ont trois échancrures sur la plaque osseuse qui couvre l'occiput; tandis que les caïmans en ont seulement deux ou même pas.

2°. Que les premiers ont une gouttière ou un sillon entre l'œil et le devant de l'orbite, et que les seconds n'en ont pas.

3°. Que les premiers ont un bouclier ovale formé de six plaques sur la nuque, au lieu

que les caïmans y ont au moins quatre bandes osseuses transversales qui se suivent.

4°. Enfin que les pieds de derrière sont dentelés en dehors dans tous les crocodiles proprement dits et les gavials, et qu'ils sont sans dentelures aux caïmans.

LE CROCODILE CAÏMAN (1).

J'AI déjà observé, dans les collections d'histoire naturelle de Paris, un certain nombre d'individus qui doivent être rapportés à cette espèce; et la description que je vais en donner a été faite sur un individu que M. Marin de Baize, médecin de Surinam, a rapporté de cette colonie.

Ce crocodile, qui habite dans les Antilles et sur le continent de l'Amérique méridionale,

(1) *Crocodilus caïman; rostro plano, capite paulisper minus elato; maxillis duabus utroque latere 19 dentatis; 14 scutis carinatis in quinque seriebus suprà collum dispositis.*

Lacerta alligator. Gmelin, Syst. nat. pag. 1058, n° 51. — Blumenbach, Naturgesch. pag. 263. — *Crocodilus americanus.* Laurenti, Synops. rept. p. 54, n° 84. — *Crocodilus.* Sloane, Jam. tom. II, p. 332. — *Caïman de Cayenne, mâle.* Seba, Museum, t. I, pl. CV, fig. 3, femelle; *idem*, fig. 4, pl. CIII, excepté peut-être la fig. 1, qui paroît se rapporter au crocodile du Nil; pl. CIV, excepté la fig. 12 qui est le crocodile du Nil. — Merian, Surinam, pl. LXIX. — Brown, Jam. hist. pag. 461.

sur-tout à Surinam, parvient souvent, selon Brown, à la longueur de quatorze à vingt-quatre pieds ; mais Sloane (1) assure qu'il n'atteint que très-rarement à dix-neuf pieds dans les rivières et sur les côtes de la Jamaïque ; où il est très-commun : et suivant Catesby, on trouve à la Jamaïque et dans plusieurs endroits de l'Amérique septentrionale des crocodiles de plus de vingt pieds de long.

La couleur de cet animal est d'un brun verdâtre teint çà et là sur les flancs de quelques nuances jaunâtres avec plusieurs bandes noirâtres sombres, transversales sur le dos et la queue, ou un peu obliques sur les côtés du corps : le ventre, la gorge, le dessous du cou et de la queue sont d'un blanc sale.

Stedman prétend que ses yeux sont presque semblables à ceux d'une truie, mais moins immobiles et garantis chacun par une protubérance ou une espèce de bosse très-dure ; il ajoute que sa gueule et sa gorge peuvent beaucoup s'élargir.

Le dessus du cou a vers la nuque deux

---

(1) Sloane, Voyage aux îles Madère, Barbade et de la Jamaïque, tom. II, pag. 332.

petites

petites rangées transversales, dont la première a six petites écailles tuberculeuses et ovales, séparées en deux parties par deux écailles plus petites ; et la seconde rangée est pareille à la précédente, mais ses écailles sont un peu moindres et plus écartées.

Le cou a de plus en dessus, sur son milieu, cinq rangées de grandes plaques qui forment, par leur réunion, une sorte de petite cuirasse ovale : les troisième, sixième et septième rangées ont chacune seulement deux grandes plaques tuberculeuses légèrement arrondies ; mais les quatrième et cinquième rangées ont au contraire quatre grandes plaques tuberculeuses, dont les deux intermédiaires carrées. Le dos a dix-huit rangées transversales jusqu'au dessus des pattes postérieures ; sur la moitié antérieure de la queue il y a douze autres rangées qui correspondent avec un pareil nombre d'anneaux, formés sur les côtés par des écailles carénées ovales, et en dessous par d'autres plaques lisses et carrées : l'autre moitié postérieure de la queue est comprimée latéralement, composée de vingt-quatre anneaux à grandes plaques dont les supérieures sont rélevées en une très-haute carêne, ce qui fait que cette partie de la

queue est couverte en dessus d'une haute crête dentée en scie.

Sur les côtés du cou et sur les flancs on voit des écailles nombreuses, carénées, ovales, rondes et de moyenne grandeur; il y en a aussi de semblables, mais plus petites, dessus les membres. Sous les pattes et sur le corps autour des cuisses et des bras, les écailles sont lisses, rondes et assez petites.

Toutes les plaques qui recouvrent le dessous du corps, depuis le bout de la mâchoire inférieure jusqu'à l'extrémité de la queue, sont lisses, carrées et disposées en quatre-vingt-trois rangées transversales, savoir : 1° dix-huit rangées de moyennes plaques sous la mâchoire inférieure; 2° trente-deux rangées de grandes plaques sous le cou et le ventre jusqu'à l'anus; 3° et trente-trois rangées de grandes dont les onze dernières forment une espèce de nageoire plate et comprimée latéralement.

La plante des pieds et principalement le dessous des doigts sont couverts de très-petites écailles carénées, ce qui la fait un peu ressembler à du chagrin; les pieds antérieurs ont cinq doigts assez courts et entièrement séparés, avec leurs deux doigts extérieurs et voisins dépourvus d'ongles; les postérieurs

ont quatre doigts à peine demi-palmés, un peu courts et onguiculés, excepté le latéral extérieur; les ongles sont courts, presque droits, pointus et aplatis en dessous.

J'ai compté dix-neuf dents pointues sur chaque côté de la mâchoire supérieure, et autant sur l'inférieure, ce qui fait en tout soixante-seize dents. Les quatrième, cinquième et neuvième dents de chaque côté de la mâchoire supérieure, les première et quatrième de l'inférieure sont à proportion plus longues que les autres. Lorsque les deux mâchoires sont appliquées l'une sur l'autre, la pointe de la quatrième dent des deux côtés de la mâchoire inférieure est alors enchâssée et reçue dans une petite cavité, entre les sixième et septième dents de la mâchoire supérieure.

Marin de Baize m'a assuré que ce crocodile, qui n'est pas rare dans les grandes rivières voisines de Surinam, a souvent jusqu'à dix-sept ou dix-huit pieds de longueur totale. Les nègres mangent quelquefois sa chair, quoiqu'elle ait une odeur fétide et musquée. Le capitaine (1) Stedman rapporte que le

(1) Stedman, Voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, traduction française, tom. I, pag. 190 et suiv.

caïman de Surinam est peu dangereux sur terre, parce qu'il s'y meut difficilement; au lieu que dans les rivières il est vraiment à craindre pour tout ce qui l'approche; on le voit souvent guêter sa proie, le museau seul hors de l'eau, où il n'a l'air que d'un morceau de bois flottant. Malgré la férocité de ses habitudes, il paroît craindre l'homme tant qu'il remue ses pieds et ses bras dans l'eau : ainsi par conséquent, lorsqu'on se baigne dans une rivière où cet animal habite, il faut être toujours en mouvement.

Stedman prétend qu'on trouve à la Guiane, outre le caïman, un autre crocodile dont la différence ne consiste pas seulement dans le nom, mais aussi dans la forme et les habitudes ; car il est plus long, plus mince à proportion, et moins féroce peut-être. Aussi n'est-il regardé comme moins dangereux que le caïman, par les colons de la Guiane, que parce qu'il est plus rare, et qu'ils ont eu moins occasion de connoître ses habitudes.

Il paroît qu'il y a peut-être dans la Caroline des caïmans absolument semblables à ceux de la Guiane ; car Cuvier a examiné avec beaucoup d'attention un très-jeune crocodile rapporté par Bosc de la Caroline, et il ne lui a trouvé aucune différence avec

les jeunes individus de Cayenne. Mais il ne faut pas conclure de là que tous les crocodiles de l'Amérique septentrionale sont des caïmans de la même espèce ; car l'infatigable botaniste et voyageur Michaux a rapporté du Missisipi une espèce différente, que je décrirai bientôt d'après Cuvier, et à laquelle on pourroit peut-être rapporter le crocodile mal figuré par Catesby dans son Histoire naturelle de la Caroline, pl. LXIII, et sur-tout le crocodile de la Louisiane, observé par Lacoudrenière.

La description du caïman yacaré donnée par Félix d'Azara dans l'Histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay, a beaucoup d'analogie avec celle que j'ai faite du crocodile caïman ; mais je crois qu'il doit former une espèce distincte, sur-tout s'il a constamment au bout de la mâchoire inférieure deux longues dents canines qui percent d'outre en outre la mâchoire supérieure. (Voyez ci-après la description du crocodile yacaré.)

Dimensions d'un crocodile caïman de Surinam, de petite taille et à peine adulte.

	pieds.	pouc.	lig.
Longueur totale....................	2	10	3
Longueur du sommet carré du crâne jusqu'au devant des yeux.........		2	
Sa largeur........................		1	6
Longueur des mâchoires............		4	6
Largeur des mâchoires à leur base, près des yeux........................		2	9
Leur largeur un peu avant les narines.		1	4
Longueur du cou..................		4	6
Sa largeur........................		2	6
Longueur du corps.................		10	
Sa largeur........................		4	
Longueur de la queue..............	1	4	

LE CROCODILE YACARÉ (1).

FELIX D'AZARA, dans son Histoire naturelle des quadrupèdes du Paraguay, a donné la description d'un crocodile qu'il nomme *yacaré*, parce qu'il est ainsi appelé par les Guaranis. Il faut sans doute le ranger parmi les espèces qui composent la troisième section que j'ai établie d'après Cuvier : ce crocodile est d'ailleurs nommé caïman par les espagnols. Je ne puis affirmer si cet animal doit réellement constituer une espèce différente du caïman de Surinam et de celui qui habite dans le Mississipi, parce que je n'ai pas pu le rencontrer dans les diverses

(1) *Crocodilus yacare; rostro obtuso, paulisper erecto; maxillis utroque latere* 19 *dentatis; dentibus duabus anticis maxillæ inferioris, longis, per maxillam superiorem transeuntibus.*

L'yacare. Essais sur l'histoire naturelle des quadrupèdes de la province du Paraguay, par Félix d'Azara, traduction française, tom. II, pag. 380 et suiv. — *Jacare.* Marcgrave, Brasil. pag. 242.

collections que j'ai examinées ; d'ailleurs Félix d'Azara lui donne des caractères trop remarquables, pour qu'il soit semblable aux caïmans de Cayenne.

L'yacaré, décrit par cet auteur espagnol, étoit long de sept pieds huit pouces ; mais on prétend qu'il en existe encore de plus grands. Sa couleur est obscure et uniforme ; sa tête est aplatie en dessus, et terminée par un museau élargi, non aigu, et un peu relevé à son extrémité ; ce museau a jusqu'à l'angle de la bouche treize pouces et demi de longueur, et huit seulement jusqu'à l'œil, qui est petit et enfoncé.

Vers l'extrémité de la mâchoire inférieure et de chaque côté, il y a une dent canine, aiguë, forte, longue d'un pouce, qui traverse la mâchoire supérieure, et sort au dessus de celle-ci par un trou : de chaque côté suivent dix-huit autres dents moins longues, dont deux plus aiguës sont comparées par Félix d'Azara à des dents canines, et les autres à des incisives, quoique, selon lui, ces dernières ne soient pas tranchantes, mais plutôt cylindriques. La mâchoire supérieure a un même nombre de dents et les mêmes canines à peu près semblables.

Le cou est long, aussi gros que la partie

postérieure du crâne et que la racine de la queue.

Le corps ressemble par sa forme à celui des autres crocodiles : il est recouvert par une cuirasse composée de rangées transversales de plaques écailleuses très-dures, couvertes et unies par un cuir lisse : cette cuirasse est large d'un pouce et demi. Tout le dessous du corps est aussi recouvert par une autre cuirasse formée d'un grand nombre de plaques réunies et très-dures, qui traînent sur terre lorsque l'animal marche.

On prétend qu'il a, de même que les autres crocodiles, deux petites vésicules placées près des reins et remplies d'une liqueur très-musquée.

Au dessus de chaque hanche part une carêne écailleuse; ces deux carênes dentelées se prolongent dessus la queue dans une longueur de deux pieds; puis à leur réunion il y a une autre carêne ou crête très-aiguë, longue d'un pied sept pouces, et qui se prolonge jusqu'au bout de la queue.

La queue est longue de trois pieds huit pouces, et elle a à sa base un pied dix pouces six lignes de circonférence. Cette queue, semblable à celle des autres crocodiles, est très-flexible, et sert beaucoup

à l'animal lorsqu'il veut se tourner dans l'eau.

Les jambes de devant sont longues de onze pouces et demi jusqu'au bout de l'ongle, et ont cinq doigts séparés. Les jambes de derrière ont treize pouces et demi de longueur totale, et ont leurs quatre doigts aussi séparés ; ce qui est encore un caractère propre à distinguer ce caïman.

L'yacaré est commun dans toutes les rivières, les lagunes et dans les grands marais ou *estères* du Paraguay et du Brésil ; on prétend que sa taille est proportionnée à l'étendue des eaux où il vit ; mais on se trompe, selon d'Azara, en croyant que ceux des petits lacs ne sont pas capables de prendre autant d'accroissement que ceux des grands ; il observe avec raison que lorsque ces animaux ont acquis une certaine taille, ils se rendent dans les grands lacs et dans tous les endroits où ils peuvent vivre de gros poissons et de canards ; car les crocodiles ne dépècent point leur proie, parce que leurs dents ne leur permettroient pas de le faire, et qu'ils sont forcés de l'avaler en entier.

On redoute peu les yacarés, car personne ne craint de se baigner et de traverser à la nage les rivières où ils vivent : cependant

ils saisissent quelquefois les chiens, les submergent et les étouffent, et Félix d'Azara ne doute pas que ces animaux n'attaquent dans certaines occasions d'autres quadrupèdes, même des hommes. Mais comme il est prouvé qu'ordinairement ils ne les déchirent, ni ne les mangent, Félix d'Azara croit que, dans les circonstances où le contraire arrive, c'est parce que les caïmans sont près des lieux où ils ont déposé leurs œufs; car il assure que, pour les défendre, ces animaux attaquent ceux qui osent en approcher, et qu'ils leur ôteroient la vie s'il n'étoit pas facile de les fuir, attendu qu'ils n'ont pas dans leurs mouvemens sur terre la moitié de la vîtesse de l'homme.

Félix d'Azara ajoute, dans la description de ce crocodile, qu'on prétend au Paraguay qu'il y en a deux espèces : l'une rouge, rare et féroce, qu'il n'a pu trouver, et l'autre est celle que je viens de décrire.

Marcgrave, dans son Histoire naturelle du Brésil, fait mention de cette espèce de caïman, qu'il nomme *jacare*, et à laquelle il donne pour caractère un bec ovale ou arrondi (*os sub-rotundum seu ovalis figuræ*).

LE CROCODILE DU MISSISSIPI (1).

Le zélé et infatigable botaniste Michaux, qui accompagne maintenant le capitaine Baudin dans le voyage qu'il vient d'entreprendre pour faire des recherches dans l'océan Indien, et principalement à la nouvelle Hollande, qui a déjà parcouru plusieurs contrées de l'Asie et de l'Amérique septentrionale, a donné au muséum d'histoire naturelle de Paris un crocodile qu'il a

(1) *Crocodilus mississipiensis; rostro complanato, lato; 4 scutis carinatis quadratim dispositis.*

Lacoudrenière. Observations sur le crocodile de la Louisiane, insérées dans les Observations sur la physique, l'histoire naturelle et les arts, par l'abbé Rosier, tom. XX, novembre 1782, pag. 333. — *Alligator* ou *crocodile de la Floride*. W. Bartram, Voyage dans les parties sud de l'Amérique septentrionale, traduct. française. tom. I, pag. 228 et suiv. 213 et suiv. 225 et suiv. — Catesby, Carolin. pl. LXIII, figure inexacte.

tué sur les bords du Missisipi, et que le savant observateur Cuvier regarde comme devant former une espèce distincte de celles déjà connues, mais voisine cependant du caïman de Cayenne que j'ai décrit précédemment.

Selon Cuvier, les proportions des diverses parties du crocodile du Missisipi sont à peu près les mêmes que celles du caïman proprement dit; mais il en diffère principalement, parce que son museau est un peu plus large, plus aplati et assez semblable en dessus à celui d'un brochet; le contour horizontal en est plutôt demi-elliptique que triangulaire; ses dents et ses pieds ressemblent à ceux du caïman, mais il n'a sur la nuque qu'un bouclier composé de quatre plaques ovales, carénées et disposées en carré.

C'est par ces caractères principaux que le crocodile du Missisipi diffère du caïman de Cayenne; au reste, Cuvier ajoute que des observations plus multipliées et faites sur un plus grand nombre d'individus, pourront seules nous apprendre si ce crocodile est d'une espèce différente : puis il termine en faisant remarquer que tous les crocodiles de

l'Amérique septentrionale ne ressemblent pas à celui du Mississipi, parce que Bosc a rapporté de la Caroline un très-jeune crocodile qui ne diffère en rien de ceux de Cayenne du même âge.

J'ai aussi observé ce crocodile du Mississipi, et j'y ai reconnu, de même que Cuvier, des caractères assez tranchés pour qu'ils puissent constituer une espèce particulière. J'ajouterai ici qu'il faut sans doute rapporter à cet animal le crocodile de la Louisiane observé par Lacoudrenière, et peut-être aussi ceux que Bartram a rencontrés si abondamment dans la rivière Saint-Jean en Floride et dont j'ai plusieurs fois fait mention dans le cours de cet ouvrage.

Lacoudrenière prétend que le crocodile est commun dans les canaux, les lacs et les marais de la basse Louisiane. Je joins ici les résultat de ses observations sur cet animal.

Le crocodile de la Louisiane ne mange jamais dans l'eau, si ce n'est peut-être des coquillages ou des poissons; mais, s'il prend des hommes ou des quadrupèdes, il les noye et les rapporte sur le rivage pour les dévorer; quand il saisit un gros poisson, il le brise entre ses dents et l'avale en moins d'une

minute, en élevant seulement sa tête hors de l'eau; sa voix est aussi forte que le mugissement d'un taureau : pour le tuer avec une balle de fusil, il faut le viser sur les flancs ou aux yeux; beaucoup de sauvages en font leur principale nourriture.

On ne trouve ce crocodile que dans la partie la plus chaude de la basse Louisiane, car on n'en rencontre plus au dessus de la rivière Rouge.

Pendant l'été, les crocodiles sont répandus dans le fleuve Mississipi et les lacs; mais quand le froid commence à se faire sentir, ils s'enfoncent dans la boue des marais et tombent dans un engourdissement léthargique, trop foible pour que leurs membres perdent leur souplesse. Lacoudrenière fait ensuite une remarque assez intéressante à ce sujet; il dit que, comme l'hyver est peu rigoureux dans ce pays, et qu'il est souvent interrompu par des journées très-chaudes, ces changemens du froid au chaud font éprouver aux crocodiles autant de résurrections, et par conséquent leur torpeur est toujours proportionnée au dégré de température plus ou moins froide.

Si, comme je le pense, le crocodile de la

Floride est le même que celui du Missis-sipi, il faut alors y rapporter la description très-incomplette que Williams Bartram en a donnée; ce voyageur assure avoir vu des alligators longs de vingt pieds, et on lui a dit qu'il en existe quelques-uns longs de vingt-deux à vingt-trois pieds.

LE CROCODILE A LARGE MUSEAU (1).

Je me suis procuré nouvellement à Paris un crocodile qui appartient évidemment à ceux de la troisième section, et qui paroît se rapprocher beaucoup du crocodile du Mississipi, par la forme large et aplatie de son museau dont l'extrémité est arrondie et non triangulaire ; mais je le regarde comme devant former une espèce nouvelle et distincte ; car je lui ai trouvé un caractère que n'ont pas les autres caïmans que j'ai observés et décrits.

J'ai remarqué que, sur le milieu de son cou, il y a quatre rangées transversales, composées chacune de deux plaques écailleuses un peu écartées l'une de l'autre, et surmontées chacune d'une carêne tranchante et

(1) *Crocodilus latirostris; rostro lato, complanato; maxillis utroque latere* 19 *dentatis ; scutis octo per quatuor paria suprà collum dispositis.*

élevées. Contre la nuque près de l'occiput il y a deux rangées transversales, composées chacune de huit petites plaques carénées et séparées en deux séries ; les deux plaques de la première rangée du cou sont de moyenne grandeur ; les deux suivantes sont très-petites, et les quatre autres sont assez élevées ; ces quatre rangées sont entourées sur les côtés du cou par un certain nombre de petites plaques carénées.

Cet animal paroît avoir, dans toutes les autres parties de son corps, des caractères à peu près semblables à ceux que j'ai remarqués dans le caïman proprement dit : j'y ai trouvé un même nombre de bandes transversales sur le dos et la queue ; mais j'ai cependant remarqué que ces bandes ont des carênes longitudinales plus nombreuses, car j'en ai compté jusqu'à huit sur la partie la plus large du dos.

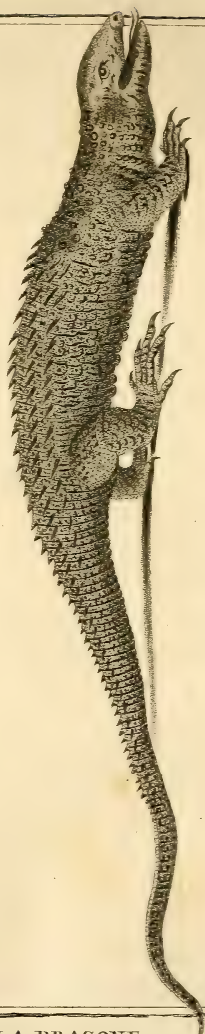
Les dix-huit bandes transversales du dos ont chacune un nombre différent de plaques carénées ; la première antérieure n'en a que deux petites ; les trois suivantes en ont six ; les six suivantes en ont huit ; les quatre autres six, et les trois dernières quatre seulement. J'ai compté jusqu'à six plaques carénées dessus la base de la queue, mais elles

vont successivement en diminuant en nombre, et se prolongent au bout de la queue en une seule crête dentelée, de même qu'au caïman de Surinam; les petites plaques qui recouvrent les flancs sont très-rapprochées, nombreuses, alongées et disposées sur des lignes longitudinales; le dessous du corps ressemble à celui du caïman de Surinam.

Les pieds ont aussi la même forme, les mêmes caractères, le même nombre de doigts; mais avec cette seule différence qu'il y a une membrane assez large et haute entre le premier et le deuxième doigt, une moins haute entre le second et le troisième doigt, et qu'il n'y en a pas d'apparente entre le troisième et le quatrième; de sorte que les deux doigts extérieurs sont demi-palmés et les deux intérieurs séparés.

	pieds	pouc.	lign
Longueur totale	2	8	
Longueur de la tête		4	6
Longueur du crâne		1	
Longueur du même jusqu'au devant des yeux		2	
Largeur de la plaque osseuse du crâne.		1	4
Largeur de la tête dans le même endroit		1	8
Distance des yeux			3
Largeur de la tête dans le même endroit.		2	3

	pieds	pouc.	lign.
Longueur du museau ou bec jusqu'au devant des yeux..................		2	3
Sa largeur près des yeux............		2	
Sa largeur près des deux longues dents de sa mâchoire supérieure.........		1	9
Sa largeur près des narines.........		1	
Ouverture de la bouche.............		3	9
Longueur du cou..................		2	9
Longueur du corps................		9	
Longueur de la queue..............	1	6	
Longueur des pieds de devant.......		5	
Longueur des pieds de derrière......		6	



De Seve del. Hubert S.

LA DRAGONE.

DEUXIÈME GENRE.

Dragone (*dracæna*).

Le corps couvert de grandes plaques arrondies, carénées sur le dos, disposées sur des bandes transversales, et toutes séparées par de très-petites écailles arrondies, carénées et nombreuses.

La tête épaisse, comprimée sur les côtés, recouverte en dessus de plusieurs plaques lisses, et assez semblable à celle des lézards; quelques dents aiguës en devant des mâchoires, et celles de derrière larges, aplaties et semblables à des molaires; la langue fourchue à son extrémité; le tympan arrondi et apparent.

Le dessous du corps couvert de bandes transversales, formées de plaques lisses.

La queue un peu aplatie latéralement, recouverte sur sa moitié antérieure de plaques qui forment en dessus quatre, puis deux carênes dentées longitudinales, et sur

son autre moitié postérieure de très-petites écailles rhomboïdales rudes au toucher, carénées et imbriquées à peu près comme sur la queue de l'iguane marbré, etc.

Les quatre pieds munis chacun de cinq doigts alongés, séparés et onguiculés.

LA DRAGONE DE LA GUIANE (1).

LINNÆUS a décrit dans son *Systema naturæ*, sous le nom de *lézard-dragone* (lacerta dracœna), une espèce de lézard, figuré par Seba sous le nom de *cordyle* ou *grand lézard fouette-queue*, dans le tome I, planche CI, figure 1 de son grand ouvrage. Ce lézard de Linnæus est aussi gros qu'un tupinambis, et paroît appartenir au genre des iguanes. Sa tête est assez petite à proportion du corps, étroite, arroudie et ter-

(1) *Dracœna guianensis; scutellis numerosis suprà collum; scutis longitudinaliter carinatis et distantibus, in dorso et parte anteriore caudæ; squamulis rhombeis in parte posteriore caudæ.*

Lacertus indicus. Wormius, Museum, chap. 22, pag. 313. — *La dragone.* Lacépède, Hist. nat. des quadrup. ovipares, in-12, tom. I, pag. 295 et suiv. pl. IX. — Latreille, Hist. nat. des reptiles, in-18, tom. I, pag. 216; tom. IV, pag. 240. — *Ignarucu.* Bomare, Dictionn. d'hist. nat.

minée en pointe; il a sa gueule très-fendue, avec ses lèvres jaunes; ses oreilles sont entourées d'une bordure mince; ses yeux sont grands et brillans; enfin sa langue est fourchue. Son corps est épais, à peu près cylindrique, et recouvert de petites écailles minces, lisses et d'un rouge rembruni foncé; sa queue est longue de trois pieds, épaisse à proportion, cylindrique, et couverte en dessus sur toute sa longueur d'une petite crête dentelée comme une scie : l'animal agite cette queue et la replie en plusieurs circuits presque comme un fouet, ce qui a fait ranger ce lézard par Seba parmi ceux que les anciens grecs nommoient, selon lui, *uromastix*, ce qui signifie fouette-queue. Les quatre jambes sont marquées de taches jaunes safranées, et ont chacune cinq doigts onguiculés, presque d'égale longueur. Seba a écrit que ce saurien habite en Amérique; il prétend même qu'on y mange sa chair, et qu'elle est plus estimée que celle de la poule.

Il résulte de cette description que ce lézard dragone est sans doute une espèce de tupinambis assez mal décrit et mal figuré, et qu'on ne doit pas regarder ce lézard dragone de Seba, de Linnæus, de Gmelin et de Daubenton comme une espèce distincte; car je

possède deux tupinambis entièrement rembrunis, ayant quelques écailles blanchâtres sur les membres, et parfaitement semblables à l'animal de Seba.

Je regarde donc comme vrai type de la dragone un saurien qui a été envoyé, il y a quelques années, de Cayenne au muséum d'histoire naturelle de Paris, par Delaborde, et que le savant professeur Lacépède a décrit et figuré dans son ouvrage sur les quadrupèdes ovipares.

La dragone est également voisine des crocodiles et des lézards proprement dits; aussi Delaborde l'avoit-il nommé *lézard-caïman*; elle a même été prise, mais à tort, par quelques habitans de l'Amérique méridionale, pour une petite espèce de caïman terrestre.

La tête de la dragone est aplatie par dessus et comprimée sur les côtés; sa forme est assez semblable à celle d'un gros lézard, et imite en quelque sorte une pyramide tronquée à quatre faces. Elle est couverte en dessus de quelques grandes plaques comme celles des vrais lézards; ses yeux sont assez gros, placés sur les joues et écartés les uns des autres; ses narines sont deux petits trous au dessus de l'extrémité de la mâchoire supé-

rieure ; sa langue est longue, fourchue, très-extensible, ridée régulièrement en dessous de même que dans les tupinambis; la gueule est assez ample, garnie de dents pointues sur la partie antérieure des mâchoires, et de dents molaires, larges et aplaties sur leur partie latérale ; la mâchoire inférieure a dix-sept dents de chaque côté. L'ouverture des oreilles est assez grande et arrondie.

Tout son corps est recouvert de plaques écailleuses, ovales ou arrondies, plus petites et même carénées sur le cou et les flancs ; grandes, carénées longitudinalement, disposées par bandes transversales, et toutes séparées par de petites écailles arrondies, rudes et nombreuses sur le dos et la moitié antérieure de la queue. Ses carênes sont au nombre de quatre sur la base de la queue, et ensuite elles forment seulement une double rangée ; l'autre moitié de la queue est un peu aplatie sur les côtés et seulement recouverte de très-petites écailles rhomboïdales, rudes au toucher, carénées et imbriquées à peu près comme sur la queue des tupinambis, et sur-tout de l'iguane marbré. La queue de la dragone ressemble donc à sa base à celle d'un crocodile, et en arrière à celle d'un tupinambis.

Le dessous du corps et de la moitié antérieure de la queue est garni de bandes transversales, nombreuses et composées de petites plaques carrées.

Les membres sont assez robustes, écailleux, terminés chacun de cinq longs doigts séparés, munis d'ongles crochus.

La couleur de la dragone est d'un gris légèrement brunâtre, plus ou moins mêlée çà et là de verdâtre.

Delaborde, qui a fait connoître la dragone, a envoyé à Lacépède, sur les mœurs de ce saurien vraiment extraordinaire, quelques détails que cet habile naturaliste a consignés dans son intéressant ouvrage sur les quadrupèdes ovipares. La dragone habite dans diverses parties de l'Amérique méridionale, principalement dans la Guiane, où elle paroît cependant assez rare. La dragone ressemble au crocodile par sa forme, mais elle n'a pas les mêmes habitudes; car elle nage avec plus de peine, court avec une certaine vîtesse, grimpe adroitement sur les arbres, se nourrit quelquefois des animaux qu'elle rencontre dans les bois, fréquente les savannes noyées et les terrains marécageux, mais se tient plus souvent à terre et au soleil que dans l'eau. On a beaucoup de

peine à la prendre, parce qu'elle se cache dans des terriers, et qu'elle mord très-fortement. Delaborde a conservé chez lui pendant quelques mois à Cayenne une dragone en vie; il a remarqué qu'elle se tenoit pendant des heures entières dans l'eau, qu'elle s'y cachoit lorsqu'elle avoit peur, et qu'elle en sortoit souvent pour aller se réchauffer aux rayons du soleil : elle a pour ennemis ceux du caïman et le caïman lui-même. Sa manière de vivre peut donner à sa chair un goût différent de celui de la chair du caïman; il est aussi croyable qu'elle est assez bonne à manger, puisque les habitans des îles Antilles la regardent comme très-succulente, et comme aussi délicate que celle du poulet. On recherche également à Cayenne les œufs de ce grand lézard, qui a d'ailleurs de nouveaux rapports avec les crocodiles par sa fécondité, la femelle pondant ordinairement plusieurs douzaines d'œufs. Selon Lacépède, il paroît que Wormius avoit dans sa collection une dragone longue de quatre pieds; que Clusius a connu le même animal; et qu'on doit aussi y rapporter l'*ignarucu* dont Valmont de Bomare a fait mention, d'après les voyageurs, dans son Dictionnaire d'histoire naturelle. L'igna-

rucu habite au Brésil, et particulièrement auprès de la rivière Saint-François; c'est un lézard assez semblable au caïman; il grimpe facilement sur les arbres; et il ne paroît différer de la dragone que par sa couleur plus foncée et par ses ongles moins robustes.

Dimensions de la dragone qui est conservée dans la collection du museum d'histoire naturelle de Paris, par Lacépède.

	pieds	pouc.	lig.
Longueur totale.	2	5	4
Contour de la gueule.		4	4
Distance des deux yeux		1	
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros		7	6
Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts.		3	10
Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts		5	6
Longueur de la queue	1	4	6
Circonférence de la queue à son origine.		5	8

Fin du second Volume.

TABLE

De ce qui est contenu dans ce second Volume.

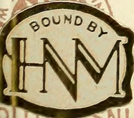
Fin de la Table.

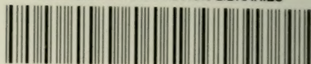
13K.

[illegible]



SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES




SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00054 8792